expo67

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, lundi 13 mars 1967 / sainte Euphrasie / 83e année, No 60 / 4 cahiers / 60 pages / La météo : ensoleillé avec nébulosité croissante, risque de neige, moins froid / Minimum: 10 / Maximum: 30

Wagner: Québec doit instituer des Commissions contre le crime organisé • En page 17

Les gaullistes affirment qu'ils ont la majorité

Le suspense sur la majorité persiste à cause d'un résultat encore douteux en Corse

PARIS. (AFP, PC) — Alors que le ministre de l'Intérieur annonçait ce matin que les gaullistes avaient arraché de justesse la majorité absolue à la suite du deuxième tour des élections législatives, cette majorité demeurait douteuse à cause des irrégularités signalées dans un arrondissement de la Corse.

Un porte-parole du ministère de l'Intérieur, prenant déjà pour acquis le résultat de Bastia, en Corse, a annoncé vers 4 heures ce matin que la Ve République obtenait les 244 sièges nécessaires pour détenir la majorité absolue dans la nouvelle Assemblée nationale, avec un des 486 sièges encore à pourvoir : celui de Polynésie, qui ne sera connu que dimanche prochain.

Mais l'opposition tenait encore pour douteux le résultat pour l'arrondissement de Bastia, où les incidents qui se sont produits hier ont retardé les opérations de dépouillement du scrutin. Dans cette circonscription s'affrontaient un candidat de la Ve République, M. Jacques Faggianelli, et un candidat de la Fédération de la gauche, M. Jean Zuccarelli.

Des manifestants ont envahi hier des bureaux de scrutins à Bastia et on rapporte qu'une urne aurait contenu 200 bulletins de plus que le nombre d'électeurs enregistrés. Une autre boite aurait été jetée à la mer.

Si on exclut ce siège, dont le résultat définitif devrait être connu dans les prochaines heures, les candidats gaullistes n'avaient remporté que 243 sièges, contre 241 ou 242 pour l'opposition combinée. Le candidat gaulliste demeure toutefois le favori à Tahiti, où le scrutin aura lieu dans une semaine.

Dans les milieux gaullistes, on se déclare persuadé que le groupe Ve République détiendra la majorité absolue dans la prochaine assemblée, un certain nombre de députés élus sous l'étiquette imprécise de "divers" devant rejoindre les rangs gaullistes.

Le parti communiste apparait comme le grand vainqueur de cette élection, l'une des plus contestées dans la France d'après-guerre. Ils sont assurés de 73 sièges, soit un gain de 42 sièges. La Fédération de la gauche démocrate et socialiste de M. François Mitterrand affiche un gain de 12 sièges et le Parti socialiste unifié (PSU) gagne trois sièges.

Les forces combinées de la gauche, qui ont fait front commun, ont augmenté leur représentation de 142 à 199. Le scrutin a également renforcé le groupe des Républicains indépendants de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui est passé de 35 à 46 sièges.

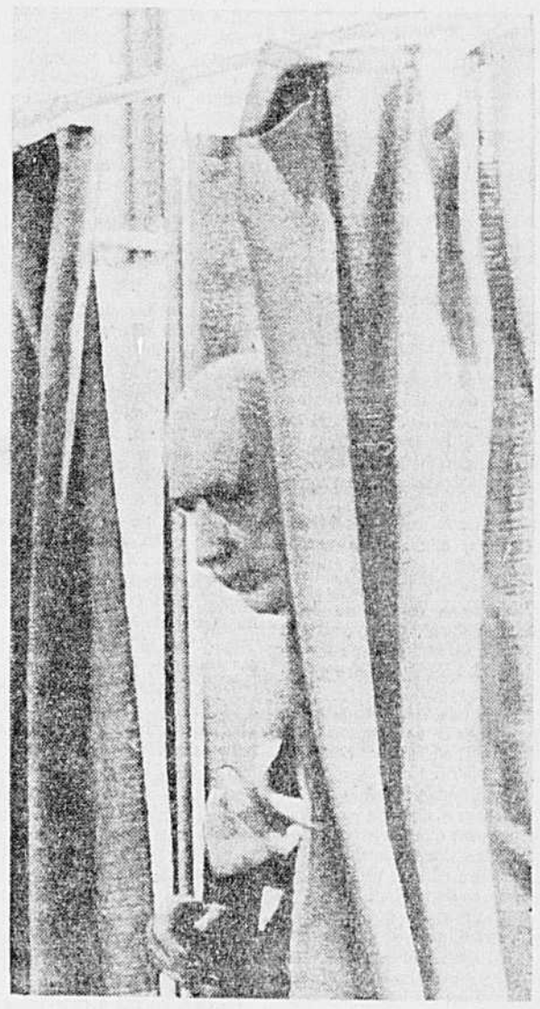
Les candidats de l'Union pour la Nouvelle République (UNR) se sont moins bien comportés que leurs alliés, leur représentation tombant de 235 à 218. Les gaullistes ont perdu 10 sièges à Paris seulement; les communistes en ont enlevé sept, la Fédération de la gauche un et le Centre démocrate deux.

La répartition des voix entre les diverses formations politiques pour le deuxième tour de scrutin a été la suivante :

	voix	p.c.
Ve République	7,985,381	42.99
Fédération	4,460,612	24.01
Parti communiste	4,002,506	21.55
Centre démocrate	1,647,287	8.86
P.S.U.	173,476	0.95
Divers	302,999	1.62

Si l'on additionne les voix de gauche et d'extrême-gauche, le pourcentage total obtenu par ces formations est de 46.51 pour cent.

Voir MAJORITE en page 2



téléphoto UPI

De Gaulle vient de voter, à Colombey-les-deux-Eglises.

Sans le général, il semble que les gaullistes auraient été mis en pièces

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Faisant mentir tous les experts et tous les sondages, le corps électoral français a fait subir hier aux gaullistes le plus important recul qu'ils aient connu depuis le retour au pouvoir du général en 1958 et assuré à la gauche réunie son succès le plus spectaculaire depuis la victoire du Front populaire en 1936.

Même si les gaullistes, regroupés sous l'étiquette Ve République, devaient conserver la majorité absolue leurs pertes sont considérables. Quatre ministres comptent parmi les principales victimes, dont M. Maurice Couve de Murville, Affaires étrangères, et Pierre Messmer, Armées.

Du côté de la gauche réunie, qui avait des candidats uniques, le grand vainqueur est le parti communiste français, mais le fait le plus frappant est la discipline avec laquelle la clientèle des trois formations socialo-communistes a répondu à l'appel à l'unité. Contrairement à ce que l'on croyait, les partisans de la Fédération ont voté massivement pour les candidats du PC dans les circonscriptions où ceux de la gauche non communiste s'étaient désistés pour leurs alliés.

Il semble également qu'une proportion plus forte que prévue des électeurs du centre démocrate ont voté contre les candidats gaullistes.

Ce comportement du corps électoral a contribué à déjouer les pronostics. Les gaullistes, qui avaient pris l'avance au premier tour en faisant élire 62 députés, contre neuf à la gauche réunie, étaient favoris pour obtenir une solide majorité au second tour.

Tandis que la gauche réunie se réjouit de son succès, et que les gaullistes digèrent mal leur mécompte, les observateurs se demandent ce qui va sepasser. On pense que M. Georges Pom-

Voir EN PIECES en page 2

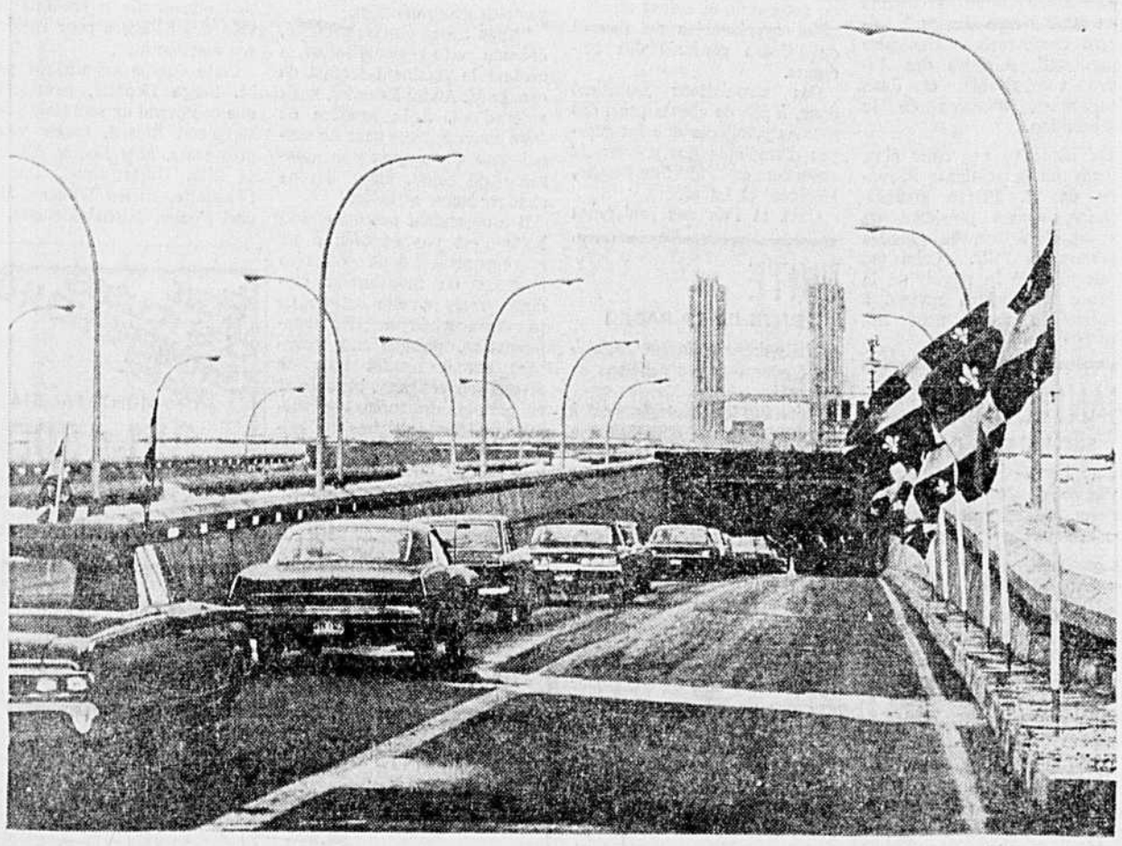


Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Les premiers à s'engouffrer dans le pont-tunnel

La cérémonie d'inauguration du pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, tenue samedi après-midi, a été suivie bien entendu d'une visite des lieux en auto pour les mille invités. Ci-dessus, le cortège automobile pénètre dans l'entrée sud du tunnel, sur l'île Charron, salué par des drapeaux fleurdelysés. Au fond, les tours d'aération du tunnel.

(Nos informations en page 22)

Manitoba : le plan de regroupement scolaire est rejeté

WINNIPEG. (PC) — Les contribuables des régions rurales du Manitoba se sont prononcés contre le plan de regroupement scolaire du gouvernement, au cours d'un référendum qui s'est tenu sur cette question vendredi.

Le plan, que le gouvernement avait présenté comme le plus grand pas en avant jamais fait dans l'histoire de l'éducation de la province, a été rejeté par 19 des 33 divisions scolaires. Ce sont celles du sud et du sud-ouest qui se sont le plus unanimement opposées à la réforme.

"Je suis naturellement très déçu", a déclaré le ministre de l'Education du Manitoba, M. George Johnson, qui avait lui-même mené une active campagne en faveur de la réforme scolaire.

Le mouvement d'opposition — inattendu de plusieurs — qui est venu de la majorité des contribuables représente une amère défaite pour le gouvernement progressiste-conservateur, surtout si l'on considère les immenses efforts qu'il a faits pour faire accepter son plan de la population.

Le Dr Johnson a dit que plus de 1,000 rencontres privées avaient eu lieu depuis l'automne dernier dans les régions touchées par le référendum. Il a déclaré que quelque 350 réunions publiques s'étaient aussi tenues dans les six derniers mois.

77,756 des 218,000 contribuables ont voté au cours du référendum de vendredi. Ils avaient à se prononcer sur le maintien ou le regroupement des 700 commissions scolaires. Selon le plan de réforme du gouvernement, 1,400 unités locales auraient ainsi été réorganisées en 48 divisions administratives.

Le plan de réforme scolaire du gouvernement aurait entraîné la disparition graduelle des petites écoles élémentaires, des écoles plus spacieuses et plus modernes devant les remplacer. Le ministre de l'Education a dit qu'il y a 503 écoles "de

Voir MANITOBA en page 2

Au Kouantoung, l'armée aurait tué ou blessé des milliers de Chinois

HONG-KONG. (AFP-UPI-PA) — Plusieurs milliers de personnes ont été tuées ou blessées dans les régions rurales de la province de Kouantoung quand l'armée chinoise a ouvert le feu sur les ouvriers et les paysans qui refusaient de retourner au travail, rapporte aujourd'hui un journal de Hong-kong.

Le "New Life Evening Post", quotidien de langue chinoise, dit que des voyageurs arrivés à Hong-kong en provenance de la province de Kouantoung ont précisé que des engagements sanglants ont eu lieu à Fatchan, Po An, Nang Haï et Shun Ta.

Les plus durs accrochages, déclare le journal, se sont produits à Fatchan et à Nang Haï où les ouvriers et les paysans ont refusé de reprendre la production.

Un des voyageurs a dit: "Les cadavres étaient éparpillés le long de la route menant à Fatchan. Il pouvait y en avoir des milliers".

Le journal déclare que 300,000 soldats sont maintenant en poste dans la province de Kouantoung et que les habitants de Canton s'attendent à ce que ce nombre soit bientôt doublé afin de venir à bout de la rebellion des ouvriers et des paysans.

Les travailleurs de Fatcham auraient accueilli les soldats au cri de "Dehors, soldats du nord". (On sait que la province de Kouantoung est située dans le sud de la Chine.)

Le "Post" affirme qu'il est impossible de se faire une idée exacte de l'ampleur des combats mais que des rapports fragmentaires faits par des voyageurs qui arrivent de Chine permettent de dire que la situation est grave.

C'est la seconde fois que des rapports récents parlent de conflit sérieux à Fatchan.

Directives de Pékin

Entre-temps, la presse de Pékin reprend aujourd'hui, sous forme d'éditorial, les directives du comité central ordonnant la cessation des "prises de pouvoir" dans les communes rurales pendant les travaux de printemps. Durant cette période, les brigades et équipes de production dont la "prise de pouvoir" a reçu l'approbation des échelons supérieurs doivent se charger des deux lourds fardeaux de la résolution et de la production.

Tandis que là où les nouvelles directions ont été insuffisantes, ou ont été dissoutes, "de nouvelles équipes de direction provisoire" doivent être constituées par des activistes représentant les paysans pauvres, et par des cadres révolutionnaires ruraux.

Ces deux éléments doivent, avec les milices locales dépendant de l'armée, former dans les villages la triple alliance et surtout rester vigilants contre les ennemis de classe, les cadres révoqués et les paysans riches.

Le "Quotidien du peuple" souligne pour sa part que les cultures de printemps ont une grande importance pour la récolte de toute l'année ainsi qu'en ce qui concerne l'état de préparation du pays en cas de guerre ou de famine.

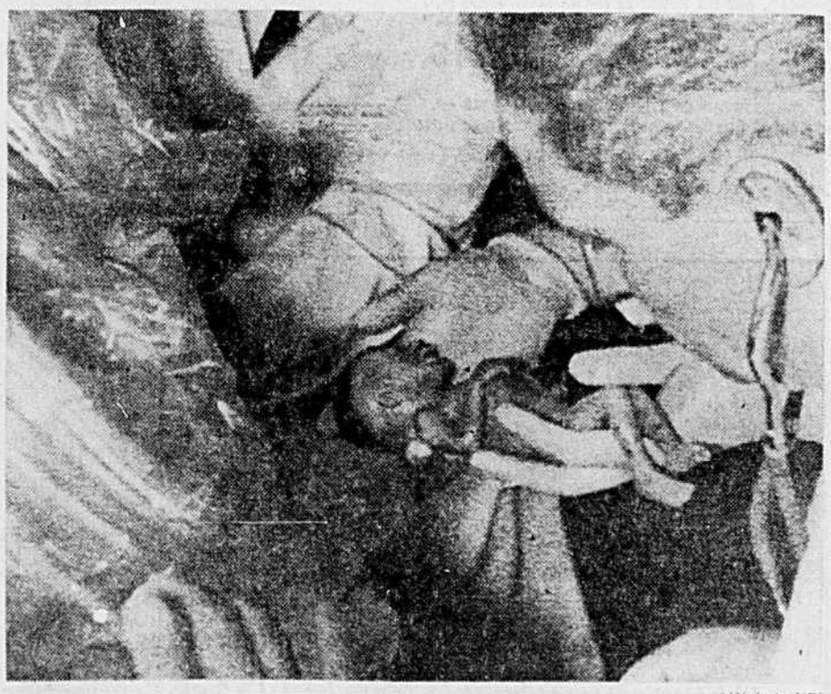
Deux diplomates russes sont expulsés de Chine

PEKIN. (AFP) — Les secrétaires de l'ambassade d'URSS à Pékin, MM. N. Natachine et O. Yedanov, déclarés personae non gratae, se sont embarqués ce matin sans incident à bord de l'avion de Moscou. De nombreux diplomates des pays de l'Est, ainsi que les représentants de l'ambassade de France ont salué à l'aéroport leurs collègues soviétiques.

MM. Natachine et Yedanov avaient été avisés samedi soir d'une "note verbale" exigeant leur départ immédiat, pour avoir été directement responsables des "persécutions" contre le personnel chinois de l'ambassade soviétique, qui a donné sa démission collective un mois après avoir été officiellement licencié.

Voir DIPLOMATES en page 2

Les "octuplés" mexicains sont morts



téléphoto UPI

Chaque bébé était à peine grand comme une main

MEXICO (AFP) — Les quatre derniers des "octuplés", mis au monde vendredi par Mme Lopez de Sepulveda, ont succombé samedi matin, probablement à la suite de troubles dans le système respiratoire et la fonction rénale.

Des anomalies semblables avaient déjà emporté les 4 premiers nés. Les médecins ne s'étaient d'ailleurs guère fait d'illusion sur les chances de survie des "octuplés" : le Dr Andres G. de Witt, qui dirige la section des prématurés à l'hôpital où se trouvaient les huit nouveaux-nés, a estimé que la période de gestation n'a duré que 24 ou 26 semaines et que dans ces conditions, les organes des "octuplés", notamment les principales glandes, ne s'étaient pas suffisamment développés pour être en mesure de les maintenir en vie.

Les huit nouveaux-nés ont succombé les uns après les autres en quelques heures. Le dernier a été un garçon

Voir OCTUPLES en page 2

Le succès de l'unité de la chrétienté repose sur les laïcs

— *Cardinal Léger*

EDMONTON (PC) — Le cardinal Paul-Emile Léger a déclaré hier que le succès de l'unité chrétienne repose avant tout sur les laïcs.

Devant le Conseil des Eglises, l'archevêque de Montréal a dit qu'il ne voit pas comment pourra se réaliser l'unité si le peuple de Dieu ne la désire pas.

Selon lui, les chrétiens doivent vouloir assez l'unité pour prier, étudier, dialoguer et travailler afin qu'elle se réalise.

Le cardinal Léger a affirmé à une audience du Conseil des Eglises qu'il pouvait être vrai que l'oecuménisme n'a progressé que lentement dans le passé à cause du manque de direction des dirigeants. Cela n'est plus vrai aujourd'hui, a-t-il dit, ajoutant que le peuple chrétien pouvait faire encore plus que ce qu'il avait réalisé jusqu'ici.

L'archevêque de Montréal est arrivé à Edmonton jeudi dernier pour une visite de quatre jours.

Dans son allocution, il a enjoint les théologiens de toutes les dénominations religieuses à travailler à rendre "notre

Voir UNITE en page 2

AUJOURD'HUI

Crise dans le recrutement des maîtres

Il y aura d'ici trois ou quatre ans une grave crise dans le recrutement des futurs professeurs au Québec, affirme un haut-fonctionnaire du ministère de l'Education. La seule façon d'y faire face, c'est d'augmenter le prestige de la carrière d'enseignant.

— Page 44

Mise en garde au Canada

Dans une étude de 50 pages, l'Organisation de coopération et de développement économique — qui groupe 18 pays d'Europe, les USA, le Japon et le Canada — conseille au Canada de maîtriser les tendances inflationnistes qu'il subit avant que son économie n'ait été trop perturbée.

—Page 40

La SSJB et l'immigration

La SSJB de Montréal avait consacré son congrès qui a eu lieu au cours du week-end, au problème de l'immigration au Québec. Une résolution positive en est sortie : l'école française obligatoire pour tous et un secteur non confessionnel.

— Page 17

Mise en doute du plan du BAEQ

M. Benoit Lavigne, sous-ministre de l'Agriculture du Québec, a déclaré lors d'un symposium sur la planification et l'aménagement tenu à l'université Laval que seuls des objectifs nationaux que pourrait fixer une conférence fédérale-provinciale des ministères concernés pourraient rendre réaliste la planification de l'agriculture au Québec.

— Page 28

SOMMAIRE

Annonces classées / 46 à 56
Bandes dessinées / 38
Calendrier des pionniers / 23
Courrier "Que faire?" / 20
Décès, naissances, etc. / 43
Editorial / 6
Finance / 40 à 42
Horoscope / 5
Loisirs et récréation / 38
Mots croisés / 48
Nouvelles internationales / 45
Nouvelles nationales / 17
Radio et télévision / 8 et 9
Spectacles et concerts / 24 et 25
Sports / 31 à 36, 39
Tribunaux / 26
Vie féminine / 18, 20 et 21
Vie mondaine / 19
"Votre impôt" / 5
Votre médecin / 5

CKAC 73 AU CADRAN

Les libéraux n'ont rien fait pour enlever aux parents le droit de faire éduquer leurs enfants dans la confession de leur choix

— Lesage

par Gilles DAOUST

STE-CROIX-DE-LOTBINIERE — "C'est le droit primordial des parents de faire éduquer leurs enfants dans la confession de leur choix.

"Ce droit n'est pas en danger, sauf si on diminue tellement le rôle financier et pédagogique des commissions scolaires qu'on en arrive au point où les parents perdront leur pouvoir...

"Les parents devront alors trouver un autre moyen, mais les libéraux n'ont jamais rien fait pour ôter ce droit aux parents".

C'est ainsi que, tout en affirmant sa foi dans l'utilité des commissions scolaires, le chef du parti libéral, M. Jean Lesage s'en est pris à certains "constructeurs d'épouvantails à corneille" qui tentent encore de faire croire, selon lui, que les libéraux veulent "décrocher les crucifix des écoles".

Le chef libéral a passé la journée de dimanche en compagnie des militants libéraux du comté de Lotbinière. Les déclarations qu'il a faites hier soir devant quelque 500 spectateurs réunis à Ste-Croix n'étaient pas étrangères, a-t-il dit lui-même, aux récents propos tenus dans ce comté et ailleurs par des députés unionistes.

"On tente encore de faire croire, a dit M. Lesage, que les libéraux veulent chasser les religieux des écoles et faire disparaître les crucifix.

"C'est une vieille ritournelle, comme celle de Duplessis qui découvrait partout des complots communistes.

"Je le répète : tout le monde au Québec et nous du parti libéral croyons que les parents doivent être libres de faire éduquer leurs enfants suivant leur régime confessionnel.

"Or la majorité des Québécois sont catholiques et il n'est que normal que le Québec ait un enseignement catholique. Si une minorité est suffisamment nombreuse pour réclamer un autre enseignement, c'est aux parents que cette question appartient."

Reprenant les propos qu'il avait tenus peu avant le scrutin du 5 juin, lors de la parution de la dernière tranche du rapport Parent le chef libéral a déclaré aux militants :

"Je suis un catholique comme vous et je veux que mes enfants reçoivent un enseignement catholique. Personne ne m'enlèvera ce droit de père".

Agriculture

Parlant devant un auditoire surtout composé de cultivateurs, M. Lesage s'est pris vertement à l'attitude de l'Union nationale sur la question agricole.

Il a affirmé que le gouvernement, jusqu'ici, n'avait réalisé aucun des points majeurs de son programme électoral en matière d'agriculture et qu'à l'horizon, il ne voyait rien venir pour les agriculteurs.

Le chef libéral a mis le gouvernement Johnson au défi de réaliser, dès cette session, son Code de syndicalisme agricole et également, de faire voter les lois d'assurance-bétail et d'assurance-récolte.

"Le gouvernement ne fera rien de tout cela", a dit M. Lesage en prenant une attitude qui n'a pas manqué de dérider la foule : "Ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir pour les agriculteurs ? Rien, M. Johnson, ne bougez pas, les semelles pourraient vous chauffer..."

M. Lesage a déclaré que les cultivateurs ne pourraient pas profiter cette année d'aucune façon de l'assurance-récolte puisqu'il aurait fallu que les primes aient été payées dès la fin du mois de février.

Il a déclaré que rien n'avait été réalisé du programme UN : office des grains de provende, aide aux cultivateurs qui laissent leur fermes, allocations familiales doublées, etc.

M. Lesage a d'autre part soutenu que la récente décision de l'actuel ministre de l'Agriculture, à la suite d'une entente avec le fédéral, de transférer à la consolidation des fabriques de lait industriel, l'argent que la province payait en guise de prix de soutien aux producteurs, avait fait perdre 8½ millions aux cultivateurs.

Le chef libéral a expliqué en effet que les subventions pour la consolidation existaient déjà en vertu de la Loi ARDA et qu'il aurait fallu poursuivre la politique de prix de soutien au Québec en raison des coûts de production et de transport plus élevés.

Rappelant les principales mesures adoptées par le gouvernement libéral en faveur de l'agriculture, M. Lesage a également déclaré que ce secteur de l'économie devait de plus en plus d'industrialiser.

Le chef libéral a également rappelé que le Québec ne produisait pas assez pour se nourrir et devait importer la plupart de ses produits agricoles.

Il a déclaré que le régime libéral avait amorcé dans ce domaine des politiques à court et à long terme que la défaite l'avait forcé à abandonner : crédit aux cultivateurs, diversifications des produits agricoles, fertilisation des terres, mise en marché, etc...

"A vous de juger", a dit le chef libéral, en répétant que le gouvernement UN n'agissait pas en matière d'agriculture.

M. Lesage a demandé aux militants de tenir, dès le mois de juin, une assemblée de nomination pour le choix d'un candidat.

Plus tôt, au cours de son discours, M. Lesage a par ailleurs accusé le gouvernement de l'Union nationale d'utiliser l'argent de la population, (soit l'Office d'information et de publicité) pour servir "sa politique partisane".

"Nous n'avons jamais osé agir ainsi, a dit M. Lesage. Maintenant que le gouvernement décide d'utiliser l'Office pour sa politique partisane contrairement aux principes de base de notre démocratie, nous devons prendre aussi les moyens pour établir le contact avec l'électorat".

Le chef libéral a déclaré qu'il avait étudié avec les militants certains moyens de mettre l'électorat au courant des activités et de la politique suivie par les députés libéraux à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Assemblée législative.

M. Lesage a déclaré qu'il songeait surtout à la formule de communiqués qui seraient envoyés aux journaux, surtout régionaux.

Les erreurs

Le chef libéral était accompagné à l'assemblée de Lotbinière par son état-major habituel, les députés L.-P. Lacroix, Bernard Pinard et Alcide Courcy.

Tous trois ont refait l'autopsie de la défaite du 5 juin. M. Lacroix a déclaré qu'il n'y a pas une erreur que les libéraux n'avaient pas commises. Il ne peut donc, selon lui, en commettre de nouvelles.

Le député, comme ses confrères, a incité les militants à supprimer la division et à se regrouper derrière le chef libéral.

OCTUPLES

SUITE DE LA PAGE 1

qui pesait 480 grammes et mesurait trente centimètres. C'est le seul qui ait pu vivre 13 heures et 15 minutes. La mort a été attribuée officiellement à l'"immaturité de poids et de gestation, avec de ce fait syndrome général d'insuffisance respiratoire".

Avec l'autorisation du père, Jenaro Sepulveda, de 24 ans, les médecins ont procédé à l'autopsie des huits petits corps, recueillant notamment les organes internes, poumons, intestins et parties du cerveau qui seront soumis à toute une série d'analyses. La jeune maman, qui n'a que 21 ans, et son époux ont accepté également de se prêter à tous les examens et études qui leur seront demandés.

Les médecins du "20-novembre" ont révélé que la grossesse de Mme Lopez de Sepulveda s'est présentée dix-huit mois après que celle-ci eut pris des contraceptifs ("Anovulatoires"). Ils émettent l'hypothèse que paradoxalement, ces produits ont pu stimuler la gestation.

La jeune mère, bien que durement frappée par la mort des enfants, est en très bonne voie de rétablissement. Les restes des nouveaux-nés, déposés dans un seul cercueil blanc de moins d'un mètre de long, ont été enterrés hier dans l'un des cimetières de la capitale, en présence seulement du père et des grands-parents ainsi que des médecins et infirmières de la clinique où s'était produit cette mise au monde exceptionnelle.

EN PIECES

SUITE DE LA PAGE 1

pidou, élu au premier tour, demeurera premier ministre, mais que le nouveau gouvernement comptera plusieurs nouvelles figures.

Dans tous les milieux politiques, on estime que le nouveau gouvernement devra mettre en application des mesures sociales draconiennes afin de pouvoir arrêter la poussée de gauche qui s'est manifestée hier. Tout le monde reconnait que la politique gaulliste à l'égard des travailleurs a suscité un vif mécontentement et constitué l'une des principales raisons du sérieux recul des candidats de la "Ve république". Quant à la politique étrangère, on ne croit pas qu'elle puisse être fondamentalement modifiée

Cependant, les points d'interrogation ne manquent pas. Les républicains indépendants de M. Valery Giscard d'Estaing, constituent la force d'appoint plus indispensable que jamais aux "gaullistes inconditionnels", qui ont fait élire 44 députés (ils en avaient 34). On s'attend qu'ils exercent des pressions sur le nouveau gouvernement pour qui devienne plus "européen" et aussi pour que le régime se libéralise, comme l'a préconisé M. Giscard d'Estaing pendant la campagne électorale. Ces tendances sont aussi celles des centristes, les opposants les plus proches du gaullisme.

Pour ce qui est de la gauche réunie, on parle de nouveaux accords en vue de tirer le maximum de profit des résultats "extrêmement encourageant" du second tour. L'accord conclu le 20 décembre entre la fédération et le PC, puis avec le parti socialiste unifié, a été "payant", dit-on, et il faut aller plus loin.

Chose sûre, la gauche réunie sera de loin la force d'opposition la plus dangereuse dans la nouvelle Assemblée nationale et le retour de M. Pierre Mendès-France, élu à Grenoble avec l'appui des communistes, sera particulièrement remarqué.

Bref, l'impression générale, après ces élections, semble être que les gaullistes auraient été mis en pièces si le général ne s'était pas trouvé derrière eux.

MAJORITE

SUITE DE LA PAGE 1

Le tableau de l'Assemblée

Voici comment se présente, d'après le ministère de l'Intérieur, la nouvelle assemblée, compte tenu du fait que les résultats de 2 circonscriptions ne sont pas encore connus :

— **Vème République :** 244 (majorité absolue)
— **Fédération de la gauche :** 116
— **Parti communiste :** 72
— **Centre démocrate :** 27
— **Divers modérés :** 15
— **Divers gauche :** 5.

Les observateurs notent la différence des résultats enregistrés par le centre démocrate et ceux publiés par le ministère de l'Intérieur. Ils en concluent que la plus grande partie des sièges dévolus aux "divers modérés" par le ministère sont revendiqués par le centre démocrate.

De la comparaison entre les suffrages obtenus par les différents partis en 1962 et en 1967, il ressort que la Vème République a gagné 1 million 500,000 voix (7 millions en 1962, 8,500,000 en 1967). Le parti communiste avait eu environ 4 millions de voix en 1962. Il en a recueilli plus de 5 millions en 1967. La gauche non communiste, qui n'était pas fédérée il y a cinq ans, avait alors obtenu 3,700,000 voix. Elle en a maintenant plus de 4,200,000. Quant au centre démocrate, il perd plus de 100,000 voix. En effet, il a eu près de 2,900,000 suffrages en 1967 contre 3,000,000 en 1962.

Du centre vers la gauche

Les observateurs en tirent la conclusion qu'il y a eu un transfert de voix du centre de M. Jean Lecanuet vers la gauche, même si l'on tient compte du plus grand nombre de votants : 19,000,000 en 1962, pour quelque 22,000,000 en 1967.

L'est de la France a continué à voter pour la Vème république. L'ouest également, quoique dans une proportion moins grande. En revanche, le centre et le sud, places fortes traditionnelles de la gauche, enregistrent quelques pénétrations gaullistes à la suite de l'assaut donné par ceux que les chroniqueurs poljtiques avaient qualifiés de "jeunes loups" de la Vème République.

La poussée spectaculaire de la gauche au second tour est due principalement d'une part à l'unité des candidatures à laquelle sont parvenus communistes et non communistes de la Fédération et à la discipline de vote des électeurs qui ont suivi les consignes de MM. François Mitterand, président de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, et Waldeck Rochet, secrétaire général du parti communiste.

Elle est due aussi à l'appoint de voix venu du centre de M. Jean Lecanuet qui n'avait plus que 80 candidats en lice au second tour. Une partie notable des voix centristes s'est en effet portée sur les candidats de la gauche non communiste chaque fois que le centre démocrate n'avait pas de candidat.

Ministres défaits

La poussée de l'opposition a emporté quelques ministres gaullistes, notamment M. Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères depuis 1958, qui a été défait par un candidat de la droite, Edouard Frederic-Dupont, dans le 7e arrondissement de Paris. Le ministre affrontait l'électorat pour la première fois de sa carrière politique. Il pourrait toutefois conserver son poste ministériel, la loi n'exigeant pas qu'un ministre soit député.

Les autres ministres défaits sont MM. Pierre Messmer, ministre des Armées, Alexandre Sanguinetti, ministre des Anciens combattants, et Jean Charbonnel, ministre de la Coopération.

Du côté des nouveaux élus, il convient de souligner la rentrée de M. Pierre Mendès-France, ancien président du conseil, élu à Grenoble sous les couleurs du PSU. Celui qui avait négocié le retrait de la France d'Indochine revient à l'assemblée après neuf ans d'absence.

MANITOBA

SUITE DE LA PAGE 1

rang" au Manitoba et qu'environ 400 d'entre elles étaient situées dans les zones touchées par le référendum.

Le gouvernement respecte la décision

Bien que déçu par les résultats du vote, le premier ministre Duff Roblin a indiqué qu'il était normal de soumettre la question aux contribuables et que leur décision sera respectée par le gouvernement.

Selon lui, il faut quand même retenir que les résultats du référendum donneront à 80-85 pour cent des 235,000 étudiants de la province les avantages du regroupement scolaire.

15 divisions scolaires du Manitoba n'étaient pas touchées par le référendum. Cinq d'entre elles sont situées dans le nord de Winnipeg, où le regroupement scolaire a été appliqué par suite d'un programme fédéral-provincial. La majorité des 10 autres sont situées dans la ville de Winnipeg et les environs.

On sait que le gouvernement manitobain a mis de l'avant une réforme financière en vertu de laquelle il paiera une plus grande part du développement scolaire et répartira sur une base plus équitable le programme des taxes qui servent au financement de l'école élémentaire.

Une somme totale de $95 millions sera consacrée cette année au financement normal de l'éducation. Les divisions scolaires qui ont rejeté la réforme proposée continueront à recevoir de l'aide du gouvernement en vertu de l'ancien système c'est-à-dire que plus de 50 pour cent du coût de l'éducation sera défrayé par les contribuables locaux.

Tshombé est condamné à mort par contumace

KINSHASA, Congo. (AFP, Reuter) — M. Moïse Tshombé, ancien premier ministre du Congo-Kinshasa, a été condamné aujourd'hui par contumace pour haute trahison à la peine de mort et à la confiscation de ses biens par le tribunal militaire d'exception siégeant à Kinshasa. Son frère, Thomas Tshombé, également jugé par contumace, a été condamné à 15 ans de prison.

Il n'y a pas d'appel contre la sentence de mort rendue à l'égard de M. Moïse Tshombé, et son seul recours est une requête en grâce auprès du président de la République, le général Joseph Mobutu.

Le testament de Henry Luce

NEW YORK. (AFP) — Le testament de Henry Luce, le fondateur des revues "Time", "Life", "Fortune" et "sports Illustrated", a été soumis hier à un tribunal spécial au fins d'exécution.

La fortune de M. Luce, qui est mort le 28 février, est estimée à plus de cent millions de dollars. Sa veuve, Mme Clare Boothe Luce, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Rome, recevra outre ses résidences, 180,000 actions de la société "Time Inc", 149,465 autres actions iront à la Fondation Henry Luce. L'essentiel du reste de la fortune du magnat de la presse hebdomadaire — soit 143,110 actions de la société "Time Inc." — ira à ses deux fils, Henry Luce III, et Peter Paul Luce.

Les normaliens se préparent à la disparition des écoles normales

La Fédération des normaliens du Québec doit changer aujourd'hui son nom en celui de Fédération des étudiants-maîtres de l'Etat du Québec, en prévision des nouvelles structures qu'elle devra se donner au moment de la disparition des écoles normales.

La FNQ, dont le congrès se termine aujourd'hui à Montréal, doit perdre une bonne partie de ses membres qui seront regroupés dans les futurs collèges d'enseignement professionnel et général. Elle s'attend, par contre, à accueillir dans ses rangs les étudiants des facultés de sciences de l'éducation des universités québécoises qui s'ajouteront aux normaliens qui poursuivront leurs études dans les "centres de formation des maîtres" dont les trois premiers doivent ouvrir dès septembre prochain.

Le nouveau président de la fédération étudiante, M. Serge Dépatie, a cependant affirmé : "La FNQ, existe, elle continuera à exister." Il est probable que la nouvelle forme que prendra l'association sera celle d'une fédération groupant des "associations générales universitaires" qui conserveront une grande autonomie et seront directement représentées au Conseil de l'Union générale des étudiants.

Ces associations jouiraient donc, à peu de choses près, des mêmes privilèges que les groupes d'étudiants des universités actuellement à Sherbrooke, Montréal et Laval.

C'est là l'un des problèmes que les 200 congressistes réunis depuis vendredi au Scolasticat central de Montréal ont eu à étudier dans diverses commissions puis, depuis hier soir, à l'assemblée plénière qui doit se terminer aujourd'hui.

Ils se sont aussi penchés sur la question, plus générale, de la place qui sera réservée aux étudiants dans les futurs centres de formation des maîtres, sur le rôle que devront y jouer

Crise dans le recrutement des enseignants ?
— Page 44

les associations étudiantes et les maîtres, et sur la forme d'enseignement que donneront ces institutions.

Contre la régionalisation

Contrairement à la position qu'ils avaient adoptée au dernier congrès de l'UGEQ le mois dernier, les dirigeants de la FNQ ont décidé de se prononcer contre la division des fédérations membres de l'Union en une douzaine ou plus de régionales géographiques.

"Nous avons étudié, préparé, défendu cette régionalisation, a déclaré le président sortant de charge M. André Beaudet, mais aujourd'hui, à la lumière de faits nouveaux que nous ne connaissons que depuis une quinzaine de jours, nous devons changer notre attitude."

Il a cependant précisé que la FNQ n'est pas opposée à un regroupement dans d'autres secteurs du mouvement étudiant, mais qu'elle estime ne pas être touchée par cette transformation, puisque ses membres seront bientôt tous de niveau universitaire, et jouiront en principe des mêmes privilèges que leurs collègues des universités.

Il semble qu'une longue discussion samedi entre M. Beaudet et le président de l'UGEQ M. Pierre Lefrançois à ce sujet n'ait pas donné grand résultat. M. Lefrançois est d'avis que les "centres de formation des maîtres" ne sont pas encore chose faite, et que tant que les structures ne seront pas changées, la FNQ doit participer au travail de regroupement, quitte à s'en retirer advenant un changement de la situation.

Elections par acclamation

Il n'y a pas eu contestation aux élections pour le choix d'un nouveau bureau exécutif de la Fédération. Il est d'ailleurs à remarquer que cette année, la majorité des élections pour les postes de dirigeants dans les mouvements étudiants se sont faites par acclamation.

Cependant, alors qu'à l'Université de Montréal et à la Fédération des étudiants de l'enseignement spécialisé c'est clairement l'indifférence des étudiants qui a fait du choix des dirigeants une simple routine, il était clair chez les participants au congrès des normaliens que l'équipe choisie ralliait les suffrages. Elle a en effet obtenu une véritable ovation quand elle a réclamé un vote des délégués pour ratifier son élection hier.

Cette équipe est dirigée par M. Serge Dépatie, président; elle comprend un secrétaire, M. Raymond Ricard, et six vice-présidents, Mlle Louise Allard, et MM. Gilles Dubé, Daniel Choquette, Michel Trudeau, Michel Poulin, Michel Monette.

DIPLOMATES

SUITE DE LA PAGE 1

Des manifestations sporadiques ont marqué samedi soir et hier une nouvelle tension sino-soviétique. De petits groupes de Chinois sont venus lire devant l'ambassade une dernière note de protestation contre la saisie à bord du train Pékin-Moscou, par les autorités soviétiques, des oeuvres de Mao Tsé-toung. Ce matin cependant, l'ambassade présentait son aspect habituel. On s'attend que le gouvernement soviétique réclamera prochainement, par mesure de rétorsion, le départ de deux fonctionnaires de l'ambassade de Chine à Moscou.

UNITE

SUITE DE LA PAGE 1

christianisme commun" significatif pour tous les échelons de la société.

Selon lui, les théologiens ont à démontrer que le christianisme demeure la réponse à toutes les questions que peuvent se poser les hommes.

Vendredi dernier, il avait déclaré qu'un Etat qui ne parvient plus à satisfaire différents groupes raciaux se condamne en ce sens qu'il ne peut plus fonctionner.

"Nous n'avons pas atteint ce stade au Canada, mais il nous appartient à tous de contribuer à créer un climat qui rendra impossible qu'une telle chose arrive", avait-il dit.

L'archevêque de Montréal prenait alors la parole à l'université d'Alberta, dans le cadre des manifestations de la "semaine du second centenaire".

Soulignant que les événements récents avaient éloigné les Canadiens les uns des autres, ou du moins les avaient amrnés à se regarder avec suspicion, il avait ajouté que le moment est peut-être venu de nous demander ce que nous voulons que soit notre pays.

Le cardinal Léger a dit que nous devions nous demander à quels accommodements et même à quels sacrifices nous étions prêts pour assurer la survivance et le bien-être des citoyens de notre pays.

Le cardinal a exprimé l'avis qu'un Etat fédéral, où coexistent plusieurs nations, est plus susceptible de préserver la liberté, condition indispensable pour le citoyen à l'exercice de ses devoirs moraux.

"La chance, a-t-il dit, nous est offerte de créer ici un pays qui, dans sa diversité même, respecte les valeurs propres et irremplaçables de chacun.

Dans cet âge de la technologie qui trop souvent sous-estime les différences au profit de l'efficacité et de l'uniformité, peut-être est-ce le pluralisme de notre société qui assurera notre salut comme être humain" s'est-il demandé.

L'archevêque de Montréal a affirmé en terminant que la liberté politique comportait des devoirs, dont celui de travailler à une meilleure compréhension entre les groupes et à la suppression de l'injustice sous toutes ses formes.

État des routes DERNIÈRE HEURE appelez MONTRÉAL 514 351-4800 MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC

LA MÉTÉO

MINIMUM : 10
MAXIMUM : 30

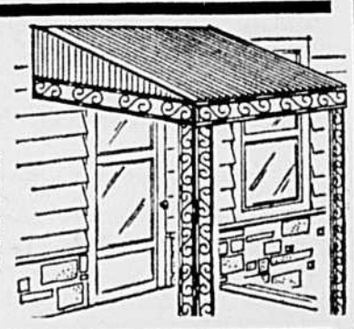
Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Laurentides et de la Mauricie :** généralement ensoleillé, se couvrant par la suite, possibilité de neige légère et moins froid en fin de journée. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : 10 et 30; Ste-Agathe: zéro et 25; La Tuque: cinq sous zéro et 20 au-dessus.

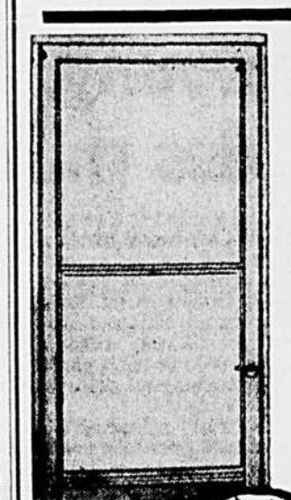
Régions de Québec, des Cantons de l'Est et du Lac-Saint-Jean : ensoleillé se couvrant en soirée et moins froid. Vents légers. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke : zéro et 25; Chicoutimi : 15 sous zéro et 15 au-dessus.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspésie : clair et froid. Vents légers. Minimum et maximum à Mont-Joli : cinq et 20; Rivière-du-Loup et Gaspé: zéro et 20; Baie-Comeau et Sept-Iles : 15 sous zéro et 15 au-dessus.

Spécial du printemps
12 MOIS POUR PAYER, SANS INTERET

AUVENTS
EN FIBRE DE VERRE ou ALUMINIUM
Choix d'auvents en fibre de verre ou d'aluminium. Choisissez parmi une vaste gamme de coloris et modèles. Vous protège de la pluie et du soleil.



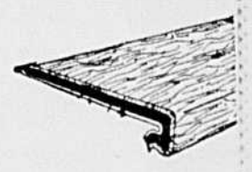




FENETRES EN ALUMINIUM AVEC MOUSTIQUAIRES
Pour l'extérieur ou l'intérieur. Choix de plusieurs couleurs ou naturel.

PORTES EN ALUMINIUM 2" D'EPAISSEUR
Voici la première porte à avoir un cadre de 2", ce qui la rend beaucoup plus robuste. Aussi porte de 1¾" et 1⅜ d'épaisseur.

CLAPBOARD SOLMICA
FINI PLASTIQUE
LE SEUL GARANTI pour 30 ANS



722-1115
3388 est, JEAN-TALON
TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM
Demandez à voir un représentant sans aucune obligation de votre part

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro :
874-6911

ELECTROHOME
souligne son 60ième anniversaire en présentant le merveilleux "CIRCA 750" téléviseur en couleur ou noir et blanc, conçu spécialement pour les conditions de notre pays.



Le CIRCA 750

Entièrement monté à la main, il présente toutes les caractéristiques ultra-modernes de ELECTROHOME.
Son superbe cabinet signé DEILCRAFT est protégé par le fini DURADEIL et s'harmonise parfaitement avec les stéréos "CIRCA".
ELECTROHOME unit toujours beauté et qualité

HERVÉ OUELLETTE
3475 est, rue ONTARIO • 525-8686
Montréal



Alberto Rochi



Gig & Ginger

MAINTENANT EN VEDETTE POUR UNE SEMAINE
Nick Martin et son orchestre. Le Trio de Joe Settano. Réservations: 861-3511.
La Salle Bonaventure | Le Reine Elizabeth

LA PRESSE
MONTREAL, LUNDI 13 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 60
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911



Des exilés cubains auraient placé la bombe chez les encanteurs

La vente aux enchères de meubles cubains de grande valeur serait le motif d'un attentat à la bombe qui a causé des blessures à un homme de 33 ans, M. Dieudonné Boudreau, vers 11 h. 10, samedi matin, dans un terrain de stationnement situé derrière l'immeuble des encanteurs Fraser Brothers Limited, au 4950 rue de la Savane.

La police soupçonne des contre-révolutionnaires Cubains, ennemis du premier ministre Fidel Castro, d'être les responsables de cet attentat qui aurait pu coûter la vie à deux personnes.

D'ailleurs, des lettres et des cartes de menaces avaient été envoyées depuis quelques semaines aux encanteurs Fraser Bros. Ltd., par des Cubains qui les accusaient de recel. Ces meubles vendus par Fraser Bros. pour le compte d'une société non identifiée de Toronto, font partie des articles saisis à des Cubain en 1959 et en 1960.

Dans une boite de cigares

Deux employés de Fraser Bros. Ltd., Dieudonné Boudreau et Jacques Robert, tous deux âgés de 33 ans, ont découvert la bombe dans un escalier, vers 10 h. 20 samedi matin, près du terrain de stationnement. Elle était dans une boite de cigares cubains et un fil qui en sortait la rendait suspecte. Il s'agissait d'une mèche.

Le colis a été rapidement déposé un peu plus loin et, tandis que M. Robert allait en toute hâte alerter son patron et la police, M. Boudreau, du 2853 rue Cadillac, tentait de neutraliser la bombe. Après avoir vainement tenté de briser la mèche à l'aide d'une planche, il a tenté de l'arroser avec de l'eau. C'est alors que l'explosion s'est produite, projetant l'homme dans un banc de neige, à une vingtaine de pieds de là.

Voir NATIONALISTES page 4





Photos Pierre McCann, LA PRESSE

Derrière l'immeuble de Fraser Brothers Limited

Une bombe de fabrication domestique, probablement préparée par des réfugiés cubains, a explosé, vers 11 h. 10 samedi matin, derrière l'immeuble des encanteurs Fraser Bros. Ltd., au 4950 rue de la Savane, blessant un des employés de Fraser Bros. qui s'occupe actuellement de la vente aux enchères des meubles confisqués par Fidel Castro, en 1959 et 1960, à des nationalistes cubains. Sur la photo de gauche, on voit le sergent-détective René Grenier, du Laboratoire mobile de la police de Montréal, ramassant ce qui reste de la bombe qui a explosé sur un terrain de stationnement, endommageant légèrement l'automobile que l'on aperçoit au second plan. On voit également le trou pratiqué par l'explosion sur la chaussée. A droite : l'emplacement de l'explosion et quelques policiers cherchant une autre bombe annoncée par des appels téléphoniques anonymes. Mais, cette fois, il s'agissait d'une plaisanterie.

Tué d'un coup de poing au cours d'une altercation

Un père de cinq enfants d'origine italienne, habitant le Canada depuis bientôt seize ans, a été tué vers 7 h. 35 samedi soir lors d'une altercation qui s'est déroulée en face d'une salle de quilles, au 7680 boul. St-Michel, à St-Michel.

M. Carlo Giarrusso, 40 ans, du 7458, 9e Avenue, à St-Michel, qui était d'une nature plutôt paisible selon son entourage, était sorti samedi soir afin de prendre une petite marche non loin de chez lui après le repas du soir.

Un témoin oculaire a raconté à la police que, devant la salle de quilles, M. Giarrusso a eu une courte altercation avec deux autres individus qui semblaient également d'origine italienne. Cette dispute, qui aurait apparemment été provoquée pour un rien, a pris fin lorsque l'un des individus a donné un coup de poing en pleine figure à M. Giarrusso, qui a alors trébuché et a donné tête première dans la montre d'un établissement commercial qui a volé en éclats.

Comme la victime ne se relevait pas, les deux individus, âgés d'environ 35 à 40 ans, ont pris la fuite à pied.

Une ambulance de la police, mandée sur les lieux, a transporté M. Giarrusso à l'hôpital St-Michel, mais il a succombé à ses blessures pendant le trajet. Il aurait subi de profondes coupures à la gorge.

L'enquête a été confiée aux lieutenants-détectives Robert

Voir COUP DE POING page 4

Le blocus ayant été décommandé, le maire de Caughnawaga gagne la partie

par André LUCHAIRE

L'épreuve de force entre, d'une part, le chef Andrew Delisle et le conseil de la bande Mohawk de Caughnawaga et, d'autre part, un groupe d'opposants qui avait annoncé pour samedi le blocus des accès à la réserve, et en particulier de la route 9-C — où la Police provinciale a un droit de passage (ainsi d'ailleurs que sur la route 3-4 qui mène à Châteauguay) a été gagnée par le maire Delisle : le blocus a été décommandé à 9 h. 30 samedi matin par son promoteur même, M. Joseph L. Horn, un proche parent (certains ont dit l'oncle) de la princesse Kahn Tinenta Horn et de son frère Frank, animateurs infatigables d'un Comité de défense qui depuis trois ans mène une lutte acharnée et violente contre le Conseil actuel qu'il accuse de trahison.

A 10 h. du matin, effectivement, on pouvait constater qu'aucun blocus ni matériel ni humain n'encombrait les voies d'accès à la réserve, (du moins du côté du pont Mercier), notablement désertes dans le brouillard doré par les premiers rayons d'un pâle soleil de fin d'hiver. Quelques voitures de la police provinciale, concentrées à tout hasard sur les lieux, finirent par disparaître les unes après les autres.

Dans une déclaration écrite à l'issue d'une réunion tenue à 8 h. 30 du matin par le groupe d'opposants dans la salle de la Légion, M. Joseph Horn, déclarant d'ailleurs parler pour lui-même, après avoir rappelé les rumeurs selon lesquelles on allait industrialiser la réserve de Caughnawaga et obliger la population à en déménager, et la décision prise par "divers groupes" de procéder à une manifestation consistant en un blocage des routes d'accès à la Réserve, avait expliqué que ce blocus était "un moyen de faire pression sur les autorités pour essayer de savoir la vérité",

Voir BLOCUS en page 4

L'agent Swain s'en tirera

L'agent William Swain, 45 ans, employé d'une agence de sécurité, est toujours dans un état grave à l'hôpital Jean-Talon, mais son état ne semble plus critique.

Les chirurgiens de l'hôpital semblent avoir réussi à sauver la vie de cet homme qui a été tiré à bout portant par un cagoulard, vendredi soir, alors qu'il tentait de s'opposer à un hold-up perpétré par quatre bandits dans une banque de la rue Chabanel.

M. Swain, père de deux enfants, du 8515 rue Champagneur, avait été atteint d'une balle de calibre .38 à environ un pouce du coeur, vers 7 h. 10 vendredi soir, et l'on désespérait de pouvoir lui sauver la vie, avant qu'une intervention chirurgicale soit tentée.

Le directeur-adjoint de l'agence privée Citadelle, M. Gérard Lawton, a déclaré que l'intervention de l'agent Swain avait retardé l'action des bandits et permis à plusieurs caissiers de fermer à clé leurs tiroirs-caisses.

Le montant du vol commis à la succursale de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, située au 290

Voir SWAIN en page 4

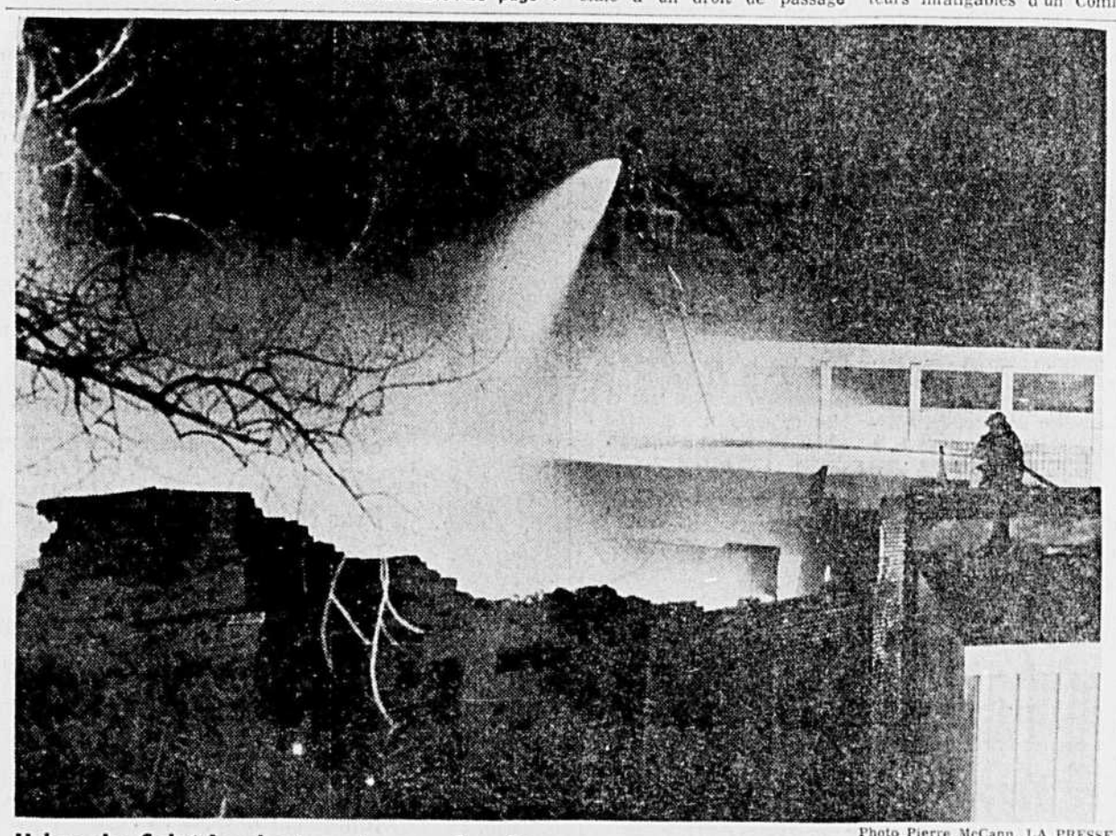


Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Usine de Saint-Lambert rasée par les flammes

Perchés sur une échelle magyrus ou sur le toit d'usines voisines, les pompiers arrosaient abondamment les flammes qui ont complètement détruit l'usine de Pharal Plastics Inc., située au 320 rue Elm, à St-Lambert. L'incendie a pris naissance, vers 10 h. 30 samedi soir, à la suite de deux légères explosions. D'autres explosions de matières plastiques et de barils d'huile ont suivi, aidant l'incendie à se propager rapidement. Une cinquantaine de pompiers de St-Lambert et de Longueuil, répondant à deux alertes, ont combattu les flammes pendant quatre heures, utilisant dix jets d'eau. Le chef J. G. Reilly, du Service d'incendie de St-Lambert, dirigeait les opérations, assisté du chef Denis Poirier, de Longueuil. Un pompier de St-Lambert, M. Robert Charlebois, a subi une fracture à la jambe gauche.

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242

Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service :
874-7272



Vous les entendrez tous mieux avec un appareil auditif MAICO
Maico APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440



"Moi, JE PRÉFÈRE ALLER À LA BANQUE LE SOIR, je suis retenu au bureau toute la journée !"
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVRE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

GARANTIE GOODWILL
Plus de 100 modèles à votre choix !

'66 PONTIAC
Décapotable, vert, radio, automatique, servo-freins - direction, balance de garantie. $3195

'66 PONTIAC
4 portes, toit rigide, brun, radio, automatique, servo-freins-direction, toit vinyl, balance de garantie. $3095

'66 BUICK Wildcat
4 portes, toit rigide, vert, radio, automatique, servo-freins, servo-direction. $3095

'65 PONTIAC
2 portes, toit rigide, noir, radio, automatique, servo-freins - direction. $2495

'65 ACADIAN
2 portes, blanc, automatique. $1595

'64 BUICK Riviera
Bleu, tout équipé comme neuf. $3295

'65 OLDSMOBILE
Sedan, gris, radio, automatique, servo-freins-direction. $2595

'65 FORD
Sedan, bleu, radio, automatique, servo-freins - direction $2295

Omer Barré VERDUN LTÉE
5050, BANNANTYNE COIN 5e AVENUE VERDUN
Tél. 768-2551
DEPOSITAIRE • BUICK • PONTIAC • ACADIAN

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. 845-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde



Les traits d'une femme reposée . . .
SON SECRET ?
Elle simplifie sa tâche quotidienne en confiant son lavage à JOLICOEUR
COMPOSEZ
LA. 1-2161
DEPUIS 1907
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, LUNDI 13 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 60

Régression du gaullisme

COMME le Canada à trois reprises depuis 1962 et le Québec l'année dernière, la France a vécu hier soir un suspense électoral, dont son histoire offre peu d'exemples. Le mouvement pour la Ve République allait-il, oui ou non, recueillir les 244 sièges requis pour la majorité absolue à l'Assemblée nationale ? Les yeux rivés sur le petit écran, les Français ne l'ont appris de façon certaine qu'aux petites heures de la nuit, de la bouche du ministre de l'Intérieur, M. Roger Frey. Réélu comme 21 de ses collègues (sur 26), le membre du cabinet Pompidou a profité de l'occasion pour annoncer qu'il escomptait des ralliements susceptibles de porter à 252 la majorité gaulliste (qui comprendra, évidemment, des députés dits "apparentés").

En votant massivement — à plus de 80 p. 100 — comme ils l'avaient fait le dimanche précédent, au deuxième tour de scrutin les électeurs français ont déjoué les projections des ordinateurs électroniques, de fabrication américaine. Au dire des observateurs sur place, jamais une élection française n'aura été aussi mouvementée. Entre le premier et le second tour, tous les sondages concédaient de loin la victoire au mouvement Ve République.

Au début du dépouillement du deuxième tour, hier soir, les instituts de sondage, se fondant sur les premiers résultats, donnaient des évaluations telles qu'il semblait que la majorité absolue serait acquise haut la main par le gaullisme. Mais au fur et à mesure que les heures passaient, il apparaissait que la gauche avait fortement progressé, tandis que les positions gaullistes s'étaient effritées.

Par ailleurs, en fin de soirée, les "fourchettes" données par les instituts de sondages, c'est-à-dire les évaluations fixant la moyenne des sièges du mouvement Ve République escomptés semblaient rendre impossible une majorité absolue du gaullisme dans le nouveau Parlement. Par la suite cependant, les voix gaullistes effectuaient une remontée et l'on arrivait plus ou moins rapidement à 244 sièges gaullistes sur 484 résultats acquis. A quelques variantes près, ne s'agit-il pas d'une répétition de ce que le Canada a expérimenté en 1962, 1963, 1965, et le Québec en 1966 ?

Il va sans dire que les ressemblances s'arrêtent là. Le groupe gaulliste restera donc la formation la plus importante de la nouvelle Assemblée nationale, mais par comparaison avec l'Assemblée sortante, il perd plus de 20 sièges, en tenant compte des résultats de 484 circonscriptions sur 486.

En revanche, la gauche unie gagne 46 sièges (12 pour la Fédération de la gauche non communiste, dirigée par François Mitterand, 31 pour le parti communiste, 3 pour le parti socialiste unifié (P.S.U.) de Mendès-France). Avec une quarantaine de sièges, revendiqués par lui, le Centre démocrate de Jean Lecanuet perd 14 sièges.

De la comparaison entre les suffrages obtenus par les différents partis en 1962 et en 1967, il ressort que le mouvement Ve République a gagné 1,500,000 voix (7 millions en 1962, 8,500,000 en 1967). Le parti communiste avait recueilli environ 4 millions de voix en 1962. Il en a obtenu plus de 5 millions en 1967. La gauche non communiste, qui n'était pas fédérée il y a cinq ans, avait alors accumulé 3,700,000 voix. Elle en a maintenant plus de 4,200,000. Quant au Centre démocrate, il perd plus de 100,000 voix.

Après cette brève revue des sièges remportés et des suffrages exprimés dans deux élections en France, peut-on parler d'une "défaite" du gaullisme ? Le mot paraît un peu fort. Disons plutôt "recul" ou "régression", malgré l'augmentation des votes qu'il a pu obtenir. Le résultat le plus apparent de ce scrutin, qui se prépare depuis plus de deux ans, c'est qu'il renforce l'influence du parti communiste, non seulement en tant que tel, mais aussi comme élément moteur de la gauche. Il témoigne également d'un glissement à gauche de l'électorat français.

Comme plusieurs journaux britanniques l'ont souligné dans leurs titres, le fait le plus spectaculaire de cette élection-surprise est la défaite de M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères depuis neuf ans. Par contre, l'un des adversaires les plus articulés du gaullisme, l'ex-président du Conseil Pierre Mendès-France, sort vainqueur d'une dure contestation à Grenoble, après avoir échoué dans deux élections antérieures.

Le fait déjà noté au premier tour s'est confirmé au second : la France, actuellement, est partagée en deux blocs antagonistes, d'une part les gaullistes, et de l'autre la gauche (communistes et fédération non communiste). Entre ces deux blocs, quel rôle le Centre démocrate de M. Lecanuet sera-t-il appelé à jouer ? Selon le leader de ce groupement autonome, ce sera un "rôle d'équilibre" : "il devra être une force sociale qui permettra d'arracher la France au danger communiste".

Quoi qu'il en soit, la formation dévouée à la politique du général de Gaulle pourra probablement continuer à gouverner sans l'apport du Centre démocrate, surtout si la gauche retourne à ses divisions. Après les élections plus encore que pendant la campagne électorale, sa nouvelle force politique repose sur la cohésion.

Cyrille FELTEAU

La limite du grotesque

LES Britanniques nous avaient habitués à une correction plus sûre. Comment est-il possible qu'ils acceptent qu'un nécessaire dit "le jeu de Dallas" soit mis en vente chez eux — le 23 mars — et qu'au moyen de cartons-photos, y compris une illustration (grandeur nature) du fusil qui a servi à l'assassinat du président Kennedy, adultes et adolescents se livrent à une distraction macabre : la reconstitution du plus affreux événement de l'histoire contemporaine ?

A lire la description du nécessaire, on a peine en à croire ses yeux; devant le prix ($1.90) on comprend qu'il s'agit d'une production massive, bon marché donc indiquée pour capter la curiosité populaire. L'énormité de la proposition, c'est qu'on s'arrachera ce "Jeu de Dallas" qui deviendra, pénible à dire, l'objet d'importation le plus réclamé par les... Américains. A moins que ceux-ci, choqués par le procédé, fassent en sorte qu'il soit interdit sur leur marché. La meilleure façon de stimuler la contrebande qui, comme on le sait, ne regarde jamais au prix.

Que l'auteur de romans policiers, excellents du reste, M. Len Deighton ait voulu gagner des sous en exploitant le climat actuel, celui de l'interrogation que le procureur Garrison, de la Nouvelle-Orléans entretient avec trop de talent, est sûrement le plus mesquin motif à invoquer pour faire accepter une aussi grossière initiative. De plus, où, quand, comment et de qui M. Deighton et ses amis Rand et Loxton ont-ils obtenu l'autorisation de fabriquer un "jeu" aussi sinistre ? C'est l'aberration à son comble. M. Deighton aura beau affirmer que le nécessaire ne porte aucunement atteinte au bon goût et qu'il aidera les gens à résoudre le mystère de l'assassinat par eux-mêmes et dans l'esprit d'une enquête publique... qu'il nous permette de n'en rien croire.

Faute de goût, il y a, c'est clair. Exploitation aussi du public, les adolescents au premier titre. Manque total de respect à l'endroit du souvenir d'un homme passionnément aimé de tout son peuple et accroc de taille à la déférence que l'on doit avoir pour Jacqueline Kennedy. Ce n'est pas en s'amusant avec des cartons — dont on se lassera en peu de temps — que l'énigme de Dallas, si énigme il y a, sera résolue. Les Américains dont on sait qu'ils ne reçoivent guère de leçon en matière d'exagération, n'ont pas pensé à un "truc" pareil. Toute tête bien faite comprend — sans dessin — qu'il est des limites au grotesque. Que trois Britanniques aient choisi d'oeuvrer dans le macabre en proposant un jeu de devinette, pas cher, confond l'entendement et fait douter de l'utilité de la raison.

Roger CHAMPOUX

Le notaire et les cowboys

ON a fait beaucoup de bruit autour de deux indécrottables, l'un de la Colombie-Britannique, l'autre de l'Alberta, qui étalèrent leurs odieux préjugés dans leur réponse à des écoliers de Saint-Georges de Beauce et qui furent ensuite proprement remis à leur place par leurs employeurs.

L'Ouest ne possède pas le monopole de l'étroitesse d'esprit et c'est l'immuable président de la SSJB de Montréal qui nous l'a prouvé une fois de plus en fin de semaine. Ce qui, dans l'hymne "O Canada", irrite ce bourgeois aux oeillères également immuables, ce sont certains passages évoquant assez mal la réalité québécoise, comme "terre de nos aïeux", par exemple, qui lui écorche l'oreille parce que nos aïeux, ce ne sont pas... les cowboys de la Saskatchewan. Et l'assemblée de constipés qui écoutait ce raisonnement stupide et quelques autres du même acabit se mit d'accord sur le fait que "O Canada" ne pouvait constituer l'hymne national des Québécois francophones !

Pendant des décennies, les Canadiens français normaux ont plaidé ferme pour faire adopter comme hymne national "O Canada", produit typiquement canadien-français et québécois, puisque la musique est de Calixa Lavallée et que les paroles, écrites en 1880, sont l'oeuvre du juge Adolphe-Basile Routhier, à qui le notaire Yvon Groulx aurait pu difficilement donner des leçons de style ou de patriotisme. Lentement, les anglophones ont accepté l'idée (la version anglaise de Robert Stanley Weir date de 1908) et tous les Canadiens font maintenant l'unanimité autour de "O Canada".

Alors qu'un comité mixte du Parlement doit prendre bientôt une décision au sujet des paroles françaises et anglaises de ce chant avant qu'on l'institutionnalise comme hymne national, la crise de chauvinisme de M. Groulx est souverainement ridicule.

L'aimable humoriste W. O. Mitchell, de la Saskatchewan précisément, fut bien inspiré d'écrire récemment qu'il entreprendrait "un voyage d'une centaine d'années au Canada pour y étudier le snobisme des différentes provinces". L'aristocratique chef de la société des contemplateurs de nombrils québécois lui fournira à Montréal ample matière à observation.

Pour revenir à notre hymne national, nous partageons entièrement l'avis de M. Guy Sylvestre, conservateur associé de la bibliothèque du Parlement d'Ottawa, lequel, témoignant devant le comité mixte, a déclaré que la musique est réellement plus importante que les paroles d'un hymne, vu qu'il est plus fréquemment joué que chanté. Et nous partageons également l'opinion du rédacteur en chef du Maclean Magazine, qui conseille de ne rien changer aux deux textes traditionnels, en dépit de leurs défauts respectifs. En français ou en anglais, dit-il, les paroles signifient peu, au moins littéralement, mais elles créent un état d'esprit et c'est la raison d'être d'un hymne national.

Si la SSJB de Montréal répudie "O Canada" et lui préfère un hymne - national - typiquement - québécois - pour - Québécois - francophones - seulement, que ne renie-t-elle pas ouvertement Lavallée et Routhier, ces deux "traîtres" qu'elle pourrait ajouter à sa liste noire ?

Renaude LAPOINTE

VOUS AVEZ LA PAROLE

Des citoyens qui ont leur franc-parler

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée à l'hon. Daniel Johnson.
M. le Premier Ministre,

Nous tenons à féliciter votre gouvernement pour avoir eu le courage d'adopter le bill 25, lequel tend à corriger la loi imprudente et incomplète du droit de grève aux instituteurs, grève dont ceux-ci ont outrageusement abusé au détriment du public et du droit des enfants à l'éducation.

A l'avenir, afin d'empêcher que les syndicats ne monopolisent le gouvernement et le public pour la solution de leurs problèmes particuliers, ne serait-il pas à propos de créer un organisme permanent de consultation entre employeurs, syndicats et le Gouvernement, dans le genre de celui qui existe en Angleterre, et de constituer aussi un tribunal d'arbitrage? En effet, il est anormal que les syndicats accaparent continuellement le gouvernement à travailler presque exclusivement pour leurs intérêts personnels.

Dans la présente crise scolaire, le drame avait assez duré; toutes les couches de la société avaient fait plus que leur possible, excepté les syndicats. Nous regrettons, aussi, l'exemple d'incivisme et de manque de respect de l'autorité donné par les instituteurs aux enfants, ce qui prouve que certains instituteurs ont besoin de rééducation.

Quant au coût de l'éducation, le peuple est prêt à faire des sacrifices raisonnables, pourvu que les étudiants fassent aussi leur part de sacrifices. Il faut aussi donner le temps nécessaire pour bâtir graduellement mais solidement notre nouveau système d'éducation, eu égard à nos possibilités financières et à des expériences pilotes d'adaptation nécessaires aux principales caractéristiques de notre civilisation.

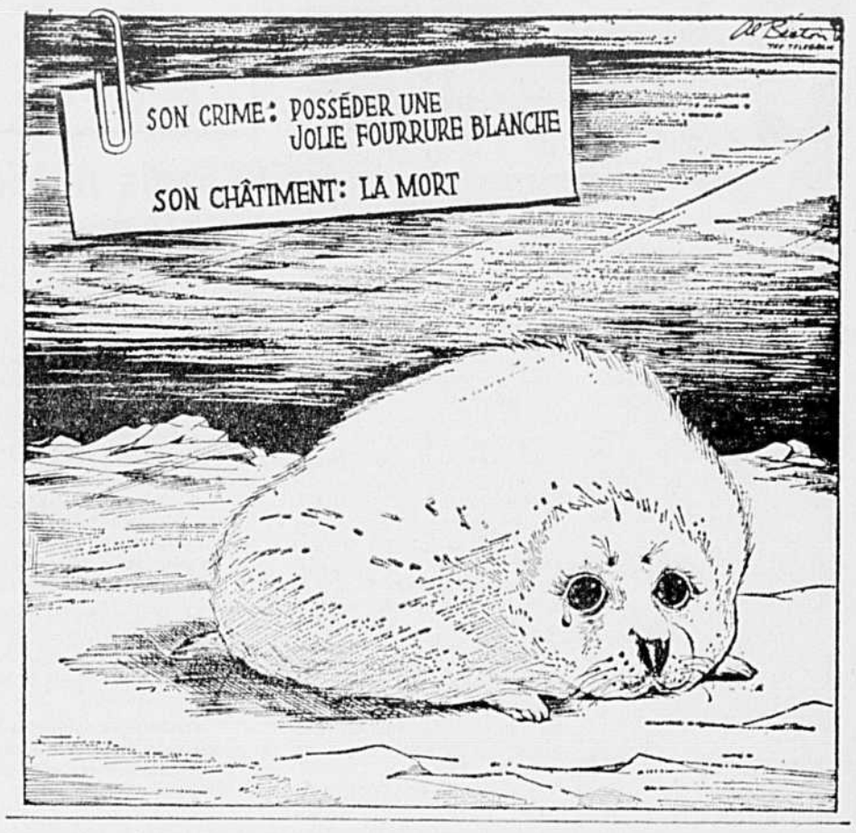
De plus, toutes ces grèves, trop fréquentes, trop longues, abusives, sont contraires à l'intérêt général, parce qu'elles diminuent sérieusement la productivité du Québec, et en augmentant les salaires, augmentent le coût de revient, facteur qui, à la longue, nous conduiront à un plus grand chômage.

La meilleure façon de justifier des augmentations de salaire serait pour l'employé en général de démontrer qu'il va apporter un meilleur rendement à son patron. Quel employé peut se vanter de donner 100 p. 100 de rendement pour ce qu'il gagne, surtout parmi les fonctionnaires? C'est vrai, Messieurs les grévistes, que la compétence ça se paie, mais il faut l'acquérir avant de réclamer!

Depuis plusieurs années les économistes disent que les grèves ruinent les structures économiques du Québec, et que les séparatistes (où sympathisants) chassent les investisseurs et même nos industries déjà existantes. Qu'est-ce que votre gouvernement a l'intention de faire pour empêcher ce fléau ?

En général, nous sommes d'avis qu'il faut restreindre le droit de grève dans les services publics, afin d'éviter qu'il ne vienne à se former un autre Etat dans l'Etat. On ne devrait pas non plus négliger l'établissement d'un contrôle semi-volontaire des prix et une égale prise de conscience des employeurs, le tout orienté également vers une prospérité générale au service du bien commun.

La Ligue des Citoyens Inc. de Ste-Agathe-des-Monts.
Me Maurice Demers, président,
Dr A. Tessier, vice-président,
Raymond Deschênes, secrétaire



Sécurité de la vieillesse

Monsieur le Rédacteur,

Nous pourrions féliciter notre gouvernement libéral fédéral d'avoir tenu sa promesse en ne donnant pas à tous le supplément à la pension de sécurité de la vieillesse. Cela lui a permis de faire des cadeaux d'appareils de télévision (couleurs s.v.p.) au montant de $80,000. N'oublions pas que la formule de demande de supplément à la pension de sécurité de la vieillesse fait mention que les dons ou présents reçus de parents ou d'organismes ne doivent pas être inclus. Imaginons toutes les combines légales et illégales possibles afin d'obtenir ce $105 par mois. La solution eût été simplement de donner $100 à tous tel que proposé par les Conservateurs et le N.P.D. Sur ce sujet j'aimerais connaître l'opinion d'un député de M. Pearson.

Que les représentants du Québec à Ottawa aient le courage de répondre.

Jean Pic

Une grève des parents et des enfants...!

Monsieur le Rédacteur,

Cette lettre s'adresse à M. Gilles Bouchard, étudiant de Montréal.

Mon cher petit,

Tu permets que je te dise "tu", parce que même si je suis une croulante, je me crois assez dans l'vent, et tu m'es très sympathique. Comme tu as bien mille fois raison, regarde un peu ce que ça donnerait si les parents s'occupaient de l'éducation de leurs enfants. Il n'y aurait plus de ministère de l'éducation, de commissions scolaires, de régionales, d'universités et d'écoles. Finis les syndicats, les professeurs avec deux f, les élèves et les concierges, puis les autobus. Plus de parents et d'enfants vivant dans l'anxiété à l'approche des examens, plus de reprises et de rattrapage durant les grandes chaleurs de l'été, plus de coulage tous les ans pour la majorité, plus de tourments pour nos enfants, sortant des écoles, et qui ne peuvent trouver de travail convenant à leurs aptitudes et goûts.

Quels soulagements pour les petits proprios payeurs de taxes scolaires grimpantes d'une année à l'autre, nous, vos employeurs parce que je soupçonne qu'il bat sous ta jeune peau d'étudiant un petit coeur en forme de signe de piastre de futur instituteur. Et puis comme tu dis, nous serions en vacances perpétuelles, plus besoin d'habiller nos enfants comme des princes, la salopette et va jouer dehors... et soit dit en passant leur langage ne serait pas plus joual que dans la cour de l'école... moi qui te parle, j'ai trouvé une solution au problème actuel de l'enseignement. Une grève de parents ! Pourquoi pas, nous sommes les seuls soumis en ce monde.

Je me sens devenir yé yé je fonde un syndicat de parents. Gardons nos enfants à la maison et ne payons plus de taxes scolaires. Occupons-nous de l'éducation de nos enfants, surtout n'attendons pas au printemps. Finis les troubles, parents : zigouillons et enterrons l'éducation, retournons sur nos terres vivre dans la belle nature avec les oiseaux et les arbres... quelle tranquillité, mon Dieu, ça ne vaut pas le coup, les parents ?

Pour finir mon cher étudiant, je te dirai que ma mère vers 1895 enseignait à quatre classes à la fois, en plus elle devait chauffer, balayer l'école et déneiger pour le confort de ses élèves. Elle disait que ses plus beaux souvenirs de jeunesse étaient ses années dans l'enseignement.

Dans les années 30 ma soeur se disait très heureuse d'enseigner à Montréal à des classes de cinquante gars justement dans cette paroisse où une institutrice à gogo s'est plainte de toutes ses misères comme professeur. Aujourd'hui le slogan c'est : Moins de travail et plus d'argent. Au point où on est, franchement nous ferions mieux de nous occuper de l'éducation de nos enfants, et ceci pour le plus grand bonheur de nos chers enseignants et comme l'une d'eux disait dernièrement ; "a sra plus jamas insultée parce qu'on y avait donné un pupitre tout scratché... (sic).

Grand-maman Rose

Survol panoramique du rapport Carter

par Roger-H. Stanton, c.a.

En ce temps-là,
l'Homme dut faire de sombres bêtises,
Le Seigneur entra dans une terrible colère,
Et le lendemain, il créa l'Impôt.

Il n'existe pas au Canada de fonctionnaire des Finances, fût-il le plus distingué et le plus érudit, qui soit capable de dire le nombre ou d'énumérer la liste complète des impôts, taxes et surtaxes actuels. J'ajouterais qu'un esprit curieux désirant connaître tout ce qui se rattache au problème des impôts, devrait consacrer plusieurs années à lire, et non pas à comprendre, interpréter ou retenir la documentation existante. Et pourtant nous sommes tous directement intéressés, si l'on réalise que l'impôt absorbe près du tiers du produit national brut.

Il n'est donc pas étonnant de constater l'intérêt que suscite le rapport Carter, rapport qui est l'aboutissement de l'étude la plus poussée jamais entreprise au pays dans le domaine de la fiscalité (si l'on fait exception peut-être de la Commission Rowell-Sirois qui n'avait pas, cependant, à examiner d'aussi près tous les mécanismes de l'impôt et dont le mandat englobait les relations fédérales-provinciales.)

Cet important document qui fait déjà l'objet de certaines critiques sera scruté et analysé par des spécialistes qui auront à se prononcer quant aux répercussions possibles de la mise en application de ses multiples et importantes recommandations. Il est beaucoup trop tôt pour porter globalement un jugement de valeur mais un survol panoramique peut présenter un certain intérêt.

Un examen même superficiel permet de conclure que l'augmentation des revenus est loin d'avoir été la principale préoccupation de la Commission qui semble plutôt avoir envisagé : un élargissement de l'assiette fiscale qui donnerait une tout autre dimension au revenu imposable et permettrait d'en arriver à une répartition plus équitable du fardeau fiscal ; une restructuration de la loi de l'impôt sur le revenu qui, avec le temps, est devenue un "charabia" à travers lequel seuls les initiés peuvent se retrouver; et enfin une simplification des méthodes administratives visant à réduire les frais de perception. A preuve, disons que la Commission estime que si ses recommandations avaient été en vigueur pour l'année 1964, l'augmentation des revenus aurait été de l'ordre de $222 millions, montant sans doute appréciable mais qui ne représente tout de même que 3.5 p.c. de l'ensemble des revenus.

		(millions $)
Revenus de l'année 1963-64		6,253
Variation estimée		
Impôt sur le revenu des sociétés commerciales	+	532
Impôt sur le revenu des particuliers	—	42
Impôt sur les successions	—	143
Taxes de ventes	—	125
Net		222
Pourcentage		3.5

La Commission envisage une base plus équitable de taxation qui engloberait tout ce qui, d'une manière ou de l'autre, ajoute au pouvoir d'achat du consommateur, sans distinguer entre les gains du travail et ceux provenant d'autres sources. Et dans cette perspective, elle considère comme imposable toute une gamme de revenus qui, jusqu'ici, n'étaient pas frappés par l'impôt. On a aussi cherché à rendre plus uniforme la façon d'arriver au revenu imposable des sociétés, et à ce sujet il est intéressant de noter que l'ensemble des réformes envisagées élèverait dans une proportion de $270 millions l'impôt des non-résidents. Le rapport recommande aussi l'élimination de certaines règles d'exception acceptées jusqu'ici dans le cas de certaines institutions financières : banques, compagnies d'assurances, compagnies de fidéicommis, etc., dont la solvabilité et la liquidité ne devraient pas, suivant la Commission, dépendre en aucune façon de dispositions fiscales. Si tel eût été le cas en 1964 les compagnies d'assurances à elles seules auraient, nous dit-on, versé au fisc $75 millions en plus.

Les recommandations des commissaires ont toutes pour objectif de rendre TOUS les citoyens égaux devant l'impôt, et de voir à ce que chacun soit appelé à payer suivant sa capacité contributive. Il serait trop long d'entrer dans les détails mais voyons tout de même quelques-unes des recommandations :

— Intégration de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur les particuliers;
— Impôt sur les gains de capital ;
— Création d'une unité familiale;
— Taxes de ventes;
— Délégation inter-gouvernementale quant à la perception de certains impôts.

Intégration des deux impôts — sociétés et particuliers

Une des critiques les plus fréquentes a toujours touché la double imposition du profit des sociétés — au niveau de la société et, lors de sa distribution, au niveau de l'actionnaire.

L'intégration proposée des deux impôts nécessite un taux maximum uniforme, qui serait de 50 p.c. dans les deux cas. Ce plafonnement de l'impôt est déjà, je crois, une conséquence heureuse de la nouvelle formule.

En effet, lorsque le fisc en est rendu à exiger d'un contribuable 50 p.c. de chaque dollar gagné, n'est-ce pas là une participation raisonnable — du moins dans un système de libre entreprise ? A ce sujet rappelons qu'on a récemment légiféré aux Etats-Unis pour que soit ramené à 60 p.c., d'ici quelques années, le taux maximum des particuliers.

Le mécanisme envisagé s'inspire d'études déjà faites dans d'autres pays, notamment aux E.-U. et en Angleterre, mais avec une adaptation particulière. Laissant de côté les détails d'une technique assez complète pas facile à vulgariser, il suffira de retenir que, comme conséquence de cette intégration, le bénéfice brut de la société (avant impôt) serait considéré, à toute fin pratique, comme revenu imposable de l'actionnaire; l'impôt payé serait en fait acquitté à sa décharge et lui donnerait droit à un dégrèvement correspondant. Par ailleurs l'impôt sur tout profit de capital réalisé par l'actionnaire, ne s'appliquerait pas sur la plus-value déjà inscrite aux livres et sur laquelle l'impôt aurait déjà été acquitté.

La Commission estime que d'après cette formule, l'impôt global (sociétés et particuliers) serait sensiblement réduit, et de beaucoup inférieur à celui exigé aux E.-U. et en Angleterre ; l'exemple donné dans le rapport indique un écart de l'ordre de 40 p.c.

A SUIVRE

Médaille décernée à LA PRESSE *par l'Académie Française en 1931*

LA PRESSE, est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00
"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Le pont-tunnel est ouvert à la circulation; mille invités assistent à son inauguration

Représentants d'Ottawa, de Toronto et des USA pour inaugurer trois autoroutes

L'inauguration du pont-tunnel Louis-Hyppolyte Lafontaine s'est déroulée samedi après-midi en présence de quelque mille invités. On avait pour l'occasion remplacé le traditionnel ruban rouge par un jeu de boutons sur lesquels les divers "inaugurateurs" appuyaient : il s'agissait en effet de mettre en service symboliquement non seulement le pont-tunnel, mais encore l'ensemble d'autoroutes dont il fait partie, d'où la tenue de plusieurs cérémonies successives.

Le premier ministre Daniel Johnson a prononcé l'allocution de circonstance et s'est plu à souligner que son gouvernement n'était pas parti à zéro le 5 juin dernier, non plus que son prédécesseur en 1960. Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a assisté à l'inauguration, mais n'a pas pris la parole. Mgr Paul Grégoire, évêque auxiliaire de Montréal et représentant le cardinal Paul-Emile Léger, a lui aussi prononcé une allocution.

Les cérémonies se sont déroulées dans une section de la voie sud-nord du tunnel, où l'on avait installé un grand écran pour la projection de diapositives, une tribune munie de boutons-poussoirs mentionnés plus haut et surmontée de 3 drapeaux (fleurdelysé, américain et un autre, porteur du symbole de l'Expo 67), des chaises, etc. Les invités avaient garé leurs voitures dans la voie nord-sud du tunnel.

On commença par faire entendre l'"O Canada" et l'hymne américain, puis on présenta les hôtes d'honneur, avant d'entamer la ronde des inaugurations. La première de celles-ci mettait symboliquement en service l'autoroute 40, reliant Montréal et Ottawa. MM. George C. McIlraith, ministre fédéral des Travaux publics, Fernand Lafontaine, ministre de la Voirie et Jules Morin, représentant le maire d'Ottawa, appuyèrent alors sur les boutons-poussoirs.

Ce fut ensuite l'inauguration de l'autoroute 20, reliant Montréal et Toronto, avec le concours de MM. Georges Ellis Gomme, représentant le premier ministre Robarts d'Ontario, Paul Allard, ministre d'Etat québécois à la Voirie, et H. Bruce, représentant le maire Dennison, de Toronto.

On passa ensuite à l'inauguration de l'autoroute 15, par MM. Andrew Kniewasser, représentant le commissaire Dupuy de l'Expo, Neal Moylan, représentant le gouverneur Rockefeller de l'Etat de New York, et Armand Russell, ministre d'Etat québécois aux Travaux publics.

Enfin, vint le moment de l'inauguration du pont-tunnel lui-même, faite par le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, M. Roger Leblanc, coordonnateur des travaux de l'ouvrage, et M. François Champagne, qui travailla à la construction du pont-tunnel du premier moment au dernier.

Après quoi, on procéda à l'inauguration symbolique de l'ensemble du réseau d'autoroutes de la région, effectuée par MM. Kniewasser, Gilles Lamontagne, maire de Québec, Lafontaine, et Jean Drapeau, maire de Montréal.

Un produit de la science québécoise

Dans le discours qu'il prononça ensuite, le premier ministre Johnson exprima sa fierté de ce que le Québec ait réalisé "une autre de ses grandes ambitions, soit un réseau intégré d'autoroutes qui complète une partie vitale de la Transcanadienne, en plus de relier le Québec à la capitale fédérale, à Toronto et à l'Etat de New York".

"Cet ensemble", de poursuivre M. Johnson, a été construit avec l'argent des contribuables dont une partie a fait un détour par Ottawa. Il convient de remercier le gouvernement canadien de la part qu'il a prise dans la réalisation d'une partie de ces travaux."

Le premier ministre s'est dit fier de ce que cet ouvrage soit l'oeuvre de Québecois et a dit y voir "la preuve que nos ingénieurs, nos entrepreneurs, nos techniciens, nos industriels et nos ouvriers du Québec ne se contentent plus d'être à bonne école, mais qu'ils font désormais école".

"Lorsqu'on a construit jadis le pont de Québec," a ajouté M. Johnson, "nos gouvernants d'Ottawa avaient confié la conception et la responsabilité de l'entreprise à des hommes qui avaient leurs quartiers-généraux quelque part aux Etats-Unis. Il était sans doute difficile et peut-être impossible d'agir autrement, puisqu'avant de trouver chez nous les spécialistes dont nous avions besoin, il fallait commencer par développer notre enseignement scientifique et technique. Un grand effort a été fait dans cette direction, particulièrement au cours du dernier quart de siècle, et déjà nous en voyons les fruits, puisque l'ouvrage que nous inaugurons en ce moment est bel et bien le produit de la science québecoise et de la technique québecoise".

Le premier ministre provincial a déclaré que le pont-tunnel était "l'aboutissement logique de dix, quinze et même vingt ans de planification. Le 28 décembre 1956, le Comité d'étude des problèmes de voirie présentait au gouvernement du temps un volumineux rapport qui était, cela va de soi, la résultante de longues et sérieuses recherches. Ce rapport de 1956 constituait le plan directeur d'un vaste programme de modernisation de notre réseau routier. A la page 4 de cette étude, on établissait textuellement comme suit la liste de cinq grands projets prioritaires : Autoroute des Laurentides, plan directeur d'un réseau routier pour la rive sud dans la région de Montréal, autoroute Montréal-frontière de l'Etat de New-York, autoroute Montréal-Québec via la rive nord, autoroute Montréal-Cantons de l'Est.

Et à la page 30 du rapport, il y avait le paragraphe suivant : "Le Comité reconnait que le plan directeur, décrit dans les pages précédentes, est un programme d'envergure qui va nécessiter des dépenses capitales probablement supérieures à cent millions de dollars. On admet également que, même si on le désirait, on ne pourrait pas procéder immédiatement à la construction de toutes ces nouvelles routes".

"C'est pourquoi le Comité veut suggérer un programme de construction qui pourrait se réaliser dans une période de dix ans." Je ne pense pas que ceux qui ont constaté, il y a douze ans, la nécessité d'un tel plan directeur, je ne pense pas que ceux qui ont conçu et rédigé ce rapport de 1956, je ne pense pas que les gouvernements successifs qui ont réalisé ce programme, étape par étape, à partir de l'autoroute des Laurentides jusqu'à l'ensemble que nous inaugurons en ce moment, je ne pense pas dis-je, que tous ceux-là aient été des improvisateurs."

M. Johnson poursuivit ainsi : "Trop souvent dans le passé, par notre façon un peu trop partisane, ou peut-être un peu trop vaniteuse de nier ou de mépriser ce qui s'était fait avant nous, nous avons laissé croire que nous étions d'incorrigibles improvisateurs. Trop souvent, nous avons eu peur d'admettre que nous avions eu des devanciers".

M Johnson déclara par ailleurs qu'il avait insisté pour inviter M. Lesage à la cérémonie et le remercia d'être venu.

La part des libéraux et du fédéral

De son côté, le Parti libéral du Québec a émis un communiqué déclarant que "sans aucune arrière pensée mesquine, il ne faudrait pas que cette cérémonie, qui attire l'attention publique sur un gouvernement, fasse oublier un autre gouvernement, celui de la "révolution tranquille" à qui, en toute équité, revient la paternité de cet audacieux projet de $75 millions".

Par ailleurs, le bureau du directeur régional du ministère fédéral des Travaux Publics a émis un communiqué où l'on précise l'apport du gouvernement fédéral "pour des travaux de voirie dans la province de Québec conformément à la Convention sur la route transcanadienne".

La mise en service normale du pont-tunnel commence aujourd'hui à 1 h. p.m.

Historique du projet

Rappelons que la décision de construire cet ouvrage fut prise le 17 mai 1962 par le ministère de la Voirie, que le 7 novembre de la même année, la préparation des plans et la surveillance des travaux étaient confiées aux ingénieurs Brett et Ouellette, Lalonde et Valois, Per Hall et Associés, qui formaient à cette fin une société conjointe d'ingénieurs-conseils. Le 3 juin 1963, le premier appel d'offres était lancé. Les travaux commençaient le 15 juillet de la même année et en mai 1964, la cale-sèche était terminée. En juin suivant, la construction des éléments du tunnel commençait et celle du pont en septembre. Le pont était achevé en avril 1966 et le gros oeuvre du tunnel en août.

Le tunnel, sous le bras nord du fleuve, a été conçu de façon à permettre l'élargissement du chenal maritime actuel de 1,500 pieds à 2,400 pieds, avec un tirant d'eau minimum de 40 pieds. Le fleuve, qui avait là une largeur de 4,200 pieds, est rétréci à la dimension du chenal futur. En tout, l'ouvrage a 6,451 pieds de longueur et le tunnel proprement dit, 4,561 pieds. A son point le plus bas, la chaussée est à 73 pieds sous le niveau des basses eaux. Comme on sait, le tunnel comporte deux tubes de circulation de trois voies chacun. La pente maximum de la chaussée est de 4.5 pour cent. La ventilation est assurée par un tube central, parallèle aux tubes de circulation, relié à deux tours de ventilation, situées de part et d'autre du chenal maritime.

Règlements à observer

Un certain nombre de règlements particuliers vont être mis en vigueur aujourd'hui pour les usagers de l'ouvrage. Ainsi, on ne pourra y circuler qu'au moyen de véhicules motorisés. Il faudra y observer une vitesse supérieure à 30 milles à l'heure et inférieure à 60 milles à l'heure ou toute vitesse qui pourra être affichée selon les circonstances.

Il faudra se maintenir sur la même voie, sauf lorsque les feux de circulation, demanderont le contraire. Il faudra éviter, sauf en cas d'urgence, de s'arrêter ou de stationner. On devra circuler sur la voie extérieure droite en service si on conduit un véhicule industriel ou commercial de plus de 5,000 livres. On ne pourra effectuer le transport de matières inflammables, explosives ou caustiques qu'entre minuit et 6 h. a.m.

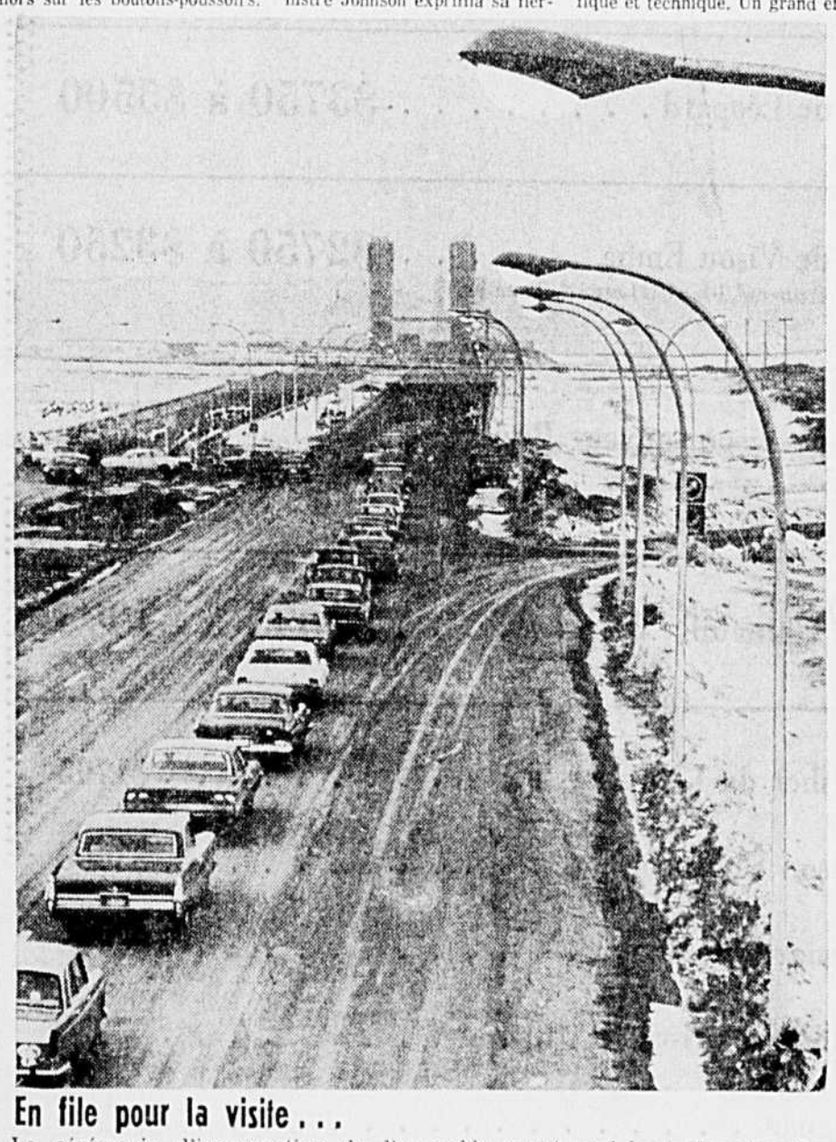
Les préposés à la garde du tunnel ou les membres de la Sûreté provinciale pourront aux risques et frais du propriétaire, remorquer tout véhicule immobilisé dans le tunnel et ses abords, ou déplacer tout objet qui y aurait été laissé. La circulation dans le tunnel est surveillée par un système de télévision en circuit fermé.

En cas de panne ou d'accident, le conducteur pourra demander de l'aide en poussant l'un des boutons d'appel situés à tous les 150 pieds le long des murs du tunnel. Le conducteur devra ensuite retourner à son véhicule jusqu'à ce que le service de patrouille ou de dépannage se rende sur les lieux de l'appel. Ce service public est disponible 24 heures par jour.



Maître d'oeuvres, premier ministre, ouvrier

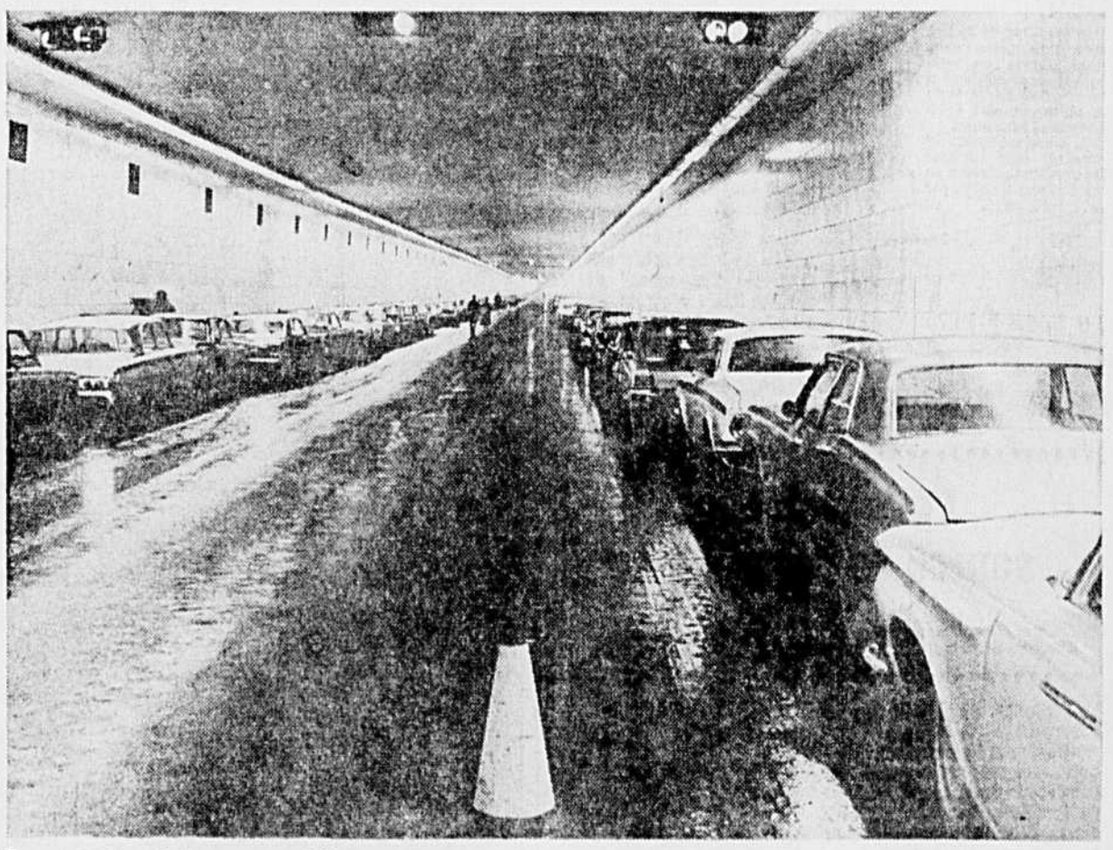
Le maître d'oeuvres, le premier ministre et l'ouvrier ont conjointement samedi après-midi inauguré le pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine en appuyant chacun des boutons-poussoirs qu'on voit ci-haut. Il s'agissait de MM. Daniel Johnson, premier ministre de la province de Québec, et François Champagne, ouvrier qui a participé aux travaux de la première heure à la dernière.



En file pour la visite . . .

La cérémonie d'inauguration de l'ensemble pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, samedi après-midi, a été suivie d'une visite des lieux, en auto. Les véhicules, garés dans un des deux tubes du tunnel pendant que la cérémonie se déroulait dans une section de l'autre, s'ébranlèrent vers le sud et l'île Charron, où ils firent demi-tour, qui par le viaduc qui s'y trouve, qui dès la sortie du tunnel, pour aller vers Montréal, dans le second tube. Comme cet itinéraire les faisait passer par le site même de la cérémonie, les autos devaient avancer en file indienne, le long de la travée centrale, les chaises et autre équipement cérémonial ayant été rangés sur les deux travées de côté. Ci-haut, la rentrée des autos visiteuses après leur demi-tour sur l'île Charron. Au fond, tours d'aération . . .

Photos par
Pierre McCann



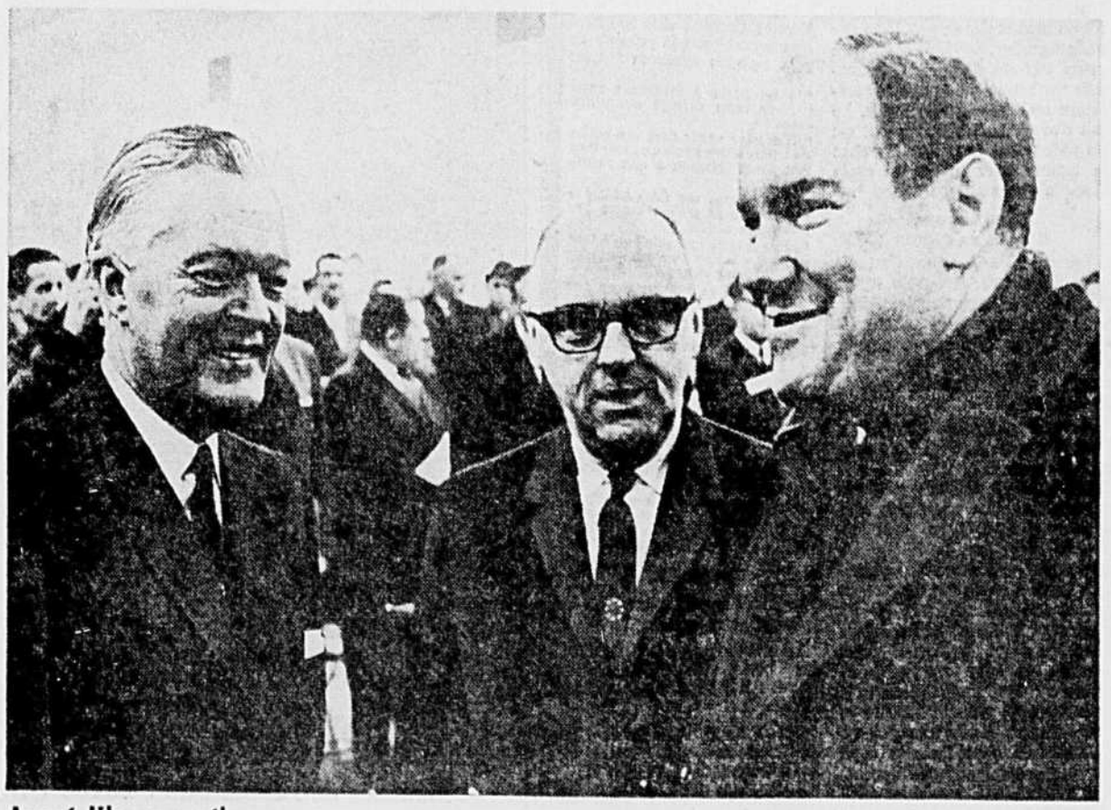
Tunnel de stationnement !

C'est en effet l'usage qu'avait l'un des deux tubes du tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, samedi après-midi, pendant la cérémonie d'inauguration qui se déroulait dans l'autre tube. Les invités devaient garer leur voiture dans ce tube, ci-haut, puis gagner à pied une "sortie de secours", non loin de l'extrémité sud du tube, qui les menait à la section de l'autre tube où se faisait la cérémonie.



La dernière main . . .

Cet ouvrier était samedi après-midi, à mettre la dernière main, littéralement, au tunnel Lafontaine, juste avant la cérémonie d'inauguration. Il s'affairait en effet à bien assujettir l'inscription qui va dorénavant avertir l'automobiliste en difficulté que là se trouve le moyen d'informer le service d'entretien que là se trouve quelqu'un qui a besoin de secours. Il y a de tels boutons d'appel à intervalles de 150 pieds dans chacun des tubes du tunnel.



Avant l'inauguration . . .

Parmi les personnes conviées à l'inauguration du pont-tunnel Lafontaine, samedi après-midi, on pouvait remarquer MM. Jean Lesage, chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, Jean Drapeau, maire de Montréal, et Maurice Sauvé, ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement fédéral. Ci-dessus, ils causent, avant que commence la cérémonie, tenue dans l'un des deux tubes du tunnel.

FAITS divers

Caissière attaquée à coups de barre de fer ; vol de $1,200

SOREL. — La caissière du traversier qui fait la navette entre St-Ignace et Sorel, Mme Omer St-Amant, 52 ans, du 33 rue St-Augusta, à Sorel, a été violemment battue à coups de barre de fer par deux individus qui ont fait irruption, vers 4 h. samedi matin, dans sa cabine de perception, au 2, rue Elisabeth, à Sorel.

Après avoir molesté Mme St-Amant, les inconnus se sont emparés d'une somme de $1,200, représentant les recettes de la journée de vendredi et les salaires des employés.

Mme St-Amant a été transportée à l'hôpital, à Sorel, où on lui a fait quinze points de suture à la tête. La Sûreté municipale de Sorel enquête.

Maison inhabitée rasée par le feu

Une maison inhabitée de quatre étages située à l'angle des rues Notre-Dame et Maisonneuve, qui devait être démolie sous peu pour faire place à un terrain de stationnement pour les employés de la brasserie Molson, a été ravagée par les flammes, vers 6 h. 55 hier soir.

Près de cinquante pompiers, dirigés par le chef de division Jean-Paul Boutin et le chef de district Gérard Jarry, ont combattu les flammes pendant plus d'une heure, utilisant trois jets d'eau et deux échelles magyrus.

L'incendie avait pris naissance dans les murs du deuxième plancher et s'est rapidement communiqué aux autres étages. Personne n'a été blessé.

Un entrepôt endommagé par les flammes

Un entrepôt situé au 10,170 rue Papineau, quartier Ahuntsic, dans lequel on remisait des appareils du Service de la voirie municipale, a été lourdement endommagé par les flammes, vers 5 h. hier après-midi, et un employé du Service de la voirie a été blessé. Il s'agit de M. Gérard Dumont, 47 ans, du 5255, 17e Avenue, quartier Rosemont, qui a été transporté à l'hôpital Fleury, souffrant de profondes brûlures à la main droite.

Un tracteur à chenilles ainsi que trois petits tracteurs à neige pour les trottoirs ont été détruits par les flammes.

Une trentaine de pompiers, dirigés par le chef de division Marcel Carmel et le chef de district Robert Jean, ont combattu les flammes pendant vingt minutes, utilisant trois jets d'eau.

$3,000 à quiconque aidera à retrouver un camion-citerne

Une récompense de $3,000 est offerte à toute personne qui retrouvera ou permettra de retrouver le camion-citerne contenant 5,000 gallons de whisky renseignement à la police, en de la nuit du 4 au 5 mars dernier, en face du 1979, avenue Westmore, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

La valeur de la remorque et de son contenu est évaluée à $75,000, tandis que le camion vaut $36,000. La plaque d'immatriculation de la remorque est : T-3-780 et celle du tracteur est : 6-P-2442.

Prière de communiquer tout renseignements à la police, en composant : 872-5543.

Hold-up de $50 dans une pharmacie

Un individu aux cheveux grisonnants a commis un vol de $50 à la pointe du revolver, vers 7 h. 55 samedi soir, à la pharmacie Michon, située au 1361 rue Mont-Royal. L'inconnu, qui a forcé le fils du propriétaire, M. Yves Michon, à lui remettre l'argent contenu dans le tiroir-caisse, a pris la fuite à pied.

La régionale de Chambly aura son centre administratif

(par C.M.) — La Commission scolaire régionale de Chambly, la régionale-mère de la province et l'une des plus importantes par le nombre d'élèves à qui elle dispense des cours (14,500), aura son centre administratif.

Une décision a été prise à cet effet au cours de la dernière assemblée des commissaires. Limmeuble projeté, au coût d'environ $400,000, sera construit sur les terrains adjacents, à l'Ecole des métiers de Jacques-Cartier, sur le Chemin Du Tremblay. L'emplacement est déjà la propriété de la Commission scolaire régionale de Chambly.

Actuellement, les employés au service de la commission scolaire doivent se partager en trois endroits : à l'immeuble Soucie, à St-Lambert, à l'Ecole secondaire Gérard-Filion, à Jacques-Cartier et à l'Externat classique de Longueuil. Avec un centre administratif où tout le travail sera centralisé, la Commission scolaire régionale de Chambly, n'aura besoin que d'une soixantaine d'employés.

Si tout va normalement, l'immeuble de l'administration de la Régionale sera prêt pour le printemps 1968.

Les employés de l'agence UPI menacent de quitter le travail

par Jogues Girard

Le personnel de l'agence United Press International au Canada peut entrer en grève à n'importe quel moment ces jours-ci. C'est ce qui ressort d'une conférence de presse tenue vendredi après-midi à l'hôtel Reine-Elisabeth par les représentants de la 213e section de l'American Newspaper Guild, constituant la Canadian Wire Service Guild. Ce groupement a obtenu en février 1966 sa reconnaissance syndicale du ministère fédéral du Travail aux fins de représentation du personnel de l'UPI au Canada. Depuis lors, ce syndicat essaie d'amener l'UPI à conclure sa première convention collective au Canada, mais sans grand succès jusqu'à présent.

L'étape de la conciliation a été franchie et à la fin de l'automne dernier, les membres du syndicat ont voté unanimement la grève. C'est cette décision qui risque maintenant d'entrer en vigueur d'un jour à l'autre.

Les revendications syndicales portent tant sur les questions financières que sur l'attitude de l'UPI envers son personnel. C'est cette dernière considération qui semble décisive aux yeux de la partie syndicale.

Le syndicat accuse l'UPI de traiter ses employés canadiens comme s'ils n'avaient pas d'importance parce qu'ils ne sont pas américains. Il fait le même reproche à l'agence de presse en ce qui concerne les relations de cette dernière avec son personnel local de Grande-Bretagne et d'Australie. Par contre, de souligner le syndicat, le personnel de l'agence aux Etats-Unis est syndiqué depuis 1938.

Cependant, la section de l'American Newspaper Guild qui groupe les journalistes à l'emploi de l'UPI aux Etats-Unis est elle aussi en train de négocier avec la partie patronale. Et même s'il s'agit en ce cas d'un renouvellement de convention collective plutôt que d'une première signature, ces négociations ont pris une tournure telle qu'à défaut de règlement d'ici là, les journalistes de l'UPI aux Etats-Unis entreront en grève le 15 mars.

Les employés de l'UPI au Canada cesseraient le travail en ce cas par solidarité, indépendamment de l'évolution de leur propre conflit avec l'UPI. On peut donc s'attendre à ce que, sauf faits nouveaux, le personnel de l'UPI au Canada entre en grève au plus tard le 15.

C'est M. George Frajkor qui présidait la conférence de presse, en qualité de directeur de la grève éventuelle.

Le syndicat reproche à l'UPI diverses violations de codes ou de règlements, en matière d'heures de travail, de salaires, d'hygiène des lieux de travail. Le syndicat comprend actuellement dix-huit membres, soit l'ensemble des effectifs de l'UPI au Canada, exception faite du gérant. Ces dix-huit personnes se répartissent ainsi : six journalistes, sept photographes, trois "opérateurs" et deux personnes qui s'occupent du travail de bureau. Tous les "opérateurs" travaillent à Montréal et cinq des sept photographes à Ottawa : l'UPI fournit en photos le quotidien le "Citizen".

L'UPI a fermé ses bureaux de Québec et de Halifax et n'a plus à Vancouver qu'un "opérateur". Elle a offert un salaire horaire maximum de $3.00 pourvu que l'employé ait été à son service plus de six ans. Selon un communiqué du syndicat, les salaires horaires pour des postes comparables sont comme suit en d'autres entreprises : $4.12 à Radio-Canada, plus de $5 à LA PRESSE, $4.97 au "Telegram" de Toronto, etc.

L'UPI a actuellement des bureaux à Montréal, à Ottawa, à Toronto et à Vancouver.

Le syndicat se plaint de ce qu'un employé depuis seize ans reçoive $115 par semaine et un autre, de seize ans d'emploi, $105 par semaine. Il reproche à la compagnie d'avoir proposé l'installation d'un télécripteur au domicile d'un de ses employés de façon à le rendre en effet disponible 24 heures par jour. Il reproche aussi à l'UPI d'avoir pendant environ neuf mois fait défaut de payer à l'un de ses employés le salaire minimum fédéral de $1.25 l'heure. Enfin, le syndicat souligne que l'échelle de salaires offerte par l'UPI pour ses employés journalistes, de $80 à $120 par semaine, impliquerait une baisse de salaire pour certains des membres de l'unité de négociation . . .

A LIRE dans LA PRESSE

du MARDI 14 MARS dans

notre SUPPLEMENT SPECIAL sur les

MODES PRINTANIÈRES 1967

Des nouvelles toutes fraîches, des articles bien tapés, des dessins choisis, des photos inédites, des annonces à foison, de l'humour, de la fantaisie et des conseils pratiques, voilà tout ce que réserve, madame, mademoiselle ou monsieur, ce supplément spécial. N'oubliez donc pas de le lire !



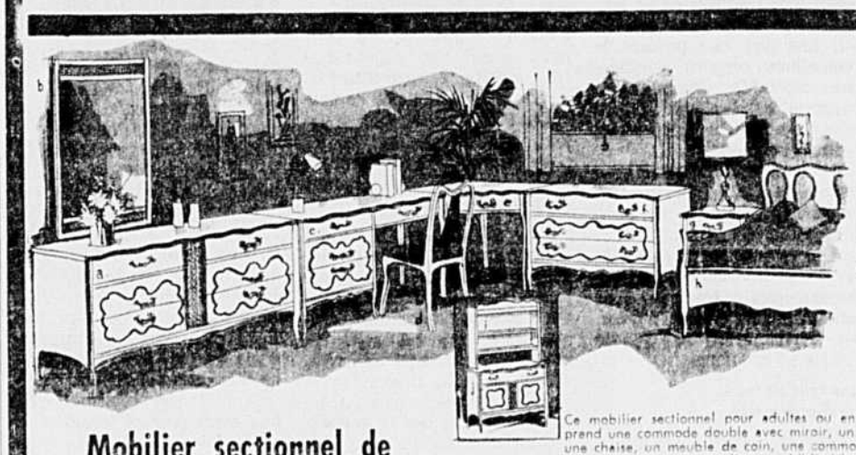


ROLAND FAUCHER, c.t.

FUTURS MARIES
PROFITEZ DE CES AUBAINES IMBATTABLES OFFERTES CHEZ LE ROI DES BAS PRIX DE PONT-VIAU

Meublez votre nouvel appartement à bon compte !





Mobilier sectionnel de style provincial français

Commode double	—	Aubaine	$69.95
Grand miroir	—	Aubaine	$29.95
Secrétaire	—	Aubaine	$66.95
Chaise	—	Aubaine	$29.95
Meuble de coin	—	Aubaine	$42.95
Commode simple	—	Aubaine	$56.95
Table de nuit	—	Aubaine	$34.95
Lit confortable	—	Aubaine	$48.95
Bibliothèque	—	Aubaine	$42.95
Desserte	—	Aubaine	$56.95

Ce mobilier sectionnel pour adultes ou enfants comprend une commode double avec miroir, un secrétaire, une chaise, un meuble de coin, une commode simple, une table de nuit, un lit, une bibliothèque et une desserte. Tous ces meubles construits de bois solide offrent un dessus couvert d'Arborite, des tiroirs à queue d'aronde qui glissent sur des coulisses centrales et des pattes blanc et or en bois sculpté. Toutes les poignées de cuivre portent un motif décoratif.

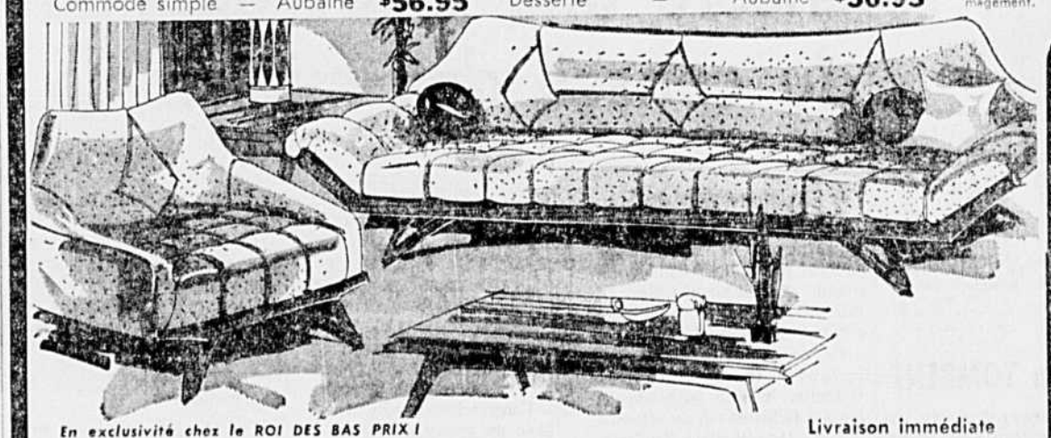


Joli MOBILIER de CUISINE de 8 morceaux

POUR FAMILLE NOMBREUSE

Il comprend une table de 36" x 48", pouvant s'allonger jusqu'à 60" grâce à un panneau escamotable, 6 chaises ordinaires et une chaise berceuse. Le dessus de la table est couvert d'Arborite à l'épreuve des causes courantes d'endommagement.

AUBAINE DU "ROI" $99.00



En exclusivité chez le ROI DES BAS PRIX !

MOBILIER DE SALON 2 MCX

de style moderne et avant-gardiste

Il comprend un vaste sofa 4 places et un fauteuil de même fabrication très spacieux. Les sièges sont rembourrés de véritable caoutchouc-mousse indéformable d'environ 6½ pouces d'épaisseur. Les sièges et les appuis-bras sont à motifs carrés, capitonnés à la main. Le contour de la base ainsi que les pattes sont de véritable noyer. Le tissu de couverture est en nylon 100%, lavable dans un choix de coloris à la mode. Valeur marchande : 329.00

Livraison immédiate
AUBAINE DU "ROI"
les 2 mcx
$209.00

AUBAINES
AU RAYON DU TAPIS

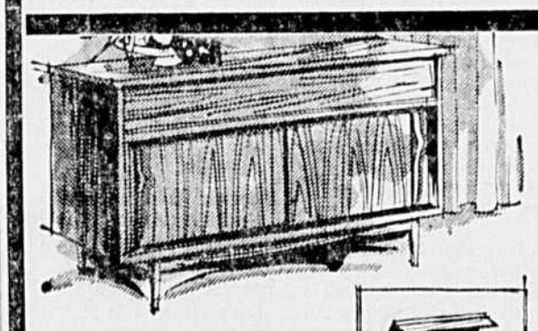
TAPIS DE TWEED
avec envers de mousse. Mesure à domicile et pose avec feutre inclus. $2.85 la v.c.

PURE RAYONNE ET TWEED
Teintes variées. Mesure à domicile et pose avec feutre inclus. $4.49 la v.c.

TAPIS VELOUTE
Pur Acrilan. Mesure à domicile et pose avec feutre inclus. $14.95 la v.c.

TAPIS BOUCLE
en pur nylon. Mesure à domicile et pose avec feutre inclus. $8.95 la v.c.

GRATIS !
AVEC CHAQUE ACHAT DE TAPIS :
- FEUTRE ANTI-MITES 32 ONCES
- MESURE A DOMICILE
- ESTIMATION
- POSE AVEC BORDS PROTEGES FAITE PAR DES EXPERTS



CABINET A BOISSON
AVEC VERRERIE COMPRISE

SEUL LE ROI DES BAS PRIX DE PONT-VIAU PEUT VOUS L'OFFRIR A AUSSI BAS PRIX AUBAINE DU "ROI" $69.95

Dessus, face et côtés en véritable noyer. La partie inférieure présente deux portes coulissantes; tablettes ajustables. L'intérieur du bar est fini blanc. La partie supérieure s'ouvre facilement.



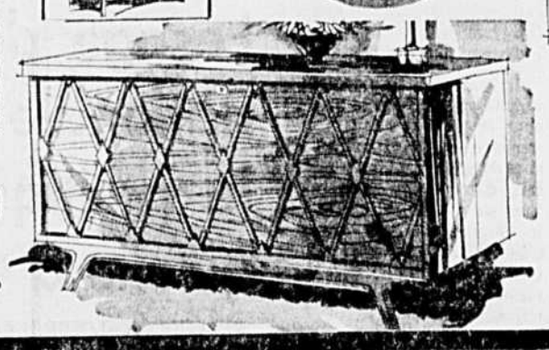
COFFRE EN CEDRE

Coffre géant, de style scandinave, construit de cèdre de première qualité. Dessus, face et côtés couverts d'un contre-plaqué au fini de noyer satiné. Vastes compartiments séparés à l'intérieur. Serrure incorporée. Les pattes de la base sont reliées entre elles. Police d'assurance contre les dommages causés par les mites (garantie de $250).

Prix ordinaire 149.00
AUBAINE DU "ROI" $89.00

Autres modèles au choix à compter de $69.00
Réservez le vôtre maintenant.

Nous acceptons la carte credico





BAHUT-BAR de 72 pouces de longueur

Ce bahut-bar comprend 3 portes coulissantes qui s'ouvrent sur des compartiments séparés. L'intérieur bar à droite est entièrement fini d'Arborite et il contient une verrerie complète. Les tablettes sont ajustables dans chacun des autres compartiments. Dessus, devant et côtés finis de véritable contre-plaqué de noyer satiné solide. Les portes très décoratives sont garnies d'appliques de grande beauté.

AUBAINE DU "ROI" $119.00

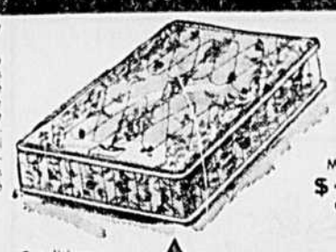


Lit continental "Cavalier"

Fabrication "4 dans 1". Matelas de 39" de large, renfermant de nombreux ressorts d'acier et couvert d'un coutil piqué et imprimé de jolis motifs. Sommier-caisse de même fabrication. Jeu de 4 pattes. Tête de lit capitonnée et couverte de similicuir. — Ensemble garanti pour 5 ans. Léger supplément pour matelas de 48" ou 54" de large.

PRIX MARQUE : $99

SPÉCIAL DE LA VENTE $55.00



Conditions faciles avec IAC

SPÉCIAL DE LA VENTE $79.00

Matelas "IMPERIAL"

Très résistant et durable. Coutil à trois rangs de tissu, garni de motifs en relief veloutés. Ressorts en acier faits d'une seule pièce et qui ne s'affaissent pas renforçant les côtés du matelas. Garantie de 20 ans. Choix de largeurs : 39", 48", 54". On peut obtenir le modèle "King Size" moyennant un léger supplément. — Sommier-caisse de même fabrication en vente au même bas prix.

PRIX MARQUE : $139





SPÉCIAL DE LA VENTE $109.00

Matelas "Posture-Firm"

Coutil de soie d'importation, à trois rangs de tissu, piqué et imprimé de jolis motifs. Ressorts en acier hélicoïdaux et rembourrage de coton feutré. Couche de caoutchouc-mousse entre les ressorts hélicoïdaux et le coutil. — Garantie de 20 ans. — Choix de largeurs : 39", 48", 54". On peut obtenir le modèle "King Size" moyennant un léger supplément. — Sommier-caisse de même fabrication en vente au même bas prix.

PRIX MARQUE : $109

SPÉCIAL DE LA VENTE $49.00

LIT CONTINENTAL
fabrication "4 dans 1" l'ensemble "Royale"

Magnifique matelas de 39" de large, renfermant de nombreux ressorts, en plus de ressorts latéraux faits d'une seule pièce et ne s'affaissant pas pour le renforcer sur les côtés. Bien rembourré, de coton feutré, il est couvert d'un coutil à trois rangs d'épaisseur de tissu de première qualité, piqué et garni de motifs en relief de velours brun sur fond en soie or. — Ce matelas est garanti pour 10 ans par le fabricant. Sommier-caisse de même fabrication. Supports de métal sur roulettes facilitant le déplacement. Tête de lit capitonnée avec du caoutchouc mousse et couverte de similicuir lavable et disponible dans un grand choix de couleurs.
Léger supplément pour continental de 48" ou 54" de large.

Pont-Viau
Roi
DES BAS PRIX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boul. DES LAURENTIDES
à Pont-Viau — Tél. : 384-0590

Au chapitre de la francophonie, le Canada portera à $12 millions le montant de son aide à l'Afrique francophone

par Jogues Girard

Ce que le gouvernement projette en matière de francophonie, "sans exclure nécessairement les aspects économiques, serait essentiellement une vaste entreprise culturelle ; nul ne songe à la voir déborder dans le domaine politique". "Un organisme international de caractère essentiellement privé, s'appuyant sur des associations nationales de même caractère, indépendantes les unes des autres et à l'égard de leurs gouvernements, mais opérant en liaison avec eux et avec leur appui, me paraîtrait l'instrument le plus approprié pour répondre à de tels besoins."

C'est ce que déclarait samedi soir le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, qui annonça par ailleurs que le gouvernement avait décidé de porter à $12 millions le montant de son aide à l'Afrique francophone au cours du prochain exercice financier. En outre, M. Martin a annoncé un soutien financier du gouvernement à l'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) ainsi qu'à un projet auquel celle-ci participe.

En effet, M. Martin a déclaré que le gouvernement allait verser à l'AUPELF une subvention annuelle budgétaire de $50,000. "De plus, à l'invitation de l'AUP[illegible], il participera au Fonds in[illegible]tional de Coopération univ[illegible]aire qui a pour objet principal de promouvoir le développeme[illegible] des universi[illegible] du tiers-monde francophone. A ce[illegible]effet, nous prévoyons une contri[illegible]tion de $100,000 annuellement pendant cinq ans, dont l'emploi sera l'objet de consultations avec l'AUPELF et les gouvernements intéressés."

M. Martin a fait ces déclarations dans le cadre d'un discours qu'il prononçait au banquet des gouverneurs de la Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal, à l'hôtel Château-Champlain, samedi soir.

Le ministre a évoqué l'évolution des dernières années à propos de francophonie, rappelé l'activité en ce sens des présidents Senghor du Sénégal et Bourguiba de Tunisie, ainsi que du ministre français des Affaires étrangères Couve de Murville. Il a souligné que conformément à la conception de M. Senghor, il s'agissait avant tout d'une communauté de l'esprit.

M. Martin a ensuite brossé un tableau des mesures prises par le Canada en ce sens jusqu'à présent et les a dites dans le même esprit que la coopération du Canada avec les autres membres du Commonwealth. Il a souligné que l'importance de la participation du Canada à la francophonie ne se limitait pas aux seuls Canadiens français "car dans la mesure où la francophonie ajoute une dimension nouvelle au développement de nos relations avec les autres pays, ce sont tous les Canadiens qui en bénéficieront".

Collaboration France-Canada

Au chapitre des mesures nouvelles ou récentes à ce propos, M. Martin a mentionné que la France et le Canada étudiaient conjointement la possibilité "de coopérer dans le domaine de la Production de la Défense".

Le ministre a souligné la croissance rapide du programme canadien d'aide à l'Afrique française : de $300,000 par an entre 1961 et 1964, à $4 millions en 1964, puis à $8 millions au cours du présent exercice financier. C'est alors que M. Martin annonça que ce montant serait porté à $12 millions lors du prochain exercice.

Le ministre a précisé que l'aide canadienne à l'Afrique anglophone atteindrait $16 millions pendant le prochain exercice financier et souligné que "nous sommes en bonne voie d'équilibrer, en Afrique, les concours financiers que nous apportons de part et d'autre".

C'est après avoir apporté ces précisions que M. Martin a déclaré que "si nous voulons assurer à la francophonie un développement efficace et cohérent, il m'apparaît essentiel qu'elles soient, (ces initiatives) à l'avenir, entreprises de façon concertée, qu'elles soient encouragées, suscitées s'il y a lieu, et coordonnées". Et de parler de l'organisme international à créer, dont il a été question plus haut. M. Martin estime que "cet organisme international permettrait à la coopération de s'établir dans ce domaine sur une base de complète égalité entre les divers pays intéressés et de parfaire ainsi l'action individuelle et collective des gouvernements en mobilisant les ressources et les initiatives des individus et des sociétés privées. Le gouvernement canadien, pour sa part, en est convaincu, et a entrepris de soumettre cette proposition aux gouvernements francophones".

"Si les avis étaient favorables, il serait disposé à convoquer une réunion de leurs représentants pour discuter de cette question."

— M. Paul Martin



M. Martin au Jeune commerce

Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a prononcé samedi soir une causerie sur "le Canada et la francophonie" à l'occasion du banquet des gouverneurs de la Chambre de commerce des Jeunes du district de Montréal. Ci-haut, avant le banquet, de gauche à droite, M. Martin devisant avec M. Pierre Blain, notaire, président du Jeune Commerce, et M. Maurice Sauvé, ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement fédéral, également invité. La scène se déroulait à l'hôtel Château-Champlain.

AVIS IMPORTANT

aux propriétaires

D'AUTOMOBILES

1961-1962-1963-1964 (toutes marques)

La division des voitures usagées de Montreal Buick Ltd. située angle St-Jacques et Décarie a développé un marché très ferme dans cette catégorie de voitures. Profitez de cette occasion d'aubaines pour changer votre voiture. Vous serez fier de transporter vos visiteurs de l'Expo dans une Pontiac, Buick ou Acadian FLAMBANT NEUVE ou une VOITURE USAGEE venant de

MONTREAL BUICK LTD.

Div. voitures usagées — angle St-Jacques & Décarie

937-6342 — Conditions de paiement par GMAC

Div. voitures neuves — 4026 Ste-Catherine (ouest d'Atwater)

ANNONCE

Pieds brûlants et fatigués

Utilisez le Buckley's White Rub à pénétration rapide pour les pieds brûlants, fatigués et écailleux. Cette crème médicamentée blanche comme neige adoucit en quelques secondes les pieds brûlants et douloureux.

Partout 75¢ BUCKLEY'S WHITE RUB

La fille de Staline n'a apparemment pas demandé son admission au Canada

(J. G.) — Je serais découragé autrement : c'est ce qu'a répondu le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, après s'être fait demander s'il s'attendait à ce que le règlement du conflit du Vietnam progresse d'ici la fin de l'année.

M. Martin disait cela lors d'une conférence de presse qu'il accordait samedi soir avant qu'il prenne la parole au banquet des gouverneurs de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal, à l'hôtel Château-Champlain.

Il a par ailleurs déclaré que le ministère qu'il dirige n'avait à sa connaissance reçu aucune demande d'admission au pays de la fille de l'ancien leader soviétique Joseph Staline. Il a précisé que si une telle demande était faite, elle serait dûment étudiée.

M. Martin a ajouté que c'était par les journaux qu'il avait appris la décision de Mlle Staline de quitter son pays et que lors de son récent voyage en URSS, rien n'était survenu qui eût pu lui faire penser qu'elle s'apprêtât à partir. Comme on sait, Mlle Svetlana Staline a gagné la Suisse.

L'aide à l'étranger

Abordant la question de l'aide à l'étranger, le ministre a rappelé que le Canada soutient une quarantaine d'étudiants vietnamiens ici et fournit une aide médicale au Sud-Vietnam, s'occupant de centres anti-tuberculeux.

Il a exprimé le souhait que le gouvernement du Sud-Vietnam finisse par accéder à la demande, appuyée par le Canada, en vue de permettre au Dr Gustave Gingras de Montréal, d'y mettre sur pied un centre de réhabilitation.

Enfin, interrogé sur la possibilité que M. Thompson, leader créditiste démissionnaire, prenne du service aux Affaires extérieures, M. Martin a déclaré qu'il n'avait reçu aucune demande en ce sens et qu'il avait tout lieu de penser que M. Thompson comptait continuer à siéger au Parlement.

ELECTROHOME

a emprunté les caractéristiques de cet appareil de production à son "CERVEAU" de télécommunication pour le foyer — LE CIRCA 75 — Conçu suivant les normes de 1ère de la conquête spatiale.



LE CIRCA 701

LE CIRCA 701 aux lignes ultra-modernes en forme de tambour à dessus coulissant, comporte un centre de commande circulaire de style audacieux avec bloc d'accord AM/FM, commande grave, d'aiguës, de volume et d'équilibre, réglage automatique de fréquence. Un système sensationnel de haut-parleurs forme la partie intégrante de grilles et de l'appareil lui-même.

LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS Limited

J.-MAURICE LANGELIER, prés.

2566 est, STE-CATHERINE 526-4491

Un nouvel Appareil Auditif Zenith capte la plupart chuchotements... amortit les cris.

Si des explosions de bruits soudains vous rappellent douloureusement que vous portez un appareil auditif, ou si par crainte d'avoir à subir ces chocs vous avez jusqu'ici hésité d'acheter un de ces appareils, lisez attentivement ce qui suit:

Le nouveau Moderator Zenith assourdit automatiquement tout bruit discordant avant qu'il vous parvienne, et l'appareil reprend son haut niveau d'aide à l'audition aussitôt que le bruit est passé.

Demandez des renseignements sur le Moderator à votre Dépositaire Zenith. Il se fera un plaisir de vous montrer cet appareil auditif qui promet tant de soulagement.

Zenith Radio Corporation of Canada Ltd.
Dept D9CC, 455 Horner Ave — Toronto 14, Ontario

Veuillez m'envoyer votre brochure intitulée "Un Guide pour les Durs d'Oreille", ainsi que votre documentation sur les Appareils Auditifs Zenith.

Nom_____
Adresse_____
Ville_____ Province_____ Comté_____

La qualité doit y être avant que le nom soit apposé sec.

Les Appareils Auditifs ZENITH

CENTRE AUDITIF DE MONTREAL

3370, rue Joseph, Verdun

766-9497

ZENITH DUPUIS TROISIEME, STE-CATHERINE RAYON 901

865 Ste-Catherine est — VI. 2-5151, local 316

Simpson MONTRÉAL 977, STE-CATHERINE O. — VI. 2-3241

ZENITH COIN DES APPAREILS AUDITIFS, AU SEPTIEME

West End Hearing Aid Center

ELWOOD MARK, prop.

ZENITH 4937, SHERBROOKE O. — HU. 8-0511

coin Claremont

Un chèque pour la maison des étudiants du Canada à Paris

Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a remis samedi à M. Jean Ostiguy, président du Comité de Montréal de la Maison des étudiants canadiens à Paris, un chèque de $6,000 constituant la première tranche de la subvention de $500,000 accordée par le gouvernement fédéral à cette institution. L'annonce de cette subvention avait été faite le 13 décembre par M. Martin.

Le ministre a rappelé que cette subvention était destinée à défrayer la construction d'une nouvelle aile à la Maison canadienne de la Cité universitaire de Paris. Le chèque remis samedi soir doit servir aux premières études préliminaires aux travaux. M. Martin a émis le voeu à cette occasion que d'autres provinces canadiennes se joignent au Québec, au Nouveau-Brunswick et à l'Ontario, qui contribuent aux frais de cette institution avec le gouvernement fédéral. Il a aussi évoqué le séjour de huit mois qu'il avait effectué à cette Maison en 1928.

Le fer et les pierres sont moins lourds à porter que la pauvreté.

Proverbe arabe

Allez de l'avant! Epargnez à la banque Toronto-Dominion et obtenez aussi une Assurance-vie!

plan d'épargne Assuré

Décidez du montant que vous voulez épargner en cinq ans, qu'il s'agisse de la somme modeste de $600, ou de la somme rondelette de $3,000. (Votre dépôt mensuel si pratique peut s'échelonner de $10 à $50.) Quel que soit le montant d'épargne que vous vous fixiez, tel sera le montant de la protection d'assurance-vie qu'auront les vôtres pendant cinq ans dès l'instant où vous ferez votre premier dépôt à votre plan d'épargne assuré Toronto-Dominion. (En plus de tous les dépôts faits, plus le boni acquis par vos épargnes.) Que vous épargniez en prévision des études de vos enfants, en vue d'un bon acompte pour une nouvelle maison, ou pour remplir votre bas de laine pour le moment où vous serez à la retraite ... ou même si vous n'avez pas de projet bien défini en tête, renseignez-vous auprès du gérant de votre succursale Toronto-Dominion au sujet de ce Plan d'épargne mis au point pour les gens qui vont de l'avant ... le Plan d'épargne assuré de Toronto-Dominion. Pas besoin d'examen médical.



Une idée pour les gens qui vont de l'avant... de

TORONTO-DOMINION

La Banque où le personnel crée toute la différence.

52 SUCCURSALES A VOTRE SERVICE DANS LE GRAND MONTREAL

CAHIER No 3 / PAGES 31-44 LA PRESSE SPORT / FINANCE / DECES

MONTREAL, LUNDI 13 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 60

Balayage complet des Français à Franconia

FRANCONIA (AFP) — Jean-Claude Killy et l'équipe de France de ski alpin ont largement dominé les championnats d'Amérique du Nord, au cours du week-end, à Franconia, en raflant toutes les premières places et en s'attribuant de plus le titre officieux par équipes.

Killy a marqué ces championnats de sa personnalité, s'affirmant indiscutablement comme le meilleur skieur actuel en s'étant déjà assuré la Coupe du monde, dont le classement s'établit sur les résultats de toute la saison, qui se terminera, fin mars, à Jackson Hole (Wyoming).

Il s'est adjugé les quatre titres masculins en triomphant en descente vendredi, puis dans le slalom géant samedi, et le slalom spécial, hier. Il a naturellement mérité le combiné dans cette avalanche de victoires.

Les Français ont terminé par ailleurs deux fois seconds : Guy Périllat (descente) et Georges Mauduit (géant). Seul Jim Heuga, deuxième en slalom, a privé l'équipe de France masculine d'une seule médaille d'argent.

Pour les Autrichiens, ce fut une défaite presque totale car seul, Herbert Huber, déclaré vainqueur par une erreur de chronométrage du slalom géant, samedi, a gagné une médaille de bronze pour son équipe, dans le slalom spécial.

Diversité chez les dames

Chez les dames, la victoire ne se cristallisa pas sur le nom d'une seule concurrente. Mais ce sont tout de même les membres de l'équipe de France qui, tour à tour, se sont partagé les honneurs.

Isabelle Mir, a gagné deux titres, celui de la descente et du combiné, et une médaille d'argent en slalom spécial; Christine Béranger a remporté le titre en géant et, sa soeur, Marielle Goitschel, assez malchanceuse dans les premières 48 heures, a été couronnée championne en slalom spécial.

Annie Famose n'a gagné aucune épreuve, mais elle ne s'en est pas moins adjugé trois médailles pour ses troisièmes places en descente et slalom spécial, et sa deuxième place au combiné. Enfin, Florence Steurer, qui caressait l'espoir de gagner le slalom spécial après avoir réalisé le meilleur temps dans la première manche, mais qui fut disqualifiée dans la seconde, s'est attribué une médaille d'argent dans le slalom géant.

Débâcle des Autrichiens

Les Autrichiens sont sortis grands vaincus de ces compétitions qui entamaient la grande quinzaine du ski international sur ce continent. Jamais en effet, un membre de l'équipe d'Autriche ne fut en mesure de contester l'une des victoires françaises.

Seule Erika Schinegger pouvait espérer gagner le combiné après deux épreuves, mais sa quatorzième place dans le slalom spécial a ruiné tous ses espoirs, et elle a dû se contenter de la médaille de bronze dans cette épreuve. Elle a gagné d'autre part une édaille d'argent en descente et, avec une quatorzième place en géant, a sauvé pâlement la face pour ses co-équipières.

Les Américains se sont, quant à eux, déclarés satisfaits de leurs résultats d'ensemble, avouant qu'ils n'en espéraient pas tant. Jim Barrows fut un surprenant 3ième en descente, et Jim Heuga a contesté un moment le succès de Killy, en slalom spécial, pour finalement ne d'incliner que par sept centièmes de seconde dans cette épreuve.

Nancy Greene a déçu

Les Canadiens, déçus par Nancy Greene qui n'a pu renouveler l'un de ses exploits de début d'année en Europe, ont réussi un bon résultat d'ensemble chez les hommes, plaçant trois concurrents dans les dix premiers en spécial, et quatre dans les douze premiers en géant. Nancy Greene, sur laquelle reposaient tous les espoirs des Nord-Américaines a dû se contenter d'une troisième place dans sa meilleure spécialité, le slalom géant.

Vail : prochaine étape

La prochaine étape des skieurs européens sera Vail, dans le Colorado, où aura lieu, de vendredi à dimanche, les séries mondiales calquées sur la Coupe des Nations rempo tée par la France, à un Valley (Idaho), l'an dernier. Cette dernière, d'après son écrasant succès de Franconia, partira naturellement favorite pour gagner le trophée sur les ésultats d'ensemble hommes-dames.

Killy s'étant assuré la Coupe du Monde masculine, la compétition qui se terminera à Jackson Hole (Wyoming), dans deux semaines, reste ouverte chez les dames où Marielle Goitschel est maintenant un solide leader, et devrait être sure de l'emporter dès après les épreuves de Vail.

Voici le palmars des championnats d'Amérique du Nord de ski alpin qui se ront déroulés de vendredi à dimanche, à Franconia :

EPREUVES MASCULINES

Descentes :

1—Jean-Claude Killy (France)
2—Guy Périllat (France)
3—Jim Barrows (Etats-Unis)

Slalom géant :

1—Jean-Claude Killy (France)
2—Georges Mauduit (France)
3—Doumeng Giovanili (Suisse)

Slalom spécial :

1—Jean-Claude Killy (France)
2—Jim Heuga (Etats-Unis)
3—Herbert Huber (Autriche)

Combiné :

Jean-Claude Killy (France)

Par équipes (officieux) :

France

EPREUVES FEMININES

Descente :

1—Isabelle Mir (France)
2—Erika Schinegger (Autriche)
3—Annie Famose (France)

Slalom géant :

1—Christine Béranger (France)
2—Florence Steurer (France)
3—Nancy Greene (Canada)

Slalom spécial :

1—Marielle Goitschel (France)
2—Isabelle Mir (France)
3—Annie Famose (France)

Combiné :

Isabelle Mir (France)

Par équipes (officieux) :

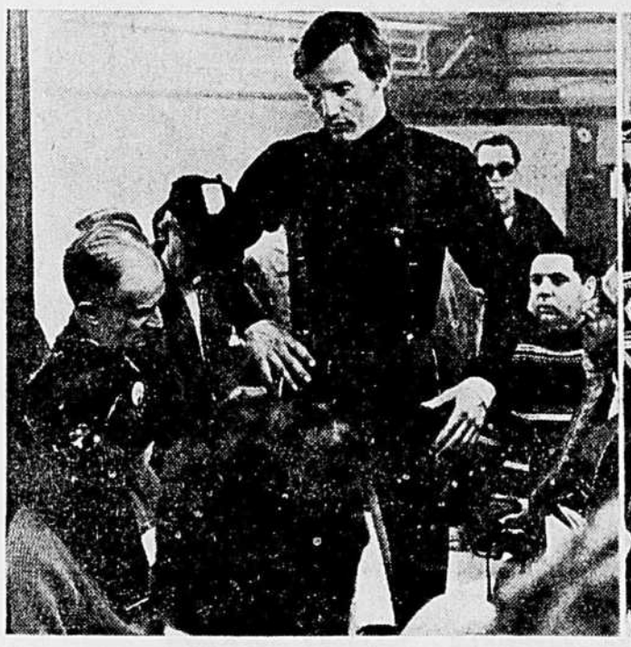
France





L'atmosphère à Franconia

L'équipe française de ski a été le point de mire des amateurs de photographie, et notre confrère Michel Gravel n'a pas fait exception à la règle. Il a capté la championne du combiné, Isabelle Mir, attablée derrière dix pommes qu'elle a dévorées, puis Marielle Goitschel, victorieuse dans le slalom spécial, alors qu'elle s'amusait avec sa gomme à mâcher. Les photos du bas nous montrent "Monsieur Ski", Jean-Claude Killy, répondant aux questions de nos confrères américains. Enfin, la dernière photo nous présente Christine Goitschel-Béranger (101), gagnante du slalom géant, samedi, la talentueuse Canadienne, Nancy Greene (114) et Florence Steurer, qui a terminé devant Nancy dans la même épreuve au deuxième rang.





Chicago gagne le 1er championnat de son histoire

CHICAGO (PA, PC, UPI) — Le champagne coule à flot. C'est l'euphorie la plus complète. On se serait pensé dans la loge d'un spectacle quelconque, où les acteurs célèbrent une première où ils ont soulevé le public.

Scène peu coutumière pour les Black Hawks de Chicago. Une seule fois précédemment avaient-ils pu goûter au précieux liquide. Jamais après un championnat. Seule la coupe Stanley arbore les noms d'une édition quelconque des Black Hawks.

Mais pendant une année complète, ils auront l'occasion de montrer à leurs spectateurs le trophée Prince de Galles pour une première fois. Que de patience ils ont démontré ces spectateurs au cours des 41 dernières années. Elle a porté fruits. Les Hawks ont finalement réussi à remporter un premier championnat de la ligue Nationale.

Ils ont réussi le truc hier, en triomphant des Maple Leafs de Toronto, 5 - 0, pendant que le Canadien aidait leur cause en faisant match nul avec les Rangers de New York, 2 - 2.

Les Black Hawks et les Rangers ont encore neuf matches chacun à disputer. Mais qu'importe. Même en perdant leurs neuf rencontres, les Hawks ne pourraient être devancés par les Rangers.

Ironie du sort, ce sont deux jeunes, Ken Hodge et Lou Angotti, qui ont été les piliers de l'équipe dans cet important triomphe. Ils ont réussi chacun deux buts.

L'as de l'équipe, l'irrésistible "comète blonde", Bobby Hull ne s'est pas complètement damé le pion. Il a enfilé le 48e but de la saison 1966 - 67.

Ce sont des passes parfaites de Phil Esposito qui ont permis à Hodge de réussir ses deux buts, les deux premiers du match, au premier engagement.

29 secondes avant que cet engagement ne prenne fin, Hull a réussi son but, qui le rapproche de plus en plus de son but principal : une troisième saison de 50 buts ou plus.

Les buts d'Angotti ont été réussis au cours du dernier vingt. Son deuxième filet a été réussi alors que Peter Stemkowski, des Maple Leafs, purgeait une mineure.

Le gardien de but Glenn Hall a brillé devant le filet des nouveaux champions, repoussant 3 lancers des perdants.

Le match a été terni par le spectacle de Jim Pappin, des Leafs. Pappin a protesté avec véhémence auprès de l'arbitre Vern Buffey qui venait d'accorder le premier but de Hodge. Après avoir écopé d'une inconduite, il a continué de protester, et Buffey l'a chassé du match.

Les Bruins surclassent les Red Wings, 7-3

A Boston, les Bruins ont réussi d'une pierre deux coups : ils ont remporté leur première victoire en un mois, un triomphe de 7 - 3, et ils ont pratiquement tué dans l'oeuf tous les espoirs que pouvaient entretenir les Red Wings de Détroit de participer aux éliminatoires.

L'ailier Bob Dillabough a réussi deux buts pour les vainqueurs, qui ont mis fin à une série de huit matches sans victoires.

Le match a débuté par le 21e but de Gordie Howe, le 710e de sa carrière, à peine 82 secondes après le début du match. Les Bruins ont rapidement oublié cette deveine en enfilant quatre buts.

Le défenseur recrue Bobby Orr a nivelé le pointage, avec son 13e but de la saison, à 8:32, puis Murray Oliver a mis les Bruins en avant pour de bon, deux minutes plus tard. Dillabough a suivi avec ses deux buts.

Durant le deuxième vingt, Floyd Smith a tout d'abord compté pour les Wings, avant que Skip Krake et Joe Watson ne portent le pointage à 6 - 2.

Au cours de la dernière période, Pit Martin, avec son 17e but, et Norm Ullman, avec son 24e but, ont clôturé le pointage.

Les Bruins ont été sans pitié pour le jeune gardien George Gardner le bombardant de 39 lancers. Les Red Wings ont dirigé 30 lancers vers Ed Johnston, des Bruins.

Les Leafs ont annulé samedi

Dans l'autre match à l'affiche, samedi soir, les Rangers et les Maple Leafs ont fait match nul, 2 - 2, dans ce qui devait être le dernier match de King Clancy derrière le banc des joueurs des Leafs.

Sous la férule de Clancy, les Leafs ont gagné neuf matches, en ont perdu deux et fait match nul une fois. Ils ont donc conservé une fiche de .792 en 12 matches.

Dave Keon et Jim Pappin ont réussi les buts des Maple Leafs.

Rodrigue Gilbert, avec son 25e but, et Ken Schinkel ont enfilé les buts des visiteurs.

Ed Giacomin a réussi 32 arrêts devant la cage des Rangers, Terry Sawchuk, 38, devant le filet des Leafs.

Compteurs de la ligue Nationale

		B	A	Pts
MIKITA	Chicago	32	56	88
D. HULL	Chicago	48	22	70
WHARRAM	Chicago	28	31	59
ULLMAN	Détroit	24	34	58
HOWE	Détroit	21	34	55
ROUSSEAU	CAN.	15	39	54
GOYETTE	New York	11	43	54
MOHNS	Chicago	23	30	53
ESPOSITO	Chicago	16	34	50
PILOTE	Chicago	6	41	47
DELVECCHIO	Détroit	16	29	45
KEON	Toronto	16	28	44
HAMPSON	Détroit	12	30	42
BUCYK	Boston	17	23	40
MARSHALL	N. York	20	19	39
MacGREGOR	Détroit	23	15	38
HENDERSON	Détroit	19	19	38
MARTIN	Boston	17	21	38
GEOFFRION	N. York	16	22	38
HOWELL	New York	12	26	38
GILBERT	New York	25	12	37
NEVIN	New York	17	20	37
RICHARD	CAN.	12	25	37
F. MAHOVLICH	Tor.	14	22	36
ORR	Boston	13	23	36
PRENTICE	Détroit	18	17	35
MAKI	Chicago	9	25	34
COURNOYER	CAN.	21	12	33
D. HULL	Chicago	18	15	33
PULFORD	Toronto	12	21	33
ELLIS	Toronto	17	15	32
BACKSTROM	CAN.	10	22	32
STAPLETON	Chicago	2	30	32
INGARFIELD	N. Y.	11	20	31
BERGMAN	Détroit	3	28	31
LAROSE	CANADIEN	19	11	30
KELLY	Toronto	11	19	30
OLIVER	Boston	7	23	30



téléphoto UPI

Enfin ! Du champagne !

Pour la première fois de leur histoire, les Black Hawks de Chicago ont pu sabler le champagne après avoir remporté le championnat de la ligue Nationale. L'instructeur Billy Reay donne un bain du précieux liquide à son as, la comète blonde, Bobby Hull.

SAMEDI

New York 2, Toronto 2

Arbitre : Buffey. Juges de lignes : Béchard, Armstrong.

PREMIERE PERIODE

1—NEW YORK, Gilbert (25e) 8:45
(Goyette et Marshall)
2—TORONTO, Pappin (15e) 15:15
(Pulford et Stanley)
Punitions : Hadfield 0:49, Stemkowski 8:22, Geoffrion 16:19.

DEUXIEME PERIODE

3—NEW YORK, Schinkel (3e) 18:02
(Kurtenbach)
Punitions : Kurtenbach 6:39, MacNeil 17:29.

TROISIEME PERIODE

4—TORONTO, Keon (15e) 0:30
(Conacher et Armstrong)
Punition : Baun 2:18.

LANCERS PAR :

NEW YORK	11	13	14—38
TORONTO	11	16	6—33

Assistance : 15,983

HIER

Toronto 0, Chicago 5

Arbitre : Buffey. Juges de lignes : Béchard, Armstrong.

PREMIERE PERIODE

1—CHICAGO, Hodge (6e) 11:54
(Esposito et B. Hull)
2—CHICAGO, Hodge (7e) 15:12
(Esposito et Stapleton)
3—CHICAGO, B. Hull (48e) 19:31
(Stapleton et Hodge)
Punitions : Pilote 0:07, Nesterenko 1:28, Horton 2:35, Pappin (mauvaise conduite pour la partie) 11:54.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but
Punitions : Hillman 2:35, Pilote 11:37.

TROISIEME PERIODE

4—CHICAGO, Angotti (3e) 5:57
(sans aide)
5—CHICAGO, Angotti (4e) 18:06
(Wharram et Mohns)
Punition : Stemkowski 17:06.

LANCERS PAR :

CHICAGO	14	7	18—39
TORONTO	14	15	10—39

Détroit 3, Boston 7

PREMIERE PERIODE

1—DETROIT, Howe (21e) 1:22
(Roberts et Prentice)
2—BOSTON, Orr (13e) 8:32
(Schock et Dillabough)
3—BOSTON, Oliver (7e) 10:36
(Westfall et Watson)
4—BOSTON, Dillabough (5e) 11:23
(Goldsworthy et Schock)
5—BOSTON, Dillabough (6e) 17:04
(Schock et Watson)
Punitions : Marotte 4:41, Berman 12:24, Boivin 13:36.

DEUXIEME PERIODE

6—DETROIT, Smith (8e) 10:38
(Ullman et Henderson)
7—BOSTON, Krake (6e) 16:49
(McKenzie et Bucyk)
8—BOSTON, Watson (2e) 18:57
(Martin)
Punitions : Doak 9:38, Falkenberg 17:02.

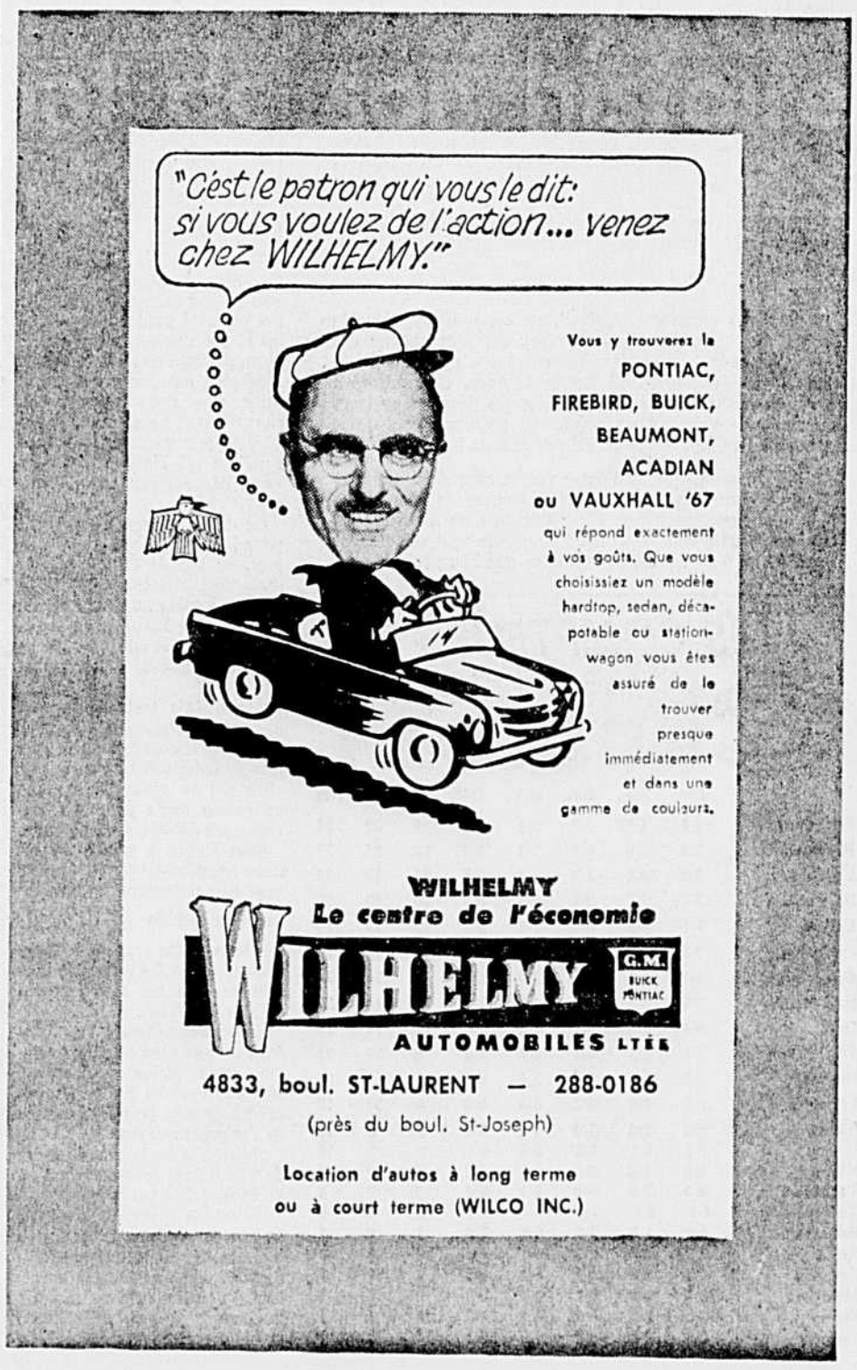
TROISIEME PERIODE

9—BOSTON, Martin (17e) 11:11
(Westfall et Oliver)
10—DETROIT, Ullman (24e) 14:19
(Smith et Henderson)
Punitions : Boivin 4:10, Orr 5:00, Young 11:25, Watson 16:15, Doak et Cullen 18:14, Marotte 18:46.

LANCERS PAR :

DETROIT	14	8	8—30
BOSTON	13	12	14—39

Assistance : 12,625.



économie & finance — LA PRESSE

DOUGLAS FULLERTON

La parité des salaires nuirait à notre commerce avec les USA

M. Drury, ministre de l'Industrie, a déclaré tout récemment que l'écart qui existe entre notre productivité et la productivité américaine justifie difficilement certains syndicats internationaux de réclamer la parité de salaires des deux côtés de la frontière.

Il a poursuivi en faisant observer qu'un syndicat américain, par l'intermédiaire de sa filiale canadienne, pourrait provoquer un conflit d'intérêt en tentant d'obtenir cette parité. Un manufacturier canadien forcé de s'y conformer pourrait voir les prix de ses produits devenir non-concurrentiels, ce qui aurait pour effet d'accroitre la production et le besoin de main-d'oeuvre aux Etats-Unis, au détriment de la main-d'oeuvre canadienne et donc des membres canadiens du même syndicat.

La parité de salaires au pays

La parité de salaires est une question d'importance non seulement dans le cadre de nos relations économiques avec les U.S.A., mais aussi par rapport aux différentes régions du pays Canada. Il ne s'agit pas seulement de savoir si un employé d'une fabrique d'automobiles de Windsor doit avoir un salaire égal à celui de son confrère de Détroit. Il s'agit aussi de se demander si un ouvrier des aciéries de Dosco, de Sidney, doit gagner autant que son homonyme des aciéries Stelco, à Hamilton (Il y a un écart de 8% en ce moment).

Un problème économique aussi complexe ne peut pas être résolu en deux courts articles, mais nous croyons pouvoir en indiquer quelques-uns des éléments principaux.

Notons d'abord qu'aux points de vue productivité et salaire il existe des écarts considérables entre les U.S.A. et le Canada, d'une part, et entre les différentes régions de notre pays, d'autre part. Dans l'industrie manufacturière de nos voisins la productivité est de 35% supérieure à la nôtre, ce qui se traduit par des salaires plus élevés dans la même proportion. Le revenu d'un ouvrier de l'Ontario est de 18% supérieur à celui d'un ouvrier du Québec, de 34% supérieur à celui d'un ouvrier des Maritimes.

Les raisons de l'écart de salaires

Cet état de choses, qui dure depuis longtemps, provient de facteurs multiples, v.g. avantages locaux, climat, échelle et spécialisation de la production, degré d'instruction, entrainement de la main-d'oeuvre. De toute évidence, on ne pourrait pas combler les écarts de salaires, d'une façon générale, tant que persisteront tels quels ces facteurs fondamentaux de la productivité.

Toute tentative d'établir une parité légale, sur une grande échelle, se traduirait immédiatement par une perturbation des prix au Canada et par un dérèglement de notre balance des échanges. Ainsi que le soulignait le Conseil économique :

"Si on pouvait imaginer la parité de revenus pour tous les Canadiens décrétée par un ordre du Conseil à dix heures de la matinée, un beau jour, on pourrait tout aussi facilement imaginer la révocation de la parité des revenus personnels réels, sur le marché des échanges avec l'étranger, avant trois heures de l'après-midi, le même jour."

La productivité et les salaires

Cela signifie-t-il que, dans une industrie quelconque, l'imprimerie, l'acier, l'automobile, etc., les ouvriers ne peuvent pas aspirer à la parité de salaires avec leurs confrères américains ? Il est sûr que, si dans une industrie canadienne, la productivité est égale à celle d'une industrie correspondante aux U.S.A., les ouvriers de cette industrie sont très bien fondés à réclamer un salaire approximativement égal à celui de l'industrie correspondante. Le qualificatif "approximativement" est employé ici eu égard au fait que, d'une façon générale, les ouvriers canadiens gagnent substantiellement moins que les ouvriers américains, ainsi que nous l'avons déjà dit.

Cttte particularité influe forcément sur les salaires payés chez nous, même dans les secteurs de haute productivité, du fait que la différence entre les salaires dans ces industries et ceux d'autres industries canadiennes est beaucoup plus considérable que la différence entre les salaires dans les industries américaines similaires par rapport à la moyenne des salaires aux U.S.A. En conséquence, ces industries à haute productivité — sauf si on a freiné leur mobilité artificiellement — présentent un plus grand attrait pour la main-d'oeuvre et "aimantent" à leur profit d'autres facteurs de productivité.

Le salaire moyen chez nous étant inférieur au salaire moyen aux U.S.A., nos industries pourraient en retirer un très grand avantage économique, parce que cet écart permet à nos industries productrices d'établir des prix plus bas que les prix américains. La chose s'est produite, en fait, dans le domaine de l'acier où, depuis une décennie, la croissance de la productivité et du rendement a été plus rapide au Canada qu'aux U.S.A., ce qui a donné comme résultat que notre part tant du marché domestique que du marché étranger a aussi considérablement augmenté.

Cependant, en établissant la parité de salaires dans ce secteur, nous risquerions de ralentir l'expansion de nos aciéries (à moins que celles-ci continuent à accroitre leur productivité plus rapidement que leurs correspondantes américaines, ce qui est douteux).

Une nouvelle forme de protectionnisme

En ce moment où nous tentons d'amener les Américains à abolir leurs barrières douanières, de sorte que nos produits puissent mieux se vendre chez eux, la campagne en faveur de la parité de salaires peut, en fait, constituer une nouvelle forme plus subtile de protectionnisme. Cela, les syndicats internationaux le nient avec indignation, en affirmant que tout syndicat canadien, à leur instar, ne manquerait pas, le cas échéant, de réclamer instamment des salaires élevés dans les industries les plus productives. Reste le fait que la grande majorité de leurs membres sont américains, que leurs chefs sont américains et qu'ils auraient tout naturellement tendance à favoriser les intérêts de cette majorité américaine en empêchant l'"exportation" de facteurs de productivité vers le Canada. Plus les salaires seront élevés au Canada moins facile sera cette "exportation".

Prenons maintenant le cas de l'industrie de l'automobile, dans laquelle le problème se pose de façon aiguë. L'accord entre les U.S.A. et le Canada, conclu il y a deux ans, a pour but d'abaisser le coût de la production en rationalisant l'industrie sur une base continentale. Ce processus se poursuit rapidement, mais il a exigé une dislocation d'importance dans la structure de la production au Canada. Le coût de cette dislocation a été assumé en partie par le gouvernement canadien, par le moyen d'un rabais de tarifs douaniers. Les prix pratiqués au Canada ont baissé quelque peu, mais ils restent plus élevés que les prix américains. Peut-on vraiment réclamer la parité de salaires dans ce secteur tant que les prix et le coût de la production — compte tenu des subventions gouvernementales — seront plus élevés au Canada qu'aux Etats-Unis ?

Dans le prochain article nous discuterons des conséquences de la parité de salaires au Canada même.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA



M. PAUL-A. DIONNE



M. SALVATORE RANDACCIO



M. C.-N. MOISAN

A la dernière assemblée annuelle du Trust Général du Canada, les trois personnalités suivantes ont été élues administrateurs: M. Paul-A. Dionne, président de A. Dionne, Fils et Cie et de Dionne Limitée; M. Salvatore Randaccio, président de Acanda Limited et de Port Royal Apartments Inc. et M. C.-N. Moisan, président de Standard Paper Box Ltd. Ils sont tous trois membres de plusieurs autres conseils d'administration et particulièrement actifs dans l'économie canadienne.

Le Canada doit chercher à enrayer la hausse des prix et des coûts en '67

par Roger Marceau

L'un des principaux objectifs que doit s'assigner la politique économique canadienne au cours de l'année 1967 sera d'enrayer la hausse des coûts et des prix, mentionne une récente étude de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) sur l'économie canadienne.

Les coûts unitaires de main-d'oeuvre au Canada ont augmenté en 1966 beaucoup plus rapidement que dans nombre d'autres pays, et notamment qu'aux Etats-Unis où ils sont demeurés relativement stables jusqu'à ces derniers mois, ajoutent les experts de l'OCDE.

Ils estiment que la poursuite de cette tendance amènerait une nouvelle dégradation de la position plus favorable où se trouvait le Canada sur le plan des coûts du fait de la dévaluation de 1962, et que la réduction du déficit des paiements courants se révélerait plus difficile.

L'évolution du PNB

L'étude rappelle qu'au cours de l'année 1966, le produit brut réel a probablement augmenté de plus de 6 pour cent, mais souligne que la progression s'est ralentie en cours d'année sous l'effet des mesures plus restrictives prises par le gouvernement canadien et des événements intervenus aux Etats-Unis.

Les exportations de biens et de services, disent les experts de l'OCDE, ont poursuivi leur forte progression en 1966; elles ont de fait progressé plus vite que les importations qui ont cependant connu une hausse appréciable en raison de l'expansion intérieure.

Ils concluent ainsi que les exportations nettes ont représenté en 1966 un facteur important d'expansion, contrairement à la tendance de l'année précédente.

Les investissements

En ce qui concerne les investissements, ils estiment leur augmentation à 17 pour cent en prix courants au cours de 1966, ce qui porterait le rapport formation brute de capital fixe — PNB à 26 pour cent, alors qu'au cours de la période 1960-1963, il a été évalué à 22 pour cent.

Ils notent que durant le premier semestre de l'année, les investissements des entreprises (logement non compris), ont continué à augmenter fortement, notamment dans le secteur "construction et travaux publics", cette expansion ayant été favorisée, disent-ils, par l'utilisation exceptionnelle de la capacité de construction et de la main-d'oeuvre qualifiée au cours des mois d'hiver.

Ils soulignent que l'augmentation a été bien plus marquée exprimée en prix courants qu'en prix constants, en raison des pressions exercées dans certaines régions (particulièrement Montréal où les travaux de l'Exposition devaient absolument être réalisés), pressions qui ont conduit à une hausse sensible des salaires.

Niveau relativement faible du chômage

La situation de l'emploi, mentionne-t-on, a été caractérisée par une augmentation de la population active et un niveau relativement faible du chômage. L'augmentation de la population active est due pour une large part à l'accroissement sensible du nombre de jeunes gens de 20 à 24 ans, mais aussi à une forte participation des femmes et à l'augmentation de l'immigration.

On rappelle que le Canada a suivi une politique très active de la main-d'oeuvre, et que le chômage s'est situé autour de 3.5 pour cent depuis la fin de l'année 1965. On souligne certaines tensions, une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, et que les écarts entre les taux régionaux de chômage demeurent importants.

La productivité a connu un rythme d'accroissement relativement lent au cours des dernières années, mentionne le rapport. Il est de fait plus lent qu'aux Etats-Unis qui sont le

Voir HAUSSE en page 42

Une étude poussée de l'emprise étrangère sur les sociétés au pays est absolument nécessaire

—Kenneth F. Heddon

Une étude poussée des avantages et des désavantages de l'emprise des intérêts étrangers sur les sociétés au Canada a été réclamée hier soir par M. Kenneth F. Heddon, président d'origine canadienne de la Sun Oil Company Limited de Toronto.

Prenant la parole à la réunion annuelle de la division saskatchewanaise de l'Association Canadienne du Pétrole, M. Heddon a déclaré qu'une telle enquête s'impose depuis longtemps, car les Canadiens ont besoin de données précises pour se retrouver dans le dédale d'un problème déroutant par sa complexité.

Il a exprimé l'espoir que le comité parlementaire, nommé récemment, contribuerait grandement à une meilleure compréhension de cette question épineuse.

"Des renseignements sérieux et bien documentés permettant de se faire une idée précise à ce sujet sont fort rares et, par surcroit, pratiquement impossibles à obtenir" a-t-il déclaré.

M. Heddon a, du reste, précisé que les Américains ont la direction ou sont propriétaires à part entière de 5,000 compagnies implantées au Canada, ce qui représente 60 pour cent des industries, 75 pour cent du Pétrole et du gaz et 57 pour cent des mines et fonderies.

"Beaucoup de Canadiens sont gravement troublés par ces chiffres. Ils craignent moins un plan diabolique des Américains visant à absorber le Canada qu'un glissement, bon gré mal gré, vers une situation pouvant menacer son existence en tant que nation libre ou même la rendre impossible."

"Cette peur, a-t-il ajouté, n'est pas raisonnée mais instinctive. Le fait de réduire les investissements des intérêts étrangers ne renforcerait pas nécessairement l'indépendance du Canada. Une telle initiative pourrait, par contre, appauvrir nos compatriotes."

Il a vivement recommandé des mesures réelles pour encourager les Canadiens à investir dans leur propre pays, plutôt que de pénaliser les placements étrangers. Si l'on veut stimuler les investissements nationaux, a-t-il dit, il y aura lieu de trouver des réponses à un certain nombre de questions difficiles. Il a cité, entre autres mesures, une étude des tarifs, la nécessité de reviser la structure fiscale afin d'inciter les Canadiens à acheter des titres canadiens, et une réévaluation de la situation créée par les fonds versés à la sécurité sociale, car les capitaux ainsi soustraits seraient fort utiles au monde des affaires.

Convertibilité du franc et les changes

Les mesures assurant la pleine convertibilité du franc n'ont pas eu d'influence sur le marché des changes, a déclaré le vice-président de la Banque de la Réserve fédérale de New York, M. Charles A. Coombs, au cours d'une conférence de presse consacrée aux opérations monétaires internationales. M. Coombs a constaté que quelques rentrées d'or étaient intervenues aux Etats-Unis à la fin de l'année dernière et que la situation s'était stabilisée en février. Le représentant de la Réserve fédérale de New York a noté que les mouvements spéculatifs sur le métal précieux s'étaient nettement ralentis.

NOMINATION CHEZ LABATT



Camille Guérin, c.a.

M. T. M. Kirkwood, vice-président et gérant général de La Brasserie Labatt Limitée, annonce la nomination de M. Camille Guérin, c.a., au poste de contrôleur. M. Guérin est au service de la brasserie depuis 1963 et occupait le poste d'assistant au contrôleur, jusqu'à sa récente nomination.

NOTRE service INCLUT
REBOBINAGE • REPARATION
FILTRATION D'HUILE • CONSEILS EN GENIE
BALANCEMENT DYNAMIQUE
THOMSON ELECTRICAL WORKS LTD.
QUÉBEC • MONTRÉAL • SHERBROOKE
Une compagnie canadienne au service de l'industrie depuis 1893

au bilan de l'ACTUALITE

Les USA et le Kennedy Round

"Nous ne signerons pas d'accord à seule fin de pouvoir dire qu'un accord a été conclu", a affirmé vendredi l'ambassadeur William Roth, négociateur des Etats-Unis au Kennedy Round, en s'adressant à la Commission sénatoriale des Finances.

La déclaration de M. Roth traduit le durcissement de la position américaine au moment où les négociations sur les tarifs et le commerce à Genève approchent du moment critique de la décision.

L'attitude de M. Roth a reçu l'approbation de plusieurs sénateurs qui sont appelés à jouer un rôle important pour l'obtention de l'appui de leurs collègues à un accord commercial.

Les membres de la Commission des Finances qui ont entendu M. Roth ont également exprimé leur pessimisme au sujet des perspectives des négociations du Kennedy Round.

Consolidated et Bathurst Paper

Consolidated Paper Corporation Limited vient d'annoncer qu'elle a reçu au-delà de 90 pour cent des actions Classe 'A' de Les Papeteries Bathurst Limitée en réponse aux offres faites vers la fin de novembre dernier.

Consolidated a aussi annoncé que les offres expireront le 28 mars 1967.

La compagnie déclara le 9 janvier qu'elle avait obtenu plus de 90 pour cent des actions ordinaires de Bathurst.

Suivant les offres faites par Consolidated Paper, deux nouvelles actions privilégiées et un droit de souscription ont été offerts pour chacune des actions de la Classe 'A' de Bathurst. Une nouvelle action privilégiée et un demi-droit de souscription ont été échangés pour chacune des actions ordinaires de Bathurst.

Besoins de routes dans la province

Dans un télégramme qu'il a envoyé au premier ministre du Québec, le président de la Chambre de Commerce de la province, Me Georges L. Demers, presse le gouvernement d'inclure des crédits au moins aussi élevés que l'an dernier pour le ministère de la Voirie dans le budget 1967-68. Me Demers sous-entend dans son message qu'il est urgent de répondre aux besoins routiers du reste de la province maintenant qu'on a pratiquement terminé la concentration d'investissements nécessaires pour l'Expo dans la région de Montréal.

Sogemines

La compagnie Sogemines a notifié la Bourse de Montréal que le 1er mars 1967, elle avait fait une offre d'acquérir toutes les actions en circulation d'Indussa Corporation, (une entreprise, incorporée selon les lois de l'Etat de N-Y.), à un prix, consistant en 12 actions ordinaires de la compagnie pour chaque action d'Indussa Corporation. Ces dernières seront achetées par Sogemines Limited pour des fins de placement seulement.

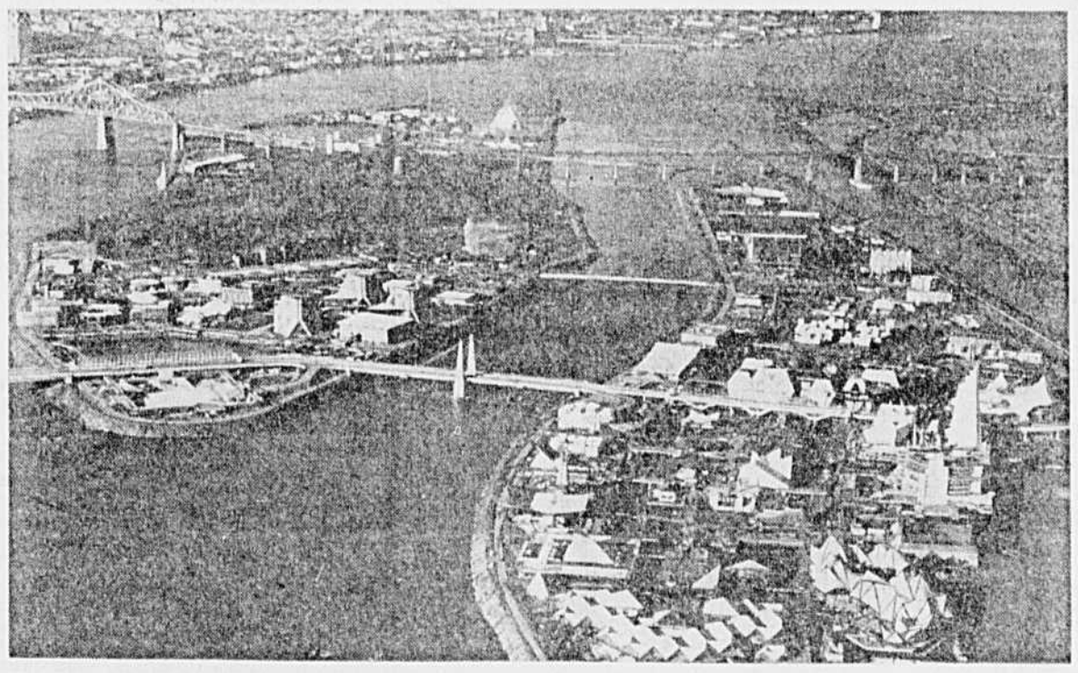
L'offre demeurera ouverte jusqu'au 31 mars 1967, à moins que Sogemines Limited décide de la prolonger.

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Appel d'offres pour l'exécution de travaux publics relatifs à l'installation d'un système à micro-ondes dans la province de Québec et comportant des opérations de défrichement et d'essartage, la construction de voies d'accès et de parcs de stationnement, le nivellement de l'emplacement des stations et des installations connexes, à Armagh, à 35 milles au sud-est de la ville de Québec, dans le comté de Bellechasse, et à Saint-Elzéar, à 40 milles au sud de la ville de Québec, dans le comté de Beauce.
Les soumissions sous enveloppes scellées portant la mention : "Confidentiel — Voies d'accès à Armagh et Saint-Elzéar, province de Québec", et adressées à Monsieur J. S. Ford, Ingénieur en chef, Service des Télécommunications, Chemins de fer Nationaux du Canada, bureau 772, 151 Front Street W., Toronto 1, Ontario, seront reçues jusqu'au 7 avril 1967 à treize heures trente (1 h. 30 p.m.), heure normale de l'Est.
Les plans et devis, le cahier des charges et la formule de contrat seront remis aux entrepreneurs sur dépôt d'un chèque visé de $25.00 à l'ordre des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés lorsqu'ils auront renvoyé les documents en bon état au Service des Télécommunications des Chemins de fer Nationaux du Canada, dans les trente jours de l'adjudication.
Les demandes de renseignements concernant cet appel d'offres devront être adressées à Monsieur B. C. Wattson, Ingénieur principal des Installations extérieures, Service des Télécommunications, Chemins de fer Nationaux du Canada, bureau 742, 151 Front Street W., Toronto, Ontario.
La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.
J. S. Ford,
Ingénieur en chef.

AVIS
VILLE DE MONTREAL
Rentes inscrites — Emission perpétuelle à 3%
Le dividende semi-annuel sur ces rentes (obligations) sera payé le 1er mai 1967.
Les livres de transfert seront fermés du 1er au 30 avril 1967 inclusivement
LACTANCE ROBERGE, C.A.
Directeur des Finances.
Cabinet du directeur,
Hôtel de Ville.
Le 7 mars 1967.

Sans être des hommes d'Etat, nous avons certes contribué à la qualité du climat international à l'EXPO



En effet, nous avons climatisé un total de 20 pavillons internationaux. Ici, comme dans la plupart des autres endroits du monde, lorsqu'il s'agit de choisir un système de climatisation — plus de gens accordent leur confiance à CARRIER plutôt qu'à toute autre marque.

Pour tout genre de climatisation consulter un entrepreneur Carrier :
Airco Installation Ltd.
Audet Refrigeration Inc.
R. Carmichael & Co. Ltd
Canadian Comstock Co. Ltd.
Cordeau Air Conditioning Ltd.
Daniels & Mannard Ltd.
Jarmac Limited
Layton Bros. Ltd.
Morrison Air Conditioning Ltd.
Ravcor Inc.
V. L. Savage & Co. Inc.
Smith Heating Refrigeration & Air Cond. Inc.

Carrier Air Conditioning
Distribué par HOWE EQUIPMENT OF CANADA LIMITED

Jean Mehling câble de Paris

Il est temps de donner à l'Europe le marché des capitaux qui s'impose

Maintenant que la France a véritablement libéré les opérations de change de tout contrôle (à quelques nuances près, que nous avons signalées ici-même), il est grand temps de donner à l'Europe le marché des capitaux dont elle a besoin.

Chacun des pays membres de la Communauté possède, évidemment, son propre marché, plus ou moins fluide selon les cas.

Jusqu'à la récente "libération des opérations de change" par la France, seuls le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique disposaient d'un marché des capitaux largement ouvert à l'étranger.

Pour la France, l'Italie et la Hollande, le marché des capitaux se réduisait, en fait, à des opérations en monnaie nationale, sauf autorisation de l'office des changes.

● ● ●

La Commission Hallstein a voulu mettre immédiatement à profit le nouveau système français de changes (c'est-à-dire le retour à la liberté).

Elle vient donc de proposer aux Etats membres de la Communauté de "supprimer entre eux, dans les dispositions législatives, réglementaires et administratives régissant l'émission et le placement de titres sur leur marché de capitaux toute discrimination de traitement fondée sur la nationalité ou la résidence de l'émetteur".

Ce jargon administratif signifie, en clair, qu'une entreprise belge pourrait emprunter de l'argent à Paris, une entreprise allemande à Rome, etc..., sous forme d'émission d'obligations, soit en monnaie du pays émetteur, soit en monnaie du pays prêteur, soit en toute monnaie étrangère choisie pour la circonstance.

Est-on loin d'une telle situation ?

● ● ●

Dans le cas de la France, la suggestion de la Commission Hallstein ne devrait soulever aucune difficulté majeure.

Pour l'Italie et les Pays-Bas, il n'est pas impossible que subsistent encore quelques obstacles administratifs ; mais tous les pays du Marché Commun savent désormais qu'avant peu d'années il devra, nécessairement, exister un véritable marché européen des capitaux, fluide, abondant, aussi souple que possible, aussi dégagé qu'on le pourra de contraintes ou surveillances administratives.

Il y a cependant un risque, et la Commission Hallstein en a eu pleinement conscience.

Comment satisfaire les besoins "nationaux" de capitaux pour la poursuite de la croissance économique du pays, si l'étranger peut "assécher" le marché, par émission exagérée d'obligations ?

● ● ●

La Commission Hallstein l'a prévu. Elle suggère donc que l'ouverture des marchés nationaux aux pays "partenaires", pour émission d'obligations par ces derniers, ne puisse dépasser un certain pourcentage des capitaux disponibles.

La proposition de la Commission précise que, pour de telles émissions, chaque pays ayant recours au marché de l'un des autres pays de la Communauté, ne pourrait aller que "jusqu'à concurrence égale à 1.5 pour cent de la formation intérieure brute de capital pour la moyenne des années 1963-1964".

Dans le cas de la France, une telle façon de procéder, portant sur près de 90 milliards de francs (formation brute le capital pendant la période de référence), offrirait aux emprunteurs du Marché Commun près de 1.5 milliard de Francs, sans "assécher" le marché français des capitaux.

Il me semble qu'une telle proposition ne devrait rencontrer que peu d'opposition, au moins à Paris.

BURROUGHS WELLCOME & CIE (CANADA) LTEE



M. H. J. Brown, Président, Burroughs Wellcome & Cie (Canada) Ltée a annoncé la promotion du Dr. A. Ralph à la position de Vice-Président du Marketing.
Dr. Ralph, gradué de l'Université McGill, joignit "B. W. & Co." en 1947, fut nommé Directeur des Ventes en 1952 et en 1957 fut admis au Conseil de l'Administration.

Mesure des USA pour freiner la hausse des cours de l'argent

WASHINGTON. — Le département américain du Trésor se prépare à demander au Congrès de libérer une partie de son stock de 430 millions d'onces d'argent afin de remédier à la pénurie de ce métal, indique-t-on dans les milieux officiels américains.

Un projet de loi reclassifiant comme "argent libre" une partie du stock actuellement gelé pour couvrir les certificats émis par la trésorerie, sera présenté prochainement au Congrès précise-t-on. L'administration américaine estime que nombre de ces certificats ne seront jamais présentés pour remboursement.

L'objectif de la trésorerie est de disposer de suffisamment de métal pour freiner la hausse des cours de l'argent. Le prix du métal est actuellement de $1.29 l'once. S'il atteignait $1.40 les pièces d'argent émises avant 1965 aux Etats-Unis auraient une valeur métallique plus élevée que leur valeur monétaire. Or, la grande majorité des pièces de 10, 25 et 50 cents en circulation aux Etats-Unis ont été frappées avant 1965, date à laquelle leur contenu d'argent a été ramené de 90 à 40 pour cent.

Emission de la Banque Mondiale

La Banque Mondiale a pris les dispositions nécessaires pour placer, entièrement en dehors des Etats-Unis, une émission de 100 millions de dollars d'obligations libellées en dollars des Etats-Unis. L'émission, au pair, a été placée sans offre publique auprès des banques centrales et d'autres institutions publiques de 43 pays et auprès d'une organisation internationale, ce qui représente un record de participations de pays jamais atteint encore pour une émission d'obligations de la Banque Mondiale.

Les nouvelles obligations, appelées "Two-Year Bonds of 1967, due March 15, 1969" (obligations à deux ans de 1967, venant à échéance le 15 mars 1969), portent un intérêt de 5⅜ pour cent, payable semestriellement, à partir du 15 septembre 1967. L'émission porte la date du 15 mars 1967.

L'augmentation des salaires au pays résulte de la croissance économique et non de l'action syndicale

— Pierre Harvey

par Michel-G. Tremblay

M. Pierre Harvey, professeur d'économie à l'école des Hautes Etudes Commerciales, directeur de la revue "Actualité économique" de 1959 à 1966, a déclaré devant les membres de la "Society of Industrial Cost Accounting" que "l'augmentation des salaires n'est pas causée par l'action syndicale, mais bien, par la croissance économique du pays".

S'adressant aux membres du S.I.C.A., réunis, samedi matin, à l'Institut de Technologie Laval, M. Harvey a présenté les principaux effets du syndicalisme sur l'économie. Il a fait remarquer, au début, que cette question était difficile à débattre, car il s'agit "d'une question chargée d'émotivité où il n'est pas facile de raisonner ni de réfléchir". "Elle vient du fait que malgré les efforts d'objectivité, il est difficile d'en arriver, malgré des raisonnements empiriques, à formuler des réponses précises et pour le moins incontestables."

Les salaires ont-ils été influencés par l'action syndicale ? A ce sujet, M. Harvey a souligné qu'"il y en a qui disent que l'action syndicale joue un rôle perturbateur dans l'économie", par ailleurs il croit fermement que "le mouvement des salaires suit le mouvement économique de longue période". Pour appuyer cette assertion, il a montré que de façon théorique le salaire est déterminé par la productivité marginale du travailleur, or si la production marginale du travailleur donne lieu à son exploitation, l'apparition du syndicat transforme l'aspect monopolistique du patron en deux forces qui doivent s'équilibrer.

Mais à cet aspect théorique, le conférencier a suggéré une analyse empirique du problème. Aux Etats-Unis, de 1920 à 1960, il apparaît assez clairement qu'il y a eu des augmentations de salaires dans tous les secteurs d'activité.

"Cependant, le mouvement des salaires des employés syndiqués et des employés non-syndiqués est assez comparable", car les employeurs veulent garder les meilleurs ouvriers. Ce phénomène, d'expliquer M. Harvey, se comprend par le jeu de la concurence. "Il existe même un certain nombre d'entreprises qui offrent des salaires supérieurs pour prévenir la naissance des syndicats, quoique ces dernières obéissent implicitement à l'action syndicale."

A ce rôle positif du syndicat, pour ce premier effet, le conférencier a montré qu'un second effet du syndicalisme sur l'économie est également positif, soit le mécanisme de redistribution du produit national.

Il a en effet souligné que "comme nous ne sommes pas en mesure de distinguer de la redistribution des salaires des employés syndiqués et des non-syndiqués, le fonds de salaire disponible à l'ensemble de la main d'oeuvre est constant".

M. Harvey s'est ensuite longuement attardé à décrire le rôle du syndicat sur les mécanismes inflationistes. "Bien qu'il soit tentant de faire une relation entre l'augmentation des salaires et l'augmentation des prix, les augmentations de salaire sont effectivement antérieures à l'excès de la demande globale, ce qui amène le déclenchement du mécanisme de l'inflation." L'activité économique se développant selon un cycle.

Des études indiquent que dans les phases de retournement de la basse ou de la haute conjoncture, l'accélération du mouvement des prix est antérieure au mouvement des salaires. Ainsi l'action syndicale sur l'inflation peut être considérée comme nulle dans la première phase," mais par l'intermédiaire des augmentations de prix, les revendications syndicales se faisant, dès lors, plus puissantes, les salaires augmentent, de conclure M. Harvey.

"Si le rôle du syndicat est positif dans la détermination du salaire, il n'est pas responsable du chômage, provoqué par l'augmentation des salaires et la diminution de la main-d'oeuvre." C'est, en ces termes, que M. Harvey a présenté l'influence du syndicat sur l'emploi.

"Lorsqu'une entreprise fait des investissements, elle n'a pas le choix des techniques, elle doit minimiser les coûts". A ce sujet, il a rappelé l'exemple de l'industrie de la chaussure au Québec qui tend progressivement à disparaitre, car les employés sont les plus mal payés. Au contraire, en Ontario, cette industrie est viable car les salaires sont suffisants.

M. Harvey a terminé sa conférence en disant que "l'influence du syndicat sur la croissance économique intervient dans un mécanisme de distribution du produit global", si la pression syndicale joue un rôle à court terme sur les salaires et les profits, "l'action syndicale en longue période amène l'employeur à ne plus faire des profits de manière exagérée, et que pour survivre, il faut être dynamique".

les **congrès,**
comme leurs orateurs,
sont plus convaincants
à **l'Esterel**
à cause de l'ambiance de calme, de luxe et de confort qui y règne.
A 50 milles seulement de Montréal, par l'Autoroute des Laurentides. L'Esterel peut loger 250 personnes et en accueillir jusqu'à 600 dans ses salles de conférences.
Documentation :
composez 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Hurtubise, directeur général, dept C-503-1, Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cte Terrebonne, Qué.



INA
INSURANCE COMPANY OF NORTH AMERICA

Notre 175ième année... et nous grandissons encore!

INA — Insurance Company of North America — est en opérations aux Etats-Unis depuis 1792, et au Canada depuis 1889. En 1967, nous célébrerons notre 175e anniversaire en même temps que le Canada commémore son Centenaire.

Aujourd'hui, INA verse au-delà d'un million de dollars en réclamations chaque jour de l'année, dans 80 pays différents. INA envisage l'avenir en continuant son rôle, c'est-à-dire en contribuant à l'accroissement et à la prospérité du Canada.

INSURANCE COMPANY OF NORTH AMERICA

MONTRÉAL TORONTO VANCOUVER
Edmonton • Hamilton • Kitchener • London
Moncton • Ottawa • Peterborough • Québec • Winnipeg

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ARCHITECTE PAYSAGISTE

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT a besoin d'un architecte paysagiste à son bureau du génie de Montréal.

FONCTIONS :
Etablir des plans d'aménagement pour plusieurs projets de construction importants envisagés par l'Administration; faire des plans d'aménagement préliminaire des emplacements, établir les détails des plantages et de la construction; surveiller les phases applicables des travaux à pied d'oeuvre.

TITRES ET QUALITES EXIGES :
Posséder un grade sanctionnant un cours reconnu d'architecture paysagiste et de six (6) à dix (10) ans d'expérience. L'adhésion à la Société canadienne des architectes paysagistes n'est pas essentielle mais constitue un avantage.
Le salaire dépendra de l'expérience et des qualités et titres du candidat. Conditions de travail excellentes et avantages complémentaires.

Pour une entrevue, écrire à M. G. A. LARUE,
Préposé au placement, Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, boite postale 98, Cornwall, Ontario.
Les candidats qui demeurent dans la région de Montréal peuvent téléphoner au numéro 866-2235.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT a besoin d'un ingénieur électronicien à son bureau du génie de Montréal.

FONCTIONS :
Proposer et mettre en route des travaux sous sa seule responsabilité et de concert avec d'autres spécialistes; faire des études sur les possibilités de réalisation et concevoir des systèmes ayant trait au contrôle de la circulation des navires et au matériel de la Voie maritime servant aux communications (radio VHF, radar, etc.), à la télévision en circuit fermé, à la télémesure, à la location des navires et au téléaffichage de leurs mouvements.

TITRES ET QUALITES EXIGES :
Diplôme en génie ou l'équivalent et au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine de la mise au point pratique des systèmes électroniques et de leur intégration à la commande par calculatrices et à l'affichage visuel.
Le salaire dépendra de l'expérience et des qualités et titres du candidat. Conditions de travail excellentes et avantages complémentaires.

Pour une entrevue, écrire à M. G. A. LARUE,
Préposé au placement, Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, boite postale 98, Cornwall, Ontario.
Les candidats qui demeurent dans la région de Montréal peuvent téléphoner au numéro 866-2235.

REPRÉSENTANT MÉDICAL
Résidence à Montréal

Le travail : Fournir l'information médicale touchant nos produits aux médecins et aux pharmaciens dans les limites d'un territoire désigné. Chaque représentant reçoit une formation approfondie et continue à cet effet.

Le candidat : Il nous faut un homme possédant une formation universitaire avec preuve à l'appui. La préférence ira aux diplômés en pharmacie ou en sciences quoique nous accorderons aussi considération aux candidats d'une formation universitaire moindre. D'assez bonnes connaissances de la langue anglaise sont souhaitables. Ce que nous cherchons surtout, c'est un homme honnête, ambitieux, qui ne craint ni le travail ni l'effort en vue d'atteindre au succès.

Les avantages : La rémunération se fait sous forme de salaire et de boni. Le programme de sécurité sociale comprend une caisse de retraite, une assurance contre la maladie, etc. Voiture et allocations au dépend de l'employeur.
S'adresser en toute confiance au

Service du personnel
MERCK, SHARP & DOHME OF CANADA LTD
C.P. 899, Montréal 3, Qué.

CONTROLEUR INDUSTRIEL

POSITION
Dû à l'expansion rapide de nos opérations, nous avons ouvert un poste de contrôleur industriel qui exige un haut degré de qualifications. Le sujet choisi travaillera au début avec un groupe responsable pour la conversion de notre système conventionnel à un système d'ordinateur. Par la suite le contrôleur sera responsable pour :
— La direction du personnel de comptabilité.
— L'administration et l'amélioration des systèmes de contrôle financiers.
Le contrôleur se rapportera directement à l'administrateur financier tout en travaillant de près avec le service d'informatique.
Le poste offre un excellent salaire, des bénéfices marginaux avantageux ainsi que des opportunités pour de plus grandes responsabilités dans une organisation en plein croissance. Le bureau chef, situé à Cowansville, Québec, permet une résidence en permanence dans ce secteur de villégiature des Cantons de l'Est.

APPLICATION
Le poste est ouvert à tout individu entre 25 et 40 ans, avec expérience en comptabilité industrielle et un degré de C.A., R.I.A., ou qualifications équivalentes. Le sujet devra être capable de travailler facilement avec les officiers supérieurs, ainsi que diriger et motiver le personnel de comptabilité. L'application par écrit devra décrire les qualifications, instruction et expérience du sujet ainsi que l'âge et le salaire exigé.
Ces renseignements seront traités confidentiellement si adressés à l'attention personnelle du Secrétaire-trésorier

LES INDUSTRIES VILAS LIMITEE
Cowansville, Québec

Vilas — MEUBLES DE STYLE COLONIAL VILAS
LaSilva — MEUBLES DE STYLE CONTEMPORAIN LA SILVA
MOYER — MEUBLES ET FOURNITURES SCOLAIRES MOYER
VICOMETAL — MEUBLES SCOLAIRES EN METAL VICOMETAL

ETUDE LEGALE CANADIENNE-FRANÇAISE
établie depuis de nombreuses années recherche
AVOCAT BILINGUE
admis au barreau depuis un ou deux ans pour pratique active devant les tribunaux.
Envoyez "curriculum vitae" à Case 8317, LA PRESSE
Toute demande sera traitée confidentiellement

DIRECTEUR DES RELATIONS INDUSTRIELLES
$12,000
Une importante Compagnie nationale offre une opportunité de carrière intéressante, de prestige et rémunératrice à un homme ayant quelques années d'expérience dans ce domaine. Doit avoir un Diplôme universitaire, être bilingue, et âgé de 28 à 40 ans. Pour plus de détails appelez L. Rivet, 861-8371
les 500 SELECTION SERVICES LIMITÉE
615 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL - 861-8371

CHEF du SERVICE de MECANOGRAPHIE

FONCTIONS: Diriger le service de Mécanographie de l'Université de Montréal; surveiller et coordonner les travaux de contrôle, d'analyse et de programmation des données essentielles à la solution mécanographique des problèmes d'ordre pédagogique et administratif.

QUALIFICATIONS: Diplômé universitaire en sciences administratives de préférence; expérience minimum de cinq (5) années à des fonctions responsables dans ce domaine; bilingue, âgé entre 30 et 40 ans.

Veuillez faire parvenir "curriculum vitae" complet au directeur du Service du Personnel,
C.P. 6128, Montréal 3.

COMPTABLE EN CHEF
TEXACO CANADA LIMITED
demande un COMPTABLE EN CHEF pour une de ses filiales située à Montréal
Les responsabilités comprennent la tenue du grand livre général et auxiliaire ainsi que la préparation des états financiers connexes. Le candidat doit être bilingue et posséder plusieurs années d'expérience en comptabilité.
Répondre par écrit, mentionnant âge, éducation, expérience et salaire demandé à
Service des relations du pesronnel,
TEXACO CANANA LIMITED
1425 rue de la Montagne,
Montréal 25, Qué.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel.

La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL

Réponse via numéro de case

Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous appreniez, par la suite l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000 Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Téléphonez à 874-7245 - 7246 ou 7258
DEMANDEZ Mme LISE DANIELS OU
Ecrivez à LA PRESSE — 7, rue St-Jacques, Montréal

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	12
Advance RL	9	11
Aconic	3	5
Albatros	28	31
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	5	8
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	3
Bla Nell	6	8
Boma Chib	—	25
Beauport Holding	20	25
Bracemac	15	17
Burrex	15	20
Chibtown	10	15
Clearwater	15	25
Columbia River	1 10	1 20
Can Javelin	8½	9
Credo	15	20
Cargemines	50	60
Cuvier	5	8
Doral Mng	37	47
De Lesseps	20	30
Dubuisson	4	6
Elmac	3	5
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	47½	49½
Gaspex	35	45
Gibson	8	10
Golstar	6	9
Grt Lakes Nickel	3 15	3 25
Hucamp	28	33
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Jack Waite	2	4
Jubilee	1 05	1 15
Juma	12	14
Kewagama	4	6
Kukatush	6½	7
Independent	3	5
Lake Beaver	22	24
Leeds Metals	30	35
Lun Echo	37	42
Madex	45	50
Main Oka	7	10
Mariner	27	30
Marin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milado	3	6
Molybia	30	35
Naganta	20	40
Nat. Malartic	50	55
New Baska	15	19
New Miller	5	8
Nemrod	10	20
New Assoc Dev	4	7
New Pacalls	28	33
New Insco	30	33
New Lorle	13	15
New Pacalls	25	30
Nipiron	25	30
Norque	10	12
Norque	10	12
Oklend	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	10	15
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4	6
Thunder Bay	1 15	1 25
Timrod	20	40
Victoria Algom	12	15
Waco	13	16
Watson Lake	6	9
Young Dave	16	18

SECTION INDUSTRIELLE
Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Chartered Credit	2½	3¼
Cons Theatre	6½	—
Corpex w.	0 50	1 50
Credico	1 00	2 00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	25½	27
East C Sav	6	7½
Fed Saving	3½	7
Grenache	2 60	3 00
Income	6½	7½
Ind. Life	23½	25
Jenkins	20½	22
La Prev	18½	20
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	16	—
London Life	50	—
Monarch Life	85	90
NS Trust	58	—
NS LP 4 p..c.	67	71
pd 4½ ppr.	75	80
Ild. 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	13	14
Paco	1 90	2 10
Permeator	7½	8½
Ply Dom	0 20	0 35
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1 00	2 00
Soc d'Am et Fid	28	29½
Stabilite	3 50	4 50
Steadman	5 25	5 75
Supersol	3	4
Trizec	90	110
Un Amus	24½	26
Un Amus B	—	25
Univ Fact	150	—
Velcro	51½	52½
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
Zodiac	1.00	1.75
York Tr	4½	5½

Cours du dollar

NEW YORK. — Vendredi en clôture le dollar canadien, en baisse de 1/32, valait $0.92 27/64 en argent américain. La livre sterling progresse de 5/64 à $2.79 37/64.

MONTREAL. — Le dollar américain en hausse de 1/32, valait $1.08 3/16 en argent canadien. La livre sterling gagne 1/8 à $3.02 7/16.

cote des grains

10/3/67

Cotes des grains

WINNIPEG

Marché à terme :

LIN :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	3.02¼	3.02½	3.00⅞	3.01¾
Juil.	3.05¼	3.05¼	3.03⅝	3.04½
Oct.	3.09¾	3.09⅞	3.08⅝	3.09⅝

GRAINE DE COLZA :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	2.98	3.00¾	2.96½	3.02¼
Mai	2.79½	2.80¼	2.78	2.79¾
Juil.	2.74	2.74¾	2.72½	2.74
Nov.	—	—	2.71½	—

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	89⅝	—	—	89⅝
Juil.	89½	89½	89⅜	89¼
Oct.	—	—	—	91¼

ORGE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.26¼	—	—	1.26¼
Juil.	1.26¾	—	—	1.26¾
Oct.	1.28½	1.28¾	1.28½	1.28¼

SEIGLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.35⅝	1.36⅝	1.35⅝	1.35⅛
Juil.	1.33½	1.34¼	1.33⅜	1.33
Oct.	1.37⅛	1.37⅛	1.37	1.36⅜

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 87⅝⅞ ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 86¼; 1 fourragère 85⅝; 2 fourragère 82⅝; 3 fourragère 79⅜; fourragère mélangée 45.

Orge : 1 et 2 cw 6 rang et 1 cw 2 rang 1.25⅜; 2 cw 2 rang, 3 cw 6 rang, 3 cw 2 rang et 1 fourragère 1.22; 2 fourragère 1.19¼; 3 fourragère 1.16¼.

Seigle : 1 et 2 cw 1.36⅝; 3 cw 1.28¼; 4 cw 1.15⅜; ergoté 1.09⅛; sur voie 1.34⅛.

Lin : 1 cw 2.97; 2 cw 2.95; 3 cw 2.64⅞; sur voie 2.97⅛.

Graine de Colza : No 1 Cdn 3.01; No 2 Cdn 2.86.

Marché du lin : Prix comptant : $2.83⅜.

CHICAGO

SEIGLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	1.20¾	1.21½	1.20	1.20¼
Mai	1.25	1.25	1.24	1.24
Juil.	1.27¼	1.28¼	1.27¼	1.27¼
Sep.	1.31¼	1.31¼	1.30⅝	1.30⅝
Déc.	—	—	—	1.43½

FEVES SOYA :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	2.88⅝	2.89¼	2.87⅛	2.88
Mai	2.88⅝	2.89⅛	2.88¼	2.88⅜
Juil.	2.88¾	2.88⅞	2.88⅛	2.88¼
Aout	2.86⅝	2.87	2.86⅛	2.86¼
Sep.	2.82	2.82⅛	2.81½	2.81¾
Nov.	2.80⅛	2.80⅜	2.79⅜	2.79⅛
Jan.	2.83⅛	2.84	2.83¼	2.83¼

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	1.74	1.75¼	1.73¾	1.74
Mai	1.77¼	1.78	1.76⅜	1.76½
Juil.	1.78	1.78	1.75½	1.75½
Sep.	1.79½	1.80½	1.78⅝	1.78⅝
Déc.	1.84½	1.85¾	1.84	1.84⅛

MAIS :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	1.38⅜	1.39⅛	1.38⅛	1.38¾
Mai	1.42¼	1.42⅝	1.42	1.42⅛
Juil.	1.43½	1.43⅞	1.43¼	1.43¼
Sep.	1.45⅜	1.46⅜	1.45½	1.45⅝
Déc.	1.39	1.39¼	1.39	1.39¼

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	70	71⅛	70	70⅝
Mai	71⅝	72⅝	71½	72⅛
Juil	71⅝	72½	71⅜	72
Sep.	73¼	73¼	73	73
Déc.	75¼	76	75¼	75⅝

Devises étrangères

Source : Banque Can. Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2726
Angleterre	Livre	3.0264
Argentine	Peso	.0045
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0218
Brésil	Cruzeiro	.4026
Chili	Escudo	.2126
Danemark	Couronne	.1564
Espagne	Peseta	.0181
France	Franc	.2189
Hollande	Florin	.2999
Italie	Lire	.001734
Japon	Yen	.002988
Mexique	Peso	.0867
Etats-Unis	Dollar	1.08 9/32
Norvège	Couronne	.1513
N.-Zélande	Livre	3.0139
Pérou	Sol	.0406
Suède	Couronne	.2095
Suisse	Franc	.2500
Tchécoslovaquie	Couronne	.1507
Venezuela	Bolivar	.2413

La sagesse du pauvre est aussi inutile qu'un palais dans le désert.

Proverbe persan

cours des obligations

Source : Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

(10 mars, à midi)

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99½	100
2¾ 15 juin	1968	97¼	98
5 1er oct.	1968	100¼	101
5¼ 1er oct.	1969	102	102¾
5 1er juin	1971	99¼	100
5 1er juil.	1970	100	155¾
4¼ 1er sept.	1972	95¼	96
5 1er oct.	1973	98¼	99
5½ 1er aout	1980	99¼	100¼
5½ 1er oct.	1975	100	100¾
3¼ 1er juin	1976	83	84
4½ 1er sept.	1983	88¾	89¾
5¼ 1er mai	1990	96½	97½
5½ 1er sept.	1992	102½	103½
5½ 1er oct.	1969	101½	102¼
5½ 1aer dec.	1971	100½	101½
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¾	95½
CNR 4 1 fev.	1981	84	85
CNR 5¾ 1er jan.	1985	100½	101½
CNR 5 1er oct.	1987	92	93
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC Elec 5¼ avril	1991	93	94
Mon H 6¼ 1er oct.	1936	101½	102½
N.B. 6¼ 15 nov.	1988	98½	99½
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	100¼	101¾
Ont 5¾ 1er mars	1986	98	99
Que 5½ 1er oct.	1991	101¼	102¼
Q. 6½ 1er oct.	1978	100¼	101¼
Que Hy 6 15 nov.	1979	96¼	97¼
Q Hy 6 15 juil.	1990	95¼	96¼
Sask 6¼ 1er oct.	1986	103¼	102¾
Terreneu 6¼ juin	1991	96¾	97¾
MUNICIPALITES			
Mont 1er jan.	1992	102¼	104
Van 5½ 15 dec	1980	92½	93½
Tor Met 6½	1986	100¾	101¾
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina 1½	1972	88	—
Inland NG 5½	1977	92	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Ang Con Tel 6	1983	94	—
Triad 4¾	1971	93	94
Pac Pete 5	1977	92	95
TC Pipe Line 5	1989	95	97
W'Const x-c'pon 5½	1988	106	109
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	98½	99½
Algoma Steel 5¼	1978	91	92
Alum of Can 4½	1973	90	92
BP Tanker 5¼	1985	97	99
brazilian 4½	1971	92½	—
BA Oil 5½	1977	89	90
CB Alum 5¾	1980	93	94
Can Cement 3¾	1975	83½	84½
C-I-L 5¾	1977	91	92
C-P-R 5	1973	88½	89½
CR Fancier 5¾	1985	87	88
Dom Stores 5½	1985	92	94
Dom Steel 6	1985	85	87
Domtar 5⅜	1990	88½	89½
Eaton Accept 5¾	1985	91	92
Imp Oil 6¾	1987	103	103½
Ind Accept 6¾	1984	104½	105½
Roy Tr Mrtg 6	1975	93½	94½
Roynat 6¼	1981	97½	98½
Shell Oil 5⅞	1977	94	96
St Law Corp 5	1978	88	90
Simpson's 4¾	1973	92	94
Traders Fin 5¾9	1985	81	83
Triad 4¾	1971	91½	—
Weston Geo 5½	1983	87	89
Woodward's 5¾	1985	93½	94½
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tk 5¾	1985	92½	—
Ang Con Tel 6	1983	94	—
Bell Tel 6⅛	1987	99½	100½
Bell Tel 3¾	1979	79	80½
Bell Tel 5½	1982	93	94
Bell Tel 5¾	1984	95	96
Bell Tel 6¼	1978	99½	100½
Bowater Pow 3¾	1980	77½	78½
Brazilian 4¼	1970	94	96
BC Tel 5¾	1986	94	—
Cal Power 5¾	1982	93½	—
Cdn West NG 5¼	1982	92	94
Cdn Elec 4	1968	94½	—
Consumers Gas 5	1978	89½	—
Consumers Gas 5¼	1984	94½	95½
Gr Lakes Pw	1977	94	—
Lakeland NG ¾	1982	92	—
Nor Ont NG 5¼	1982	91	—
Marit Elect 5¼	1983	91	—
NFLD L & P	1978	91	—
Norstwst Ut 5¼	1988	90½	92½
Northu Tel 5¾	1983	92½	—
Que Nat Gas 6	1988	89	91
Que Nat Gs 7	1990	101	101½
Que Tel 5¾	1983	92	—
TC Pipelina 5.785	1987	93	95
Union Gas 5½	1977	92	93
IMMEUBLES			
Eaton's Rlty 3½	1968	97	98
Eaton's Realty 5	1978	89	90½
Loblaw Prop 5½	1973	89	—
Steinbg Prop 6	1936	95	97

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Argus Corp. (C Priv. & ord.) (X)	$0.14 tr.	1- 6-67	28- 4-67
Anglo-Cdn Tel. (4½% priv)	$0.56¼ tr.	1- 5-67	10- 4-67
Anglo-Cdn Tel. ($2.90 priv)	$0.72 tr.	1- 5-67	10- 4-67
Anglo-Cdn Tel. ($2.65 priv.)	$0.66¼ tr.	1- 5-67	10- 4-67
Anglo-Cdn. Tel. ($3.15 priv)	$0.78¾ tr.	1- 5-67	10- 4-67
Canada Crushed & Cut Stone	$0.30 tr.	15- 6-67	12- 5-67
Cassiar Asbestos Corp.	$0.10 tr.	28- 4-67	31- 3-67
Cassiar Asbestos Corp.	$0.05 boni	28- 4-67	31- 3-67
The Jockey Club (ord.)	$0.03 tr.	15- 6-67	31- 3-67
The Jockey Club (A 6% priv.)	$0.15 tr.	14- 7-67	30- 6-67
The Jockey Club (5½% priv.)	$0.13¾ tr.	14- 7-67	30- 6-67
The Jockey Club (5.60% priv. 60)	$0.14 tr.	14- 7-67	30- 6-67
Lake Dufault Mines	$0.75 inté.	30- 3-67	17- 3-67
Lake Dufault Mines	$0.25 boni	30- 3-67	17- 3-67
Maritime Electric (ord.)	$0.23 tr.	3- 4-67	17- 3-67
Select Financial Industries	$0.03 tr.	14- 4-67	31- 3-67
Standard Radio Ltd	$0.10 tr.	10- 4-67	21- 3-67
Trans-Canada Corporation Fund ..	$0.10 tr.	1 4-67	17- 3-67

(X) Correction du taux et de la date publiée les 9 et 10 mars.



Cérémonie en l'honneur de journalistes à Granby

Trois journalistes ont été honorés à Granby, en fin de semaine, à l'occasion du vingtième anniversaire d'activité dans leur profession. Lors d'une cérémonie organisée par le club de presse de l'endroit, le premier ministre québécois a prononcé une conférence. Sur la photographie, on voit de gauche à droite, M. Claude Déry, courriériste parlementaire à La Tribune; le guépard Radjah, mascotte du club de presse; le premier ministre Daniel Johnson; M. Roland Gagné, éditorialiste à La Voix de l'Est et M. Jean-Noël Ménard, directeur de l'information au même quotidien.

Trois-Rivières devient le rendez-vous de chorales de France et du Canada

TROIS-RIVIERES — Un événement musical d'envergure prendra, cet été, place à Trois-Rivières. De France, en effet, le mouvement A Coeur-Joie a décidé de venir au Canada tenir, du 15 au 23 juillet, ses journées musicales, appelées choralie. Depuis la fondation du mouvement en 1953, c'est la première fois qu'E Coeur-Joie tient cette manifestation, hors de France. En Mauricie, à cette occasion, deux mille choristes français et autres Européens concourront avec des Canadiens.

A un Trifluvien, M. François Provencher, échoit la tâche de coordonner la choralie. Directeur de la chorale V'la le bon vent, à Québec, il avait eu l'honneur de participer à des événements du genre, en France, en 1962 et il y a deux ans, à Vaison-la-Romaine, au bord de la rivière Ouvèze, dans le département de Vaucluse. M. Provencher est également secrétaire de l'Alliance des chorales canadiennes, réunissant une centaine d'ensembles. Il a rendu hommage à M. César Geoffray, fondateur du mouvement A Coeur-Joie. Sous sa direction, a dit M. Provencher, vous découvrirez le plaisir d'entendre des polyphonies simples et de goûter à des centaines de voix, réunies dans un même élan.

Les milliers de gens, qui se rendront à Trois-Rivières durant la semaine du 15 au 23 juillet, pourront voir et entendre des chorales, aux quatre coins de la ville. On offrira également une présentation d'atelier, où s'élaborent les grands moments d'un concert. La manifestation se déroulera le 22 juillet. En somme, l'atelier consiste en le rassemblement quotidien d'une cinquantaine, d'une centaine ou encore de deux cents choristes, sous la direction d'un chef au lutrin. On y chante plusieurs oeuvres, consécutivement. L'exercice terminé, on les exécute ensuite sur le plateau, au moment du concert. Parmi les chorales, participantes à la choralie, le nombre des choristes de l'une à l'autre vaire, de cinq à soixante-dix chanteurs. L'âge des exécutants varie aussi, de dix-sept à soixante-quinze ans. La choralie entière aura également l'occasion de participer à la journée de la Musique à l'Exposition universelle. Sa participation est recommandée par la Eédération des Jeunesses musicales.

Trois-Rivières n'a rien ménagé dans l'accueil à réserver aux chorales visiteuses. L'administration a mis les vastes terrains de l'Exposition à la disposition des choristes. Le conseil scolaire leur a offert ses écoles, comme lieu d'hébergement durant leur séjour en Mauricie.

Le programme général de la choralie comprendra l'interprétation de chansons de France et du Canada, sous la direction consécutive de Paul Carreau et de François Provencher de motes religieux, sous la direction de l'abbé Claude Thompson de chansons contemporaines et de "Negro Spituals", avec A. Langrée et Jacques Frochet au lutrin la Cantate pour une Joie, oeuvre de Pierre Mercure, sous la direction de Chantal Masson des chants de la Renaissance, avec J.çP. von Eller, au lutrin la Cantate pour le monde d'aujourd'hui, avec Oscar Geoffray; la Cantate, oeuvre 140, tirée de Jean-Sébastien Bach. Philippe Caillard tiendra le lutrin; le Cantique de Siméon, écrit par Helmut Barber, dirigé par Lucien Jean-Baptiste; Laude, laetare, Gallia, oeuvre de Lully, exécutée sous le chef Marcel Corneloup, et enfin, nombre de danses folkloriques.

HAUSSE

SUITE DE LA PAGE 40

concurrent le plus important du Canada sur le marché intérieur aussi bien que sur les marchés extérieurs. On estime qu'il s'est probablement ralenti en 1966, année où la marge des ressources inemployées a été en grande partie résorbée.

Investissements des entreprises

Dans son analyse des perspectives de l'économie canadienne pour 1967, le rapport de l'OCDE note que la conjoncture prochaine aux Etats-Unis, qui absorbent 60 pour cent des exportations du Canada, est incertaine.

Pour les experts de l'OCDE, la grande inconnue a trait à l'avenir des investissements des entreprises canadiennes. Il semble probable en effet que leur progression se ralentira, étant donné que la conjoncture est un peu moins favorable, que plusieurs travaux liés à l'Exposition de Montréal sont achevés, que le marché monétaire est plus étroit et qu'enfin des mesures fiscales ont été prises pour inciter les entrepreneurs à différer leurs projets d'investissements.

On note de plus que la progression des bénéfices des sociétés, très forte ces dernières années, s'est nettement ralentie en 1966.

D'autre part, il semble que les dépenses de l'Etat devraient augmenter moins vite en 1967, de même que la consommation privée, bien qu'il reste difficile de mesurer l'importance du ralentissement prévu de la demande. On estime que l'Exposition de Montréal attirera de nombreux touristes et des devises, et l'on s'attend à ce que le déficit des paiements courants diminue légèrement.

Les experts de l'OCDE concluent en mentionnant qu'il semble inévitable que les autorités canadiennes, ayant réussi à maintenir des conditions de plein-emploi, elles soient progressivement conduites à se pencher davantage sur la question de la fixation des revenus et des prix. Il appartient aux autorités canadiennes de trouver la formule pouvant agir sur les prix et les revenus, ajoutent-ils.

Assommé et dévalisé par un "ami".

M. Gérald Leclerc, du 165 Edge Hill, à Westmount, déambulait à l'intersection de la rue St-Denis et de l'avenue Mont-Royal, vers 1 h. 30, la nuit dernières, quand un individu l'a assommé d'un coup de bouteille sur la tête et lui a volé son manteau, son chapeau et $6 avant de prendre la fuite.

La victime, qui a été traitée à l'hôpital Notre-Dame pour une coupure au cuir chevelu, a déclaré aux policiers qu'elle avait fait connaissance avec son agresseur un peu plus tôt dans un restaurant.

Les changes étrangers

SERVICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Pays	Unité monét.	En monnaie canadienne
Afr. Sud (Rép.)	Rand	1.52
Afr. française	Franc cfa	.0044
Allemagne Ouest	Deuts Mk	.2724
Antilles anglaises	Dollar	.6585
Argentine	Peso	.0043
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0218
Bermudes	Livre	3.0409
Birmanie	Kyat	.2209
Bolivie	Peso	.0674
Brésil	Cruzeiro	.4026
Bulgarie	Lew	.9249
Ceylan	Roupie	.2273
Chili	Escudo	.2121
Colombie	Peso	.0671
Costa-Rica	Colon	.1645
Danemark	Couronne	.1565
Egypte	Livre	2.5107
Equateur	Sucre	.0541
Espagne	Peseta	.0181
Etats-Unis	Dollar	1.08 7/32
Fidji	Livre	2.7396
Finlande	Mark	.3409
France	Franc	.2188
Grèce	Drachme	.0364
Guatemala	Quetzal	1.0930
Haiti	Gourde	.2191
Hollande	Florin	.2996
Honduras (Rép.)	Lempira	.5411
Honduras (Brit.)	Dollar	.7629
Hongrie	Forint	.0916
Indes	Roupie	.1443
Indonésie	Rupiah	.0249
Irak	Dinar	3.0301
Iran	Rial	.0132
Islande	Krona	.0298
Israël	Livre	.3625
Italie	Lire	.001733
Jamaique	Livre	3.0307
Japon	Yen	.00298
Liban	Livre	.3409
Malaisie	Dollar	.3533
Mexique	Peso	.0867
Nicaragua	Cordoba	.1548
Norvège	Couronne	.1513
Nlle-Zelande	Livre	3.0135
Pacifique (co. fr.)	Franc cfp	.0152
Pakistan	Roupie	.2272
Panama (Rép.)	Balboa	1.0823
Paraguay	Guarani	.00877
Pérou	Sol	.0406
Philippines	Peso	.2774
Porto-Rico	Dollar	1.0822
Portugal	Escudo	.0378
Rp. Dominicaine	Peso	1.0822
Roumanie	Leu	.1803
Royaume-Uni	Livre st.	3.0255
Salvator. El	Colon	.4329
Singapour	Dollar	.3533
Suède	Couronne	.2095
Suisse	Franc	.2498
Syrie	Livre	.2703
Tchécoslovaquie	Couronne	.1507
Turquie	Livre	.1223
URSS	Rouble	1.2025
Uruguay	Peso	.0146
Venezuela	Bolivar	.2413
Yougoslavie	Dinar	.0866

INFORMATIONS RÉGIONALES

"Le Québec a besoin d'une presse alerte bien écrite et apte à renseigner à fond"

— *Daniel Johnson*

GRANBY. — "Nous croyons à la nécessité d'une presse sans cesse en amélioration, car la nation canadienne-française a besoin d'une presse alerte, bien écrite et apte à renseigner à fond", a déclaré M. Daniel Johnson, en fin de semaine, à Granby.

Le premier ministre québécois était le conférencier à un banquet soulignant le vingtième anniversaire de pratique en journalisme, de la part de MM. Roland Gagné, éditorialiste à La Voix de l'Est; Jean-Noël Ménard, directeur de l'information au même journal et Claude Déry, courriériste parlementaire à La Tribune.

Poursuivant son discours, le premier ministre Johnson a ajouté : "Vous devez avoir un sens profond du devoir, de l'information complète et objective, le sens du perfectionnement dans l'exercice de votre métier. Le Canada français a besoin d'hommes compétents. Sans le journalisme, il n'y aurait pas de progrès social. Tous ces gens, penchés sur leur dactylographe, s'adressant au microphone, occupés à manier leurs cameras, contribuent au progrès social".

M. Johnson a rappelé les débuts du journalisme dans la profession, le temps où des journalistes étaient souvent astreints à des plagiats, alors qu'il leur était impossible de s'organiser eux-mêmes, sans encourir le risque d'une mise à la porte de l'entreprise. Après avoir souligné le progrès considérable, accompli depuis, le premier ministre a souhaité d'accroître le rayonnement de leur syndicat. S'adressant aux jeunes journalistes, il les a incités à s'imprégner de la valeur de leur profession.

Quant à l'avenir du journalisme, le chef de l'Etat québecois a soutenu "qu'il faut que les journalistes ne songent pas qu'au salaire, qu'au moment de faire un choix, ils sachent renoncer à leur intérêt personnel, pour songer au bien commun".

La manifestation s'est déroulée sous les auspices du club de presse à Granby. Le président de l'organisation, M. André Desnoyers, a formulé ses hommages envers le premier ministre du Québec. Plus tôt, on avait cité le guépard, Radjah, comme la mascotte du groupe. L'animal demeure au jardin zoologique de la ville. Le maire Paul Trépanier, l'ancien maire Horace Boivin, le député de la circonscription fédérale de Shefford, M. Louis-Paul Neveu, assistaient au banquet en compagnie du ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, de celui des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, ainsi que du ministre d'Etat aux Travaux publics, M. Armand Russell. M. Yves Bousquet, journaliste au Canada français, agissait en qualité de maître de cérémonie.

La manufacture Uniroyal cesse la fabrication de chaussures

SAINT-JEROME — Le lundi, 20 courant, la manufacture Uniroyal, à Saint-Jérôme, abandonnera la fabrication des chaussures. L'entreprise y travaillait depuis l'année 1854. Son directeur, M. F.-A. Hurtubise, vient d'annoncer sa mutation en la fabrication de tableaux de bord, celle de réservoirs d'avions. Et sa manufacture à Kitchener, en Ontario, Uniroyal a déjà entrepris depuis un an ce travail.

M. Hurtubise a attribué cette nouvelle orientation, au coût trop élevé de la fabrication des chaussures, pour répondre à la concurrence sur les marchés étrangers. Au cours de son exposé, le directeur a lu la teneur de deux messages, provenant du président d'Uniroyal, M. Edwin Martin, l'un à l'adresse des employés de la manufacture à Saint-Jérôme, l'autre à ses clients et aux établissements commerciaux.

Dans sa communication aux syndicalistes, M. Martin déplore l'obligation d'en venir à cette mutation. D'après ses explications, il soutient qu'aucune autre attitude ne semblait possible aux dirigeants, si ce n'était l'abandon de la fabrication de chaussures, pour s'orienter vers une nouvelle entreprise, annonciatrice de rentabilité.

Le président Martin rappelle les pertes financières éprouvées l'an passé; il indique l'impossibilité de solder le déficit, pendant l'année en cours, même pas avant quelques années. A son avis, deux facteurs ont suscité l'embarras, les importations toujours croissantes, aux deux tiers du prix de vente des chaussures en canevas, puis au tiers de celui des chaussures imperméables. En second lieu, est intervenu le coût élevé de la fabrication. De plus, le règlement d'une grève, qui avait sévi pendant huit semaines, a mis l'entreprise en position défavorable à l'égard de ses concurrentes.

En annonçant par ailleurs la nouvelle orientation de la manufacture Uniroyal, M. Hurtubise a indiqué que la firme a engagé un montant de vingt-cinq mille dollars à la préparation de ses employés à leurs nouvelles fonctions. Plusieurs travailleurs ont même fait un stage à Kitchener, pour s'adapter à la nouvelle fabrication. Si les premiers essais s'avèrent concluants, dit-il, la firme se disposerait à acquérir les appareils requis, puis à reclassifier ses travailleurs.

Par ailleurs, le directeur Hurtubise signale qu'Uniroyal éprouve certaines difficultés à s'adapter à la fabrication des tableaux de bord rembourrés. A son avis, la tâche requiert beaucoup de dextérité. Au cours d'une visite de l'établissement, on a observé que les difficultés résideraient surtout dans l'utilisation des ingrédients chimiques, servant à l'application du caoutchouc mousse. Il faut dire que les préposées, une centaine de femmes, ne disposent pas des outils appropriés. La plupart des fonctions s'exécutent à la main, alors qu'à Kitchener, cette tâche s'effectue à l'aide d'appareils mécanisés.

La manufacture Uniroyal à Saint-Jérôme serait un satellite de la General Products, à Kitchener. La première fabriquera ce que l'autre ne pourra pas manufacturer. Une fois préparé à ses nouvelles tâches, le personnel d'Uniroyal comptera cinq cents travailleurs, d'ici la fin de l'année. "En réalité, nous nous engageons dans le rétablissement de notre manufacture à Saint-Jérôme", écrit M. Martin. "Ce faisant, nous allons contribuer de façon tangible au maintien de l'économie dans la ville". Rappelons qu'en ses beaux jours, Uniroyal, alors appelée Dominion Rubber, comptait trois mille employés à son service. Plus tard, son personnel se maintenant à une moyenne de quinze cents hommes et femmes. L'automne passé, il tombait à six cents. Depuis le mois de janvier, il se réduit à deux cent-cinquante personnes.

Le ministère fédéral des Finances confie un poste à M. André Raynauld

OTTAWA — Le ministre des Finances Mitchell Sharp vient d'annoncer la nomination de M. André Raynauld comme conseiller au ministère des Finances à Ottawa. M. Raynauld prendra congé de l'Université de Montréal où il occupe le poste de directeur du département d'économique pour agir comme conseiller en mat

Nécrologie

Sénateur McLean

SAINT-JEAN. (PCI) — Le sénateur A. Neil McLean, doyen des sénateurs du Nouveau-Brunswick et homme d'affaires important, est décédé dans un hôpital de Saint-Jean, N.-B., dimanche soir. Il était âgé de 81 ans.

Son état de santé ne lui avait pas permis d'occuper son siège au Sénat depuis les vacances de Noël.

Sa mort est survenue une journée après celle du sénateur W. Rupert Davies, de Kingston, Ont., qui était âgé de 87 ans. La composition du Sénat est maintenant la suivante : 60 libéraux, 31 progressistes - conservateurs, deux indépendants, un libéral indépendant et huit sièges sont vacants.

Le sénateur McLean était président de la société Connors Bros. Ltd. de Black's Harbor, N.-B. Il avait pris la direction de cette compagnie en 1922 et en avait fait la plus importante conserverie de sardines dans le Commonwealth.

Sénateur R. Davies

TORONTO — (PC) — Le sénateur Rupert Davies sera inhumé aujourd'hui à Brantford, en Ontario, où il avait commencé sa carrière comme apprenti dans une imprimerie, il y a 73 ans.

Le sénateur était âgé de 87 ans, lors de son décès, tôt samedi, dans un hôpital de Toronto, à la suite d'une crise cardiaque. Ancien président de la Presse Canadienne, le sénateur Davies était resté président du journal "Whig-Standard", de Kingston. Les funérailles auront lieu dans l'église presbytérienne de Rosedale, à Toronto.

Le sénateur Davies était venu au Canada à l'âge de 15 ans, quittant le pays de Galles d'où il était originaire. Son premier emploi au Canada lui procura un salaire de $1.50 par semaine, à Brantford, mais il devait devenir plus tard l'un des principaux éditeurs du pays.

Le sénateur Davies habitait Toronto depuis qu'il avait abandonné la direction du "Whig-Standard" et du journal "Examiner", de Peterborough et des postes de radio et de télévision à Kingston et Peterborough.

Dave Kerr

Un vétéran du journalisme qui avait collaboré il y a quelques années au Sherbrooke Record et au Montreal Herald, est décédé hier. Il s'agit de M. Dave Kerr, âgé de 65 ans.

Né à Toronto, diplômé du Upper Canada College, M. Kerr avait travaillé plusieurs années pour la compagnie General Motors avant de venir s'installer au Québec en 1931.

Ces dernières années, il collaborait à différents journaux et publications.

Paul Fournier

Les funérailles de M. Paul Fournier, un syndicaliste, ont lieu à l'église St-Maxime, à Chomedey, à 11 h. ce matin.

M. Fournier est décédé jeudi, à l'âge de 56 ans. Il était le vice-président pour le Canada du Syndicat international des travailleurs des brasseries et distilleries (FTQ).

Ce syndicaliste qui a agi sous le gouvernement de M. Maurice Duplessis comme le lien entre le gouvernement et le mouvement syndical du Québec, avait commencé sa carrière syndicale dans le Syndicat international des chapeliers. Il était vice-président du Congrès des métiers et du travail du Canada avant la fusion de cette centrale avec le Congrès canadien du travail qui ont formé en 1956 le Congrès du travail du Canada.

M. Fournier laisse dans le deuil son épouse, deux fils et une fille, Gilles, Serge et Nino (Mme René Adriaensens).

Juge nommé arbitre des conflits scolaires

QUEBEC — Le juge Jean-Charles Simard de la Cour provinciale du district de Chicoutimi a été nommé au poste d'arbitre en vue de la mise en application du nouveau régime de convention collective dans le secteur scolaire.

Le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé sa nomination.

Le rôle du juge Simard sera de régler les différends qui pourraient découler de l'interprétation de certaines dispositions de la convention collective et de décider des griefs que sa mise en application pourrait susciter.

L'article 17 du bill 25 assurant le droit de l'enfant à l'éducation et établissant un nouveau régime de convention collective dans le secteur scolaire prévoyait la nomination de cet arbitre.

Le même article du bill prévoyait également la nomination d'arbitres adjoints.

M. Bertrand a précisé que ceux-ci seront nommés sous peu.

Pas paresseux

"Comment", dit Madame Dupont, très en colère, au vieux clochard, "vous mendiez toujours ? Vous avez pourtant gagné $100,000 à la loterie ?"

"C'est, en effet, exact", répondit le vieil homme avec sérénité, "mais, franchement, dois-je pour cela commencer à devenir paresseux ?" (tp)



Le manoir de Tonnancour sera rénové à Trois-Rivières

L'un des plus anciens édifices à Trois-Rivières, le manoir de Tonnancour, sera d'ici quelques mois l'objet d'une rénovation générale. Le gouvernement québécois assumera la réfection extérieure de la bâtisse, la congrégation des Filles de Jésus se chargera de la réfection intérieure. Le coût des travaux s'élèverait à $60,000. L'érection de ce manoir remonte au début du dix-huitième siècle. Vers 1730, conseiller du Roi et lieutenant du royaume de France à Trois-Rivières, le sieur René Godefroy de Tonnancour en a fait l'acquisition. Cette famille l'a habité pendant une soixantaine d'années. En 1795, le juge Pierre-Louis Brassard-Duchesneau acquérait le manoir, qui par la suite passe aux mains du gouverneur militaire et devient temporairement une caserne. Finalement, le premier archevêque de Québec, Mgr Octave Plessis, en 1822, permet à la fabrique de la paroisse de Trois-Rivières, d'acquérir le manoir. D'abord mis en service comme presbytère jusqu'à la consécration du premier évêque trifluvien, Mgr Thomas Cooke, il demeure le siège épiscopal jusqu'à l'érection de l'évêché, en 1832. Depuis les Filles de Jésus l'occupent et l'utilisent comme jardin d'enfants.

La "propagande du centenaire" dénoncée

La SSJB de Montréal a violemment dénoncé la "propagande fédérale du Centenaire" à laquelle sont soumis les étudiants du Québec, dans une résolution adoptée à son congrès du week-end.

On sait que la Commission du Centenaire vient d'envoyer au ministère de l'Education du Québec une abondante documentation dans laquelle elle suggère un programme détaillé pour amener les écoliers québécois "à se réjouir" des bienfaits de la Confédération.

Ce programme de célébrations, destiné aux enseignants, a été transmis aux administrations scolaires par le ministère de l'Education du Québec.

La SSJB qualifie de propagande fédéraliste le plan des célébrations estudiantines du centenaire et prie le ministère de l'Education du Québec, les associations d'instituteurs, et les enseignants eux-mêmes, de ne pas tomber dans le piège et de s'abstenir de soumettre la jeunesse québécoise à cette propagande.

Côte-St-Luc : différend au sujet d'un projet de modification à un règlement de zonage

par **Gilles PRATTE**

S'ils ne se réveillent pas promptement, les contribuables de Côte-St-Luc pourraient subventionner la spéculation sur un certain nombre de terrains du quartier no 5, situés à l'ouest du boulevard Cavendish, près des rues Mackle et Nord.

Le conseiller municipal William E. Kesler le prétend en tout cas, solennellement dans une lettre ouverte publiée en première page d'un hebdomadaire, "The Suburban."

M. Kesler soutient que des pressions s'exercent auprès du conseil municipal pour que le règlement de zonage soit amendé de telle sorte qu'un type de construction de qualité inférieure, surtout des maisons d'appartements ne laissant place à aucun espace vert, soit autorisé dans le district no 5.

A son avis, si le règlement de zonage était amendé en ce sens, le caractère particulier de Côte-St-Luc serait particulièrement abîmé, sans compter que la ville pourrait, affirme-t-il, perdre jusqu'à $75,000 en taxes.

Le boulevard Cavendish comme le boulevard Décarie

Ce n'est toutefois pas l'avis du maire, Me Samuel Moscovitch. Rejoint hier soir au téléphone, il a souligné que pour progresser une ville doit se développer par la construction d'immeubles, précisant qu'il est tout à fait utopique de vouloir faire de Côte-St-Luc uné ville exclusivement résidentielle.

Me Moscovitch note que le boulevard Cavendish sera, comme le boulevard Décarie, une voie rapide, le long de laquelle la ville a tout intérêt à laisser construire des maisons d'appartements, et des centres commerciaux.

Il affirme que des sept membres du conseil, seul M. Kesler ne partage pas ce point de vue.

M. Moskovitch a précisé que certains projets sérieux dans ce domaine ont été temporairement mis de côté par leurs promoteurs, en attendant que les conditions de financement s'améliorent.

Il ne fait toutefois aucun doute dans son esprit que ces projets seront repris aussitôt que le crédit se fera plus généreux.

Pour sa part, le conseiller Kesler affirme que le plan de zonage pour lequel la ville a payé $75,000 risque d'être transformé en vulgaire bout de papier, à force d'être amendé.

Quant à moi, a commenté M. Kesler, je suis vivement opposé à tout projet de construction qui abîmerait le caractère particulier de la ville.

Le conseiller souligne que l'urbaniste qui a préparé le plan de zonage a insisté sur le fait qu'il faudrait de cinq à sept ans pour aménager le quartier no 5, de telle sorte que les besoins pécuniaires de la ville et son développement harmonieux soient respectés.

Il semble que les terrains soient vendus, à condition que le zonage soit modifié, au gré de l'acheteur, sans tenir compte d'une planification adéquate non plus que des besoins pécuniaires de la ville.

M. Kesler conclut qu'à force d'amender le règlement de zonage, la construction dans Côte-St-Luc ne sera plus qu'un salmigondis, qui ne profitera qu'aux vendeurs de terrains, au mépris du bien-être de la ville et des payeurs de taxes.

FAITS divers

Une cannette d'essence : deux hommes brûlés

Une maison de deux étages a été lourdement endommagée par les flammes, vers 4 h. samedi après-midi et deux hommes ont subi de profondes brûlures.

Les flammes ont pris naissance quand M. Jean-Paul Nadeau, 43 ans, du 4230 rue St-André, a échappé une canette d'essence alors qu'il était en train de remplir son briquet. L'incendie s'est rapidement propagé dans sa chambre et M. Nadeau, en tentant de l'éteindre, a été brûlé à la main droite.

Un autre locataire, M. André Desbois, 55 ans, a subi des brûlures au troisième degré avant de réussir à sortir de la maison. Ils ont tous deux été transportés à l'hôpital Notre-Dame.

Vingt-cinq pompiers, dirigés par le chef de district Gérard Jarry, ont mis une vingtaine de minutes à circonscrire les flammes, utilisant deux jets d'eau et une échelle magyrus.

Un incendie et une explosion dévastent un établissement

Un incendie et une violente explosion, survenus vers 10 h. 45 hier soir, ont dévasté l'immeuble de 2 étages abritant le magasin d'équipement médical J. F. Hartz Co. of Montreal Ltd., situé au 5265 avenue Van Horne, à l'angle de l'avenue Trans Island et près du boulevard Décarie.

On ne signale heureusement pas de blessé. Une soixantaine de pompiers, répondant à une seule alerte, ont été appelés sur les lieux. A 4 h. ce matin, plusieurs des sauveteurs travaillaient encore parmi les décombres.

Il semble que le feu ait pris naissance au sous-sol de la firme Hartz et qu'il ait entraîné l'explosion de nature encore inconnue qui a suivi.

Sous le souffle de la déflagration, les trois grandes vitrines de la façade du magasin ont volé en éclats, bouleversant les étalages et projetant des fragments de verre jusque de l'autre côté de la rue. "Il est providentiel que personne ne soit passé devant le magasin ou ne se soit trouvé dedans au moment de l'explosion", a commenté un pompier du poste situé juste en face des établissements Hartz.

Le bar-salon du motel La Grange ravagé par le feu

Un violent incendie a ravagé, vers 4 h. hier matin, le bar-salon du motel La Grange, situé sur le boul. St-Jean-Baptiste, à Châteauguay.

Une douzaine de pompiers, dirigés par le chef Paul-Emile Meloche, ont combattu les flammes pendant près de quatre heures, utilisant cinq jets d'eau. Personne n'a été blessé, mais les pertes matérielles semblent considérables.

D'autre part, un autre incendie a lourdement endommagé le deuxième étage d'un duplex situé au 36 rue Vanier, à Châteauguay, vers 2 h. 15 hier après-midi. Personne n'a été blessé.

Camion-remorque retrouvé vide ; un autre est disparu

Un camion-remorque de St-Jean-Iberville Transport, 2537 est, rue Notre-Dame, à Montréal, et transportant $40,000 de marchandises diverses, a été retrouvé vide samedi matin, dans la rue des Communes.

Ce camion avait été volé il y a une semaine, à Montréal. Par ailleurs, un autre camion-remorque appartenant à la même compagnie de transport et contenant $45,000 de marchandises diverses, a été volé vendredi soir, en face du 1588 rue Wellington. Il n'a pas encore été retrouvé.

Soupçonné de possession d'héroïne

Le juge Jacques Anctil a refusé, vendredi après-midi, tout cautionnement à un Chinois, Wing Fong Kead, alias Jimmy Woo, âgé de 25 ans, du 1058, du boul. Saint-Laurent, qui venait de comparaître sous une accusation de possession d'héroïne.

Kead a nié sa culpabilité, puis a choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 17 de ce mois-ci.

Des agents de la Gendarmerie royale canadienne (R.C.M.P.) l'ont appréhendé, jeudi, dans son appartement, au moment où il aurait été en possession de deux capsules de ce stupéfiant dissimulé sous une table.

Victime de la roulette russe

OTTAWA. (PC) — Un jeune homme de 22 ans a succombé, hier après-midi, à l'hôpital Civique d'Ottawa, à la grave blessure qu'il s'était causée, vers 2 h. 30 hier matin, dans un appartement de la rue Cambridge, à Ottawa, en jouant à la roulette russe.

Jacques Pétrin, du 105 rue Nicolet, à Hull, s'était grièvement blessé en se tirant une balle de revolver de calibre .22 à la tempe, après avoir tiré deux autres coups à vide vers le sol, devant des amis. Il n'y avait, semble-t-il, qu'une seule balle dans le chargeur à six balles du revolver.

Cambriolage de $12,000 dans une buanderie

Un cambriolage de $12,000 a été perpétré, tôt samedi matin, à la Buanderie de Famille Inc., au 2701 rue Charlemagne.

Quarante caisses de draps, une grande quantité de couvre-tout ainsi que des cigarettes et de l'argent ont été volés par des individus qui se sont introduits dans la buanderie par une trappe pratiquée dans le toit.

Deux camionnettes appartenant à la buanderie ont servi aux cambrioleurs à transporter la marchandise volée en lieu sûr. Ces véhicules ont été retrouvés samedi matin en face du 3895 rue Adam.

Chez M. Gérald Gagnon, du 5211 rue Radisson, des voleurs se sont emparés d'articles de valeur évalués à $1,900. Des bijoux valant $980 ont été volés chez M. Bruno de Lucas, au 7616 rue St-Dominique et des articles divers d'une valeur de $1,030, ont été volés chez M. Giuseppe Sabatini, au 7555 rue St-Hubert.

Des cambrioleurs se sont donné beaucoup de mal inutilement, vendredi soir, quand ils ont éventré un coffre-fort vide dans les bureaux de la compagnie, Junior Trend Garment, au 5420 boul. St-Laurent.

Des individus se sont emparés de câbles de cuivre d'une valeur de $1,450, appartenant à la Compagnie de téléphone Bell, à l'arrière du 2940 rue Rachel.

Au salon de coiffure Ginette, situé au 7256 rue St-Hubert, des cambrioleurs ont volé une trentaine de perruques d'une valeur totale de $3,875.

Tué par une bille

ST-LEONARD, N.B. (PC) — citoyen de St-Hubert, M. Gérard Kirouac, a été tué, samedi après-midi, à Veneer Mills, près de St-Léonard, au Nouveau-Brunswick, par une bille de bois tombée de son camion.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

BARRIAULT (Nazaire) — Subitement, à Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Nazaire Barriault, époux de Jeanne-Aimée Gagnon ; demeurant à 2577 Cadillac. Père de Gérald, Mme Jean Beaulieu (Géralda), Mme Charles Vallée (Laurette), Raymond, Clément, Mme André Martel (Ghislaine). Il laisse également dans le deuil plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras Ltée,
5805, rue Boileau,
coin Lacordaire,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Maxime) — A Boucherville, le 11 mars 1967, à l'âge de 58 ans 11 mois, est décédé M. Maxime Benard, époux de Thérèse Decelles, demeurant 72 rue L.-H. Lafontaine, à Boucherville. Il laisse dans le deuil son fils Roger, époux de Marielle Provost et Mme Normand Jodoin (Marielle) et 2 petits-enfants, Alain et Sophie. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron & Tétreault
St-Charles angle de Laperrière,
à Boucherville
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGEVIN (Rhéa) — A Verdun, le 13 mars 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Rhéa Bergevin, fille de feu Eustache Bergevin et de feu Clarisse Vanier. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington,
à 9 h., pour se rendre à l'église Ste-Martine où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p.

BISAILLON (Jules-Emile) — A Napierville, le 10 mars 1967, à l'âge de 50 ans et 11 mois, est décédé M. Jules-Emile Bisaillon, maire du Village de Napierville, gérant de la Caisse Populaire, ex-grand Chevalier de Colomb, conseil 3587 et époux de Cécile Grenier, père de Mme Normand Théroux, née Carmen, de Montréal. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Fortin,
435, rue St-Jacques
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Marie-Louise) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Boisvert, fille de feu J. Narcisse Boisvert et de feu Julie Lécuyer, soeur de Mme Richard Provost (Blanche), ses neveux et nièces M. et Mme Antoine Robichaud, Mlle Claire Provost, M. et Mme Paul Boisvert, M. et Mme Maurice Boisvert, M. et Mme Maurice Cardinal, M. et Mme Armand de Bellefeuille, M. et Mme Jean Tourangeau, M. et Mme Fernand Gratton, M. et Mme Bernard Nepveu, Mlles Raymonde et Madeleine, M. et Mme Magee Droiet. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Joseph) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Joseph Bouchard, époux de Marie Beaudry, frère de Gérard, Charles-Eugène, Léontine (Mme V. Tremblay), Antoinette (Mme J. Beaulieu), Eva (Mme G. Descheneaux), Isabelle (Mme J. Aubin), Pauline (Mme X. Racine). Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault, Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURRET (Jeanne) — A Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme veuve Jeanne Bourret, née Jeanne Rochon, de la rue des Erables. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue de Lorimier,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Contrecoeur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Antoinette) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 98 ans, est décédée Mme veuve Mederic Bouthillier, née Antoinette Bourdon, mère de Antoinette Graziella, Thérèse, Lucien, Louis-Philippe, professeur à la Faculté de Médecine, à l'Université de Montréal, une bru Mme Lucienne Bouthillier. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue De Salaberry
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Marcelle) — A Duvernay, le 10 mars 1967, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Arsène Côté, née Marcelle Desrochers, demeurant 2110 Auvergne à Duvernay. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la
Salle St-Maurice
2000 rue Champ-Fleury, à Duvernay pour se rendre à l'église St-Maurice, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Flavien de Lotbinière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Giroux et Fils Inc.

CHICOINE (Louisa) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Florian Chicoine, née Louisa Harrington, mère de Mme André Ménard (Marie-Paule), Mme André Poirier (Pierrette), Robert, Mme Gilles Lamarre (Aline) et Claude, demeurant à 7590 Drolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coop. de Frais Funéraires,
7384 rue St-Denis,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGLE (Alice) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Ernest Daigle, née Alice Poirier, épouse en 1ères noces de feu Wilfrid Provost et en 2es noces de feu Arthur Léger, demeurant à 4036 rue Cartier. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (René) — A Montréal, le 11 mars 1967 à l'âge de 72 ans, est décédé René Deschamps, époux d'Eva Malboeuf, demeurant 2414 Jacques-Hertel. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Claudia) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Aimé Desrosiers née Claudia Rochon, demeurant à Pierrefonds. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault
16114 ouest, boul. Gouin,
à Ste-Geneviève
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI CARLO (Vincenzo) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé Vincenzo Di Carlo, époux d'Emma Mangifesta, père de Joseph, Antoine et Robert. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Lucienne) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 47 ans, est décédée Lucienne Marcil, épouse de Rosario Dubois de Du Bois Réglage et Reliure, de 451 rue St-Sulpice, mère d'Aline. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Mathias) — A Ste-Thérèse, le 11 mars 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Mathias Dubois, époux de feu Clémentine Jodoin, demeurant à 32, St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria, Enrg.,
61 rue Blainville ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Henri) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé Henri Dubuc, époux d'Yvette Dagenais, père de Claude et Alain, demeurant à Cartierville. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Martine, comté Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNNE (Margo) — A Montréal, le 10 mars 1967, est décédée Margo Handfield, épouse de Gérald Dunne, mère de Michael et John ; soeur de Lisette (Mme Bernard Geoffrion), Annie (Mme J. L. Le Berre), Suzanne (Mme Marcel Faure), Renée (Mme E. Leonard), Camille (Mme Claude Payette), Thérèse (Mme Gordon Weekes), M. J.-R. Handfield. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUY (Adrien) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé Adrien Dupuy, époux de Reine Roy, père de Guy, Mme Marcel Roy (Louise), Mme Pierre Therrien (Suzanne). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson, Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. : Prière de ne pas envoyer de fleurs.

FILION (Berthe) — A St-Jean, le 11 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme J.-Albert Filion, née Berthe Chevalier, demeurant 730 rue Richelieu à Iberville, mère de M. Jacques Filion, maire de St-Lambert, et du bureau Filion & Lefebvre (évaluateurs) époux de Denise Brunette, André Filion, directeur général des finances Richelieu et des prêts Richelieu Inc., époux de Dolores Caron. Et laisse également ses petits-enfants Pierre, Guy, Marc, Jean, Claude et Michel, soeur de MM. Raymond et Gaston Chevalier, de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée,
826, 1ère Rue, à Iberville
pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel d'Iberville où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES
Dr CLAUDE CHAGNON

A Miami Beach, Florida ; le 9 mars 1967, à l'âge de 67 ans est décédé le Dr Claude Chagnon, chirurgien dentiste, époux de Justina Boisvert et demeurant 4455 St-Denis. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Pierre, André, Louise, Francine, une belle-fille, Micheline Baril, un gendre Dr André Bonin, cinq petits-enfants et deux soeurs Emerentienne et Aurore.

La dépouille mortelle sera exposée au salon G. Vandelac, 4340 St-Denis à partir de samedi 1 h. p.m. Les funérailles auront lieu lundi le 13 mars à 9 h. 30 à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement, rue Mont-Royal angle St-Hubert.

FRECHETTE (Mathilda) — A Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Wilfrid Fréchette, née Mathilda Doré, 5166 Garnier. Mère de Mme Paul Robitaille (Fernande), Mme Roger Robert (Claire), Mme René McGuire (Cécile), Roger et son épouse Yolande ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
La Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Serge) — Accidentellement à Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Serge Gagné, fils de Marius Gagné et de Georgette Giroux, frère de Claude, Jacques, Marjolaine et de Ginette. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier, Inc.,
10526 rue St-Laurent,
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Fernand) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Fernand Houle, époux de Fleur-Ange Dubé, demeurant à 7294 rue Boyer. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault, Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNOTTE (Achille) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Achille Jeannotte, époux de feu Blanche Bourdon, père de Roger, curé de la paroisse Ste-Catherine-Laboure, LaSalle, Gérard, ingénieur professionnel, époux de Jeanne Yale, Mme Georges Gervais (Gabrielle), Mme Joseph Hébert (Jeanne), Mme Jacques Longpré (Elisabeth). Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KANE (Gérald) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gérald Kane, époux de Simone Morin, demeurant à 2547 Quesnel. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2850 rue Notre-Dame Ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE-CHOQUETTE (Exérina) — A Ste-Thérèse, le 10 mars 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Exérina Ouellette, épouse en 1ères noces de feu Osias Labelle et en 2es noces d'Albert Choquette, demeurant au Foyer Drapeau. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria, Enrg.,
61 rue Blainville ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Melina) — A Marieville, le 11 mars 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Joseph Lacasse, née Melina Cadieux. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Delphis Monast & Fils
201 rue Dupont, à Marieville
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Anna) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Anna Casaulon, épouse en 1ères noces de feu Edmond Lacombe et en 2èmes noces de feu Oscar Brousseau, demeurant à 5827 Boileau. Elle laisse dans le deuil, sa fille Mlle Marie Lacombe et son fils Alfred Lacombe. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras,
5805 rue Boileau, angle Lacordaire
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LAFLEUR (Lucienne) — A Lachine, le 12 mars 1967, est décédée Mlle Lucienne Lafleur, fille de feu Alfred Lafleur et de feu Palmyre Desjardins, demeurant à 359 — 41ième Ave, Lachine, soeur de Bertha (Mme A. Séguin), Germaine (Mme O. L. Bourque). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourque Inc.
1345 rue Notre-Dame, à Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église de St-André-Hubert, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachute, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Henri) — A Jacques-Cartier, le 12 mars 1967 à l'âge de 65 ans, est décédé Henri Landry, époux de feu Eloise Locas, demeurant à 2392 Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils, Inc.,
527 rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLAIS (Benjamin) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé Benjamin Langlais, époux de Marie-Anne Céleste, demeurant à 5108 St-Urbain, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
23 rue

CAHIER No 4 / PAGES 45-60 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, LUNDI 13 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 60

Mme Gandhi forme un nouveau gouvernement et lance un appel à l'unité et à la discipline

LA NOUVELLE-DELHI. Inde. (UPI, AFP) — Moins de vingt-quatre heures après sa réélection à la tête de son parti, Mme Indira Gandhi a formé aujourd'hui un nouveau cabinet dans lequel M. Morarji Desai, son rival, cumule les postes de premier ministre adjoint et de ministre des Finances.

Hier, lors de la réunion des 435 élus du parti du Congrès dans les deux Chambres du Parlement indien, c'est M. Desai lui-même qui avait proposé que Mme Gandhi soit élue chef du parti majoritaire. En vertu de la Constitution, le chef du parti majoritaire au Parlement devient automatiquement premier ministre. Les leaders du parti avaient convaincu M. Desai de ne pas se présenter contre Mme Gandhi pour ne pas aggraver les dissensions. En échange de son désistement, ils avaient promi à M. Desai qu'il serait nommé premier ministre adjoint et ministre des Finances, ce qui a été fait aujourd'hui.

A l'issue de la cérémonie d'assermentation, Mme Gandhi a déclaré qu'elle espérait que le nouveau gouvernement mènerait le pays vers le progrès. Elle a par ailleurs lancé un appel à l'unité et à la discipline tant parmi ses partisans que dans les rangs de l'opposition.

Considéré dans son ensemble, le nouveau cabinet de Mme Gandhi est situé au centre gauche, selon les observateurs. L'entrée du vétéran conservateur Desai est le principal élément nouveau dans le gouvernement où les ministres sortants Yeshwantrao Chavan, Swaran Singh, Mohammed Chagla, conservent respectivement les portefeuilles de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires étrangères qu'ils occupaient dans le gouvernement sortant.

Les changements dans l'équipe ministérielle sont essentiellement provoqués par les défaites électorales subies par cinq des quinze membres de l'ancien cabinet.

L'ancien ministre hors caste, M. Jagjivan Ram, prend le portefeuille de l'Agriculture et du Ravitaillement qu'occupait auparavant M. Chidambaram Subramaniam. L'un des plus proches collaborateurs de Mme Gandhi, l'ancien ministre d'Etat aux Affaires étrangères, M. Dinesh Singh, devient membre du cabinet avec le portefeuille du Commerce. M. Subramaniam n'a pas été réélu.

L'autre membre du gouvernement sortant qui voit son influence accrue, est M. Ashoke Mehta, qui a ajouté à ses anciens portefeuilles de la Planification et des Affaires sociales, celui du Pétrole et des Produits chimiques.

La raison de son recul

Aussitôt après sa réélection hier, Mme Gandhi a tenu une conférence de presse au cours de laquelle elle a reconnu que la hausse des prix des denrées alimentaires était la principale raison du recul de son parti aux élections générales de février. Elle a en outre déclaré que le socialisme et le non alignement demeureraient les bases de sa politique.



téléphoto UPI

Le président de l'Inde, M. Sarvepalli Radhakrishnan, assermente le nouveau cabinet dirigé par Mme Indira Gandhi. Le principal rival de Mme Gandhi au poste de chef du parti du Congrès, M. Morarji Desai, qui s'était désisté en dernière minute, a été nommé premier ministre adjoint et ministre des Finances.



DE GAULLE
— encore cinq ans



GISCARD D'ESTAING
— le grand vainqueur



COUVE DE MURVILLE
— défaite amère



FRANÇOIS MITTERAND
— la gauche monte



JEAN LECANUET
— recul de la droite



MENDES-FRANCE
— retour en scène

Le recul gaulliste étonne les USA, stupéfie la G.-B., satisfait l'URSS

WASHINGTON (AFP) — Surprise générale dans les milieux officiels américains, à la suite de la menace de la perte de la majorité absolue du mouvement Cinquième république à l'Assemblée nationale.

Ce deuxième tour des élections françaises avait été suivi de très près, et avec un intérêt considérable par les plus hautes instances de l'administration américaine. La consigne est toutefois à la prudence la plus rigoureuse et les porte-parole officiels se refusent à formuler le moindre commentaire. Ils laissent même prévoir que leur mutisme pourrait se prolonger quelque temps, la situation étant encore à leurs yeux trop confuse.

Le fait que le général de Gaulle ait été menacé de perdre une bataille électorale, neuf ans après sa prise de pouvoir et alors que tout le monde à Washington croyait la partie jouée après le scrutin de dimanche dernier, pose une infinité d'inconnues sur lesquelles les milieux autorisés ne sont nullement prêts à spéculer du moins dans l'immédiat.

Stupeur à Londres

Pendant ce temps, à Londres, la première réaction britannique devant les résultats des élections françaises est celle de la tupeur : après les résultats du premier tour, on s'était montré extrêmement déçu à Londres par la défaite relative du centre démocrate, qui avait la faveur de l'opinion publique en général. Les résultats d'hier soir indiquent que le groupe de M. Lecanuet pourront jouer un rôle important, et on espère qu'il pourra avoir une influence déterminante sur l'orientation de la politique française dans un sens plus atlantique.

Mais les titres des premières éditions des journaux soulignaient la défaite de M. Couve de Murville, qui à l'heure où ils ont été imprimés hier soir, leur paraissait le fait le plus spectaculaire.

Moscou : on s'y attendait

Par ailleurs, à Moscou, le résultat final des élections en France apporte une confirmation à la réaction discrètement satisfaite qu'avait suscitée le premier tour parmi les observateurs soviétiques.

Non seulement ce résultat ne met pas en question la politique extérieure française de ces dernières années, mais même il dégage en sa faveur, dans la nouvelle Assemblée nationale, une majorité étendue à la plus grande partie de l'opposition.

Commentaires des leaders de l'opposition et de l'UNR

PARIS (AFP) — En marge des élections législatives qui viennent de reporter au pouvoir, pour un autre mandat de cinq ans, le parti gaulliste, avec une majorité absolue acquise de justesse, voici les déclarations des principaux leaders politiques:

M. François Mitterand

"On peut, dès maintenant, constater : que la discipline et la loyauté ont prévalu entre les formations de la gauche au bénéfice de leur candidat unique ; que la gauche, dans son ensemble, représentera une force puissante à l'Assemblée nationale, puisqu'elle aura 200 sièges environ; que la majorité d'hier semble devoir devenir minorité dans le pays et au Parlement ; que la fédération disposera du plus important groupe parlementaire de l'opposition d'hier, ce qui lui conférera une responsabilité particulière."

M. Jean Lecanuet

"Il est exclu que le centre démocrate se rallie au groupe gaulliste. Nous attendrons que les gaullistes fassent un pas vers nos positions, mais nous ne ferons pas le premier pas."

M. Lecanuet n'a pas exclu que ses amis accordent leur soutien parlementaire à la Ve République, si le général de Gaulle infléchissait sa politique européenne et atlantique. M. Lecanuet, dont le centre démocrate constitue un appoint numériquement nécessaire aux gaullistes pour atteindre la majorité absolue, s'est toutefois montré prudent quant à la cohésion pratique du groupe qu'il préside.

M. Jacques Baumel

Le secrétaire général de l'UNR (gaulliste), M. Jacques Baumel, a fait le commentaire suivant sur les élections françaises: "D'abord, il y a une forte poussée communiste à laquelle personne ne s'attendait. Ensuite, il y a un maintien des positions de la Ve République".

M. Mendès-France

"Il se peut qu'on replâtre une apparence de majorité arithmétique", a déclaré hier soir M. Pierre Mendès-France à Grenoble où il a été élu député. "Mais ce qui est essentiel, c'est de voir que, s'il y a une apparente majorité à l'Assemblée nationale, elle ne correspondra plus à la majorité du pays", a-t-il ajouté.

"A supposer que l'UNR parvienne à cette majorité, a poursuivi M. Mendès-France, celle-ci connaîtra très vite des difficultés internes. Elle ne sera pas en mesure et en état de gouverner solidement. Aussi, très rapidement, va se poser la question de la relève politique. Nous constatons qua la majorité a été désavouée par le suffrage universel, que son crédit et son autorité ont été très largement entamés."

Atmosphère du scrutin

PARIS. (AFP) — Pour le deuxième dimanche consécutif, les Français qui avaient voté massivement dans la journée : près de 80 pour cent de votants, ont suivi dans la soirée avec un intérêt passionné, le plus souvent devant leur poste de radio ou de télévision, le grand spectacle que constituaient les résultats du second tour des élections législatives.

Dans ce domaine, tout avait été mis en oeuvre, une fois encore, par la radio-télévision nationale et les postes périphériques (Radio-Luxembourg et Europe No 1 notamment), ainsi que par les divers organes de presse, pour informer dans les délais les plus rapides les millions de citoyens devenus auditeurs ou téléspectateurs.

L'ORTF en vedette

A l'ORTF, comme cela s'était passé le 5 mars lors du premier tour de scrutin, un gigantesque dispositif avait été mis en place, 1,200 personnes (journalistes, spécialistes de sondages et des calculatrices électroniques, etc.) s'affairaient à la Maison de la radio, dans un brouhaha indescriptible au milieu d'une forêt de téléphones et de téléscripteurs. Dans les studios de la télévision, un meneur de jeu coordonnait et donnait les résultats au fur et à mesure de leur proclamation, tandis qu'alternaient sur l'écran des séquences au cours desquelles des personnalités de la politique commentaient les résultats enregistrés, et des vedettes de la chanson se produisant dans leur meilleur tour de chant.

Dans les studios des stations de radio c'était le même grand branlebas : hommes politiques, vedettes ou simples curieux se mêlaient démocratiquement devant des buvettes géantes où l'on commentait passionnément cette élection.



téléphoto UPI

Au cours d'une conférence de presse convoquée dans son appartement à Moscou, Ekaterina Jdanov, petite-fille de Joseph Staline, a déclaré qu'elle n'était nullement bouleversée par la prétendue défection de sa mère, Svetlana, en Occident. Après un bref repos en Suisse, a déclaré Ekaterina, Svetlana retournera en Union soviétique.

Svetlana Staline, réfugiée en Suisse, ne veut rien déclarer

BERNE (AFP, UPI, PA) — Le ministre suisse de la Justice, M. Ludwig Von Moos, a déclaré aujourd'hui que Svetlana Staline souhaitait ne faire aucune déclaration publique et avait demandé aux autorités de la Suisse de faire en sortie que sa vie privée soit respectée.

Von Moos a précisé que la Suisse avait accordé à la fille de l'ancien premier ministre soviétique un visa de touriste valide pour trois mois après que Svetlana Staline n'eut pu entreprendre le voyage projeté aux Etats-Unis. Le ministre n'a donc donné aucun indice de l'endroit où se trouvait la transfuge.

Agée de 42 ans, Svetlana Staline est arrivée à Berne samedi à bord d'un avion italien venant de Rome.

A La Nouvelle-Delhi, le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi a démenti, au cours d'une conférence de presse, la rumeur selon laquelle la fille de Staline aurait demandé l'asile politique aux autorités indiennes. "Elle n'a rien demandé", a dit Mme Gandhi.

Une cinquantaine d'envoyés spéciaux de la presse internationale, de cinéastes et de photographes sont partis hier matin à la découverte de l'Oberland bernois et de la fille de Joseph Staline.

Le gros de l'expédition se composait de Français, d'Anglais et d'Allemands. Quelques Japonais se sont déployés en éclaireurs. Les Russes se tiennent à distance, mais ne manquent pas de téléphoner aux agences de presse pour s'informer des progrès de l'enquête.

On a perdu la trace de Svetlana samedi à l'heure du déjeuner. Le correspondant du journal "La Suisse" l'a signalée dans un restaurant de Chatel Saint-Denis (canton de Fribourg). Après le repas, elle est repartie vers l'est en compagnie de ses deux gardes du corp de la police fédérale.

Un magazine américain serait prêt à offrir jusqu'à $500,000 à Svetlana pour ses mémoires et pour les informations qu'elle pourrait donner au sujet du règne de son père, Joseph Staline, dont la mort reste entourée de mystère 14 ans après sa disparition. Les autorités suisses veulent éviter d'embarrasser l'URSS en permettant que la présence de Svetlana serve à des fins de propagande contre la Russie.

A Moscou, une foule de 1,000 personnes acclame Khrouchtchev

MOSCOU (PA) — L'ancien premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev a été acclamé et pris dans une bousculade hier par un millier de ses compatriotes, dans une de ses rares apparitions en public, à l'occasion des élections parlementaires.

L'ancien chef du Kremlin, âgé de 72 ans, plus maigre et paraissant plus vieux qu'à l'époque de ses jours de gloire, a dit : "Je souhaite la paix du monde", quand des journalistes lui ont demandé s'il avait un message à transmettre au monde.

La foule qui attendait M. "K" s'était massée autour d'une école qui servait de bureau de scrutin, non loin de l'appartement qu'il habite dans le centre de la capitale.

Souriant, M. Khrouchtchev a porté la main à son feutre gris, en guise de salut à la foule qui l'interpellait et criait "allo Nikita Sergeyevich". Il était accompagné de sa femme Nina, et des agents de police ont dû les protéger de la foule qui se pressait autour d'eux.

Mme Khrouchtchev qui tenait le bras de son mari paraissait surprise de voir une telle manifestation d'amitié.

Dans l'école, M. "K" a déposé son bulletin de vote en faveur de son successeur Alexis Kossyguine, qui briguait les suffrages sans adversaire au parlement de la Fédération russe, la plus importante circonscription de l'Union soviétique.

Pendant ce temps, à un autre bureau de scrutin, à un pâté de maisons du Kremlin, l'ancien ministre des Affaires étrangères, Viacheslav Molotov, maintenant âgé de 77 ans, qui a été jadis le bras droit de Josef Staline, a déposé son bulletin de vote sans cérémonie.

James Meredith ne fera pas la lutte à Adam Clayton Powell

NEW YORK. (AFP) — M. James Meredith ne se présentera pas à l'élection partielle du 11 avril contre M. Adam Clayton Powell dans la circonscription noire de Harlem.

L'élection a été rendue nécessaire par l'expulsion de la Chambre des représentants de M. Powell, accusé de conduite financière irrégulière, et qui se représente.

L'ancien étudiant de l'Université du Mississippi, le premier noir admis dans cette institution sudiste, avait annoncé la semaine dernière sa candidature, sous le patronage du parti républicain, au siège de M. Powell.

M. Powell, démocrate, représente Harlem à la Chambre depuis 1945 et il jouit d'un prestige considérable dans le quartier noir de Manhattan où sa réélection est considérée certaine.

400 bombardiers américains ont pilonné durant trois jours un centre industriel au nord d'Hanoï

d'après PA, UPI, AFP, Reuter

L'Aviation et l'Aéronavale des Etats-Unis ont effectué, hier, leurs raids les plus lourds, en quatre mois, au-dessus du Nord-Vietnam. Après s'être attaqués au centre métallurgique de Thaï Nguyen, vendredi, les appareils américains s'en prenaient, hier, à une centrale électrique située à 32 milles au nord-ouest de Hanoï. Il s'agissait du troisième raid dirigé contre ces centres industriels en trois jours.

Un porte-parole américain rapporte que des "Tunderchiefs" et des "Phantoms" de l'Aviation ont déclenché au sol une série d'explosions et d'incendies qui ont fait s'élever jusqu'à 3,000 pieds dans l'air des colonnes de fumée à Viet Tri, cependant que d'autres appareils réduisaient au silence les batteries antiaériennes de l'ennemi. Un jet américain (deux selon Hanoï) a été abattu au cours du raid. Deux pilotes manquent à l'appel.

On croit que tout près de 400 appareils américains ont participé aux 128 missions de dimanche. Il s'agirait du trafic le plus intense depuis le 8 novembre dernier.

Hausse du prix de la guerre

A Washington, l'administration Johnson refuse d'admettre que la recrudescence des activités aériennes au-dessus des régions industrielles du Nord constitue une nouvelle escalade. Les milieux officiels se contentent de dire qu'il s'agit tout simplement d'une "hausse du prix de la guerre" pour le Nord-Vietnam.

On reconnaît, toutefois, que les autorités américaines sont déterminées à accroître la pression sur Hanoï, et l'on dit que les stratèges sont à la recherche de nouvelles cibles à bombarder au Nord. La détermination de ces nouvelles cibles fera cependant l'objet d'une décision personnelle du président Johnson. On croit de plus, en certains milieux, que ces nouvelles cibles pourraient bien être les nouveaux parcs de jets et les aérodromes du Nord-Vietnam, ainsi que les installations industrielles dans le secteur immédiatement au nord de Hanoï et de Haïphong.

M. Johnson s'apprête à se rendre à l'île de Guam en fin de semaine, en vue de procéder, comme lors du rendez-vous de Honolulu, à une réévaluation des diverses stratégies.

Rendez-vous de Guam

M. William Bundy vient de mettre la dernière main à Saigon aux préparatifs du rendez-vous de Guam. Participeront aux entretiens secrets avec le président, MM. Dean Rusk et McNamara, l'ambassadeur Cabot Lodge et le général Westmoreland. Aucune personnalité vietnamienne n'a été invitée.

Entre-temps, le premier ministre de Thaïlande annonce que son pays et les Etats-Unis mettent la dernière main aux détails de l'accord pour le stationnement de bombardiers B-52 à la base d'Utapao.

Tandis qu'à Washington, hier, M. Dean Rusk annonçait laconiquement que les opérations militaires et politiques des communistes au Sud-Vietnam sont maintenant dirigées par un général nord-vietnamien à quatre étoiles. On chuchotte le nom du général Nhuyen Chi-tanh, un partisan de Pékin.

Le secrétaire d'Etat a rejeté par ailleurs une suggestion (son entendu celle du sénateur Kennedy) à l'effet que les Etats-Unis mettraient à l'épreuve la "crédibilité" de MM. Kossyguine et U Thant s'ils suspendait temporairement leurs raids au Nord-Vietnam.

"Il ne s'agit pas de la crédibilité de M. Kossyguine, ni de la crédibilité d'U Thant, dit M. Rusk, mais de l'attitude d'Hanoï... MM. Kossyguine et Thant ne peuvent pas parler au nom de Hanoï... Le problème de la paix est entre les mains d'Hanoï."

Enfin, une dépêche signale aujourd'hui la déclaration du général Clark (le héros de Corée) qui a dit que le meilleur moyen d'amener Hanoï à la table de conférence, est de gagner la guerre. Le général veut que le président autorise le bombardement de toutes les cibles militaires du nord, y compris les jets stationnés au sol, les centrales électriques et le port de Haïphong.

COURS
DE PERFECTIONNEMENT
EN CONFIANCE EN SOI!

CE COURS VA VOUS AIDER A CULTIVER :

LA VRAIE CONFIANCE EN SOI
(Pour mieux réaliser toutes vos ambitions)

L'ENTHOUSIASME
(Pour vivre pleinement votre vie)

L'ESPRIT DE DECISION
(Pour prendre plus d'initiatives, assumer plus de responsabilités et devenir meilleur chef)

L'ART DES RELATIONS HUMAINES
(Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux).

L'ART DE PERSUADER PAR LA PAROLE
(Pour mieux vendre vos idées et vos produits, dans une discussion, une vente et même devant un public)

VOUS AUSSI

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez en tirer profit.

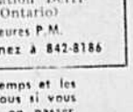
Ce n'est pas un cours théorique; mais un cours pratique de 15 semaines
UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

Venez assister à une
DÉMONSTRATION GRATUITE
Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 219... ou entrez par le 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur.
(Venez en METRO, descendez à la station Berri-de Montigny et prenez la sortie Ontario)
mardi le 14 mars ou jeudi le 16 mars à 8 heures P.M.
Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186

Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens de prendre ce cours, demandez-vous si vous avez le temps et les moyens de vous en passer.

JEAN-GUY LEBOEUF, B.A., L.S.C., président

Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !"



L'INSTITUT DE PERSONNALITE
Pour devenir plus dynamique en pensée, en parole et en action

SCIENCES

700 professeurs de sciences du secondaire travaillent à en réformer l'enseignement

par Roland Prévost

Malgré des déficiences et des retards, ça bouge dans l'enseignement des sciences aux niveaux pré-universitaires du Canada français ! En fin de semaine, 700 professeurs de sciences de toutes les régions de la province sont venus à Montréal entendre d'éminents spécialistes, la plupart des Etats-Unis, expliquer les réformes profondes dans l'enseignement; ils ont surtout posé des questions, et discuté l'adaptation à notre milieu des méthodes américaines.

Le rapport Parent, à ce sujet, n'est pas resté lettre morte. Au Ministère de l'Education, aussi, on cherche. Samedi, M. André Fournier, chargé des programmes de biologie au ministère, a exposé le fruit de ses réflexions et de ses observations, en prenant bien soin de préciser qu'il s'agit là de vues personnelles. Ce qui vaudrait pour la biologie vaudrait évidemment pour la plupart des autres sciences.

Il ressort de son exposé que le grand espoir de rénovation réside dans les écoles secondaires polyvalentes. Actuellement, fort peu de nos institutions au secondaire ont des professeurs qui n'enseignent qu'une seule science : on voit trop souvent un professeur donner par exemple quelques heures de biologie chaque semaine, mais le reste de son temps est absorbé par l'enseignement du français ou d'une autre matière qui n'a aucun rapport avec la science. Ce n'est pas le moyen, dit M. Fournier, pour avoir de bons professeurs de biologie !

Dans certaines régionales, on est déjà engagé sur la voie du secondaire polyvalent, M. Fournier croit bien ferme que la polyvalence fera disparaître à jamais les études qui ne débouchent sur rien. L'élève n'y prendra pas des années mais des cours, c'est-à-dire que si ses aptitudes lui interdisent ou lui commandent de se diriger dans une autre voie, il ne sera plus pénalisé pour les études qu'il aura déjà faites.

En s'en tenant ici à l'enseignement des sciences, le secondaire, d'après M. Fournier, serait divisé en deux parties. Dans la première : un choix de disciplines offertes ou imposées, qui comprendrait les sciences humaines, les arts et métiers. Selon son rendement dans telles ou telles sciences, l'élève opterait, dans la deuxième partie, pour les options répondant le mieux à ses aptitudes. Notons en passant qu'actuellement l'élève qui a terminé le secondaire général "A" ne sait où aller . . .

Dans la deuxième partie de ce secondaire proposé par M. Fournier, il y aurait des cours optionnels en sciences, mais certains seraient évidemment obligatoires pour le futur chimiste, physicien, biologiste, etc. Il conviendrait que tous reçoivent des notions plus élaborées de biologie humaine, avec travaux de laboratoire et visites d'institutions.

A grands renforts de millions de dollars et de matière grise, les Américains ont réalisé le Biological Science Curriculum Study, qui a donné naissance à trois manuels ou méthodes abordant la biologie sous trois optiques différentes (écologique, cellulaire, moléculaire), mais 70 pour 100 du contenu est le même pour les trois.

Qu'on ne se méprenne pas, avertit M. Fournier. Le BSCS n'est pas une autre manière d'enseigner la biologie à la façon traditionnelle. C'est d'abord et surtout une méthode, et c'est cette méthode que les professeurs devront comprendre et assimiler.

Le Ministère de l'Education pourrait envoyer quelques professeurs en stage aux Etats-Unis, chez les créateurs du BSCS, et ces professeurs viendraient ensuite faire l'initiation de leurs collègues dans des centres spéciaux. On en arriverait ainsi à avoir un nombre suffisant de professeurs spécialisés et, si possible, dotés d'un diplôme universitaire, ainsi que l'a recommandé le rapport Parent.

Le Centre de Psychologie et de Pédagogie a présenté samedi sa version française de l'un des trois manuels américains : "La Biologie. Des molécules à l'Homme".

L'étude des sciences en passant par la technologie

En partant d'un vieux proverbe chinois, on peut transformer complètement l'enseignement des sciences. "Ce que j'entends je l'oublie, ce que je lis je m'en souviens, ce ce que je fais je le comprends". C'est dans cet esprit que le Comité des sciences de l'Alliance des Professeurs de Montréal avait organisé un "atelier" où, pendant presque deux jours fut débattue la réforme de notre enseignement des sciences au primaire et au secondaire.

Ce proverbe chinois fut cité par M. Arthur M. Vash, vice-président de Damon Educational Inc. Ce physicien, qui a donné sa conférence en français, a la curieuse occupation d'imaginer et de fabriquer, à partir de matériaux peu coûteux, des appareils d'expériences pour les élèves du cours secondaire.

La grande innovation du PSSC (Physical Science Study Committee), a fait remarquer M. Vash, c'est d'avoir introduit la technologie dans les cours de sciences. On mit l'accent sur le laboratoire plutôt que sur la théorie : on a laissé l'étudiant participer à des expériences, employer tous ses sens et non pas seulement quelques-uns.

Prêchant d'exemples, des professeurs de sciences ont fait, pendant toute la journée de samedi, des expériences, en utilisant du matériel prêté par des maisons françaises et américaines.

L'époque que nous vivons, a dit encore le conférencier, n'est pas celle de l'espace, comme on l'affirme parfois, mais bien celle de la technologie. En effet, la technologie a envahi notre vie quotidienne, avec la télévision, le téléphone, les appareils électriques, etc. Pour comprendre les phénomènes scientifiques qui sont à la base de la science, il faut donc que l'élève puisse observer, mesurer, analyser, enfin expérimenter lui-même au lieu d'écouter passivement le professeur.

M. Arthur H. Livermore, directeur adjoint de la Commission de l'enseignement des sciences à l'AAAS (Américain Association for the Advancement of Science), a pu démontrer que la même méthode peut fort bien s'appliquer à l'école primaire. Des enquêtes faites aux Etats-Unis ont prouvé que la méthode active profite à tous les élèves, quel que soit leur milieu social.

Le moins que l'on puisse attendre de l'initiation aux sciences, dit M. Livermore, c'est de former des citoyens possédant un bagage scientifique suffisant pour comprendre la méthode scientifique, les nouvelles scientifiques que publient les journaux, et aussi la valeur de la science. Tout cela peut se faire dès l'école primaire, par l'observation, la classification, l'interprétation des faits, etc.

(Notons en passant que l'on trouverait les mêmes principes en relisant les textes du Frère Marie-Victorin . . .)

M. Gérald Beaulieu, président du Comité des sciences de l'A.P.M., nous a déclaré que, possiblement avec l'aide du Gouvernement provincial, des rassemblements comme celui de la fin de semaine auront peut-être lieu dans plusieurs régions.

Colloque de la Société de philosophie de Montréal sur une oeuvre de Karl Stern

L'homme d'aujourd'hui surestime-t-il les valeurs viriles, ou du moins celles qu'il considère telles ? Cette surestimation l'entraîne-t-elle non seulement à déprécier les valeurs "féminines" mais aussi les fonctions sociales, le rôle du père, la communication qui n'a pas un but professionnel ou économique ?

On sait qu'un psychiatre connu, le docteur Karl Stern, répond affirmativement à ces questions dans l'ouvrage qu'il vient de publier et qui s'intitule "The Flight from Women".

C'est précisément ce livre que la Société de philosophie de Montréal avait choisi pour sujet du colloque qui terminait son année académique, samedi dernier, au Holiday Inn.

C'est le président de la société, le révérend père Jean Racette qui a présenté les interlocuteurs.

Le premier conférencier a été M. Henri Gratton, psychologue du séminaire de Ste-Thérèse. Après avoir évoqué brièvement les thèses principales de l'ouvrage, M. Gratton rappelle que tout au long de l'histoire le statut de la femme est resté inférieur. Il souhaite que la recherche philosophique arrive à fonder en doctrine une vérité déjà inscrite dans les faits, celle de la complémentarité de l'homme et de la femme, par-delà les différences biologiques et psychologiques.

Ensuite M. Michel Campbell, professeur de philosophie au séminaire de philosophie de de Montréal, retrouve dans le théâtre américain, le cinéma américain de notre époque, la confirmation des vues du docteur Stern. Il se souvient que vers 1950 les personnages féminins de films ou d'opérettes à succès ne diminuaient pas toujours les valeurs féminines, n'accusaient pas l'hostilité des sexes. Il lui semble que dans notre décennie, au contraire, on voit de plus en plus accentués les comportements prétendus "virils" d'agressivité, de violence.

Il cite à ce propos non seulement des oeuvres de simple divertissement, mais une pièce que les Montréalais ont pu voir représenter chez eux tant en français que dans la version originale : "Who is afraid of Virginia Woolf".

M. Claude Dufour, qui, lui, enseigne la philosophie au collège Jean-de-Brébeuf, semble attribuer, du moins en partie, l'opposition de valeur entre les sexes au dualisme cartésien. Il suppose que si l'on revient aux psychanalyste de l'Institut Prévost, conception de l'homme, du rapport entre les facultés, on arrivera à ne plus sacrifier les valeurs féminines aux valeurs masculines.

Le docteur J. B. Boulanger, psychanaliste de l'Institut Prévost, s'attache à expliquer les vues de quelques philosophes : Descartes, Schopenhauer, Kierkegaard et même un grand poète, Goethe, par leurs biographies. Orphelins de mère, dès leur jeune âge, les privations affectives qu'ils auraient éprouvées expliqueraient en partie, chez l'un une certaine sécheresse sentimentale, chez l'autre, la misogynie, chez le troisième la renonciation au mariage, enfin, chez Goethe les instants de détachement d'une vie pourtant passionnée.

Les autres animateurs du colloque ayant terminé leurs exposés, le président donne la parole aux auditeurs.

M. Dufresne revient sur l'idée exprimée par M. Gratton que si l'on constate à notre époque "The Flight from Women", on peut aussi relever "The Flight from man", c'est-à-dire, dans certains milieux, l'abaissement des valeurs viriles.

Quant à M. Moreau, il prend assez vivement à partie M. Boulanger de ce que celui-ci tente d'expliquer certains systèmes philosophiques par des facteurs affectifs; il fait remarquer que ces systèmes présentent tout de même des structures intellectuelles, des structures logiques qui ne se laissent pas ramener aux accidents de la vie, de leurs auteurs.

Une auditrice conclut de tout ce qu'elle vient d'entendre que nous vivons encore dans un univers masculin; elle exprime le voeu qu'un abus qui dure depuis six millénaires cesse enfin. Un autre auditeur reproche à un des animateurs de confondre trop facilement "sincérité et vérité".

Enfin un dernier amène M. Dufour à préciser sa conception des rapports entre psychologie et métaphysique.

Le docteur Stern avoue, après avoir entendu ses critiques, se trouver dans la situation paradoxale du "psychiatre angoissé"; il plaisante sur son "autopsie". En revenant sur son livre, il élargit le parallèle qu'il y a tracé entre les valeurs masculines et les valeurs féminines aux dimensions de celui qu'ont établi entre "science et sagesse" un philosophe russe du siècle dernier, Vladimir Soloviev, et un de nos contemporains, Jacques Maritain.

Il avoue que le problème des rapports du physique et du spirituel chez l'homme restera peut-être toujours, non un "problème" capable de solution, mais un "mystère", pour reprendre une distinction chère à Gabriel Marcel.

Le Père Racette termine la séance en souhaitant que le docteur Stern publie d'autres livres aussi riches d'idées.

Le compte rendu qui précède est forcément schématique. Les divers interlocuteurs, tout en donnant évidemment une grande place à la théorie psychanalytique, évoquaient en passant des doctrines de nombreux philosophes, tiraient leurs exemples de romanciers célèbres : Tolstoi, Dostoievski, Lawrence Durrell.

Pourquoi pas chez DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français
pour tous vos achats de PÂQUES



Choix de chemises tricot de coton "Sanforized" pour messieurs. A ce bas prix, achetez-en plusieurs et économisez !

Prix courants : 4.00 et 6.00

SPECIAL DUPUIS

3 pour 29 ch.

3 pour 9.50

Chemises en térylène et coton. Col mou, pointes courtes baleinées. Manches courtes. Soyez élégants et bien mis. Dans le groupe, faites votre choix parmi des chemises aux teintes unies, mixtes ou rayées. Couleurs : bleu, marine, beige, or, gris. Tailles : P.M.G. Profitez-en !

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620



Draps et taies "Tex-Made"

PRIX DUPUIS 3.99 ch. (Taies asst.) 1.99 pai.

Draps et taies d'oreillers 186 fils au pouce carré. Couleur : blanc neige. Dimensions des draps : 81" x 104", 72" 104", 54" x 75", 39" x 75".

COMPOSEZ 842-6141

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 150



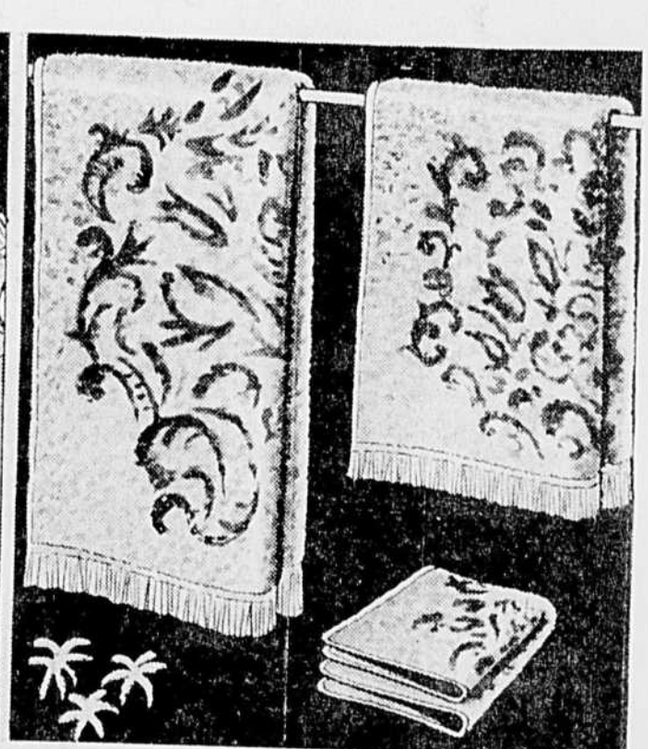
Ens. pour salles de bain

PRIX DUPUIS 7.98 ens.

Descentes de bain 50% nylon et 50% Dacron*. Parfaitement lavables. Bordure de frange. Dessous anti-dérapant. Couvre-siège assorti.

COMPOSEZ 842-6141

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 140



Ensemble de serviettes en ratine de coton

PRIX DUPUIS (24" x 46") 2.99 (16" x 26") 1.99 (13" x 13") .99

Ensemble de serviettes 100% ratine de coton, à motifs jacquard. Elles sont douces et spongieuses, et de teintes ton sur ton. Couleurs : vert, or, citron, turquoise, vin, orange, lilas.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 140

Couvre-lit style George Washington par "BATES"

Choix de 4 grandeurs !

Très luxueux, ce couvre-lit de grand renom. Entièrement lavable. Fini avec franges sur 3 côtés. Les coins sont arrondis . . . Disponible en 4 grandeurs différentes, selon la largeur du matelas. Couleurs : blanc neige, blanc antique.

Dimensions : simple PRIX DUPUIS 41.95 ch.

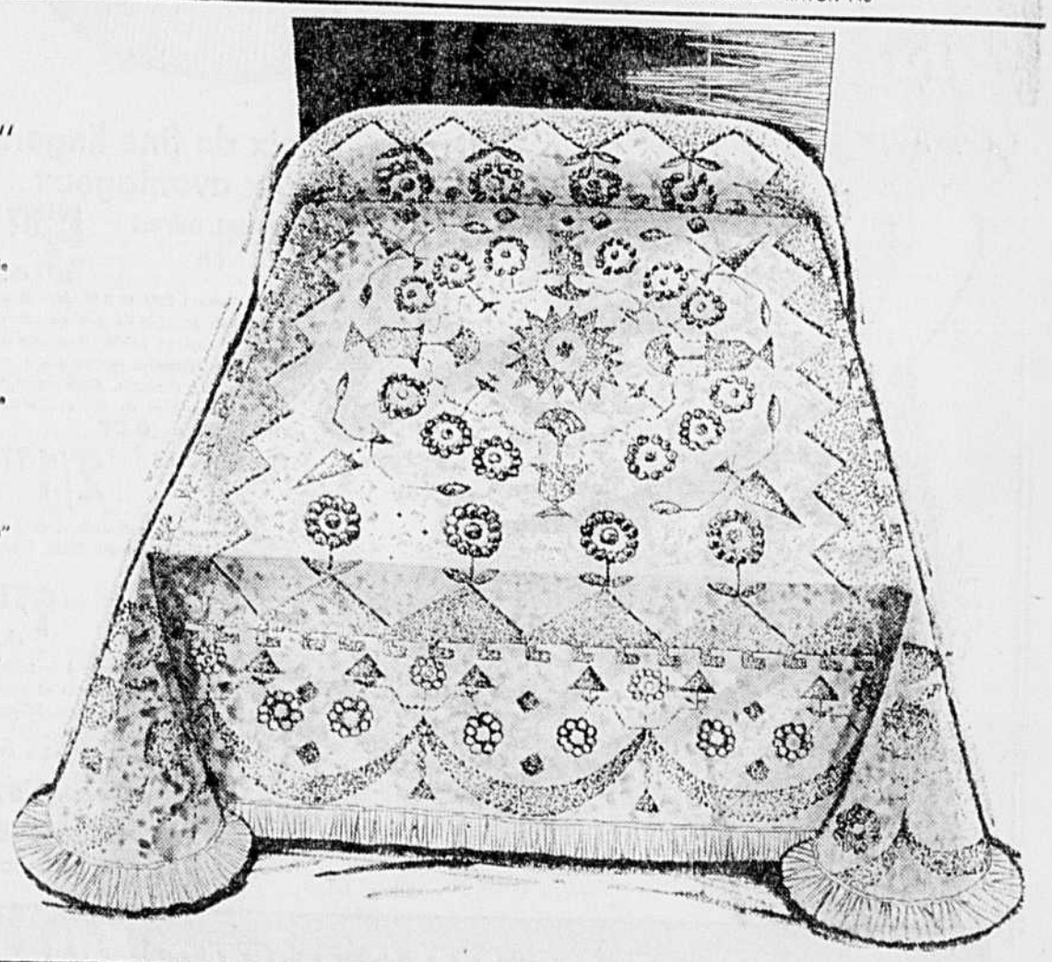
Dimensions : double PRIX DUPUIS 45.95 ch.

Dimensions : "Queen" PRIX DUPUIS 65.00 ch.

Dimensions : "King" PRIX DUPUIS 75.00 ch.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 160



D'accord chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 À 5 H. 30 —
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-6101 — HEURES : 9 H. À 5 H. 30 —

expo67

LA PRESSE

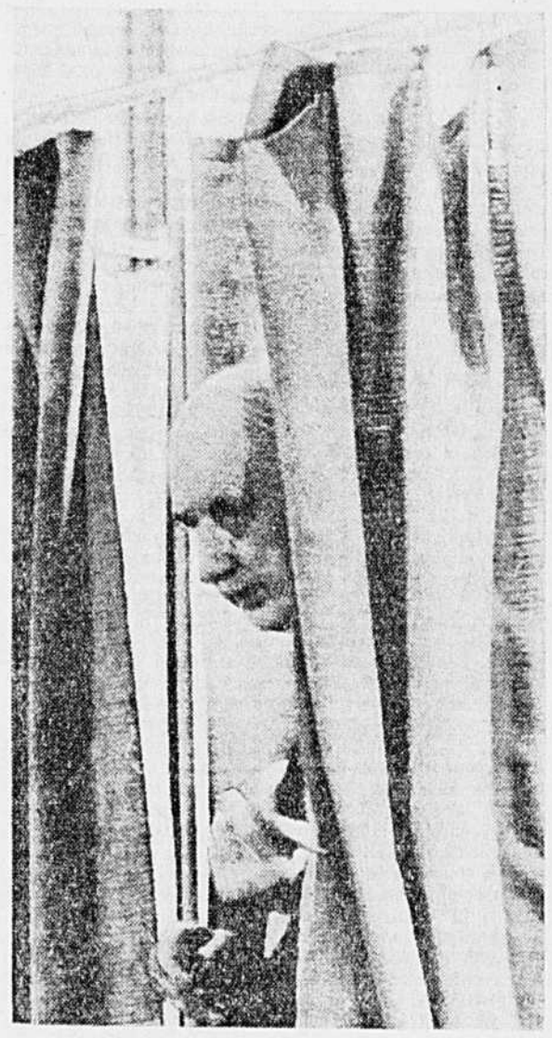
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, lundi 13 mars 1967 / sainte Euphrasie / 83e année, No 60 / 4 cahiers / 60 pages / La météo: ensoleillé avec nébulosité croissante, risque de neige, moins froid / Minimum: 10 / Maximum: 30

Wagner: Québec doit instituer des Commissions contre le crime organisé • En page 17

Les gaullistes affirment qu'ils ont la majorité



téléphoto UPI

De Gaulle vient de voter, à Colombey-les-deux-Eglises.

Paris dépêche des gendarmes en Corse pour éviter la violence au recomptage décisif de Bastia

PARIS. (AFP, PC) — Alors que le ministre de l'Intérieur annonçait ce matin que les gaullistes avaient arraché de justesse la majorité absolue à la suite du deuxième tour des élections législatives, cette majorité demeurait douteuse à cause des irrégularités signalées dans un arrondissement de la Corse.

Un porte-parole du ministère de l'Intérieur, prenant déjà pour acquis le résultat de Bastia, en Corse, a annoncé vers 4 heures ce matin que la Ve République obtenait les 244 sièges nécessaires pour détenir la majorité absolue dans la nouvelle Assemblée nationale, avec un des 486 sièges encore à pourvoir : celui de Polynésie, qui ne sera connu que dimanche prochain.

Mais l'opposition tenait encore pour douteux le résultat pour l'arrondissement de Bastia, où les incidents qui se sont produits hier ont retardé les opérations de dépouillement du scrutin. Dans cette circonscription s'affrontaient un candidat de la Ve République, M. Jacques Faggianelli, et un candidat de la Fédération de la gauche, M. Jean Zuccarelli.

Deux avions chargés de gendarmes mobiles venant de Toulouse ont été dépêchés à Bastia pour empêcher de nouveaux incidents qui pourraient éclater lors de la proclamation du résultat du scrutin. En attendant le recomptage, les procès-verbaux contestés étaient gardés par les gendarmes locaux.

De son côté, le leader de la Fédération de la gauche, M. François Mitterrand, s'est également rendu en hâte à Bastia pour assister au recomptage.

Des manifestants ont envahi hier des bureaux de scrutins à Bastia et on rapporte qu'une urne aurait contenu 200 bulletins de plus que le nombre d'électeurs enregistrés. Une autre boîte aurait été jetée à la mer.

Si on exclut ce siège, dont le résultat définitif devrait être connu dans les prochaines heures, les candidats gaullistes n'avaient remporté que 243 sièges, contre 241 ou 242 pour l'opposition combinée. Le candidat gaulliste demeure toutefois le favori à Tahiti, où le scrutin aura lieu dans une semaine.

Dans les milieux gaullistes, on se déclare persuadé que le groupe Ve République détiendra la majorité absolue dans la prochaine assemblée, un certain nombre de députés élus sous l'étiquette imprécise de "divers" devant rejoindre les rangs gaullistes.

Le parti communiste apparaît comme le grand vainqueur de cette élection, l'une des plus contestées dans la France d'après-guerre. Ils sont assurés de 73 sièges, soit un gain de 42 sièges. La Fédération de la gauche démocrate et socialiste de M. François Mitterrand affiche un gain de 12 sièges et le Parti socialiste unifié (PSU) gagne trois sièges.

Les forces combinées de la gauche, qui ont fait front commun, ont augmenté leur représentation de 142 à 199. Le scrutin a également renforcé le groupe des Républicains indépendants de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui est passé de 35 à 46 sièges.

Les candidats de l'Union pour la Nouvelle République (UNR) se sont moins bien comportés que leurs alliés, leur représentation tombant de 235 à 218.

Voir MAJORITE en page 2

Sans le général, il semble que les gaullistes auraient été mis en pièces

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Faisant mentir tous les experts et tous les sondages, le corps électoral français a fait subir hier aux gaullistes le plus important recul qu'ils aient connu depuis le retour au pouvoir du général en 1958 et assuré à la gauche réunie son succès le plus spectaculaire depuis la victoire du Front populaire en 1936.

Même si les gaullistes, regroupés sous l'étiquette Ve République, devaient conserver la majorité absolue, leurs pertes sont considérables. Quatre ministres comptent parmi les principales victimes, dont M. Maurice Couve de Murville, Affaires étrangères, et Pierre Messmer, Armées.

Du côté de la gauche réunie, qui avait des candidats uniques, le grand vainqueur est le parti communiste français, mais le fait le plus frappant est la discipline avec laquelle la clientèle des trois formations socialo-communistes a répondu à l'appel à l'unité. Contrairement à ce que l'on croyait, les partisans de la Fédération ont voté massivement pour les candidats du PC dans les circonscriptions où ceux de la gauche non communiste s'étaient désistés pour leurs alliés.

Il semble également qu'une proportion plus forte que prévue des électeurs du centre démocrate ont voté contre les candidats gaullistes.

Ce comportement du corps électoral a contribué à déjouer les pronostics. Les gaullistes, qui avaient pris l'avance au premier tour en faisant élire 62 députés, contre neuf à la gauche réunie, étaient favoris pour obtenir une solide majorité au second tour.

Tandis que la gauche réunie se réjouit de son succès, et que les gaullistes digèrent mal leur mécompte, les observateurs se demandent ce qui va se passer. On pense que M. Georges Pom-

Voir EN PIECES en page 2

La dernière ligne du métro sera inaugurée le 31 mars

par Albert TREMBLAY

La ligne no 4 (Montréal-Longueuil) du métro de Montréal sera officiellement inaugurée le vendredi 31 mars et entrera en service régulier le lundi suivant, le 3 avril, à 5 h. 30 le matin.

L'information, non encore confirmée, fait suite à une visite du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui a tenu à discuter, en fin de semaine dernière, des modalités de la cérémonie d'inauguration avec les représentants de quelques municipalités de la rive sud.

La date d'inauguration, d'abord fixée au 25 mars, a été reportée à la semaine suivante car les maires de la banlieue sud de Montréal ont mis en doute la possibilité d'organiser une manifestation d'envergure le samedi saint.

Or, il semble que certaines villes de la rive sud, particulièrement Longueuil et Jacques-Cartier, ne veuillent aucunement laisser passer inaperçu un événement de cette nature. Les cérémonies, dit-on outre St-Laurent, auront beaucoup d'éclat, une perspective qui n'est certainement pas de nature à déplaire à M. Drapeau.

Inaugurée le samedi, la ligne Montréal-Longueuil commencera à fonctionner normalement le lundi. Les futurs usagers pourront utiliser "leur" ligne de métro durant la journée de samedi et de dimanche, mais le service d'autobus de la rive sud ne sera pas modifié avant sa mise en service définitive.

C'est lundi matin, à compter de 5 h. 30, que les travailleurs de la rive sud du St-Laurent commenceront véritablement à vivre à l'heure du métro.

L'entrée en service de la ligne No 4 amènera des modifications importantes du service d'autobus que donne la Commission de transport de Montréal dans les villes de Longueuil et de Jacques-Cartier.

Les nouveaux parcours auront comme point de destination la station Longueuil du métro, mais la CTM n'a pas encore annoncé ce que seront ces services modifiés.

Voir METRO, en page 2

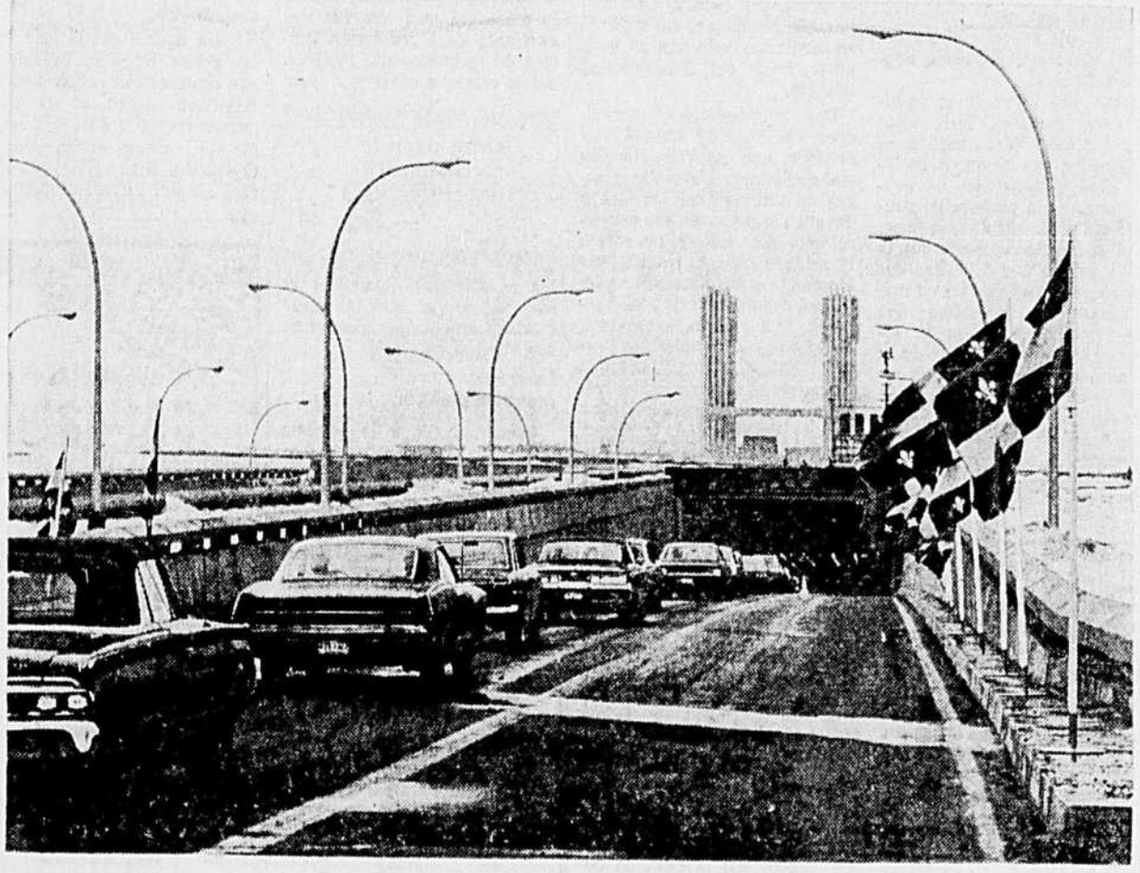


Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Les premiers à s'engouffrer dans le pont-tunnel

La cérémonie d'inauguration du pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, tenue samedi après-midi, a été suivie bien entendu d'une visite des lieux en auto pour les mille invités. Ci-dessus, le cortège automobile pénètre dans l'entrée sud du tunnel, sur l'île Charron, salué par des drapeaux fleurdelysés. Au fond, les tours d'aération du tunnel.

(Nos informations page 22)

Au Kouantoung, l'armée aurait tué ou blessé des milliers de Chinois

HONG-KONG. (AFP-UPI-PA) — Plusieurs milliers de personnes ont été tuées ou blessées dans les régions rurales de la province de Kouantoung quand l'armée chinoise a ouvert le feu sur les ouvriers et les paysans qui refusaient de retourner au travail, rapporte aujourd'hui un journal de Hong-kong.

Le "New Life Evening Post", quotidien de langue chinoise, dit que des voyageurs arrivés à Hong-kong en provenance de la province de Kouantoung ont précisé que des engagements sanglants ont eu lieu à Fatchan, Po An, Nang Haï et Shun Ta.

Les plus durs accrochages, déclare le journal, se sont produits à Fatchan et à Nang Haï où les ouvriers et les paysans ont refusé de reprendre la production.

Un des voyageurs a dit: "Les cadavres étaient éparpillés le long de la route menant à Fatchan. Il pouvait y en avoir des milliers".

Le journal déclare que 300,000 soldats sont maintenant en poste dans la province de Kouantoung et que les habitants de Canton s'attendent à ce que ce nombre soit bientôt doublé afin de venir à bout de la rebellion des ouvriers et des paysans.

Les travailleurs de Fatcham auraient accueilli les soldats au cri de "Dehors, soldats du nord". (On sait que la province de Kouantoung est située dans le sud de la Chine.)

Le "Post" affirme qu'il est impossible de se faire une idée exacte de l'ampleur des combats mais que des rapports fragmentaires faits par des voyageurs qui arrivent de Chine permettent de dire que la situation est grave.

C'est la seconde fois que des rapports récents parlent de conflit sérieux à Fatchan.

Directives de Pékin

Entre-temps, la presse de Pékin reprend aujourd'hui, sous forme d'éditorial, les directives du comité central ordonnant la cessation des "prises de pouvoir" dans les communes rurales pendant les travaux de printemps. Durant cette période, les brigades et équipes de production dont la "prise de pouvoir" a reçu l'approbation des échelons supérieurs doivent se charger des deux lourds fardeaux de la résolution et de la production.

Tandis que là où les nouvelles directions ont été insuffisantes, ou ont été dissoutes, "de nouvelles équipes de direction provisoire" doivent être constituées par des activistes représentant les paysans pauvres, et par des cadres révolutionnaires ruraux.

Ces deux éléments doivent, avec les milices locales dépendant de l'armée, former dans les villages la triple alliance et surtout rester vigilants contre les ennemis de classe, les cadres révoqués et les paysans riches.

Le "Quotidien du peuple" souligne pour sa part que les cultures de printemps ont une grande importance pour la récolte de toute l'année ainsi qu'en ce qui concerne l'état de préparation du pays en cas de guerre ou de famine.

Accusation d'homicide involontaire contre le mari de Colette Bonheur

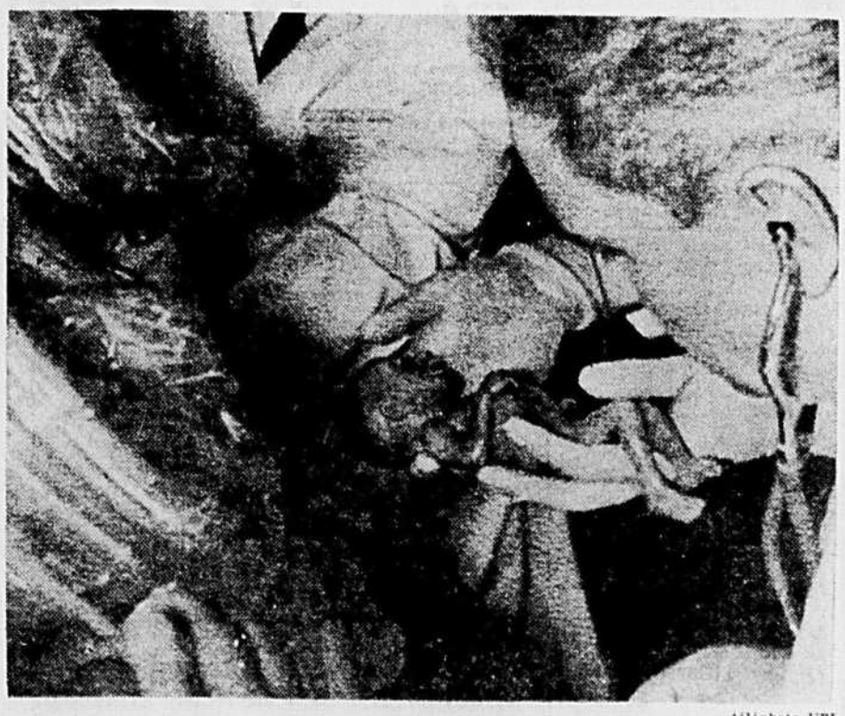
GRANDE BAHAMA — Le mari de Colette Bonheur est en prison à Freeport, Grande Bahama, sous l'accusation d'homicide à la suite d'une longue enquête qui a suivi la mort de l'artiste montréalaise survenue le 15 octobre dernier.

L'accusé, M. Gérald Robinson, âgé de 40 ans, subira son procès aux assises du mois prochain. En attendant, il a obtenu sa liberté provisoire moyennant un cautionnement de $3,000.

L'assistant du chef de police de Freeport a déclaré à LA

voir HOMICIDE en page 2

Les "octuplés" mexicains sont morts



téléphoto UPI

Chaque bébé était à peine grand comme une main

MEXICO (AFP) — Les quatre derniers des "octuplés", mis au monde vendredi par Mme Lopez de Sepulveda, ont succombé samedi matin, probablement à la suite de troubles dans le système respiratoire et la fonction rénale.

Des anomalies semblables avaient déjà emporté les 4 premiers nés. Les médecins ne s'étaient d'ailleurs guère fait d'illusion sur les chances de survie des "octuplés" : le Dr Andres G. de Witt, qui dirige la section des prématurés à l'hôpital où se trouvaient les huit nouveaux-nés, a estimé que la période de gestation n'a duré que 24 ou 26 semaines et que dans ces conditions, les organes des "octuplés", notamment les principales glandes, ne s'étaient pas suffisamment développés pour être en mesure de les maintenir en vie.

Les huit nouveaux-nés ont succombé les uns après les autres en quelques heures. Le dernier a été un garçon

Voir OCTUPLES en page 2

Manitoba: le plan de regroupement scolaire est rejeté

WINNIPEG. (PC) — Les contribuables des régions rurales du Manitoba se sont prononcés contre le plan de regroupement scolaire du gouvernement, au cours d'un référendum qui s'est tenu sur cette question vendredi.

Le plan, que le gouvernement avait présenté comme le plus grand pas en avant jamais fait dans l'histoire de l'éducation de la province, a été rejeté par 19 des 33 divisions scolaires. Ce sont celles du sud et du sud-ouest qui se sont le plus unanimement opposées à la réforme.

"Je suis naturellement très déçu", a déclaré le ministre de l'Education du Manitoba, M. George Johnson, qui avait lui-même mené une active campagne en faveur de la réforme scolaire.

Le mouvement d'opposition — inattendu de plusieurs — qui est venu de la majorité des contribuables représente une amère défaite pour le gouvernement progressiste-conservateur, surtout si l'on considère les immenses efforts qu'il a faits pour faire accepter son plan de la population.

Le Dr Johnson a dit que plus de 1,000 rencontres privées avaient eu lieu depuis l'automne dernier dans les régions touchées par le référendum. Il a déclaré que quelque 350 réu-

Voir MANITOBA en page 2

AUJOURD'HUI

Crise dans le recrutement des maîtres

Il y aura d'ici trois ou quatre ans une grave crise dans le recrutement des futurs professeurs au Québec, affirme un haut-fonctionnaire du ministère de l'Education. La seule façon d'y faire face, c'est d'augmenter le prestige de la carrière d'enseignant.

— Page 44

Mise en garde au Canada

Dans une étude de 50 pages, l'Organisation de coopération et de développement économique — qui groupe 18 pays d'Europe, les USA, le Japon et le Canada — conseille au Canada de maîtriser les tendances inflationnistes qu'il subit avant que son économie n'ait été trop perturbée.

—Page 40

La SSJB et l'immigration

La SSJB de Montréal avait consacré son congrès qui a eu lieu au cours du week-end, au problème de l'immigration au Québec. Une résolution positive en est sortie : l'école française obligatoire pour tous et un secteur non confessionnel.

— Page 17

Mise en doute du plan du BAEQ

M. Benoit Lavigne, sous-ministre de l'Agriculture du Québec, a déclaré lors d'un symposium sur la planification et l'aménagement tenu à l'université Laval que seuls des objectifs nationaux que pourrait fixer une conférence fédérale-provinciale des ministères concernés pourraient rendre réaliste la planification de l'agriculture au Québec.

— Page 28

SOMMAIRE

Annonces classées / 46 à 56
Bandes dessinées / 38
Calendrier des pionniers / 23
Courrier "Que faire?" / 20
Décès, naissances, etc. / 43
Editorial / 6
Finance / 40 à 42
Horoscope / 5
Immeuble / 56
Loisirs et récréation / 38
Mots croisés / 48
Nouvelles internationales / 45
Nouvelles nationales / 17
Radio et télévision / 8 et 9
Sciences / 58
Spectacles et concerts / 24 et 25
Sports / 31 à 36, 39
Tribunaux / 26
Vie féminine / 18, 20 et 21
Vie mondaine / 19
"Votre impôt" / 5
Votre médecin / 5

CKAC 73 AU CADRAN

Lesage réaffirme le droit des parents de faire élever leurs enfants dans la religion de leur choix

de notre bureau de Québec

STE-CROIX-DE-LOTBINIERE — "C'est le droit primordial des parents de faire éduquer leurs enfants dans la confession de leur choix.

"Ce droit n'est pas en danger, sauf si on diminue tellement le rôle financier et pédagogique des commissions scolaires qu'on en arrive au point où les parents perdront leur pouvoir. . .

"Les parents devront alors trouver un autre moyen, mais les libéraux n'ont jamais rien fait pour ôter ce droit aux parents".

C'est ainsi que, tout en affirmant sa foi dans l'utilité des commissions scolaires, le chef du parti libéral, M. Jean Lesage s'en est pris à certains "constructeurs d'épouvantails à corneille" qui tentent encore de faire croire, selon lui, que les libéraux veulent "décrocher les crucifix des écoles".

Le chef libéral a passé la journée de dimanche en compagnie des militants libéraux du comté de Lotbinière. Les déclarations qu'il a faites hier soir devant quelque 500 spectateurs réunis à Ste-Croix n'étaient pas étrangères, a-t-il dit lui-même, aux récents propos tenus dans ce comté et ailleurs par des députés unionistes.

"On tente encore de faire croire, a dit M. Lesage, que les libéraux veulent chasser les religieux des écoles et faire disparaître les crucifix.

"C'est une vieille ritournelle, comme celle de Duplessis qui découvrait partout des complots communistes.

"Je le répète : tout le monde au Québec et nous du parti libéral croyons que les parents doivent être libres de faire éduquer leurs enfants suivant leur régime confessionnel.

"Or la majorité des Québécois sont catholiques et il n'est que normal que le Québec ait un enseignement catholique. Si une minorité est suffisamment nombreuse pour réclamer un autre enseignement, c'est aux parents que cette question appartient."

Agriculture

Parlant devant un auditoire surtout composé de cultivateurs, M. Lesage s'est pris vertement à l'attitude de l'Union nationale sur la question agricole.

Il a affirmé que le gouvernement, jusqu'ici, n'avait réalisé aucun des points majeurs de son programme électoral en matière d'agriculture et qu'à l'horizon, il ne voyait rien venir pour les agriculteurs.

Le chef libéral a mis le gouvernement Johnson au défi de réaliser, dès cette session, son Code de syndicalisme agricole et également, de faire voter les lois d'assurance-bétail et d'assurance-récolte.

M. Lesage a déclaré que les cultivateurs ne pourraient pas profiter cette année d'aucune façon de l'assurance-récolte puisqu'il aurait fallu que les primes aient été payées dès la fin du mois de février.

Il a déclaré que rien n'avait été réalisé du programme UN : office des grains de provende, aide aux cultivateurs qui laissent leur fermes, allocations familiales doublées, etc.

Plus tôt, au cours de son discours, M. Lesage a par ailleurs accusé le gouvernement de l'Union nationale d'utiliser l'argent de la population, (soit l'Office d'information et de publicité) pour servir "sa politique partisane".

"Nous n'avons jamais osé agir ainsi, a dit M. Lesage. Maintenant que le gouvernement décide d'utiliser l'Office pour sa politique partisane contrairement aux principes de base de notre démocratie, nous devons prendre aussi les moyens pour établir le contact avec l'électorat".

Le chef libéral a déclaré qu'il avait étudié avec les militants certains moyens de mettre l'électorat au courant des activités et de la politique suivie par les députés libéraux à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Assemblée législative.

M. Lesage a déclaré qu'il songeait surtout à la formule de communiqués qui seraient envoyés aux journaux, surtout régionaux.

METRO

SUITE DE LA PAGE 1

La ligne Montréal-Longueuil du métro de Montréal, dont la construction a été décidée en bonne part à cause de l'Exposition universelle, entrera donc en service 25 jours avant l'inauguration de cet événement international.

Elle chemine en profondeur sous la rue St-Denis, la rue Bonsecours, le fleuve St-Laurent, l'île Ste-Hélène, le bras sud du fleuve, l'île Notre-Dame et le chenal de la Voie maritime du St-Laurent jusqu'à Longueuil, du côté est des approches du pont Jacques-Cartier.

Le tronçon mesure trois milles de longueur depuis son point de départ, à la station Berri-de-Montigny, jusqu'à la station terminale de Longueuil.

C'est le 6 août 1963 que le conseil municipal de Montréal en décida la construction et l'aménagement d'une station spécialement destinée au transport des visiteurs de l'Expo 67, à l'île Ste-Hélène.

La ligne Montréal-Longueuil se permet deux "records" pour l'ensemble du système. C'est en effet sur le tronçon No 4, à l'angle des rues Notre-Dame et Bonsecours, que le tunnel du métro atteint la profondeur record de 180 pieds.

C'est aussi entre la station Berri-de Montigny et la station Ste-Hélène que se trouve la plus longue distance entre deux stations de métro, soit très exactement 8,250 pieds.

La ligne Montréal-Longueuil pourra transporter 120,000 personnes à l'heure, soit 60,000 dans chaque direction.

La station de Longueuil a été spécialement aménagée pour permettre aux compagnies privées d'autobus de l'utiliser comme point d'arrivée des principaux services régionaux.

Précisons finalement que la mise en service du tronçon No 4, mettra un point final aux travaux qui, entrepris le 23 mai 1962, devaient conduire à la réalisation d'un réseau de métropolitain d'une longueur, record au Canada, de 16 milles et demi de voies.

MANITOBA

SUITE DE LA PAGE 1

nions publiques s'étaient aussi tenues dans les six derniers mois.

77,756 des 218,000 contribuables ont voté au cours du référendum de vendredi. Ils avaient à se prononcer sur le maintien ou le regroupement des 700 commissions scolaires. Selon le plan de réforme du gouvernement, 1,400 unités locales auraient ainsi été réorganisées en 48 divisions administratives.

Le plan de réforme scolaire du gouvernement aurait entraîné la disparition graduelle des petites écoles élémentaires, des écoles plus spacieuses et plus modernes devant les remplacer. Le ministre de l'Education a dit qu'il y a 503 écoles "de rang" au Manitoba et qu'environ 400 d'entre elles étaient situées dans les zones touchées par le référendum.

Le gouvernement respecte la décision

Bien que déçu par les résultats du vote, le premier ministre Duff Roblin a indiqué qu'il était normal de soumettre la question aux contribuables et que leur décision sera respectée par le gouvernement.

Selon lui, il faut quand même retenir que les résultats du référendum donneront à 80-85 pour cent des 235,000 étudiants de la province les avantages du regroupement scolaire.

15 divisions scolaires du Manitoba n'étaient pas touchées par le référendum. Cinq d'entre elles sont situées dans le nord de Winnipeg, où le regroupement scolaire a été appliqué par suite d'un programme fédéral-provincial. La majorité des 10 autres sont situées dans la ville de Winnipeg et les environs.

OCTUPLES

SUITE DE LA PAGE 1

qui pesait 480 grammes et mesurait trente centimètres. C'est le seul qui ait pu vivre 13 heures et 15 minutes. La mort a été attribuée officiellement à l'"immaturité de poids et de gestation, avec de ce fait syndrome général d'insuffisance respiratoire".

Avec l'autorisation du père, Jenaro Sepulveda, de 24 ans, les médecins ont procédé à l'autopsie des huits petits corps, recueillant notamment les organes internes, poumons, intestins et parties du cerveau qui seront soumis à toute une série d'analyses. La jeune maman, qui n'a que 21 ans, et son époux ont accepté également de se prêter à tous les examens et études qui leur seront demandés.

Les médecins du "20-novembre" ont révélé que la grossesse de Mme Lopez de Sepulveda s'est présentée dix-huit mois après que celle-ci eut pris des contraceptifs ("Anovulatoires"). Ils émettent l'hypothèse que paradoxalement, ces produits ont pu stimuler la gestation.

La jeune mère, bien que durement frappée par la mort des enfants, est en très bonne voie de rétablissement. Les restes des nouveaux-nés, déposés dans un seul cercueil blanc de moins d'un mètre de long, ont été enterrés hier dans l'un des cimetières de la capitale, en présence seulement du père et des grands-parents ainsi que des médecins et infirmières de la clinique où s'était produit cette mise au monde exceptionnelle.

MAJORITE

SUITE DE LA PAGE 1

Les gaullistes ont perdu 10 sièges à Paris seulement; les communistes en ont enlevé sept, la Fédération de la gauche un et le Centre démocrate deux.

La répartition des voix entre les diverses formations politiques pour le deuxième tour de scrutin a été la suivante :

	voix	p.c.
Ve République	7,985,381	42.99
Fédération	4,460,612	24.01
Parti communiste	4,002,506	21.55
Centre démocrate	1,647,287	8.86
P.S.U.	173,476	0.95
Divers	302,999	1.62

Si l'on additionne les voix de gauche et d'extrême-gauche, le pourcentage total obtenu par ces formations est de 46.51 pour cent.

Le tableau de l'Assemblée

Voici comment se présente, d'après le ministère de l'Intérieur, la nouvelle assemblée, compte tenu du fait que les résultats de 2 circonscriptions ne sont pas encore connus :

— **Vème République : 244** (majorité absolue)
— **Fédération de la gauche : 116**
— **Parti communiste : 72**
— **Centre démocrate : 27**
— **Divers modérés : 15**
— **Divers gauche : 5.**

Les observateurs notent la différence des résultats enregistrés par le centre démocrate et ceux publiés par le ministère de l'Intérieur. Ils en concluent que la plus grande partie des sièges dévolus aux "divers modérés" par le ministère sont revendiqués par le centre démocrate.

De la comparaison entre les suffrages obtenus par les différents partis en 1962 et en 1967, il ressort que la Vème République a gagné 1 million 500,000 voix (7 millions en 1962, 8,500,000 en 1967). Le parti communiste avait eu environ 4 millions de voix en 1962. Il en a recueilli plus de 5 millions en 1967. La gauche non communiste, qui n'était pas fédérée il y a cinq ans, avait alors obtenu 3,700,000 voix. Elle en a maintenant plus de 4,200,000. Quant au centre démocrate, il perd plus de 100,000 voix. En effet, il a eu près de 2,900,000 suffrages en 1967 contre 3,000,000 en 1962.

Du centre vers la gauche

Les observateurs en tirent la conclusion qu'il y a eu un transfert de voix du centre de M. Jean Lecanuet vers la gauche, même si l'on tient compte du plus grand nombre de votants : 19,000,000 en 1962, pour quelque 22,000,000 en 1967.

L'est de la France a continué à voter pour la Vème république. L'ouest également, quoique dans une proportion moins grande. En revanche, le centre et le sud, places fortes traditionnelles de la gauche, enregistrent quelques pénétrations gaullistes à la suite de l'assaut donné par ceux que les chroniqueurs politiques avaient qualifiés de "jeunes loups" de la Vème République.

La poussée spectaculaire de la gauche au second tour est due principalement d'une part à l'unité des candidatures à laquelle sont parvenus communistes et non communistes de la Fédération et à la discipline de vote des électeurs qui ont suivi les consignes de MM. François Mitterand, président de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, et Waldeck Rochet, secrétaire général du parti communiste.

Elle est due aussi à l'appoint de voix venu du centre de M. Jean Lecanuet qui n'avait plus que 80 candidats en lice au second tour. Une partie notable des voix centristes s'est en effet portée sur les candidats de la gauche non communiste chaque fois que le centre démocrate n'avait pas de candidat.

Ministres défaits

La poussée de l'opposition a emporté quelques ministres gaullistes, notamment M. Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères depuis 1958, qui a été défait par un candidat de la droite, Edouard Frederic-Dupont, dans le 7e arrondissement de Paris. Le ministre affrontait l'électorat pour la première fois de sa carrière politique. Il pourrait toutefois conserver son poste ministériel, la loi n'exigeant pas qu'un ministre soit député.

Les autres ministres défaits sont MM. Pierre Messmer, ministre des Armées, Alexandre Sanguinetti, ministre des Anciens combattants, et Jean Charbonnel, ministre de la Coopération.

Du côté des nouveaux élus, il convient de souligner la rentrée de M. Pierre Mendès-France, ancien président du conseil, élu à Grenoble sous les couleurs du PSU. Celui qui avait négocié le retrait de la France d'Indochine revient à l'assemblée après neuf ans d'absence.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 10
MAXIMUM : 30

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Laurentides et de la Mauricie : généralement ensoleillé, se couvrant par la suite, possibilité de neige légère et moins droid en fin de journée. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : 10 et 30; Ste-Agathe: zéro et 25; La Tuque: cinq sous zéro et 20 au-dessus.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est et du Lac-Saint-Jean : ensoleillé se couvrant en soirée et moins froid. Vents légers. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke : zéro et 25; Chicoutimi : 15 sous zéro et 15 au-dessus.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspésie : clair et froid. Vents légers. Minimum et maximum à Mont-Joli : cinq et 20; Rivière-du-Loup et Gaspé: zéro et 20; Baie-Comeau et Sept-Iles : 15 sous zéro et 15 au-dessus.

Tshombé est condamné à mort par contumace

KINSHASA, Congo. (AFP, Reuter) — M. Moïse Tshombé, ancien premier ministre du Congo-Kinshasa, a été condamné aujourd'hui par contumace pour haute trahison à la peine de mort et à la confiscation de ses biens par le tribunal militaire d'exception siégeant à Kinshasa. Son frère, Thomas Tshombé, également jugé par contumace, a été condamné à 15 ans de prison.

Il n'y a pas d'appel contre la sentence de mort rendue à l'égard de M. Moïse Tshombé.

Deux diplomates russes sont expulsés de Chine

PEKIN. (AFP) — Les secrétaires de l'ambassade d'URSS à Pékin, MM. N. Natachine et O. Yedanov, déclarés personae non gratae, se sont embarqués ce matin sans incident à bord de l'avion de Moscou. De nombreux diplomates des pays de l'Est, ainsi que les représentants de l'ambassade de France ont salué à l'aéroport leurs collègues soviétiques.

MM. Natachine et Yedanov avaient été avisés samedi soir d'une "note verbale" exigeant leur départ immédiat, pour avoir été directement responsables des "persécutions" contre le personnel chinois de l'ambassade soviétique, qui a donné sa démission collective un mois après avoir été officiellement licencié.

Des manifestations sporadiques ont marqué samedi soir et hier une nouvelle tension sino-soviétique. De petits groupes de Chinois sont venus lire devant l'ambassade une dernière note de protestation contre la saisie à bord du train Pékin-Moscou, par les autorités soviétiques, des oeuvres de Mao Tsé-toung. Ce matin cependant, l'ambassade présentait son aspect habituel. On s'attend que le gouvernement soviétique réclamera prochainement, par mesure de rétorsion, le départ de deux fonctionnaires de l'ambassade de Chine à Moscou.

EN PIECES

SUITE DE LA PAGE 1

pidou, élu au premier tour, demeurera premier ministre, mais que le nouveau gouvernement comptera plusieurs nouvelles figures.

Dans tous les milieux politiques, on estime que le nouveau gouvernement devra mettre en application des mesures sociales draconiennes afin de pouvoir arrêter la poussée de gauche qui s'est manifestée hier. Tout le monde reconnait que la politique gaulliste à l'égard des travailleurs a suscité un vif mécontentement et constitué l'une des principales raisons du sérieux recul des candidats de la "Ve république". Quant à la politique étrangère, on ne croit pas qu'elle puisse être fondamentalement modifiée

Cependant, les points d'interrogation ne manquent pas. Les républicains indépendants de M. Valery Giscard d'Estaing, constituent la force d'appoint plus indispensable que jamais aux "gaullistes inconditionnels", qui ont fait élire 44 députés (ils en avaient 34). On s'attend qu'ils exercent des pressions sur le nouveau gouvernement pour qui devienne plus "européen" et aussi pour que le régime se libéralise, comme l'a préconisé M. Giscard d'Estaing pendant la campagne électorale. Ces tendances sont aussi celles des centristes, les opposants les plus proches du gaullisme.

Pour ce qui est de la gauche réunie, on parle de nouveaux accords en vue de tirer le maximum de profit des résultats "extrêmement encourageant" du second tour. L'accord conclu le 20 décembre entre la fédération et le PC, puis avec le parti socialiste unifié, a été "payant", dit-on, et il faut aller plus loin.

Chose sûre, la gauche réunie sera de loin la force d'opposition la plus dangereuse dans la nouvelle Assemblée nationale et le retour de M. Pierre Mendès-France, élu à Grenoble avec l'appui des communistes, sera particulièrement remarqué.

Bref, l'impression générale, après ces élections, semble être que les gaullistes auraient été mis en pièces si le général ne s'était pas trouvé derrière eux.

HOMICIDE

SUITE DE LA PAGE 1

PRESSE ce matin que l'enquête sur cette affaire s'était poursuivie sans arrêt depuis la mort de la vedette canadienne l'automne dernier.

A l'enquête préliminaire de Robinson, une jeune fille a témoigné en déclarant qu'elle était l'amie de l'accusé depuis plus d'un an.

Un verdict de suicide avait été prononcé lors de l'enquête du coroner sur la mort de Colette Bonheur. Son mari avait prétendu, alors, que sa femme souffrait de dépression nerveuse.

Arrêt de travail à la Dominion Glass

Environ 1,500 employés de la Dominion Glass ont fait un arrêt de travail aujourd'hui pour protester contre la réduction du personnel à l'usine de Montréal.

Les grévistes se sont aussitôt réunis en assemblée générale pour étudier la situation. Ni la compagnie ni le Syndicat des travailleurs unis du verre et de la céramique de l'Amérique du Nord (FTQ) n'ont fait de commentaires.

Les normaliens se préparent à la disparition des écoles normales

La Fédération des normaliens du Québec doit changer aujourd'hui son nom en celui de Fédération des étudiants-maîtres de l'Etat du Québec, en prévision des nouvelles structures qu'elle devra se donner au moment de la disparition des écoles normales.

La FNQ, dont le congrès se termine aujourd'hui à Montréal, doit perdre une bonne partie de ses membres qui seront regroupés dans les futurs collèges d'enseignement professionnel et général. Elle s'attend, par contre, à accueillir dans ses rangs les étudiants des facultés de sciences de l'éducation des universités québécoises qui s'ajouteront aux normaliens qui poursuivront leurs études dans les "centres de formation des maîtres" dont les trois premiers doivent ouvrir dès septembre prochain.

Le nouveau président de la fédération étudiante, M. Serge Dépatie, a cependant affirmé : "La FNQ, existe, elle continuera à exister." Il est probable que la nouvelle forme que prendra l'association sera celle d'une fédération groupant des "associations générales universitaires" qui conserveront une grande autonomie et seront directement représentées au Conseil de l'Union générale des étudiants.

Ces associations jouiraient donc, à peu de choses près, des mêmes privilèges que les groupes d'étudiants des universités actuellement à Sherbrooke, Montréal et Laval.

C'est là l'un des problèmes que les 200 congressistes réunis depuis vendredi au Scolasticat central de Montréal ont eu à étudier dans diverses commissions puis, depuis hier soir, à l'assemblée plénière qui doit se terminer aujourd'hui.

Ils se sont aussi penchés sur la question, plus générale, de la place qui sera réservée aux étudiants dans les futurs centres de formation des maitres, sur le rôle que devront y jouer les associations étudiantes et les maîtres, et sur la forme d'enseignement que donneront ces institutions.

Crise dans le recrutement des enseignants ?
— Page 44

Contre la régionalisation

Contrairement à la position qu'ils avaient adoptée au dernier congrès de l'UGEQ le mois dernier, les dirigeants de la FNQ ont décidé de se prononcer contre la division des fédérations membres de l'Union en une douzaine ou plus de régionales géographiques.

"Nous avons étudié, préparé, défendu cette régionalisation, a déclaré le président sortant de charge M. André Beaudet, mais aujourd'hui, à la lumière de faits nouveaux que nous ne connaissons que depuis une quinzaine de jours, nous devons changer notre attitude."

Il a cependant précisé que la FNQ n'est pas opposée à un regroupement dans d'autres secteurs du mouvement étudiant, mais qu'elle estime ne pas être touchée par cette transformation, puisque ses membres seront bientôt tous de niveau universitaire, et jouiront en principe des mêmes privilèges que leurs collègues des universités.

Elections par acclamation

Il n'y a pas eu contestation aux élections pour le choix d'un nouveau bureau exécutif de la Fédération. Il est d'ailleurs à remarquer que cette année, la majorité des élections pour les postes de dirigeants dans les mouvements étudiants se sont faites par acclamation.

Cette équipe est dirigée par M. Serge Dépatie, président; elle comprend un secrétaire, M. Raymond Ricard, et six vice-présidents, Mlle Louise Allard, et MM. Gilles Dubé, Daniel Choquette, Michel Trudeau, Michel Poulin, Michel Monette.

Le succès de l'unité de la chrétienté repose sur les laïcs

— Cardinal Léger

EDMONTON (PC) — Le cardinal Paul-Emile Léger a déclaré hier que le succès de l'unité chrétienne repose avant tout sur les laïcs.

Devant le Conseil des Eglises, l'archevêque de Montréal a dit qu'il ne voit pas comment pourra se réaliser l'unité si le peuple de Dieu ne la désire pas.

Selon lui, les chrétiens doivent vouloir assez l'unité pour prier, étudier, dialoguer et travailler afin qu'elle se réalise.

Le cardinal Léger a affirmé à une audience du Conseil des Eglises qu'il pouvait être vrai que l'oecuménisme n'a progressé que lentement dans le passé à cause du manque de direction des dirigeants. . Cela n'est plus vrai aujourd'hui, a-t-il dit, ajoutant que le peuple chrétien pouvait faire encore plus que ce qu'il avait réalisé jusqu'ici.

L'archevêque de Montréal est arrivé à Edmonton jeudi dernier pour une visite de quatre jours.

Dans son allocution, il a enjoint les théologiens de toutes les dénominations religieuses à travailler à rendre "notre christianisme commun" significatif pour tous les échelons de la société.

Selon lui, les théologiens ont à démontrer que le christianisme demeure la réponse à toutes les questions que peuvent se poser les hommes.

Vendredi dernier, il avait déclaré qu'un Etat qui ne parvient plus à satisfaire différents groupes raciaux se condamne en ce sens qu'il ne peut plus fonctionner.

"Nous n'avons pas atteint ce stade au Canada, mais il nous appartient à tous de contribuer à créer un climat qui rendra impossible qu'une telle chose arrive", avait-il dit.

L'archevêque de Montréal prenait alors la parole à l'université d'Alberta, dans le cadre des manifestations de la "semaine du second centenaire".

Soulignant que les événements récents avaient éloigné les Canadiens les uns des autres, ou du moins les avaient amrnés à se reagarder avec suspicion, il avait ajouté que le moment est peut-être venu de nous demander ce que nous voulons que soit notre pays.

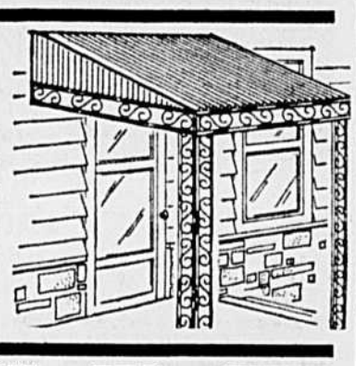
Le cardinal Léger a dit que nous devions nous demander à quels accommodements et même à quels sacrifices nous étions prêts pour assurer la survivance et le bien-être des citoyens de notre pays.

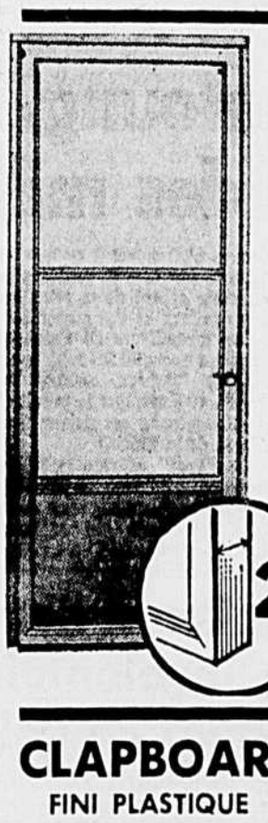
Le cardinal a exprimé l'avis qu'un Etat fédéral, où coexistent plusieurs nations, est plus susceptible de préserver la liberté, condition indispensable pour le citoyen à l'exercice de ses devoirs moraux.

État des routes DERNIÈRE HEURE appelez MONTRÉAL 514 351-4800 MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC

Spécial du printemps
12 MOIS POUR PAYER, SANS INTERET

AUVENTS EN FIBRE DE VERRE ou ALUMINIUM
Choix d'auvents en fibre de verre ou d'aluminium. Choisissez parmi une vaste gamme de coloris et modèles. Vous protège de la pluie et du soleil.



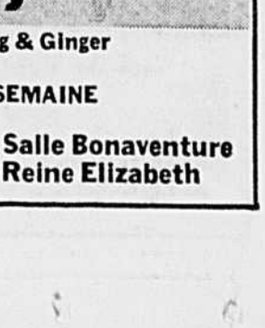




FENETRES EN ALUMINIUM AVEC MOUSTIQUAIRES
Pour l'extérieur ou l'intérieur. Choix de plusieurs couleurs ou naturel.

PORTES EN ALUMINIUM 2" D'EPAISSEUR
Voici la première porte à avoir un cadre de 2", ce qui la rend beaucoup plus robuste. Aussi porte de 1¼" et 1¾ d'épaisseur.

CLAPBOARD SOLMICA
FINI PLASTIQUE
LE SEUL GARANTI pour 30 ANS



722-1115
3388 est, JEAN-TALON
TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM
Demandez à voir un représentant sans aucune obligation de votre part

Profitez dès maintenant du service pratique de LIVRAISON A DOMICILE DE LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à composer ce numéro : 874-6911

ELECTROHOME
souligne son 60ième anniversaire en présentant le merveilleux "CIRCA 750" téléviseur en couleur ou noir et blanc, conçu spécialement pour les conditions de notre pays.



Le CIRCA 750

Entièrement monté à la main, il présente toutes les caractéristiques ultra-modernes de ELECTROHOME.
Son superbe cabinet signé DEILCRAFT est protégé par le fini DURADEIL et s'harmonise parfaitement avec les stéréos "CIRCA".
ELECTROHOME unit toujours beauté et qualité

HERVÉ OUELLETTE
3475 est, rue ONTARIO • 525-8686
Montréal



Alberto Rochi



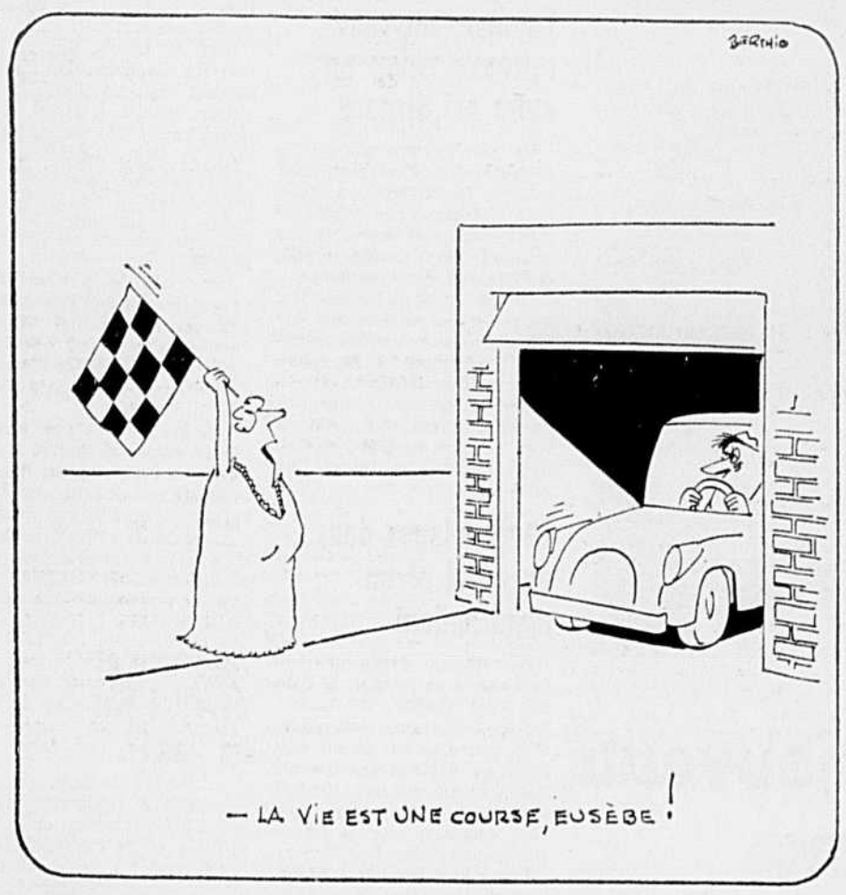
Gig & Ginger

MAINTENANT EN VEDETTE POUR UNE SEMAINE
Nick Martin et son orchestre. Le Trio de Joe Settano. Réservations: 861-3511.
La Salle Bonaventure | Le Reine Elizabeth

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, LUNDI 13 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 60



Des exilés cubains auraient placé la bombe chez les encanteurs

La vente aux enchères de meubles cubains de grande valeur serait le motif d'un attentat à la bombe qui a causé des blessures à un homme de 33 ans, M. Dieudonné Boudreau, vers 11 h. 10, samedi matin, dans un terrain de stationnement situé derrière l'immeuble des encanteurs Fraser Brothers Limited, au 4950 rue de la Savane.

La police soupçonne des contre-révolutionnaires Cubains, ennemis du premier ministre Fidel Castro, d'être les responsables de cet attentat qui aurait pu coûter la vie à deux personnes.

D'ailleurs, des lettres et des cartes de menaces avaient été envoyées depuis quelques semaines aux encanteurs Fraser Bros. Ltd., par des Cubains qui les accusaient de recel. Ces meubles vendus par Fraser Bros. pour le compte d'une société non identifiée de Toronto, font partie des articles saisis à des Cubain en 1959 et en 1960.

Dans une boite de cigares

Deux employés de Fraser Bros. Ltd., Dieudonné Boudreau et Jacques Robert, tous deux âgés de 33 ans, ont découvert la bombe dans un escalier, vers 10 h. 20 samedi matin, près du terrain de stationnement. Elle était dans une boîte de cigares cubains et un fil qui en sortait la rendait suspecte. Il s'agissait d'une mèche.

Le colis a été rapidement déposé un peu plus loin et, tandis que M. Robert allait en toute hâte alerter son patron et la police, M. Boudreau, du 2853 rue Cadillac, tentait de neutraliser la bombe. Après avoir vainement tenté de briser la mèche à l'aide d'une planche, il a tenté de l'arroser avec de l'eau. C'est alors que l'explosion s'est produite, projetant l'homme dans un banc de neige, à une vingtaine de pieds de là.

L'explosion a causé à M. Boudreau des brûlures aux deux jambes, à un bras et au dos. Il a été transporté à l'hôpital St. Mary's, où il a été gardé sous observation.

De légers dommages

L'explosion a lézardé l'asphalte du terrain de stationnement et une partie des murs des bureaux des encanteurs Fraser Bros. Ltd., en plus d'endommager légèrement l'automobile de M. Robert, en stationnement non loin de là.

Les sergents-détectives Robert Côté et René Grenier, du service technique du Laboratoire mobile, ont déclaré qu'il s'agissait d'une bombe composée d'un ou de deux bâtons de dynamite d'à peu près la même force que celle qui a coûté la vie à Jean Corbo, l'été dernier, en plus de briser 1,500 vitres à la filature de Dominion Textile Co. Ltd.

De son côté, le gérant général de Fraser Bros. Ltd., M. Bertrand Bellemare, qui a reçu de plus en plus fréquemment des menaces depuis quelques semaines, ne s'est pas laissé influencer par l'explosion.

$8,000 pour une table

Il a fait tenir des ventes de meubles cubains aux enchères, vers 1 h. samedi après-midi. Pendant ces ventes, la compagnie a reçu cinq autres appels téléphoniques anonymes l'informant de la présence d'une autre bombe. La police a fouillé longuement, mais vainement, les bureaux et les terrains voisins.

Une dame qui avait acheté pour $25,000 de meubles cubains a voulu recouvrer son argent à la suite de plusieurs menaces qu'elle aurait reçues de la part de Cubains.

Après trois journées consécutives de ventes de meubles cubains, Fraser Bros. Ltd. aurait recueilli une somme de $250,000. Une tête de lit seulement s'est vendue $2,500, tandis qu'une table a changé de propriétaire pour la somme de $8,000.

D'autres bombes ?

D'autre part, un porte-parole d'un groupe de Cubains exilés aux Etats-Unis a déclaré hier, à Miami, en Floride, que plusieurs sabotages pourraient être organisés à la suite de l'explosion de bâtons de dynamite chez Fraser Bros. Ltd., à Montréal, samedi. Le chef du mouvement Felite Rivero, a déclaré que cette explosion était un avertissement aux propriétaires de Fraser Bros. Ltd. qui vendent à l'encan des biens confisqués aux réfugiés de Cuba. Rivera a également laissé entendre que son groupement pourrait se manifester de nouveau à l'Expo 67, plus particulièrement lors de l'ouverture du Pavillon de Cuba.

Et, à New York, un téléphone anonyme a signalé à la Presse Associée que la bombe déposée chez Fraser Bros. Ltd. avait été placée là en vue de terroriser les vendeurs de meubles confisqués aux réfugiés cubains.



Derrière l'immeuble de Fraser Brothers Limited

Photos Pierre McCann, LA PRESSE

Une bombe de fabrication domestique, probablement préparée par des réfugiés cubains, a explosé, vers 11 h. 10 samedi matin, derrière l'immeuble des encanteurs Fraser Bros. Ltd., au 4950 rue de la Savane, blessant un des employés de Fraser Bros. qui s'occupe actuellement de la vente aux enchères des meubles confisqués par Fidel Castro, en 1959 et 1960, à des nationalistes cubains. Sur la photo de gauche, on voit le sergent-détective René Grenier, du Laboratoire mobile de la police de Montréal, ramassant ce qui reste de la bombe qui a explosé sur un terrain de stationnement, endommageant légèrement l'automobile que l'on aperçoit au second plan. On voit également le trou pratiqué par l'explosion sur la chaussée. A droite : l'emplacement de l'explosion et quelques policiers cherchant une autre bombe annoncée par des appels téléphoniques anonymes. Mais, cette fois, il s'agissait d'une plaisanterie.

Dorion : limite de vitesse de 35 milles à l'heure au passage à niveau

OTTAWA (PC) — La Régie fédérale des transports vient de limiter à 35 milles à l'heure la vitesse des trains au passage à niveau de Dorion, où vingt adolescents avaient péri l'automne dernier.

Par la même occasion, les commissaires ont ordonné aux compagnies ferroviaires Canadien Pacific et Canadien National d'ériger des clôtures en bordure de leurs voies ferrées à Dorion, d'ici le 30 juin.

Ces deux mesures font partie d'un jugement intérimaire rendu aujourd'hui par la Régie fédérale des transports à l'issue d'une enquête entourant la collision d'un autobus d'écoliers et d'un convoi ferroviaire le 7 octobre dernier.

Les témoignages entendus lors de l'enquête du coroner et de l'enquête publique de la Régie des transports avaient clairement établi que le train roulait à 60 milles à l'heure ou plus au moment de la tragédie et qu'il arrivait assez fréquemment que des jeunes gens s'amusent avec les barrières au passage à niveau.

Le blocus ayant été décommandé, le maire de Caughnawaga gagne la partie

par André LUCHAIRE

L'épreuve de force entre, d'une part, le chef Andrew Delisle et le conseil de la bande Mohawk de Caughnawaga et, d'autre part, un groupe d'opposants qui avait annoncé pour samedi le blocus des accès à la réserve, et en particulier de la route 9-C — où la Police provinciale a un droit de passage (ainsi d'ailleurs que sur la route 3-4 qui mène à Châteauguay) a été gagnée par le maire Delisle : le blocus a été décommandé à 9 h. 30 samedi matin par son promoteur même, M. Joseph L. Horn, un proche parent (certains ont dit l'oncle) de la princesse Kahn Tinenta Horn et de son frère Frank, animateurs infatigables d'un Comité de défense qui depuis trois ans mène une lutte acharnée et violente contre le Conseil actuel qu'il accuse de trahison.

A 10 h. du matin, effectivement, on pouvait constater qu'aucun blocus ni matériel ni humain n'encombrait les voies d'accès à la réserve, (du moins du côté du pont Mercier), notablement désertes dans le brouillard doré par les premiers rayons d'un pâle soleil de fin d'hiver. Quelques voitures de la police provinciale, concentrées à tout hasard sur les lieux, finirent par disparaître les unes après les autres.

Dans une déclaration écrite à l'issue d'une réunion tenue à 8 h. 30 du matin par le groupe d'opposants dans la salle de la Légion, M. Joseph Horn, déclarant d'ailleurs parler pour lui-même, après avoir rappelé les rumeurs selon lesquelles on allait industrialiser la réserve de Caughnawaga et obliger la population à en déménager, et la décision prise par "divers groupes" de procéder à une manifestation consistant en un blocage des routes d'accès à la Réserve, avait expliqué que ce blocus était "un moyen de faire pression sur les autorités pour essayer de savoir la vérité", mais qu'après avoir examiné la situation, lui et ses amis avaient pensé que cette manifestation ne s'imposait plus.

A l'assemblée du conseil

Mais, à l'assemblée populaire convoquée par le chef Delisle et son conseil, à l'heure même où devait commencer le blocus, assemblée qui à la fin de la matinée rassemblait plusieurs centaines de personnes, les vainqueurs exploitèrent le terrain conquis, si l'on peut dire, en déclenchant une vigoureuse contre-offensive contre le groupe d'opposants qu'ils accusèrent de vouloir empoisonner depuis trois ans l'atmosphère de la Réserve et empêcher le conseil de faire oeuvre utile.

Le chef Delisle s'attacha en particulier à démontrer pièce par pièce l'argumentation dont s'était servi le groupe pour justifier sa dernière initiative, à savoir tout d'abord de prétendues déclarations du ministre des Affaires Indiennes Arthur Laing sur l'industrialisation forcée de Caughnawaga — démontrant qu'elles étaient sans fondement : ni dans le texte in extenso de son allocation de Vancouver, ni dans le rapport Hawthorne-Tremblay (rédigé il y a quelques mois, mais rendu public ces jours derniers) il n'est question d'industrialiser Caughnawaga — et il y est affirmé, au contraire, à plusieurs reprises, que les populations indiennes seraient consultées avant toute décision les concernant.

D'autre part comme on avait allégué de prétendus plans d'industrialisation élaborés par le conseil, le chef Delisle montra le plan d'aménagement urbain prévu par le Conseil, où une zone "D", fort modeste d'ailleurs, indique seulement ce qui pourrait être, éventuellement réservé pour des industries — incitation restée purement théorique jusqu'ici alors que la presque totalité de la superficie urbaine est consacrée aux habitations, à l'éducation ou aux loisirs, avec des projets concrets.

"De toute façon, affirma le chef Delisle à plusieurs reprises, il n'est pas question de rien faire sans l'accord des Indiens".

Après diverses autres interventions de conseillers, parmi lesquelles : M. Ron Kirby, qui a mené l'attaque directe contre les Horn ; Gene Lahache, qui a fait un appel à l'unité; et Howard Deer, qui a rappelé l'urgence de s'attaquer au problème de l'éducation, la séance a été consacrée à la période de questions qui s'est porolongée jusqu'à 2 h. de l'après-midi.

A la surprise générale, M. Frank Horn, l'un des animateurs du groupe d'opposition, a adressé la parole vers la fin de la séance pour déclarer simplement qu'il ne fallait accorder aucune confiance aux déclarations du ministre Laing.

Mais il était clair que l'assemblée avait été un succès pour le chef Delisle et son conseil.

Tué d'un coup de poing

Un père de cinq enfants d'origine italienne, habitant le Canada depuis bientôt seize ans, a été tué vers 7 h. 35 samedi soir lors d'une altercation qui s'est déroulée en face d'une salle de quilles, au 7680 boul. St-Michel, à St-Michel.

M. Carlo Giarrusso, 40 ans, du 7458, 9e Avenue, à St-Michel, qui était d'une nature plutôt paisible selon son entourage, était sorti samedi soir afin de prendre une petite marche non loin de chez lui après le repas du soir.

Un témoin oculaire a raconté à la police que, devant la salle de quilles, M. Giarrusso a eu une courte altercation avec deux autres individus qui semblaient également d'origine italienne. Cette dispute, qui aurait apparemment été provoquée pour un rien, a pris fin lorsque l'un des individus a donné un coup de poing en pleine figure à M. Giarrusso, qui a alors trébuché et a donné tête première dans la montre d'un établissement commercial qui a volé en éclats.

Comme la victime ne se relevait pas, les deux individus, âgés d'environ 35 à 40 ans, ont pris la fuite à pied.

Une ambulance de la police, mandée sur les lieux, a transporté M. Giarrusso à l'hôpital St-Michel, mais il a succombé à ses blessures pendant le trajet. Il aurait subi de profondes coupures à la gorge.

L'enquête a été confiée aux lieutenants-détectives Robert Turcot et Robert Allard, ainsi qu'aux sergents-détectives Bernard Gosselin et Jean Thériault, de la Sûreté municipale de St-Michel.

La police a un bon signalement des deux agresseurs qu'elle recherche activement. Le mobile exact du crime n'est pas encore connu, mais il ne s'agit certainement pas d'une tentative de vol.

La police de St-Michel a appréhendé deux suspects au cours de la journée d'hier.

L'agent Swain s'en tirera

L'agent William Swain, 45 ans, employé d'une agence de sécurité, est toujours dans un état grave à l'hôpital Jean-Talon, mais son état ne semble plus critique.

Les chirurgiens de l'hôpital semblent avoir réussi à sauver la vie de cet homme qui a été tiré à bout portant par un cagoulard, vendredi soir, alors qu'il tentait de s'opposer à un hold-up perpétré par quatre bandits dans une banque de la rue Chabanel.

M. Swain, père de deux enfants, du 8515 rue Champagneur, avait été atteint d'une balle de calibre .38 à environ un pouce du coeur, vers 7 h. 10 vendredi soir, et l'on désespérait de pouvoir lui sauver la vie, avant qu'une intervention chirurgicale soit tentée.

Le directeur-adjoint de l'agence privée Citadelle, M. Gérard Lawton, a déclaré que l'intervention de l'agent Swain avait retardé l'action des bandits et permis à plusieurs caissiers de fermer à clé leurs tiroirs-caisses.

Le montant du vol commis à la succursale de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, située au 290 ouest, rue Chabanel, s'est donc limité à $3,189.

D'autre part, une récompense

Voir SWAIN en page 4

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 –, poste 242

Nouveaux numéros de téléphone de
LA PRESSE

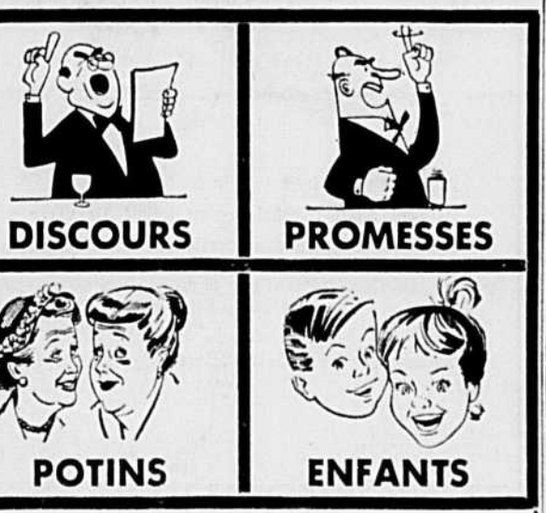
PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service :
874-7272



Vous les entendrez tous mieux avec un appareil auditif MAICO
Maico APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440


"Moi, JE PRÉFÈRE ALLER À LA BANQUE LE SOIR, je suis retenu au bureau toute la journée !"
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVRE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

GARANTIE GOODWILL
Plus de 100 modèles à votre choix !
'66 PONTIAC Décapotable, vert, radio, automatique, servo-freins - direction, balance de garantie. $3195
'66 PONTIAC 4 portes, toit rigide, brun, radio, automatique, servo-freins-direction, toit vinyl, balance de garantie. $3095
'66 BUICK Wildcat 4 portes, toit rigide, vert, radio, automatique, servo-freins, servo-direction. $3095
'65 PONTIAC 2 portes, toit rigide, noir, radio, automatique, servo-freins - direction. $2495
'65 ACADIAN 2 portes, blanc, automatique. $1595
'64 BUICK Riviera Bleu, tout équipé comme neuf. $3295
'65 OLDSMOBILE Sedan, gris, radio, automatique, servo-freins-direction. $2595
'65 FORD Sedan, bleu, radio, automatique, servo-freins - direction $2295
Omer Barré VERDUN LTEE
5050, BANNANTYNE COIN 5e AVENUE VERDUN
Tél. 768-2551
DEPOSITAIRE • BUICK • PONTIAC • ACADIAN

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. 845-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde


Les traits d'une femme reposée . . .
SON SECRET ?
Elle simplifie sa tâche quotidienne en confiant son lavage à JOLICOEUR
COMPOSEZ
LA. 1-2161
DEPUIS 1907
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

Trois nouvelles pièces canadiennes

VANCOUVER — Trois nouvelles oeuvres de dramaturges de Vancouver viennent de s'ajouter au répertoire canadien.

M. Georges-E. Gauthier, commissaire associé de la Commission du Centenaire, et M. J. G. Prentice, président du théâtre Playhouse, annoncent que cette compagnie théâtrale a obtenu une subvention de la Commission du Centenaire pour la création de trois nouvelles pièces canadiennes.

Il s'agit de "Countdown to Armageddon", de James Clavell, "How to Run the Country", de Paul St. Pierre, et d'une troisième oeuvre dont l'auteur et le titre seront annoncés plus tard.

En 1961, les membres de la Guilde des scripteurs de la télévision s'étant mis en grève, James Clavell a profité de son temps libre pour écrire un roman dans lequel il relatait ses expériences dans les camps de concentration japonais au cours de la Deuxième Guerre mondiale. "King Rat" remporta un grand succès de librairie et Columbia Pictures tira un film de son roman. Il a publié un deuxième roman, "Tai Pan", et a signé le scénario et la réalisation du film "The Sweet and the Bitter".

Paul St. Pierre, chroniqueur au service du quotidien "The Sun", a obtenu de vifs succès avec deux séries d'émissions intitulées "Cariboo Country", à Radio-Canada. Son court métrage, "Education of Philistine", décrocha le premier au Festival international du film de Vancouver. Ses autres ouvrages à succès comprennent "Antoine's Wooden Overcoat", "How to Break a Quarter Horse" et "Boss of the Namko Drive". Sa première pièce de théâtre proprement dite, "How to Run the Country", vient d'être créée par la troupe du Playhouse Theatre.

La Compagnie du Playhouse Theatre est devenue, en trois saisons, une des lignes de force du théâtre canadien. Comme bien d'autres groupes de Vancouver, elle doit son origine au Conseil municipal des Arts. A l'automne de 1962, le terrain était prêt : le Centre du théâtre de Vancouver a vu le jour grâce à une subvention du Conseil municipal des Arts et à un don de la Fondation Koerner. On a pu ensuite réunir un groupe de comédiens et former la compagnie actuelle.

les films à la télévision

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis

11.30 a.m. — Canal 2: "Le fascisme ordinaire" (Russe, 1965). Documentaire de M. Romm. — Le plan d'Hitler pour endoctriner toute une génération au nazisme.

12.30 p.m. — Canal 10: "Bataillon dans la nuit" (Américain, 1955). Drame de guerre avec John Payne, Mona Freeman et Chuck Connors. — A la demande de sa femme, un capitaine de "Marines" se réserve, pour une occasion importante, une bouteille de scotch.

1.30 p.m. — Canal 2: "Jusqu'à plus soif" (Français, 1961). Etude de moeurs avec Juliette Mayniel et Bernadette Laffont. — Le trafic clandestin d'alcool pratiqué en Normandie.

2.30 p.m. — Canal 10: "Le Sicilien" (Français, 1958). Comédie avec Fernand Raynaud et Pascale Roberts. — Un brave couturier est pris pour un gangster réputé.

4.30 p.m. — Canal 12: "The beautiful blond from Bashful Bend" (Américain, 1949). Western avec Betty Grable et Cesar Romero. — Une danseuse qui sait trop bien manier le fusil, s'attire des ennuis.

11.10 p.m. — Canal 10: "La fureur de vivre" (Américain, 1955). Drame avec James Dean, Sal Mineo et Natalie Wood. — Le drame d'adolescents en mal d'affection aboutit à trois morts violentes.

11.35 p.m. — Canal 7: "Le jeune Docteur Kildare" (Américain, 1939). Comédie avec Lew Ayres et Lionel Barrymore. — L'habileté d'un jeune médecin lui vaut la jalousie d'illustres confrères.

11.42 p.m. — Canal 6: "Frankenstein" (Américain, 1932). Mystère avec Boris Karloff et Mae Clarke. — Un scientifique donne la vie à un être qu'il a fabriqué et celui-ci devient alors hors de contrôle.

11.30 a.m. — Canal 2: "Le fascisme ordinaire" (Russe, 1965). Documentaire de M. Romm.

(MARDI)

12.30 p.m. — Canal 10: "L'étrange Amazone" (Français, 1952). Mélodrame avec Gérard Landry et Madeleine Lebeau. — L'amour renaît entre deux époux malgré de nombreuses difficultés.

1.30 p.m. — Canal 2: "La ville écartelée" (Américain, 1950).

2.30 p.m. — Canal 10: "Opérette" (Autrichien, 1942). Film musical avec Willy Forst et Maria Holst. — Une grande cantatrice s'éprend d'un jeune metteur en scène qu'elle ne peut épouser.

4.30 p.m. — Canal 12: "Carry on Sergeant" (Grande-Bretagne, 1958). Comédie avec Kenneth Connor, Kennet Williams et Shirley Eaton.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET NIAGARA...

Grâce à l'approbation rapide de Niagara, vous pouvez refinancer une hypothèque actuelle, payer des dettes, acheter une maison ou un chalet, améliorer votre demeure ou accroître votre commerce. L'évaluation effectuée par un spécialiste vous offre une possibilité de financement maximum.
Vous pouvez rembourser en tout temps avant l'échéance sans encourir de sanction.

NIAGARA

LA COMPAGNIE DE PRÊTS ET D'HYPOTHÈQUES NIAGARA LTÉE
615 DORCHESTER OUEST
SUITE 540 — 866-1946
Membre du Groupe de compagnies IAC

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

CBF

7:30—**Musique et musiciens du Canada** — Hôte : Roy Royal. Invité : Eric McLean. "Symphony for Strings" (Robert Turner) : Orch. de chambre de Vancouver, dir. John Avison. "From Dreams of Brass" (Norma Beecroft) : Barry Morse, récitant; Mary Morrison, soprano, et Choeur et Orch., symphonique de Toronto, dir. John Avison.

8:30—**Concert Symphonique** — Concerto n° 5 pour piano, dit "Empereur" (Beethoven) : Edwin Fisher et orch., dir. Wilhelm Furtwangler. — "Les Quatre Dernières Chansons" (Strauss) : Elisabeth Scharzkopt et orch., dir. George Szell. — "Contrastes" pour piano, violon et clarinette et "Danses populaires roumaines" (Bartok).

CBM

2:03—**Afternoon Concert** : Oeuvres de Beethoven, Brahms, Tchaikovsky.

6:30—**Chamber Music.**

8:03—**The Concerto.**

11:03—**Winnipeg Proms.**

CJFM

9:00—**Starlight Concert** : Oeuvres de Mozart, Brahms et Britten.

10:00—**International Concert** : Oeuvres de Chopin, Sibelius, Rodrigo et Grainger.

CKVL

7:00—**Concert:** Oeuvres de Berlioz, Schubert, Dvorak et Elgar.

7:30—**Extraits d'opéras** : Oeuvres de Puccini.

8:00—**Ballet** : Oeuvres de Chopin.

8:30—**Orchestre Symphonique de Chicago** : 4 pièces pour orchestre op. 16 (Schoenberg) — Concerto pour piano n° 1 en si bémol mineur, op. 23 (Tchaikovsky). — Symphonie n° 2 en do op. 61 (Schumann). John Browning, pianiste, Jean Martinon dirige l'Orchestre.

10:30—**Semaines de musique de Budapest** : Symphonie pour orchestre de cordes (Petrovica). — Concerto pour piano en la majeur (Liszt). — Suite Harry Jones (Kodaly). — Lajos Hernadi, pianiste. Ervin Lukacs dirige l'Orchestre de l'Etat hongrois.

DEMAIN APRÈS-MIDI

CBF

1:15—**D'un goût à l'autre.**

2:00—**Concert populaire.**

CBM

1:15—**This week's artist** : Andor Foldes, pianiste, interprète des oeuvres de Beethoven et Chopin.

2:03—**Afternoon concert.**

Comment la Mercédes-Benz 250S sort victorieuse de l'hiver canadien



Une Mercédes-Benz sur une petite route du nord de l'Ontario. Pourquoi cette voiture étonnante est-elle si bien acclimatée au Canada? Lisez plutôt.

DANS la neige, la sûreté du chamois; par grand froid, départ au quart de tour. La Mercédes 250S vous tient au chaud tout l'hiver et—miracle—ne connaît pas la rouille.

La rouille sévit au Canada comme nulle part ailleurs. Combien de voitures peuvent se flatter d'échapper à ce fléau?

Quand ils virent les méfaits de la corrosion sur nos routes, les ingénieurs de chez Mercédes-Benz furent horrifiés—et *stimulés*. Ils se mirent au travail et découvrirent une série de mesures efficaces contre la rouille. Entre autres:

1. La *forme* compte. Le dessous d'une voiture ordinaire présente quantité de recoins à l'intérieur des ailes, sous les portières, dans l'encastrement des phares. La neige mêlée de sel se loge dans ces anfractuosités. Vous imaginez la suite.

Or le dessous de la Mercédes-Benz 250S est *lisse* comme la main. Pour la boue, pour la neige, aucune chance de tenir.

2. L'épaisseur du métal joue son rôle. La carrosserie de la Mercédes-Benz est faite d'une *tôle d'acier plus épaisse* que celle des voitures courantes.

3. La carrosserie de la 250S a été plongée toute entière dans un bain anti-rouille. En-dessous, tous les joints, creux et saillies sont minutieusement calfatés. Tous les joints *extérieurs* sont poncés, comblés à l'étain et poncés de nouveau.

4. Pour chaque Mercédes-Benz, on utilise *vingt-six livres* d'un revêtement sous châssis en *plastique*. Contrairement aux goudrons rigides utilisés ordinairement, le plastique Mercédes-Benz est *souple*. Il ne se craquèle pas, ne s'écaille pas, ne gondole pas.

5. La coque reçoit ensuite *six* couches de peinture, avec ponçage à la main entre chaque couche. Le fini est si lisse que le sel perd sa peine.

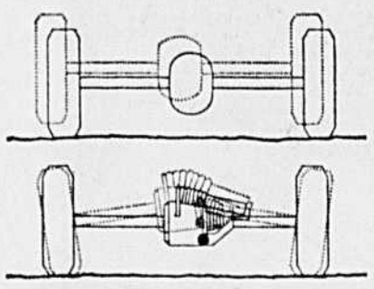
6. Les chromes: placage en quatre couches, une de nickel, *deux* de cuivre, et la dernière de chrome. Ne cloque pas, ne se pique pas, ne s'écaille pas.

Le démarrage

Certaines voitures importées ont des moteurs délicats, qui se dérèglent facilement, et qu'il est difficile de faire démarrer par temps froid.

Ce n'est pas le cas de la Mercédes-Benz. Son moteur à haut rendement est un moteur "sans histoires", robuste, qui ne se dérègle pas—et qui démarre sans difficulté par n'importe quelle température.

Stabilité surprenante



Avec l'essieu rigide (fig. du haut), les roues peuvent quitter le sol quand on freine brusquement—avec blocage des roues, puis dérapage. L'essieu Mercédes-Benz se redresse (fig. du bas) et les roues restent sur le sol.

Une belle couche de neige fondante . . . La 250S démarre sans patiner, prend les virages sans déraper, s'arrête sans glissades et sans embardées. Stabilité . . . déroutante, mais explicable.

Elle est due à la présence, à l'arrière, d'un essieu oscillant à articulation unique—brevet Mercédes-Benz.

L'essieu oscillant, comme la plupart des grandes trouvailles techniques, repose sur un principe très simple: ses deux parties sont autonomes. Chaque demi-essieu joue verticalement indépendamment de l'autre, à partir d'un pivot central.

Ce nouveau type d'essieu a été monté pour la première fois sur la Mercédes-Benz *de course* qui a remporté le championnat du monde. Il est en grande partie responsable des exceptionnelles qualités de tenue de route et de freinage de la 250S. Voyez plutôt:

NEIGE ÉPAISSE: L'essieu oscillant de la 250S vous permet de vous dégager sans difficulté d'un tas de neige; quand vous accélérez, l'essieu oscille légèrement de haut en bas, ce qui provoque un léger va-et-vient latéral des roues arrière. Les roues trouvent ainsi meilleure prise et démarrent sans patiner.

DÉRAPAGE: L'essieu oscillant évite aussi à la Mercédes-Benz de glisser ou de déraper lorsque vous freinez.

Dans les autres voitures, un bon coup de frein déporte le poids vers l'avant, et l'arrière a tendance à s'enlever. Les roues arrière quittent le sol et se *bloquent*. Elles retombent sur le sol, toujours bloquées; et elles *glissent*.

Sur une Mercédes-Benz, quand vous freinez brusquement, l'arrière de la caisse a bien tendance à s'enlever, mais les roues restent collées au sol car l'essieu oscillant les presse fermement sur la route. Les roues ne se bloquent pas—et ne glissent pas.

Freinage impeccable

La Mercédes-Benz 250S est munie de freins à disques sur les quatre roues. La pluie, la neige fondante ne les affectent pas. Ils ne risquent donc pas de se bloquer ou de fonctionner par à-coups.

Nota: Le frein à main commande un système à part, avec semelles et tambours hermétiquement fermés à toute humidité. Impossible ainsi que les freins "gèlent" pendant la nuit, vous laissant, au matin, immobilisé et furieux . . .

Une invention Mercédes

Chacun sait qu'avec une lourde charge à l'arrière, la direction a tendance à devenir "cotonneuse".

C'est qu'alors le *train avant* touche à peine le sol; guère rassurant s'il y a de la neige. Il est aussi beaucoup plus difficile de s'arrêter rapidement; car, l'arrière se soulève et tout le poids est projeté vers l'avant.

Les ingénieurs de Mercédes-Benz ont mis au point, pour la 250S, un nouveau correcteur de niveau hydro-pneumatique qui relève l'arrière automatiquement en cas de besoin.

La caisse reste horizontale quel que soit le nombre de passagers; même si vous avez une charge de 600 lb dans le coffre votre voiture répond toujours avec fidélité.



La Mercédes-Benz 250S se rit de la neige et des pentes.

Les automobiles Mercédes-Benz: de $27,000 à $4,510

Vous avez peut-être, sans le savoir, les moyens de vous offrir une Mercédes-Benz. Voici le prix de détail suggéré* de huit des quinze modèles Mercédes-Benz:

Mercédes-Benz 600	
Limousine—7 places	$27,000
300SE	13,000
230SL	7,985
250S (sedan)	6,515
230S (sedan)	5,685
230 (sedan)	4,925
200D (sedan, moteur diesel)	4,725
200 (sedan)	4,510

**F. à B. Toronto, Ontario. Taxes provinciales en sus.*

Vous avez la voiture bien en main, car le train avant reste *collé à la route*. Et vous freinez sans difficulté parce que le train arrière reste *à son niveau normal:* pas de danger que le poids soit projeté vers l'avant.

Grand avantage sur route glissante.

Pour vous réchauffer rapidement

En ce qui concerne le chauffage, la 250S est d'un luxe pompéien. Elle possède, non pas un, mais *deux* circuits de chauffage. Un pour le côté gauche, un pour le côté droit.



Dédoublement des bouches de chaleur: vous pouvez être au frais sans qu'elle ait froid aux pieds.

Cas No. 1: Vous entrez dans une voiture glaciale et le pare-brise est givré. *Solution:* fermez tout le chauffage sauf le dégivreur côté chauffeur. La vue se dégage aussitôt.

Cas No. 2: Vous avez froid aux pieds. *Solution:* dirigez toute la chaleur vers le bas pendant quelques minutes.

Cas No. 3: Vous êtes à l'aise, mais votre femme a froid. *Solution:* mettez le chauffage en route de son côté.

Dans la Mercédes-Benz 250S, *jamais d'air confiné*, d'odeur de tabac refroidi, *grâce aux fentes de ventilation* situées près de la lunette arrière. L'air circule avant de s'écouler à l'arrière et se renouvelle constamment.

Encore un détail: les vitres latérales qui se couvrent de givre et vous empêchent de voir—cela n'existe pas sur la 250S. Il y a en effet, à chaque extrémité du tableau de bord, un orifice de ventilation dirigé vers la vitre latérale qui reste libre de glace.

Ce coupon contre une brochure

Pour en savoir plus long sur la 250S et plusieurs autres modèles Mercédes-Benz, demandez la brochure de 16 pages qui lui est consacrée; il vous suffit de détacher et d'envoyer le coupon ci-dessous.

Mieux! Arrêtez-vous au magasin d'exposition Mercédes-Benz et conduisez vous-même la voiture pour laquelle il n'y a pas d'hiver canadien!

Mercédes-Benz
of Canada, Limited
Box 501, Terminal A
Toronto 1, Ontario

Veuillez m'envoyer la brochure Mercédes-Benz de 16 pages consacrée à la Mercédes-Benz 250S.

NOM_____
ADRESSE_____
VILLE_____
PROVINCE_____

DAIMLER-BENZ AG.

Concessionaire:

DK AUTOMOBILE Inc; 3475 Park Avenue TÉL. 849-3203

De très nombreuses personnalités assistent au service à la mémoire du général Georges Vanier à Paris

PARIS. (AFP) — De très nombreuses personnalités ont assisté au service à la mémoire du général Georges Vanier, gouverneur général du Canada et ancien ambassadeur à Paris, célébré en fin de matinée en l'église Saint-Philippe-du-Roulé qui fut la paroisse de l'ancien ambassadeur.

Dans l'assistance, on remarquait M. André Malraux, ministre des affaires culturelles, qui représentait le président de la République, M. Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, M. Louis Joxe, ministre d'Etat, M. Alain Peyrefitte, ministre chargé de la Recherche scientifique, Mme Debré, épouse du ministre des Finances, M. Hettier de Boislambert, grand chancelier de l'Ordre des compagnons de la libération, M. Burin des Roziers, secrétaire général de la présidence de la République, M. Gaston Palewski, président du Conseil constitutionnel, les préfets de Paris et de police, de nombreux ambassadeurs à Paris et des représentants permanents de l'OTAN, Mgr Gouet, représentant l'archevêque de Paris, des représentants des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, des membres de l'Académie française, les dirigeants de diverses associations franco-canadiennes, etc. . . .

Tous les chefs et le personnel des missions canadiennes à Paris étaient présents avec leur épouse, ayant à leur tête M. Jules Léger, ambassadeur du Canada à Paris, entouré de M. Ritchie, représentant permanent du Canada à l'OTAN, M. McInnes, délégué permanent du Canada auprès de l'UNESCO, M. C. J. Small, délégué permanent auprès de l'O.C.D.E., M. Jean Chapdelaine, délégué général du Québec.

Dans l'église tendue de noir et devant l'autel orné d'un faisceau de drapeaux canadiens, Mgr Jacques Garneau, aumônier militaire, attaché auprès des forces canadiennes pendant la deuxième guerre mondiale, a célébré le service accompagné par un choeur et les grandes orgues.

Dans une allocution, il a évoqué la figure du Général Vanier "grand Canadien, serviteur loyal de son pays et chrétien exemplaire".

Un détachement du Royal 22e Régiment d'infanterie qu'avait commandé le général Vanier montait une garde d'honneur sur le parvis de l'église. A l'absoute, précédée d'un roulement de tambour, ce détachement a exécuté la sonnerie aux morts.

Les hymnes nationaux "God save the queen" et "O Canada" ont clos la cérémonie tandis que s'écoulait la foule nombreuse des amis tant français que canadiens du défunt venus lui rendre un ultime hommage.

Conseil des recherches: quatre des six médecins choisis sont du Québec

OTTAWA. (PC) — Le Conseil des recherches médicales a désigné six médecins canadiens qui s'associeront au Conseil et de ce fait pourront consacrer tout leur temps à la recherche.

Les médecins choisis recevront un traitement égal à celui des professeurs d'universités. Ils toucheront en outre une somme de $5,000 chacun pour la mise en marche de leurs travaux personnels. Le personnel médical qui effectue des recherches pour le Conseil est revisé tous les trois ans. Les médecins ainsi attachés au Conseil peuvent y demeurer jusqu'à l'âge de la retraite.

Quatre des six médecins choisis sont du Québec.

Ce sont les docteurs Marc Lavallée, 33 ans, de Sherbrooke, du département de biophysique de l'université de Sherbrooke, Shuichi Karasaki, 36 ans, du département de l'anatomie de l'université McGill, Harry Leonard Goldsmith, 39 ans, de l'hôpital général de Montréal, et John Beamish Dossetor, 41 ans, de l'hôpital Royal Victoria.

Nouvelle vague de protestations au sujet de la chasse aux phoques

HALIFAX. (PC) — La deuxième phase de la chasse aux phoques, au nord de Terre-Neuve, vient de déclencher une nouvelle vague de protestation de la part de différentes sociétés à but humanitaire.

Des observateurs de cinq associations se sont rendus sur place, la semaine dernière, et ont fait rapport sur la première phase de cette grande pêche annuelle, laquelle s'est soldé par la prise de 50,000 bébés-phoques.

Les pêcheurs, venus à bord de huit bateaux et de 60 avions, se tournent maintenant vers les phoques adultes et espèrent obtenir le même succès au cours des prochaines semaines.

Commencée le 7 mars, la pêche pourra se continuer jusqu'au 26 avril. Dans le golfe St-Laurent, le nombre de 50,000 prises fixé par les autorités gouvernementales a été atteint en moins d'une semaine.

"Cruel et immoral"

M. Murray Kinloch, vice-président de la "New Brunswick Society for the Prevention of Cruelty", a déclaré que la chasse aux phoques est cruelle et que le Canada, s'il est un pays civilisé, ne saurait tolérer pareille chose. Il s'est moqué du système d'inspection mis sur pieds par les gouvernements fédéral et provinciaux, système qui prévoit un seul inspecteur pour 100 chasseurs de phoques.

Par ailleurs, le Dr Elizabeth Simpson, pathologiste de l'Université Cambridge, en Angleterre, a passé quatre jours dans le golfe St-Laurent pour observer les méthodes des pêcheurs. La spécialiste les a qualifiées d'immorales, malgré les améliorations qui y ont été apportées.

Les adversaires de la chasse aux phoques continuent de faire des pressions auprès des autorités gouvernementales afin de faire cesser ce "commerce brutal".

Thompson: j'ai démissionné à cause du manque d'aide financière des associations provinciales

VANCOUVER (PC) — M. Robert Thompson a déclaré qu'il a démissionné de son poste de leader du Crédit social par suite du manque de contributions financières de la part des associations provinciales.

Dans une entrevue téléphonique accordée au poste CKWX, de Vancouver, M. Thompson, que se trouve à Saigon, a déclaré que sans de meilleures ressources financières, il sera impossible à son parti de s'organiser sur une base nationale.

Selon l'ancien leader créditiste, les associations provinciales du Crédit social n'ont pas renfloué la caisse du parti depuis 16 mois. L'homme politique a rappelé que les associations provinciales lui avaient promis leur collaboration administrative et financière quand il avait été élu leader, en 1965.

M. Thompson rentrera au Canada le 17 mars.

Les employés de l'agence UPI menacent de quitter le travail

par Jogues Girard

Le personnel de l'agence United Press International au Canada peut entrer en grève à n'importe quel moment ces jours-ci. C'est ce qui ressort d'une conférence de presse tenue vendredi après-midi à l'hôtel Reine-Elisabeth par les représentants de la 213e section de l'American Newspaper Guild, constituant la Canadian Wire Service Guild. Ce groupement a obtenu en février 1966 sa reconnaissance syndicale du ministère fédéral du Travail aux fins de représentation du personnel de l'UPI au Canada. Depuis lors, ce syndicat essaie d'amener l'UPI à conclure sa première convention collective au Canada, mais sans grand succès jusqu'à présent.

L'étape de la conciliation a été franchie et à la fin de l'automne dernier, les membres du syndicat ont voté unanimement la grève. C'est cette décision qui risque maintenant d'entrer en vigueur d'un jour à l'autre.

Les revendications syndicales portent tant sur les questions financières que sur l'attitude de l'UPI envers son personnel. C'est cette dernière considération qui semble décisive aux yeux de la partie syndicale.

Le syndicat accuse l'UPI de traiter ses employés canadiens comme s'ils n'avaient pas d'importance parce qu'ils ne sont pas américains. Il fait le même reproche à l'agence de presse en ce qui concerne les relations de cette dernière avec son personnel local de Grande-Bretagne et d'Australie. Par contre, de souligner le syndicat, le personnel de l'agence aux Etats-Unis est syndiqué depuis 1938.

Cependant, la section de l'American Newspaper Guild qui groupe les journalistes à l'emploi de l'UPI aux Etats-Unis est elle aussi en train de négocier avec la partie patronale. Et même s'il s'agit en ce cas d'un renouvellement de convention collective plutôt que d'une première signature, ces négociations ont pris une tournure telle qu'à défaut de règlement d'ici là, les journalistes de l'UPI aux Etats-Unis entreront en grève le 15 mars.

Les employés de l'UPI au Canada cesseraient le travail en ce cas par solidarité, indépendamment de l'évolution de leur propre conflit avec l'UPI. On peut donc s'attendre à ce que, sauf faits nouveaux, le personnel de l'UPI au Canada entre en grève au plus tard le 15.

C'est M. George Frajkor qui présidait la conférence de presse, en qualité de directeur de la grève éventuelle.

Le syndicat reproche à l'UPI diverses violations de codes ou de règlements, en matière d'heures de travail, de salaires, d'hygiène des lieux de travail. Le syndicat comprend actuellement dix-huit membres, soit l'ensemble des effectifs de l'UPI au Canada, exception faite du gérant. Ces dix-huit personnes se répartissent ainsi: six journalistes, sept photographes, trois "opérateurs" et deux personnes qui s'occupent du travail de bureau. Tous les "opérateurs" travaillent à Montréal et cinq des sept photographes à Ottawa: l'UPI fournit en photos le quotidien le "Citizen".

L'UPI a fermé ses bureaux de Québec et de Halifax et n'a plus à Vancouver qu'un "opérateur". Elle a offert un salaire horaire maximum de $3.00 pourvu que l'employé ait été à son service plus de six ans. Selon un communiqué du syndicat, les salaires horaires pour des postes comparables sont comme suit en d'autres entreprises: $4.12 à Radio-Canada, plus de $5 à LA PRESSE, $4.97 au "Telegram" de Toronto, etc.

L'UPI a actuellement des bureaux à Montréal, à Ottawa, à Toronto et à Vancouver.

Le syndicat se plaint de ce qu'un employé depuis seize ans reçoive $115 par semaine et un autre, de seize ans d'emploi, $105 par semaine. Il reproche à la compagnie d'avoir proposé l'installation d'un téléscripteur au domicile d'un de ses employés de façon à le rendre en effet disponible 24 heures par jour. Il reproche aussi à l'UPI d'avoir pendant environ neuf mois fait défaut de payer à l'un de ses employés le salaire minimum fédéral de $1.25 l'heure. Enfin, le syndicat souligne que l'echelle de salaires offerte par l'UPI pour ses employés journalistes, de $80 à $120 par semaine, impliquerait une baisse de salaire pour certains des membres de l'unité de négociation . . .

Ottawa portera de 30 à 35 pieds la profondeur du chenal du Saint-Laurent, en aval de Québec

OTTAWA. (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé à une délégation du Québec sa décision de porter de 30 à 35 pied la profondeur du chenal du Saint-Laurent sur une distance de 11 milles, en aval de Québec.

Le Bureau de l'industrie et du commerce de Québec métropolitain venait alors de remettre un mémoire demandant que le chenal soit dragué pour atteindre une profondeur de 45 pieds.

Le ministre de la Main d'oeuvre et de l'Immigration, M. Jean Marchand, a déclaré que cette requête nécessitera des études techniques et qu'il faudra établir si des travaux de ce genre seraient justifiés économiquement.

Le chenal du Saint-Laurent est présentement profond de 35 pieds entre Montréal et Québec, mais il n'a que 30 pieds de profondeur sur une distance de 11 milles à l'est de l'île d'Orléans.

$3,000 à quiconque aidera à retrouver un camion-citerne

Une récompense de $3,000 est offerte à toute personne qui retrouvera ou permettra de retrouver le camion-citerne contenant 5,000 gallons de whisky renseignement à la police, en de la nuit du 4 au 5 mars dernier, en face du 1979, avenue Westmore, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

La valeur de la remorque et de son contenu est évaluée à $75,000, tandis que le camion vaut $36,000. La plaque d'immatriculation de la remorque est: T-3-780 et celle du tracteur est: 6-P-2442.

Prière de communiquer tout renseignements à la police, en composant: 872-5543.

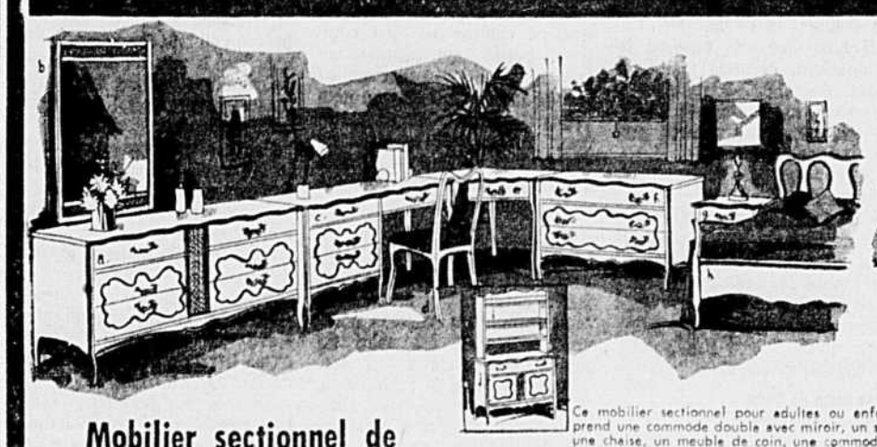


ROLAND FAUCHER, c.r.

FUTURS MARIES
PROFITEZ DE CES AUBAINES IMBATTABLES OFFERTES CHEZ LE ROI DES BAS PRIX DE PONT-VIAU



Meublez votre nouvel appartement à bon compte!



Mobilier sectionnel de style provincial français

Commode double	—	Aubaine	$69.95
Grand miroir	—	Aubaine	$29.95
Secrétaire	—	Aubaine	$66.95
Chaise	—	Aubaine	$29.95
Meuble de coin	—	Aubaine	$42.95
Commode simple	—	Aubaine	$56.95
Table de nuit	—	Aubaine	$34.95
Lit confortable	—	Aubaine	$48.95
Bibliothèque	—	Aubaine	$42.95
Desserte	—	Aubaine	$56.95

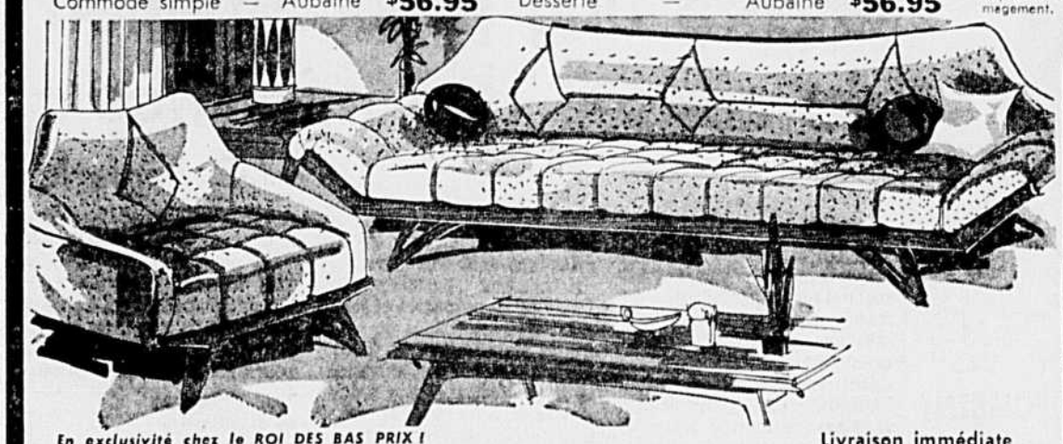
Ce mobilier sectionnel pour adultes ou enfants comprend une commode double avec miroir, un secrétaire, une chaise, un meuble de coin, une commode simple, une table de nuit, un lit, une bibliothèque et une desserte. Tous ces meubles construits de bois solide offrent un dessus couvert d'Arborite, des tiroirs à queue d'aronde qui glissent sur des coulisses centrales et des pattes blanc et or en bois sculpté. Toutes les poignées de cuivre portent un motif décoratif.



Joli MOBILIER de CUISINE de 8 morceaux
POUR FAMILLE NOMBREUSE

Il comprend une table de 36" x 48", pouvant s'allonger jusqu'à 60" grâce à un panneau escamotable, 6 chaises ordinaires et une chaise berceuse. Le dessus de la table est couvert d'Arborite à l'épreuve des causes courantes d'endommagement.

AUBAINE DU "ROI" $99.00



En exclusivité chez le ROI DES BAS PRIX!

MOBILIER DE SALON 2 MCX
de style moderne et avant-gardiste

Il comprend un vaste sofa 4 places et un fauteuil de même fabrication très spacieux. Les sièges sont rembourrés de véritable caoutchouc-mousse indéformable d'environ 6½ pouces d'épaisseur. Les sièges et les appuis-bras sont à motifs carrés, capitonnés à la main. Le contour de la base ainsi que les pattes sont de véritable noyer. Le tissu de couverture est en nylon 100%, lavable dans un choix de coloris à la mode. Valeur marchande: 329.00

Livraison immédiate
AUBAINE DU "ROI"
les 2 mcx
$209.00

AUBAINES
AU RAYON DU TAPIS

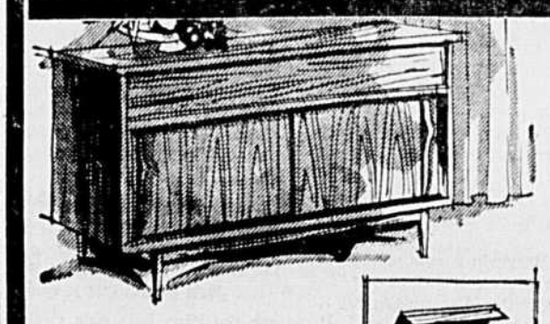
TAPIS DE TWEED avec envers de mousse. Mesure à domicile et pose avec feutre inclus. $2.85 la v.c.

PURE RAYONNE ET TWEED Teintes variées. Mesure à domicile et pose avec feutre inclus. $4.49 la v.c.

TAPIS VELOUTE Pur Acrilan. Mesure à domicile et pose avec feutre inclus. $14.95 la v.c.

TAPIS BOUCLE en pur nylon. Mesure à domicile et pose avec feutre inclus. $8.95 la v.c.

GRATIS!
AVEC CHAQUE ACHAT DE TAPIS:
- FEUTRE ANTI-MITES 32 ONCES
- MESURE A DOMICILE
- ESTIMATION
- POSE AVEC BORDS PROTEGES FAITE PAR DES EXPERTS



CABINET A BOISSON
AVEC VERRERIE COMPRISE

SEUL LE ROI DES BAS PRIX DE PONT-VIAU PEUT VOUS L'OFFRIR A AUSSI BAS PRIX AUBAINE DU "ROI" $69.95

Dessus, face et côtés en véritable noyer. La partie inférieure présente deux portes coulissantes; tablettes ajustables. L'intérieur du bar est fini blanc. La partie supérieure s'ouvre facilement.



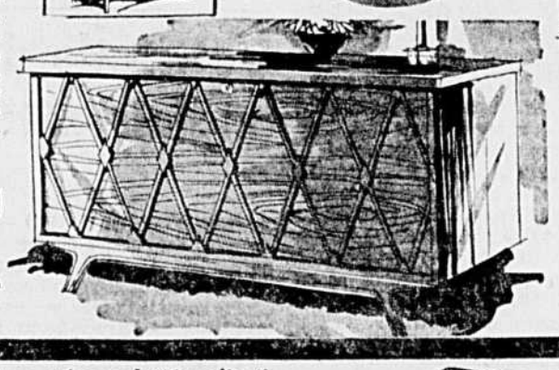
COFFRE EN CEDRE

Coffre géant, de style scandinave, construit de cèdre de première qualité. Dessus, face et côtés couverts d'un contre-plaqué au fini de noyer satiné. Vastes compartiments séparés à l'intérieur. Serrure incorporée. Les pattes de la base sont reliées entre elles. Police d'assurance contre les dommages causés par les mites (garantie de $250).

Prix ordinaire 149.00
AUBAINE DU "ROI" $89.00

Autres modèles au choix à compter de $69.00
Réservez le vôtre maintenant.

Nous acceptons la carte credico





BAHUT-BAR de 72 pouces de longueur

Ce bahut-bar comprend 3 portes coulissantes qui s'ouvrent sur des compartiments séparés. L'intérieur bar à droite est entièrement fini d'Arborite et il contient une verrerie complète. Les tablettes sont ajustables dans chacun des autres compartiments. Dessus, devant et côtés finis de véritable contre-plaqué de noyer satiné solide. Les portes très décoratives sont garnies d'appliques de grande beauté.

AUBAINE DU "ROI" $119.00

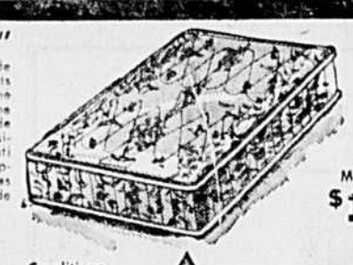
Lit continental "Cavalier"

Fabrication "4 dans 1". Matelas de 39" de large, renfermant de nombreux ressorts d'acier et couvert d'un coutil piqué et imprimé de jolis motifs. Sommier-caisse de même fabrication. Jeu de 4 pattes. Tête de lit capitonnée et couverte de similicuir. — Ensemble garanti pour 5 ans. Léger supplément pour matelas de 48" ou 54" de large.



PRIX MARQUE: $99

SPECIAL DE LA VENTE $55.00



Conditions faciles avec IAC

SPECIAL DE LA VENTE $79.00

Matelas "IMPERIAL"

Très résistant et durable. Coutil à trois rangs de tissu, garni de motifs en relief veloutés. Ressorts en acier faits d'une seule pièce et qui ne s'affaissent pas renforçant les côtés du matelas. Garantie de 20 ans. Choix de largeurs: 39", 48", 54". On peut obtenir le modèle "King Size" moyennant un léger supplément — Sommier-caisse de même fabrication en vente au même bas prix.

PRIX MARQUE: $139





SPECIAL DE LA VENTE $109.00

Matelas "Posture-Firm"

Coutil de soie d'importation, à trois rangs de tissu, piqué et imprimé de jolis motifs. Ressorts en acier hélicoïdaux et rembourrage de coton feutré. Couche de caoutchouc mousse entre les ressorts hélicoïdaux et le coutil. — Garantie de 20 ans. — Choix de largeurs: 39", 48", 54". On peut obtenir le modèle "King Size" moyennant un léger supplément. — Sommier-caisse de même fabrication en vente au même bas prix.

PRIX MARQUE: $109

SPECIAL DE LA VENTE $49.00

LIT CONTINENTAL
fabrication "4 dans 1" l'ensemble "Royale"

Magnifique matelas de 39" de large, renfermant de nombreux ressorts, en plus de ressorts latéraux faits d'une seule pièce et ne s'affaissant pas pour le renforcer sur les côtés. Bien rembourré, de coton feutré, il est couvert d'un coutil à trois rangs d'épaisseur de tissu de première qualité, piqué et garni de motifs en relief de velours brun sur fond en soie or. — Ce matelas est garanti pour 10 ans par le fabricant. Sommier-caisse de même fabrication. Supports de métal sur roulettes facilitant le déplacement. Tête de lit capitonnée avec du caoutchouc mousse et couverte de similicuir lavable et disponible dans un grand choix de couleurs.
Léger supplément pour continental de 48" ou 54" de large.

Pont-Viau
Roi DES BAS PRIX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boul. DES LAURENTIDES
à Pont-Viau — Tél.: 384-0590



Pâques... en marche chez **MORGAN**

Jeux! Menus articles! Pipes! Appareils photographiques! Produits de beauté! Chaque article offert à bas prix spécial!

A prix spéciaux! des parfums et des produits de beauté de marques réputées à prix avantageux!



Eau de Cologne et parfum "Fleurs de Rocaille"

Création Caron... eau de Cologne (4 oz) délicat bouquet de fleurs de rocaille et un petit flacon de parfum assorti (⅛ oz). Fait embouteillés et scellés en France. Valeur 8.50 **5.00**

Aussi aux quatre succursales



Eau de Cologne et parfum de toilette Antilope

Création Weil... eau de Cologne (2 oz) parfum rafraîchissant rappelant l'odeur des bois et eau de toilette de parfum assorti. Faits, embouteillés et scellés en France. **3.50**

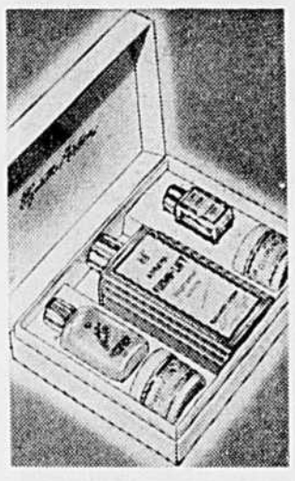
Aussi aux quatre succursales



"Ritual" soin de nuit de marque Charles of the Ritz

A moitié prix! Formule combinant des ingrédients indispensables pour conserver sa beauté même la nuit; protège et nourrit l'épiderme. Ord. 15.00 (2 oz) **7.50**

Aussi aux quatre succursales



Soin de beauté "Firmo-lift" d'Elizabeth Arden!

Pour le prix de "Firmo-lift" vous pouvez avoir le traitement complet de beauté: lotion "Firmo-lift" dans une utile boîte à charnière (4 oz), crème démaquillante (5 oz), lotion pour la peau (5 oz), huile pour soin de beauté (.25 oz) et crème perfection (.5 oz) **6.50**

Aussi aux quatre succursales

Téléphoner à 842-6261

PRODUITS DE BEAUTE — RAYON 42 — REZ-DE-CHAUSSEE

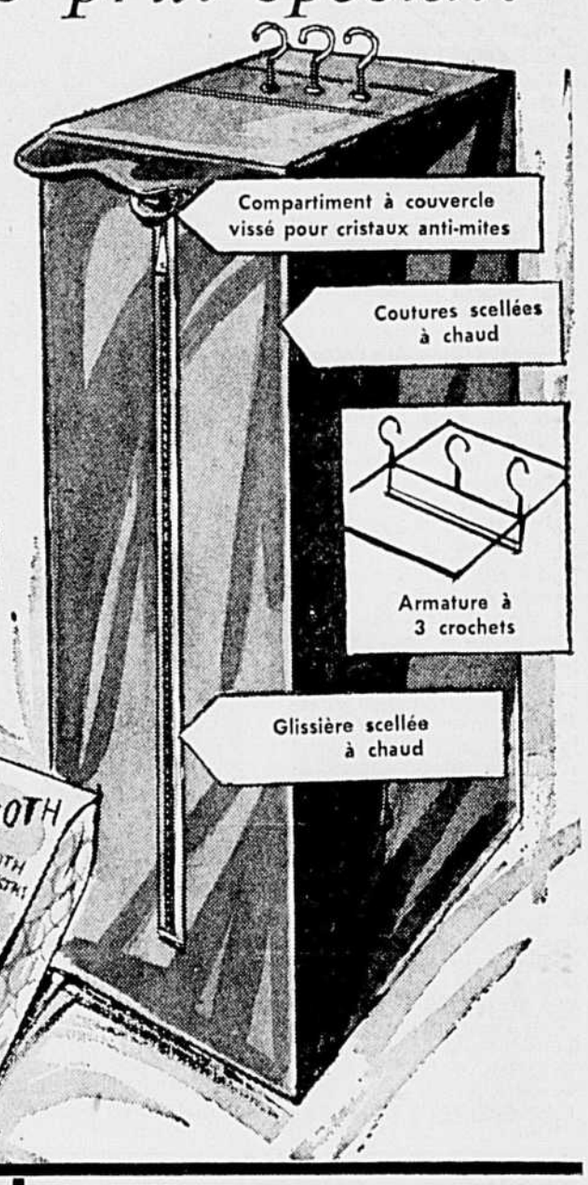
Housse de rangement "Bermoth" Windsor pour bien protéger les vêtements contre les mites et leurs larves

Ord. 6.98

4.49

Housse de luxe offerte à prix modique. Elle est d'une grande protection pour les vêtements et durable aussi. Cadre de métal à trois crochets; en Vinylite* épais; glissière et coutures scellées à chaud. Compartiment à couvercle vissé pour placer cristaux anti-mites. Housse parfaite pour ranger vêtements d'hiver et leur assurer le maximum de protection. Ne manquez pas une telle occasion!

* Marque déposée



Cristaux pour détruire les mites... prix modique spécial!

Cristaux de paradichlorobenzene. En sac de 12 oz. Ord. .49 ch.

4 paquets $1

Téléphoner à 842-6261

MENUS ARTICLES — RAYON 22 REZ-DE-CHAUSSEE

Aussi aux quatre succursales sauf à Snowdon

Des articles à prix spéciaux dans le rayon de la papeterie Morgan!



Jeux qui procureront des heures de plaisir à la famille

tous à prix spéciaux au cours de notre vente exceptionnelle!

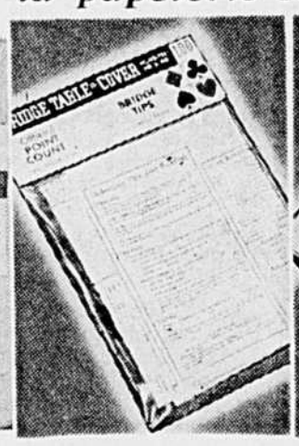
Booby Trap: Jeu pour deux joueurs ou plus. Le but du jeu est d'obtenir le plus de points en enlevant les pièces colorées à jouer sans faire bouger. Ord. 3.50 Prix spécial **2.89**

Mille Bornes: jeu de cartes en français et en anglais pour adultes et adolescents. Indispensable dans tout foyer! Ord. 2.79 Prix spécial **2.19**

Scrabble... Jeu consistant à former des mots (genre mots croisés). Pour 2, 3, 4 joueurs. En anglais ou en français. Ord. 4.98 Prix spécial **3.99**

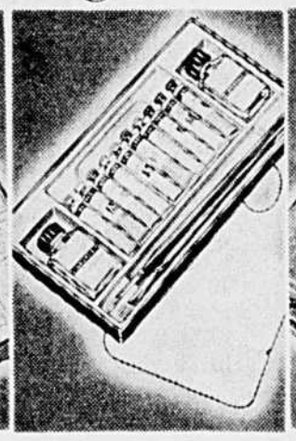
Jeux de cartes en plastique lavable; variété de motifs en demande. En boîte séparée. Prix spécial **1.89**

Monopoly: équipement du jeu d'échange de valeurs immobilières: plateau-banque amovible, jetons et argent. En français ou en anglais. Ord. 3.77 Prix spécial **3.29**



Couvre-table de bridge

En plastique léger et durable; motif consistant en 70 règles du jeu imprimées aux quatre coins. 36 po. carrés. **.79**



Ensemble de peinture

Ensemble complet qui plaira aux jeunes artistes en herbe! 10 tubes de peinture à l'huile, 2 pinceaux, une palette, de la térébenthine et de l'huile de lin. **3.49**



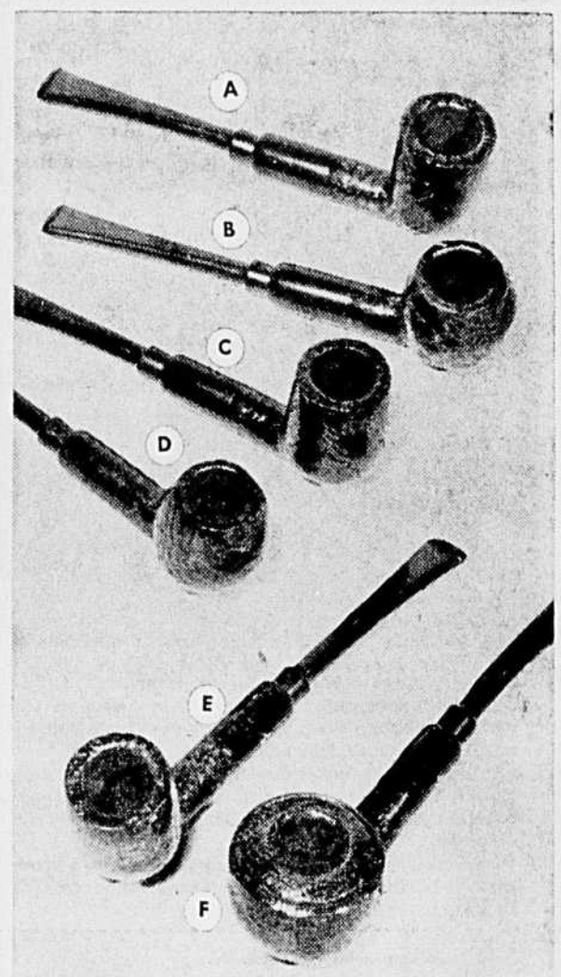
Bel album à photos

Album à couverture souple; 40 feuilles grises amovibles. Dimensions: 10 po. sur 13 po. Ord. 2.25 **1.69**

Téléphoner à 842-6261

Aussi aux succursales sauf à Snowdon

PAPETERIE — RAYON 18 — REZ-DE-CHAUSSEE



Pipes "Sportex" Gold Star ...offertes à prix réduit

Ord. 8.95

5.96

Aubaines exceptionnelles sur pipes en bois de bruyère de belle qualité... chacune munie d'un filtre de métal assurant une douce fumée. Choix de formes: "Billiard" "Apple" et "Dublin" à tuyau moulé dit "sellier".

Cadeau spécial

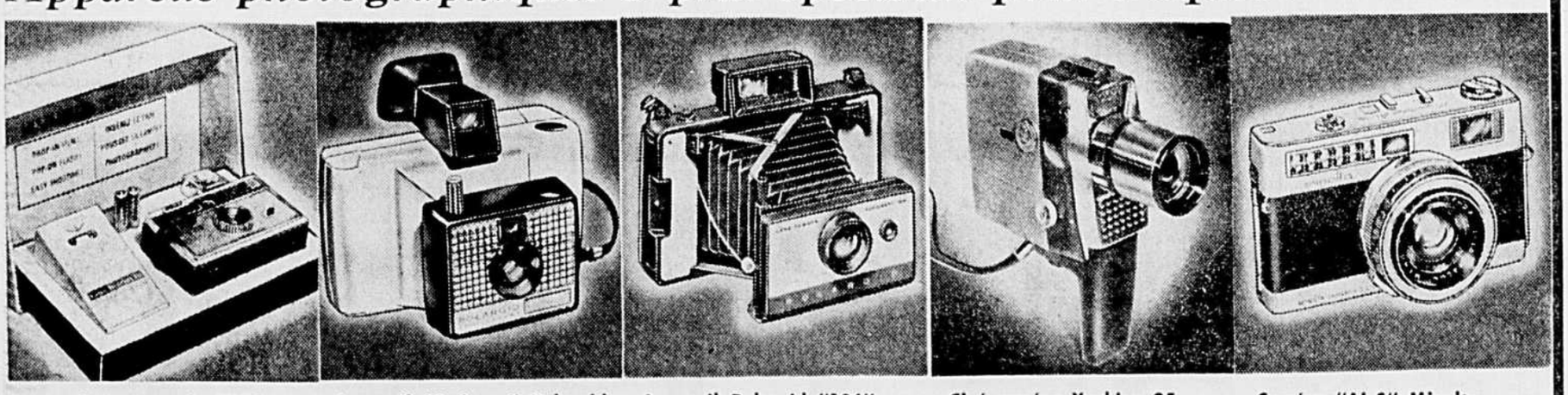
Pour tout achat d'un de ces pipes "Sportex", vous recevrez en cadeau ⅛ lb de tabac Erinmore Mixture tant recherché par les fumeurs les plus exigeants... valeur ordinaire de 1.01.

Téléphoner à 842-6261

TABAC — RAYON 83 — REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI AUX SUCCURSALES, SAUF SNOWDON

Appareils photographiques à prix spéciaux pour Pâques!



Appareil "Instamatic 104" Kodak

Appareils de réputation internationale, exceptionnellement simple et bon marché. Pour charger l'appareil, il suffit de glisser le "chargeur" sans réglage au préable, le plus simplement. Mise au point de 4 pieds à l'infini... permet de prendre des photos en noir et blanc, en couleur, et des diapositives. Synchronisation pour flashcube. Livré avec dragone, pellicule couleur, flashcube et piles. **18.75**

Appareil "Swinger" Polaroid

Le nouveau système d'obtenir des photos en noir et blanc en 10 secondes seulement! Obturateur électronique pour réglage automatique de l'exposition au 1/200 s. Prise intégrée pour flash utilisant ampoules miniatures AG-1. **19.97**

Appareil Polaroid "104"

Capte les images en noir et blanc et en 10 secondes, la photo est développée. Vous permet aussi de prendre des photos couleur. Obturateur électronique pour réglage automatique de l'exposition. **59.95**

Ciné-caméra Yashica 25

C'est une certitude, la caméra Yashica 25 "Super 8" permet de prendre des vues le plus facilement grâce à ses caractéristiques, visée reflex Zoom, prise de vues automatique et marche électrique du film. Système indiquant la mise au point parfaite; filtre intégré, objectif F 1.8; compteur de pieds. **78.88**

Caméra "AL-S" Minolta

Une caméra facile d'emploi donnant l'exposition parfaite sous toutes conditions, cadrage 35 mm. Perfectionnements techniques: posemètre et minuteur intégrés. Zoom Rokkar F 1.4 de 10 à 1/500 seconde. N'hésitez pas de vous procurer cet appareil à un tel bas prix! **65.88**

Cadeau spécial En achetant l'un ou l'autre de ces appareils maintenant... vous recevrez en cadeau une pellicule couleur... sauf pour l'appareil "Swinger" Polaroid... la pellicule est en noir et blanc.

Téléphoner à 842-6261

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES — RAYON 24 — REZ-DE-CHAUSSEE

Aussi aux succursales, sauf Snowdon

Hâtez-vous!

FAITES VALIDER IMMEDIATEMENT
VOS PASSEPORTS EXPO 67 CHEZ MORGAN

au Bureau de validation Service du Crédit au cinquième

HEURES D'OUVERTURE:

Centre-ville, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h
Snowdon, 9 h à 5 h 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

Téléphoner à 842-6261

Tous les succès vont aux skieurs français

FRANCONIA (AFP) — Jean-Claude Killy et l'équipe de France de ski alpin ont largement dominé les championnats d'Amérique du Nord, au cours du week-end, à Franconia, en raflant toutes les premières places et en s'attribuant de plus le titre officieux par équipes.

Killy a marqué ces championnats de sa personnalité, s'affirmant indiscutablement comme le meilleur skieur actuel en s'étant déjà assuré la Coupe du monde, dont le classement s'établit sur les résultats de toute la saison, qui se terminera, fin mars, à Jackson Hole (Wyoming).

Il s'est adjugé les quatre titres masculins en triomphant en descente vendredi, puis dans le slalom géant samedi, et le slalom spécial, hier. Il a naturellement mérité le combiné dans cette avalanche de victoires.

Les Français ont terminé par ailleurs deux fois seconds : Guy Périllat (descente) et Georges Mauduit (géant). Seul Jim Heuga, deuxième en slalom, a privé l'équipe de France masculine d'une seule médaile d'argent.

Pour les Autrichiens, ce fut une défaite presque totale car seul, Herbert Huber, déclaré vainqueur par une erreur de chronométrage du slalom géant, samedi, a gagné une médaille de bronze pour son équipe, dans le slalom spécial.

Diversité chez les dames

Chez les dames, la victoire ne se cristallisa pas sur le nom d'une seule concurrente. Mais ce sont tout de même les membres de l'équipe de France qui, tour à tour, se sont partagé les honneurs.

Isabelle Mir, a gagné deux titres, celui de la descente et du combiné, et une médaille d'argent en slalom spécial; Christine Béranger a remporté le titre en géant et, sa soeur, Marielle Goitschel, assez malchanceuse dans les premières 48 heures, a été couronnée championne en slalom spécial.

Annie Famose n'a gagné aucune épreuve, mais elle ne s'en est pas moins adjugé trois médailles pour ses troisièmes places en descente et slalom spécial, et sa deuxième place au combiné. Enfin, Florence Steurer, qui caressait l'espoir de gagner le slalom spécial après avoir réalisé le meilleur temps dans la première manche, mais qui fut disqualifiée dans la seconde, s'est attribué une médaille d'argent dans le slalom géant.

Débâcle des Autrichiens

Les Autrichiens sont sortis grands vaincus de ces compétitions qui entamaient la grande quinzaine du ski international sur ce continent. Jamais en effet, un membre de l'équipe d'Autriche ne fut en mesure de contester l'une des victoires françaises.

Seule Erika Schinegger pouvait espérer gagner le combiné après deux épreuves, mais sa quatorzième place dans le slalom spécial a ruiné tous ses espoirs, et elle a dû se se contenter de la médaille de bronze dans cette épreuve. Elle a gagné d'autre part une édaille d'argent en descente et, avec une quatorzième place en géant, a sauvé pâlement la face pour ses co-équipières.

Les Américains se sont, quant à eux, déclarés satisfaits de leurs résultats d'ensemble, avouant qu'ils n'en espéraient pas tant. Jim Barrows fut un surprenant 3ième en descente, et Jim Heuga a contesté un moment le succès de Killy, en slalom spécial, pour finalement ne d'incliner que par sept centièmes de seconde dans cette épreuve.

Nancy Greene a déçu

Les Canadiens, déçus par Nancy Greene qui n'a pu renouveler l'un de ses exploits de début d'année en Europe, ont réussi un bon résultat d'ensemble chez les hommes, plaçant trois concurrents dans les dix premiers en spécial, et quatre dans les douze premiers en géant. Nancy Greene, sur laquelle reposaient tous les espoirs des Nord-Américaines a dû se contenter d'une troisième place dans sa meilleure spécialité, le slalom géant.

Vail : prochaine étape

La prochaine étape des skieurs européens sera Vail, dans le Colorado, où aura lieu, de vendredi à dimanche, les séries mondiales calquées sur la Coupe des Nations rempo tée par la France, à un Valley (Idaho), l'an dernier. Cette dernière, d'après son écrasant succès de Franconia, partira naturellement favorite pour gagner le trophée sur les ésultats d'ensemble hommes-dames.

Killy s'étant assuré la Coupe du Monde masculine, la compétition qui se terminera à Jackson Hole (Wyoming), dans deux semaines, reste ouverte chez les dames où Marielle Goitschel est maintenant un solide leader, et devrait être sure de l'emporter dès après les épreuves de Vail.

Voici le palmars des championnats d'Amérique du Nord de ski alpin qui se ront déroulés de vendredi à dimanche, à Franconia :

EPREUVES MASCULINES

Descentes :
1—Jean-Claude Killy (France)
2—Guy Périllat (France)
3—Jim Barrows (Etats-Unis)

Slalom géant :
1—Jean-Claude Killy (France)
2—Georges Mauduit (France)
3—Doumeng Giovanili (Suisse)

Slalom spécial :
1—Jean-Claude Killy (France)
2—Jim Heuga (Etats-Unis)
3—Herbert Huber (Autriche)

Combiné :
Jean-Claude Killy (France)

Par équipes (officieux) :
France

EPREUVES FEMININES

Descente :
1—Isabelle Mir (France)
2—Erike Schinegger (Autriche)
3—Annie Famose (France)

Slalom géant :
1—Christine Béranger (France)
2—Florence Steurer (France)
3—Nancy Greene (Canada)

Slalom spécial :
1—Marielle Goitschel (France)
2—Isabelle Mir (France)
3—Annie Famose (France)

Combiné :
Isabelle Mir (France)

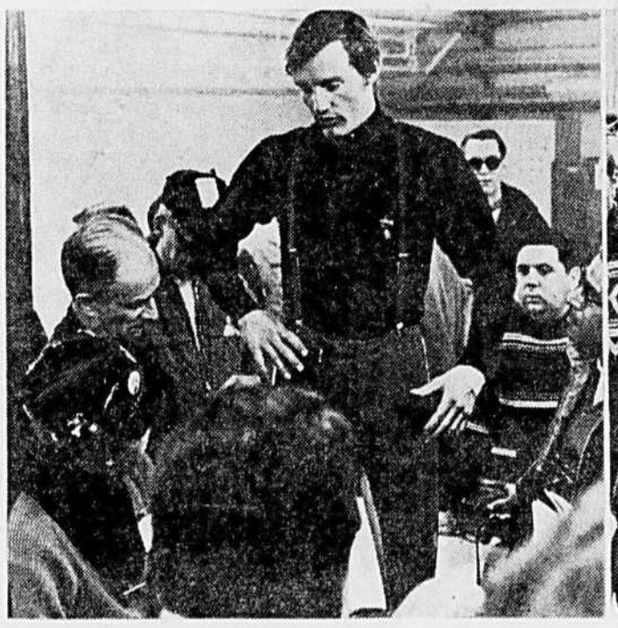
Par équipes (officieux) :
France





L'atmosphère à Franconia

L'équipe française de ski a été le point de mire des amateurs de photographie, et notre confrère Michel Gravel n'a pas fait exception à la règle. Il a capté la championne du combiné, Isabelle Mir, attablée derrière dix pommes qu'elle a dévorées, puis Marielle Goitschel, victorieuse dans le slalom spécial, alors qu'elle s'amusait avec sa gomme à mâcher. Les photos du bas nous montrent "Monsieur Ski", Jean-Claude Killy, répondant aux questions de nos confrères américains. Enfin, la dernière photo nous présente Christine Goitschel-Béranger (101), gagnante du slalom géant, samedi, la talentueuse Canadienne, Nancy Greene (114) et Florence Steurer, qui a terminé devant Nancy dans la même épreuve au deuxième rang.





Chicago gagne le 1er championnat de son histoire

CHICAGO (PA, PC, UPI) — Le champagne coule à flot. C'est l'euphorie la plus complète. On se serait pensé dans la loge d'un spectacle quelconque, où les acteurs célèbrent une première où ils ont soulevé le public.

Scène peu coutumière pour les Black Hawks de Chicago. Une seule fois précédemment avaient-ils pu goûter au précieux liquide. Jamais après un championnat. Seule la coupe Stanley arbore les noms d'une édition quelconque des Black Hawks.

Mais pendant une année complète, ils auront l'occasion de montrer à leurs spectateurs le trophée Prince de Galles pour une première fois. Que de patience ils ont démontré ces spectateurs au cours des 41 dernières années. Elle a porté fruits. Les Hawks ont finalement réussi à remporter un premier championnat de la ligue Nationale.

Ils ont réussi le truc hier, en triomphant des Maple Leafs de Toronto, 5 - 0, pendant que le Canadien aidait leur cause en faisant match nul avec les Rangers de New York, 2 - 2.

Les Black Hawks et les Rangers ont encore neuf matches chacun à disputer. Mais qu'importe. Même en perdant leurs neuf rencontres, les Hawks ne pourraient être devancés par les Rangers.

Ironie du sort, ce sont deux jeunes, Ken Hodge et Lou Angotti, qui ont été les piliers de l'équipe dans cet important triomphe. Ils ont réussi chacun deux buts.

L'as de l'équipe, l'irrésistible "comète blonde", Bobby Hull ne s'est pas complètement damé le pion. Il a enfilé le 48e but de la saison 1966 - 67.

Ce sont des passes parfaites de Phil Esposito qui ont permis à Hodge de réussir ses deux buts, les deux premiers du match, au premier engagement.

29 secondes avant que cet engagement ne prenne fin, Hull a réussi son but, qui le rapproche de plus en plus de son but principal : une troisième saison de 50 buts ou plus.

Les buts d'Angotti ont été réussis au cours du dernier vingt. Son deuxième filet a été réussi alors que Peter Stemkowski, des Maple Leafs, purgeait une mineure.

Le gardien de but Glenn Hall a brillé devant le filet des nouveaux champions, repoussant 39 lancers des perdants.

Le match a été terni par le spectacle de Jim Pappin, des Leafs. Pappin a protesté avec véhémence auprès de l'arbitre Vern Buffey qui venait d'accorder le premier but de Hodge. Après avoir écopé d'une inconduite, il a continué de protester, et Buffey l'a chassé du match.

Les Bruins surclassent les Red Wings, 7-3

A Boston, les Bruins ont réussi d'une pierre deux coups : ils ont remporté leur première victoire en un mois, un triomphe de 7 - 3, et ils ont pratiquement tué dans l'oeuf tous les espoirs que pouvaient entretenir les Red Wings de Détroit de participer aux éliminatoires.

L'ailier Bob Dillabough a réussi deux buts pour les vainqueurs, qui ont mis fin à une série de huit matches sans victoires.

Le match a débuté par le 21e but de Gordie Howe, le 710e de sa carrière, à peine 82 secondes après le début du match. Les Bruins ont rapidement oublié cette deveine en enfilant quatre buts.

Le défenseur recrue Bobby Orr a nivelé le pointage, avec son 13e but de la saison, à 8:32, puis Murray Oliver a mis les Bruins en avant pour de bon, deux minutes plus tard. Dillabough a suivi avec ses deux buts.

Durant le deuxième vingt, Floyd Smith a tout d'abord compté pour les Wings, avant que Skip Krake et Joe Watson ne portent le pointage à 6 - 2.

Au cours de la dernière période, Pit Martin, avec son 17e but, et Norm Ullman, avec son 24e but, ont clôturé le pointage.

Les Bruins ont été sans pitié pour le jeune gardien George Gardner le bombardant de 39 lancers. Les Red Wings ont dirigé 30 lancers vers Ed Johnston, des Bruins.

Les Leafs ont annulé samedi

Dans l'autre match à l'affiche, samedi soir, les Rangers et les Maple Leafs ont fait match nul, 2 - 2, dans ce qui devait être le dernier match de King Clancy derrière le banc des joueurs des Leafs.

Sous la férule de Clancy, les Leafs ont gagné neuf matches, en ont perdu deux et fait match nul une fois. Ils ont donc conservé une fiche de .792 en 12 matches.

Dave Keon et Jim Pappin ont réussi les buts des Maple Leafs.

Rodrigue Gilbert, avec son 25e but, et Ken Schinkel ont enfilé les buts des visiteurs.

Ed Giacomin a réussi 32 arrêts devant la cage des Rangers, Terry Sawchuk, 38, devant le filet des Leafs.

Compteurs de la ligue Nationale

		B	A	Pts
MIKITA	Chicago	32	56	88
D. HULL	Chicago	48	22	70
WHARRAM	Chicago	28	31	59
ULLMAN	Détroit	24	34	58
HOWE	Détroit	21	34	55
ROUSSEAU	CAN.	15	39	54
GOYETTE	New York	11	43	54
MOHNS	Chicago	23	30	53
ESPOSITO	Chicago	16	34	50
PILOTE	Chicago	6	41	47
DELVECCHIO	Détroit	16	29	45
KEON	Toronto	16	28	44
HAMPSON	Détroit	12	30	42
BUCYK	Boston	17	23	40
MARSHALL	N. York	20	19	39
MacGREGOR	Détroit	23	15	38
HENDERSON	Détroit	19	19	38
MARTIN	Boston	17	21	38
GEOFFRION	N. York	16	22	38
HOWELL	New York	12	26	38
GILBERT	New York	25	12	37
NEVIN	New York	17	20	37
RICHARD	CAN.	12	25	37
F. MAHOVLICH	Tor.	14	22	36
ORR	Boston	13	23	36
PRENTICE	Détroit	18	17	35
MAKI	Chicago	9	25	34
COURNOYER	CAN.	21	12	33
D. HULL	Chicago	18	15	33
PULFORD	Toronto	12	21	33
ELLIS	Toronto	17	15	32
BACKSTROM	CAN.	10	22	32
STAPLETON	Chicago	2	30	32
INGARFIELD	N. Y.	11	20	31
BERGMAN	Détroit	3	28	31
LAROSE	CANADIEN	19	11	30
KELLY	Toronto	11	19	30
OLIVER	Boston	7	23	30



téléphoto UPI

Enfin ! Du champagne !

Pour la première fois de leur histoire, les Black Hawks de Chicago ont pu sabler le champagne après avoir remporté le championnat de la ligue Nationale. L'instructeur Billy Reay donne un bain du précieux liquide à son as, la comète blonde, Bobby Hull.

Dans la LNH

SAMEDI

New York 2, Toronto 2

Arbitre : Buffey. Juges de lignes : Béchard, Armstrong.

PREMIERE PERIODE

1—NEW YORK, Gilbert (25e) 8:45 (Goyette et Marshall)
2—TORONTO, Pappin (15e) 15:15 (Pulford et Stanley)
Punitions : Hadfield 0:49, Stemkowski 8:22, Geoffrion 16:19.

DEUXIEME PERIODE

3—NEW YORK, Schinkel (3e) 18:02 (Kurtenbach)
Punitions : Kurtenbach 6:39, MacNeil 17:29.

TROISIEME PERIODE

4—TORONTO, Keon (15e) 0:30 (Conacher et Armstrong)
Punition : Baun 2:18.

LANCERS PAR :

NEW YORK	11	13	14—38
TORONTO	11	16	6—33

Assistance : 15,983

HIER

Toronto 0, Chicago 5

Arbitre : Buffey. Juges de lignes : Béchard, Armstrong.

PREMIERE PERIODE

1—CHICAGO, Hodge (6e) 11:54 (Esposito et B. Hull)
2—CHICAGO, Hodge (7e) 15:12 (Esposito et Stapleton)
3—CHICAGO, B. Hull (48e) 19:31 (Stapleton et Hodge)
Punitions : Pilote 0:07, Nesterenko 1:28, Horton 2:35, Pappin (mauvaise conduite pour la partie) 11:54.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but
Punitions : Hillman 2:35, Pilote 11:37.

TROISIEME PERIODE

4—CHICAGO, Angotti (3e) 5:57 (sans aide)
5—CHICAGO, Angotti (4e) 18:06 (Wharram et Mohns)
Punition : Stemkowski 17:06.

LANCERS PAR :

CHICAGO	14	7	18—39
TORONTO	14	15	10—39

Détroit 3, Boston 7

PREMIERE PERIODE

1—DETROIT, Howe (21e) 1:22 (Roberts et Prentice)
2—BOSTON, Orr (13e) 8:32 (Schock et Dillabough)
3—BOSTON, Oliver (7e) 10:36 (Westfall et Watson)
4—BOSTON, Dillabough (5e) 11:23 (Goldsworthy et Schock)
5—BOSTON, Dillabough (6e) 17:04 (Schock et Watson)
Punitions : Marotte 4:41, Bergman 12:24, Boivin 13:36.

DEUXIEME PERIODE

6—DETROIT, Smith (8e) 10:38 (Ullman et Henderson)
7—BOSTON, Krake (6e) 16:49 (McKenzie et Bucyk)
8—BOSTON, Watson (2e) 18:57 (Martin)
Punitions : Doak 9:38, Falkenberg 17:02.

TROISIEME PERIODE

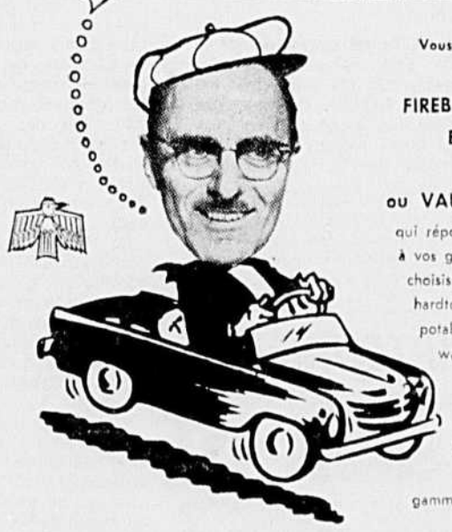
9—BOSTON, Martin (17e) 11:11 (Westfall et Oliver)
10—DETROIT, Ullman (24e) 14:19 (Smith et Henderson)
Punitions : Boivin 4:10, Orr 5:00, Young 11:25, Watson 16:15, Doak et Cullen 18:14, Marotte 18:46.

LANCERS PAR :

DETROIT	14	8	8—30
BOSTON	13	12	14—39

Assistance : 12,625.

"C'est le patron qui vous le dit: si vous voulez de l'action... venez chez WILHELMY."



Vous y trouverez la PONTIAC, FIREBIRD, BUICK, BEAUMONT, ACADIAN ou VAUXHALL '67 qui répond exactement à vos goûts. Que vous choisissiez un modèle hardtop, sedan, décapotable ou station-wagon vous êtes assuré de le trouver presque immédiatement et dans une gamme de couleurs.

WILHELMY
Le centre de l'économie
WILHELMY G.M. BUICK PONTIAC
AUTOMOBILES LTÉE
4833, boul. ST-LAURENT — 288-0186
(près du boul. St-Joseph)
Location d'autos à long terme ou à court terme (WILCO INC.)

C'est fini!
100,000 acheteurs canadiens d'automobiles pourront choisir autre chose qu'une voiture importée trop petite ou une compacte trop dispendieuse.

American Motors propose une solution: la Rambler American la première voiture compacte à un nouveau bas prix!

Nous évaluons à 100,000 par année environ le nombre de familles qui se trouvent devant l'alternative suivante: acheter une voiture trop petite, qui n'est pas conçue en fonction des besoins du Canada, ou dépenser plus que prévu pour la voiture qui leur conviendrait vraiment.

Pourquoi en est-il ainsi?

Parce que jusqu'à présent, aucune voiture construite ici ne comblait le fossé qui s'est créé aux points de vue de la dimension et du prix, entre les voitures importées qui sont économiques, mais trop petites, et les compactes coûteuses, qui elles, sont plus grandes.

C'est fini!

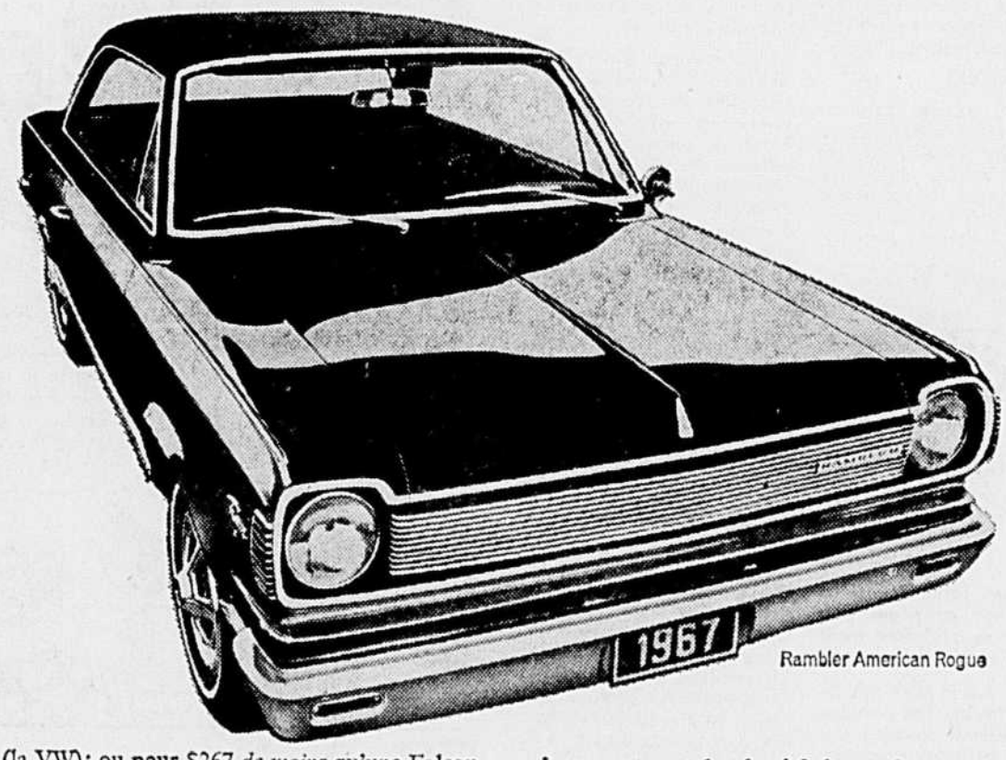
Nous croyons, chez American Motors, qu'il est grandement temps de combler ce fossé. Qu'il est temps de fournir à ces 100,000 familles canadiennes le genre de voiture qu'elles désirent au prix qu'elles veulent payer. Ce dont elles ont besoin et ce qu'elles désirent, c'est une voiture compacte canadienne à un vrai bas prix, un prix qui supporte la concurrence des voitures importées.

Cette voiture, c'est la Rambler American! La première voiture compacte! Nous avons annoncé le 22 février 1967 que la liste des prix de tous les modèles Rambler American était réduite comme suit:

Série et modèle	Ancien prix	Nouveau prix	Économie
220			
Sedan 2 portes	$2,494	$2,272	$222
Sedan 4 portes	$2,566	$2,382	$184
Station wagon 4 portes	$2,871	$2,693	$178
440			
Sedan 2 portes	$2,672	$2,446	$181
Sedan 4 portes	$2,699	$2,536	$163
Station wagon 4 portes	$3,009	$2,860	$149
Hardtop 2 portes	$2,722	$2,582	$140
Rogue			
Hardtop 2 portes	$2,913	$2,767	$146
Décapotable 2 portes	$3,130	$2,977	$153

Ce sont là les prix de détail suggérés par le manufacturier pour les voitures livrées à Brampton, en Ontario. La taxe fédérale est incluse. Les taxes provinciales et locales, s'il y en a, le transport à destination et les suppléments doivent être payés en plus, il va sans dire.

L'adoption de ces nouveaux prix signifie pour n'importe laquelle des 100,000 familles qui sont devant l'alternative prix/dimension, qu'elles peuvent maintenant se procurer la voiture dont elles rêvaient: la compacte canadienne à vrai bas prix. Elles peuvent maintenant se procurer une six cylindres, six passagers, (la Rambler American construite au Canada), pour seulement $274 de plus qu'une quatre cylindres, quatre passagers



Rambler American Rogue

(la VW); ou pour $267 *de moins* qu'une Falcon. (Selon les prix de détail suggérés par les manufacturiers.)

Mais comment pouvons-nous baisser nos prix alors que tout est plus cher? En attaquant le problème sur deux fronts à la fois: nous avons obtenu la coopération et l'appui le plus entier des concessionnaires, qui ont accepté de vendre la Rambler American $2,272. Alors, la direction d'American Motors a décidé de prendre une deuxième décision qui réduirait les prix: *éliminer les transformations annuelles, pour le modèle Rambler American seulement.*

Dans l'avenir, les changements que nous ferons à la Rambler American se limiteront à des améliorations véritables, à des changements essentiels qui augmenteront la sécurité, les performances, l'économie ou la commodité de la voiture. Ce seront des changements véritables, pas des changements pour le seul plaisir de changer. Plus de changements de style annuels qui nous coûtent, (et à vous par conséquent), des millions de dollars par année. Ce qu'il nous en coûtait pour changer l'équipement, pour dessiner les modèles, pour expérimenter et pour diriger la nouvelle production, nous vous le remettons immédiatement, en réduisant nos prix. *Mais nous ne changerons pas nos matériaux, nos méthodes ou nos spécifications pour la Rambler American.*

Pensez à ce que vous obtenez! La Rambler American a fait la preuve de sa supériorité sur les compactes construites ici, en remportant le premier prix dans sa catégorie aux essais de performances de Union/Pure Oil de 1967, et à chaque épreuve d'économie de Mobil, où elle avait été inscrite. La Rambler American est la seule compacte qui offre tout un choix de styles: sedan 2 portes; sedan 4 portes; station wagon; hardtop 2 portes et décapotable 2 portes. Pour la Rambler American, on a tout un choix de moteurs six cylindres ou V8; des transmissions à trois vitesses, quatre vitesses, vitesse surmultipliée ou une automatique à trois vitesses; tout un choix de banquettes, sièges baquets, sièges individuels à dossiers inclinables, de même que des pièces d'équipement standard comme le système d'échappement à revêtement de céramique, pour une plus longue durée, la construction monocoque, les bains anti-rouille, les sièges à ressorts hélicoïdaux, etc. Ce sont là des suppléments incorporés à la construction de la Rambler American et qui font sa réputation de valeur.

Pensez-y encore. Maintenant, on vous offre à un prix qui supporte la concurrence des voitures importées, les performances qu'il faut sur les auto routes canadiennes; la protection contre la rouille et le chauffage qu'il faut pour affronter les hivers canadiens; les éléments de sécurité que vous désirez pour votre famille; la confiance que vous mettez dans le réseau de concessionnaires qui s'étend d'un océan à l'autre; le confort et l'espace auxquels vous vous attendez dans une voiture construite en Amérique du Nord.

Depuis des années, la Rambler American représente la meilleure valeur parmi les voitures d'ici. Mais aujourd'hui, à son nouveau bas prix, c'est la meilleure valeur dans le domaine de l'automobile, dans le monde.

Nous considérons ceci comme une étape importante dans le monde de l'automobile. Et ce n'est qu'une des mesures intéressantes qui seront annoncées par la direction d'American Motors.

Voici la preuve que dollar pour dollar, la Rambler American représente la meilleure valeur dans le domaine de l'automobile, dans le monde.

Marque	Prix de ce modèle	Poids (lbs)	Longueur int.	Largeur int.	Empattement int.	Logeabilité	Espace coffre pi.cu.	Puissance et nombre de cylindres	Trans. auto.	Rayon	No de modèles	Garantie
VALIANT 100 Sedan 2 portes	$2547	2780	188.4	71.1	108	6	12.4	115c.v./6	oui	37.8	4	5/50,000 2/24,000
FALCON Sedan 2 portes	$2539	2638	184.3	73.2	111	6	12.3	105c.v./6	oui	39.8	7	5/50,000 2/24,000
CHEVY II 100 Sedan 2 portes	$2564	2765	183	71.3	110	6	13	120c.v./6	oui	38.4	7	5/50,000 2/24,000
RAMBLER 220 Sedan 2 portes	**$2272**	**2669**	**181**	**70.8**	**106**	**6**	**12**	**128c.v./6**	**oui**	**36**	**9**	**5/50,000 2/24,000**
VW 1300 Deluxe	$1998	1764	160.6	60.6	94.5	4	5	53c.v./4	non	36	6	6 mois/6,000 mi.
RENAULT 10 Sedan 4 portes	$2048	1775	165.3	60.1	89	5	11	49c.v./4	oui	30.3	2	12 mois/12,000 mi.
CORTINA Deluxe	$2167	1923	168	64	98	5	12	64c.v./4	oui	30.0	5	2/24,000
TOYOTA Corona	$2298	2180	161.8	61	95.3	5	PD	90c.v./4	oui	32.4	2	12/12,000

AMERICAN MOTORS 1967
AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

UNE DIFFÉRENCE RÉELLE, UNE VOITURE SUPÉRIEURE.

Les prix cités sont les prix de détail suggérés par les manufacturiers pour ces modèles. La taxe fédérale est incluse. Les taxes provinciales et locales, s'il y en a, le transport à destination et les suppléments sont en plus.
Les données statistiques sont établies d'après les chiffres publiés par les manufacturiers.

MODEL AUTO SALES INC.
6995, boul. St-Laurent. 272-5761

MOUSSETTE AUTOMOBILE LTEE.
1747 est, Jean-Talon, St-Léonard-de-Port-Maurice. 729-5287

LEROUX AUTOMOBILE Inc.
16 Rabastalière, St-Bruno. 653-2500 - 653-2464

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, avenue Westminster sud. 489-5391

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE LIMITEE
3995, avenue Bannantyne. 766-4122

LAKESHORE MOTORS LTD.
660 Lakeshore Drive, Dorval. 630-9891

ARBOUR AUTOMOBILES LTEE
10300, boul. Pie-IX. 323-4330

VIAU RAMBLER LTD.
1072, boul. des Laurentides, Pont-Viau
387-9514 et 669-2691

CHALET MOTORS LTD.
2110, boul. Décarie au sud de Sherbrooke. 481-0161

ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE
855, rue Notre-Dame, R.R. No 2 Repentigny
581-5780, 581-5781, 581-5782

LAVAL AUTO INC.
4650, boul. Dagenais, Ville de Laval. 627-2748 - 627-2933

MASS AUTOMOBILE Enrg.
2303 de Lasalle. 254-4524

A MA BAIE AUTOMOBILE INC.
9490, boul. Lalande, Pierrefonds. 684-4400

ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTD.
860, boul. Taschereau (voisin de Towers) Greenfield Park
676-7901

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
ebitibi	—	11¾	11½	—
Alliance	400	115	115	115
Alcan	600	33¾	33½	33½
Alcan 4¼	—	41¾	41½	—
Alcan 2 Pr	—	42	42	—
Asbestos	—	23¼	23	—
Atl Sug	—	10	10	—
Bq CN	—	60	59⅞	—
Bq d'Epar.	—	13⅞	13⅞	—
Bq Imp-C	—	71	70½	—
Bq Mont	200	65	65	65
Bq PC	—	45¼	45¼	—
Bq Roy	—	79¾	79	—
Bq Tor-D	—	67	66¾	—
Bath Wts	—	11⅛	11⅛	—
Bath P (A)	—	62½	62½	—
Bell Phone	—	51¼	50⅞	—
Bowater	—	7½	7½	—
Brazil	1200	11	10¾	10¾
BC Forest	—	23¼	23¼	—
BC Forest 6p.c.	—	51¼	51¼	—
BC Phone	—	65	64¾	—
Brinco	—	410	405	—
CAE	—	8½	8¼	—
Cal Pow	—	23¾	23¼	—
Cal-P 5.40	—	106½	106½	—
Can Cem	—	41½	41½	—
CD Sugar	—	23¼	23	—
Can I	—	20¾	20½	—
C Brew	—	7⅛	7	—
CIL	—	19½	19⅜	—
C Pow	—	17½	17½	—
CPR	—	67¼	66½	—
C PPfin	—	12⅛	12⅛	—
Cntral D	—	13⅛	13	—
Chmcell	—	14	14	—
C Cell	—	5¼	5¼	—
Cons P	—	10¼	10	—
Cominco	—	33½	32⅞	—
C Pap	—	43¼	43⅛	—
Cons P	—	26⅜	26½	—
Crush I	—	12	11⅞	—
Debr B	—	99	99	—
Denison	—	58	57½	—
Dist Seag	—	39	38⅜	—
Dome Pete	—	50⅜	50⅜	—
D Bridge	—	18⅞	18⅞	—
D Coal Pr	—	11	11	—
Do Fasco	—	21⅝	21⅝	—
Do Fasco 4¾	—	92¾	92¾	—
D Glass	—	12¾	12¾	—
D Stores	—	21¼	21¼	—
Domtar	—	18⅜	18⅜	—
D Text	—	27	26⅞	—
Du Pont	—	39½	39⅜	—
Dupuis (A)	—	7½	7½	—
Fin Coll	—	5	5	—
Falcon	—	88	88	—
Fam Play	—	38½	38¼	—
Fleetwood	—	24½	24½	—
Fulcrum	—	24	23⅞	—
Fraser	—	25⅞	25½	—
Fr Pete	—	425	420	—
Fulcrum	—	50½	50¼	—
Glengair	—	170	170	—
GB Can Inv	—	11½	11½	—
GB Can I	—	43	43	—
GL Paper	—	26¾	26¾	—
Hawk Sidd	—	435	425	—
Hollinger	—	24⅞	24¾	—
Home (A)	—	20¾	20¾	—
Horne Pf	—	290	290	—
Hud Bay M	—	66½	66¼	—
HBC	700	17⅞	17⅞	17⅞
Husky Oil	—	13⅛	13	—
Husky (A) P	—	51	51	—
Impt Oil	—	58½	58	—
Impt Oil	—	58½	58	—
Imp Tob	—	14⅞	14⅞	—
Ind Accep	—	14½	14¼	—
Inglis	—	11⅛	10⅞	—
Int Nickel	—	92½	91⅝	—
Int Pap	200	29⅛	29⅛	29⅛
Int Util	—	28⅜	28½	—
Inter PL	—	95	95	—
Invest Gr A	—	10½	10¼	—
Island Tel	—	21	21	—
Jamaica PS	—	14½	14½	—
Labatt	—	22½	22½	—
Loblaw A	—	8¼	8⅛	—
Loblaw B	—	8⅝	8½	—
LLoeb M	—	11¾	11¾	—
MacMillan	—	29⅜	29½	—
Marit Tel	—	23¼	23¾	—
Massey F	—	25	24½	—
MitchR (A)	—	11½	11½	—
Molson (A)	—	22	21¾	—
Molson (B)	—	22½	22¼	—
Moore Corp	—	99	96½	—
NB Tel	200	16	16	16
NFLD Light	—	10¼	10¼	—
Noranda	—	56¼	55¾	—
North C Gas	—	13	13	—
NS LP	—	11	10¾	—
NB Tel	3100	25	25	25
Ogilvie p	—	33⅛	33⅛	—
Oshawa	—	30½	30	—
Pac Pte	—	12	11⅜	—
Phillips C	—	53	52	—
Placer	—	32¼	32¼	—
Pw Cp	2700	11113¼	11¾	11¾
Price	—	13⅝	13½	—
QN Gas	500	13	13	13
QNG 63	—	400	400	—
QNG 5½	—	18¾	18¾	—
Reitmans	—	10	10	—
Rio Alg.	—	27	26¾	—
Rolland A	—	10¾	10¾	—
Rothmans	—	27½	27	—
St L Cem	—	27	26¾	—
Shell Can	—	25½	25½	—
Shell I p	—	28½	28½	—
Shell I w	—	870	865	—
Simpsons	—	27	26⅞	—
Soc GF	—	5½	5½	—
Steel Can	—	23¼	23⅛	—
Steinbg A	—	18¾	18¾	—
Texa C	—	23¾	23¾	—
T Grp	—	9¼	9¼	—
Tr C	—	27	26⅞	—
Tr C p	—	49¾	49¾	—
Tr M P	—	17⅞	17⅞	—
Triad O	—	185	185	—
Un Aut	—	14⅝	14⅝	—
Walk G	—	34¼	33⅞	—
Weldwood	—	10¼	10¼	—
W Coast	—	26¾	26¾	—
Weston A	—	19⅞	19⅞	—
Zeller	—	26⅞	26¼	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	—	23½	23	—
Ajax	—	14	14	—
Alscope	—	162	160	—
Alsof	—	5	42	—
Ameranium	—	3	3	—
Augustus	—	49	45	—
Band-Ore	—	8	8	—
Bateman	—	9	8½	—
Black River	—	10½	10	—
Blue Bon	—	340	335	—
Bruce-Presto	1000	6½	6½	6½
Brunswick	2400	795	775	775
Burnt Hill	500	36	36	36
VC Magnesite	—	55	55	—
Can Mines	—	31	30½	—
Carbec	500	113	113	113
Cessland	—	150	150	—
Chemalloy	1200	148	148	148
Chipman	—	18	18	—
Coastal M	—	8½	8	—
Commodore	—	100	95	—
Cominga	—	13	13	—
C Canorama	—	14½	14	—
C Manitoba	—	36	36	—
C Mogador	—	19	19	—
CQ Smelt	1500	86	85	86
C Virginia	—	75	72	—
Crowmbridge	—	22	19	—
Devils Elb	1000	31	31	31
Dolsan	—	15	15	—
Dm Lease	1000	18¾	18¼	—
Eagle Cold	—	118	115	—
Empire E Min	—	—½	8½	—
Fab Met	—	12	11	—
Fidelity	—	33½	33	—
Fisca I	—	7½	7½	—
FT Reliance	500	32	32	32
Fox Lake	—	10	10	—
Fundy Ex.	—	12½	12½	—
Futurity	—	33	32	—
Garney	—	30	30	—
Glen Lake	200	174	174	174
Grt W Min	—	56	56	—
Imbrex	—	475	475	—
Inspiratn	—	175	175	—
Int. Norvalie	—	11	11	—
Intp Gredg	1000	5	5	5
Israel Oil	1000	13	13	13
Keltic Mng	—	23½	20	—
K Desmond	—	17	17	—
Kiena	—	20	20	—
Kodiac Pet	—	145	140	—
Kontiki	—	7	7	—
L Dufault	—	15	15	—
Lemieux C	—	24	22½	—
Lingside	—	4	4	—
Louanna G	—	21	21	—
Matachewan	—	40	40	—
Midepsa	3000	385	370	370
Molyb	—	125	125	—
Mt Pleast	6000	20	18	20
MR Rice P	—	20	20	—
Muscocho	—	30	30	—
Naut Vend	—	150	150	—
Native Min	—	12	12	—
N Formaq	—	3½	3½	—
New Glacier	—	14	13	—
Newrich	—	13	13	—
Nocana	—	5	5	—
NA Asbestos	—	8	8	—
NA Rare M	—	24	24	—
Opem E	—	14½	14	—
Opemiska	—	11½	11½	—
Pat Sil	2000	25	25	25
Pea R	—	710	710	—
Phoenix O	—	263	250	—
Pr Potsh	—	14½	13½	—
Pro G	—	500	500	—
Que Ascot	—	4½	4½	—
Q Indust	—	7	7	—
Rancheria	—	19	19	—
Rexspar	—	10	9½	—
RA Pte B	—	94	90	—
Rusty L	—	7	7	—
St L Col	—	175	175	—
St Lucie Ex	—	15	14	—
Sangamo	—	14½	14½	—
Select Fin	—	240	235	—
Silver Rg	—	17	17	—
Silver Sum	—	11	10	—
Silver T	500	38	38	38
S Dufault	—	9½	9½	—
Spartan A	200	100	100	100
Stairs E	1000	14	14	14
Std Gold	—	17	17	17
Surlaga	—	91	90	—
Subeo	200	73	73	73
Talism	—	30	30	—
Ter Mng	—	28	28	—
T Expl	—	3½	3½	—
T Li	—	28	528	5
Trsterr	—	20	19	—
Un Obal	500	38	38	38
Val-Mar	—	300	300	—
Waite Dufault	—	27	27	—
Westairs	—	13	13	—
West Hill	—	30	30	—
West Tin	—	24	24	—
Wisconsin	—	20	20	—

cours des obligations

Source : Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

(13 mars, à midi)

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99½	100
2¾ 15 juin	1968	97¼	98
5 1er oct.	1968	100¼	101
5¾ 1er oct.	1969	102	102¾
5 1er juin	1971	99¼	100
5 1er juil.	1970	100	100¾
4¼ 1er sept.	1972	95¼	96
5 1er oct.	1973	98¼	99
5½ 1er aout	1980	99¼	100¼
5½ 1er oct.	1975	100	100¾
3¼ 1er juin	1976	83	84
4½ 1er sept.	1983	88¾	89¾
5¼ 1er mai	1990	96½	97½
5½ 1er sept.	1992	102½	103½
5½ 1er oct.	1969	101½	102¼
5½ 1aer dec.	1971	100½	101½
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¾	95½
CNR 4 1 fev.	1981	84	85
CNR 5¾ 1er jan.	1985	100½	101½
CNR 5 1er oct.	1987	92	93
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC Elec 5¼ avril	1991	93	94
Mon H 6¼ 1er oct.	1986	101½	102½
N.B. 6¼ 15 nov.	1988	98½	99½
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	100¾	101¾
Ont 5¾ 1er mars	1986	98	99
Que 5½ 1er oct.	1991	101¼	102¼
Q. 6½ 1er oct.	1978	100¼	101¼
Que Hy 6 15 nov.	1979	96¼	97¼
Q Hy 6 15 juil.	1990	95¼	96¼
Sask 6¼ 1er oct.	1986	101¾	102¾
Terreneu 6¼ juin	1991	96¾	97¾
MUNICIPALITES			
Mont 1er jan.	1992	102¼	104
Van 5½ 15 dec	1980	92½	93½
Tor Met 6½	1986	100¾	101¾
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina ½	1972	88	—
Inland NG 5½	1977	92	—
Lab Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Triad 4¾	1971	93	94
Pac Pete 5	1977	92	95
TC Pipe Line 5	1989	95	97
W'Const x-c'pon 5½	1988	106	109
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	98½	99½
Algoma Steel 5¼	1978	91	92
Alum of Can 4½	1973	90	92
BP Tanker 5¼	1985	97	99
Brazilian 4½	1971	92½	—
BA Oil 5½	1977	89	90
CB Alum 5¾	1980	93	94
Can Cement 3¾	1975	83½	84½
C-I-L 5¾	1977	91	92
C-P-R 5	1973	88½	89½
CR Foncier 5¾	1985	87	88
Dom Stores 5½	1985	92	94
Dom Steel 6	1985	85	87
Domtar 5¾	1990	88½	89½
Eaton Accept 5¾	1985	91	92
Imp Oil 6¾	1987	103	103½
Ind Accept 6¾	1984	104½	105½
Roy Tr Mrtg 6	1975	93½	94½
Roynat 6¼	1981	97½	98½
Shell Oil 5⅞	1977	94	96
St Law Corp 5	1978	88	90
Simpson's 4¾	1973	92	94
Traders Fin 5¾a9	1985	81	83
Triad 4¾	1971	91½	—
Weston Geo 5½	1983	87	89
Woodward's 5¾	1985	93½	94½
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tk 5¾	1985	92½	—
Ang Con Tel 6	1963	94	—
Bell Tel 6⅛	1987	99½	100½
Bell Tel 3¾	1979	79	80½
Bell Tel 5½	1982	93	94
Bell Tel 5¾	1984	95	96
Bell Tel 6¼	1978	99½	100½
Bowater Pow 3¾	1980	77½	78½
Brazilian 4¼	1970	94	96
BC Tel 5¾	1986	94	—
Cal Power 5¾	1982	93½	—
Cdn West NG 5¾	1982	92	94
Cdn Elec 4	1968	96½	—
Consumers Gas 5	1978	89½	—
Consumers Gas 5¾	1984	94½	95½
Gr Lakes Pw	1977	94	—
Lakeland NG 3¾	1982	92	—
Nor Ont NG 5¾	1982	91	—
Marit Elect 5¾	1983	91	—
NFLD L & P	1978	91	—
Norstwst Ut 5¾	1988	90½	92½
Northu Tel 5¾	1983	92½	—
Que Nat Gas 6	1988	89	91
Que Nat Gs 7	1990	101	101½
Que Tel 5¾	1983	92	—
TC Pipeline 5.785	1987	93	95
Union Bas 5½	1977	92	93
IMMEUBLES			
Eaton's Rity 3½	1968	97	98
Eaton's Realty 5	1978	89	90½
Loblaw Prop 5½	1973	89	—
Steinbg Prop 6	1936	95	97

Les changes étrangers

SERVICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Pays	Unité monét.	En monnaie canadienne	Pays	Unité monét.	En monnaie canadienne
Afr. Sud (Rép.)	Rand	1.52	Iran	Rial	.0152
Afr. française	Franc cfa	.0044	Islande	Krona	.0298
Allemagne Ouest	Deuts Mk	.2724	Israël	Livre	.3625
Antilles anglaises	Dollar	.6385	Italie	Lire	.001733
Argentine	Peso	.0043	Jamaique	Livre	3.0307
Australie	Dollar	1.21	Japon	Yen	.00298
Autriche	Schilling	.0420	Liban	Livre	.3409
Belgique	Franc	.0218	Malaisie	Dollar	.3533
Bermudes	Livre	3.0409	Mexique	Peso	.0867
Birmanie	Kyat	.2289	Nicaragua	Cordoba	.1548
Bolivie	Peso	.0074	Norvège	Couronne	.1513
Brésil	Cruzeiro	.4026	Nlle-Zélande	Livre	3.0155
Bulgarie	Lew	.9249	Pacifique (co. fr.)	Franc cfp	.0152
Ceylan	Roupie	.2273	Pakistan	Roupie	.2272
Chili	Escudo	.2121	Panama (Rép.)	Balboa	1.0822
Colombie	Peso	.0671	Paraguay	Guarani	.00877
Costa-Rica	Colon	.1645	Pérou	Sol	.0406
Danemark	Couronne	.1565	Philippines	Peso	.2774
Egypte	Livre	2.5107	Porto-Rico	Dollar	1.0822
Equateur	Sucre	.0541	Portugal	Escudo	.0378
Espagne	Peseta	.0181	Rp. Dominicaine	Peso	1.0822
Etats-Unis	Dollar	1.08 7/32	Roumanie	Leu	.1803
Fidji	Livre	2.7596	Royaume-Uni	Livre st.	3.0255
Finlande	Mark	.3409	Salvator, El	Colon	.4329
France	Franc	.2188	Singapour	Dollar	.3533
Grèce	Drachme	.0364	Suède	Couronne	.2095
Guatemala	Quetzal	1.0930	Suisse	Franc	.2498
Haiti	Gourde	.2191	Syrie	Livre	.2705
Hollande	Florin	.2996	Tchécoslovaquie	Couronne	.1507
Honduras (Rép.)	Lempira	.5411	Turquie	Livre	.1223
Honduras (Brit.)	Dollar	.7629	URSS	Rouble	1.2025
Hongrie	Forint	.0916	Uruguay	Peso	.0146
Indes	Roupie	.1443	Venezuela	Bolivar	.2413
Indonésie	Rupiah	.0249	Yougoslavie	Dinar	.0866
Irak	Dinar	3.0301			

Le ministère fédéral des Finances confie un poste à M. André Raynauld

OTTAWA — Le ministre des Finances Mitchell Sharp vient d'annoncer la nomination de M. André Raynauld comme conseiller au ministère des Finances à Ottawa. M. Raynauld prendra congé de l'Université de Montréal où il occupe le poste de directeur du département d'économique pour agir comme conseiller en matière d'analyse et de politique économique auprès du sous-ministre des Finances à compter du 1er juin 1967 pour une période de 12 à 15 mois. Il remplira certaines des fonctions du directeur de la Direction de l'analyse économique, M. A. S. Rubinoff, qui participera à une programme de perfectionnement biculturel à l'Université Laval.

Commentant la nomination de M. Raynauld, M. Sharp a dit : "Je suis particulièrement heureux d'apprendre que le ministère des Finances a retenu les services d'un économiste canadien-français aussi éminent que M. Raynauld. Le ministère saura tirer de grands avantages de ses conseils".

du parquet de la bourse

Légère tendance en baisse à l'ouverture

Le marché est peu actif et les cours sont légèrement en baisse en début de séance à la **Bourse de Montréal** ce matin.

L'investisseur semble attacher peu d'importance à l'annonce faite durant le week-end, que le Gouvernement cessera de collecter ce mois-ci la taxe remboursable sur les liquidités des corporations.

Parmi les quelques fluctuations les plus importantes, Bell fléchit de ⅝ à 50½, Inco de ⅜ à 91¼, Masset de ⅜ à 24½, Alcan de ¼ à 33 et Brazil de ¼ à 10¾. International Paper et Power Corporation fléchissent de ⅛ à 29⅛ et 11¾ respectivement. Imperial Oil se raffermit de ⅜ à 58⅜.

A la Bourse Canadienne, Brunswick, dans le secteur minier, gagne 10 cents à 7.75 et Mt. Pleasant 2 à 20 cents. Midepsa perd 10 cents à $3.70.

* * *

Les cours affichent une tendance étroite et mixte à l'ouverture à **TORONTO** ce matin.

Aux industrielles, Toronto Iron Works perd ¼ à 33¼. Loeb et Traders "A" progressent de ⅛ à 12 et 9½ respectivement.

Brunswick aux métaux non ferreux gagne 35 cents à $7.80. Denison et Rio Algom progressent de ⅛ à 58½ et 26⅜ respectivement. Lake Dufault perd ⅛ à 14¾. Consolidated Red Poplar, aux mines spéculatives, gagne 2 cents à 30½.

* * *

La tendance générale du marché est irrégulièrement plus faible à **Wall Street** ce matin, notamment parmi les compagnies aériennes, les chemins de fer, les métaux non ferreux, les automobiles et les sidérurgiques.

Les caoutchoucs, les aérospatiales et les pétroles sont mixtes mais la plupart des chimiques sont plus élevées.

Xerox perd près de 3 points et Eastern Airlines près de 2. Polaroid baisse de 3 points.

* * *

LONDRES (Reuter) — La fermeté de la livre sterling, l'espoir poursuivi d'une réduction du tarif bancaire et l'optimisme à propos des statistiques commerciales devant être publiées mardi prochain ont soutenu le progrès des industrielles aujourd'hui à Londres.

La plupart des secteurs ont enregistré des gains substantiels.

Les valeurs-dollar ont été irrégulières et peu actives après la séance erratique de vendredi à Wall Street.

* * *

PARIS (AFP) — La Bourse de Paris a réagi par une baisse générale et modérée aux résultats du deuxième tour des élections législatives. Ce mouvement, estime-t-on en bourse, dans les milieux financiers devant la poussée de la gauche, qui ne pourra qu'inciter davantage, dit-on, le gouvernement à accélérer la réalisation de son programme social, de l'"amendement Vallon" notamment.

Déjà, à l'issue du premier tour, la bourse avait connu une baisse semblable, que certains observateurs avaient liée à l'échec du centre démocrate auquel allaient les sympathies des milieux financiers.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	12
Advance RL	9	11
Aconic	3	5
Albatros	28	31
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	5	8
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	3
Bla Nell	6	8
Boma Chib	—	25
Beauport Holding	20	25
Bracemac	15	17
Burrex	15	20
Chibtown	10	15
Clearwater	15	25
Columbia River	1.10	1.20
Can Javelin	8½	9
Credo	15	20
Corgemines	50	60
Cuvier	5	8
Doral Mng	37	47
De Lesseps	20	30
Dubuisson	4	6
Elmac	3	5
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	47½	49½
Gaspex	35	45
Gibson	8	10
Golstar	6	9
Grt Lakes Nickel	3.15	3.25
Hucamp	28	33
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Jack Waite	2	4
Jubilee	1.05	1.15
Juma	12	14
Kewagama	4	6
Kukatush	6½	7
Independent	3	5
Lake Beaver	22	24
Leeds Metals	30	35
Lun Echo	37	42
Madex	45	50
Maln Oko	7	10
Mariner	27	30
Marin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milado	3	6
Molybla	30	35
Naganta	20	40
Nat. Malartic	50	55
New Baska	15	19
New Miller	5	8
Nemrod	10	20
New Assac Dev	4	7
New Pacalls	28	33
New Insco	30	33
New Lorle	13	15
New Pacalls	25	30
Nipiron	25	30
Norque	10	12
Norque	10	12
Oklend	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	10	15
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4	6
Thunder Bay	1.15	1.25
Timrod	20	40
Victoria Algom	12	15
Waco	13	16
Watson Lake	6	9
Youna Dave	16	18

SECTION INDUSTRIELLE
Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Chartered Credit	2½	3¼
Cons Theatre	6½	—
Corpex w.	0.50	1.50
Credico	1.00	2.00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	25½	27
East C Sav	6	7½
Fed Saving	3½	7
Grenache	2.60	3.00
Income	6½	7½
Ind. Life	23½	25
Jenkins	20½	22
La Prev	18½	20
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	16	—
London Life	50	—
Monarch Life	85	90
NS Trust	58	—
NS LP 4 p..c.	67	71
Id 4½ ppr.	75	80
Ild. 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	13	14
Paco	1.90	2.10
Permeator	7½	8½
Ply Dom	0.20	0.35
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1.00	2.00
Soc d'Am et Fid	28	29½
Stabilite	3.50	4.50
Steadman	5.25	5.75
Supersol	3	4
Trizec	90	110
Un Amus	24½	26
Un Amus B	—	25
Univ Fact	150	—
Velcro	51½	52½
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
Zodiac	1.00	1.75
York Tr	4½	5½

amériCAINE

Amco Ind	200	3⅛	3⅛	3⅛
Asamera	6900	3½	3 7-16	3½ +3-16
Brazil	14200	10⅛	10⅛	10⅛
BA Oil	300	31⅛	31	31 — ½
Bunk Ramo	10100	11¾	11½	11¾ + ¼
Campb Ch	2500	6⅞	6¾	6¾
CS Pete	1500	2 1-16	2	2 1-16 +1-16
C Faraday	1000	3 7-16	3⅜	3 7-16 — ½
Cdn Javelin	200	8⅜	8¼	8¼ — ⅛
Cdn Marc	800	5¼	5¼	5¼ + ⅛
Creole	3700	35⅜	34¾	34¾ — ¼
Crown CP	100	30⅜	30⅜	30⅜
Dome Pet	800	47	46¾	46⅞ + ⅛
Giant Yel	200	8⅛	8⅛	8⅛
Goldfield	5800	2⅜	2½	2½
Hunt Ch A	100	40½	40½	40½
L Shore	200	2¾	2¾	2¾ + ⅛
Merrill	3900	1	1	1
Molybd C	600	1⅛	1⅛	1⅛ —1-16
Molybd	7500	66¼	65¼	65¾ +1⅜
Nat Pt	1200	2¼	2⅛	2¼ +1-16
N Cdn Oils	100	2⅜	2⅜	2⅜
Pac Pete W	2600	3⅜	3⅜	3⅜ — ⅛
Peel Elder	200	9⅛	8⅞	8⅞ — ⅛
Peru Oil M	2300	11-16	2⅜	2 11-16 + ⅛
Pratt L	200	40¾	40¼	40¾ — ¼
Preston	400	14⅜	14⅜	14⅜ + ¼
Rio Algom	200	26⅛	26	26⅛ + ¼
Scurry Rain	400	22¼	22	22¼ — ⅛

cote des grains

10/3/67

Cotes des grains

WINNIPEG

Marché à terme :

LIN :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	3.02¼	3.02½	3.00⅞	3.01¼
Juil.	3.05¼	3.05¼	3.03⅜	3.04½
Oct.	3.09¾	3.09⅞	3.08⅜	3.09⅜

GRAINE DE COLZA :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	2.98	3.00¾	2.96½	3.02¼
Mai	2.79½	2.80⅛	2.78	2.79¾
Juil.	2.74	2.74⅜	2.72½	2.74
Nov.	—	—	2.71½	—

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	89⅝	—	—	89⅝
Juil.	89½	89½	89⅜	89¼
Oct.	—	—	—	91¾

ORGE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.26¼	—	—	1.26¼
Juil.	1.26¾	—	—	1.26¾
Oct.	1.28½	1.28¾	1.28½	1.28¾

SEIGLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.35¾	1.36⅛	1.35⅜	1.35¼
Juil.	1.33½	1.34⅛	1.33⅜	1.33
Oct.	1.37⅛	1.37⅜	1.37	1.36⅝

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 87½⅛ ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 86⅛; 1 fourragère 85⅜; 2 fourragère 82¾; 3 fourragère 79⅜; fourragère mélangée 45.

Orge : 1 et 2 cw 6 rang et 1 cw 2 rang 1.25¾; 2 cw 2 rang, 3 cw 6 rang, 3 cw 2 rang et 1 fourragère 1.22; 2 fourragère 1.19¼; 3 fourragère 1.16¼.

Seigle : 1 et 2 cw 1.36⅝; 3 cw 1.28¼; 4 cw 1.15⅛; erg

"Le Québec a besoin d'une presse alerte bien écrite et apte à renseigner à fond"

— Daniel Johnson

GRANBY. — "Nous croyons à la nécessité d'une presse sans cesse en amélioration, car la nation canadienne-française a besoin d'une presse alerte, bien écrite et apte à renseigner à fond", a déclaré M. Daniel Johnson, en fin de semaine, à Granby.

Le premier ministre québecois était le conférencier à un banquet soulignant le vingtième anniversaire de pratique en journalisme, de la part de MM. Roland Gagné, éditorialiste à La Voix de l'Est; Jean-Noël Ménard, directeur de l'information au même journal et Claude Déry, courriériste parlementaire à La Tribune.

Poursuivant son discours, le premier ministre Johnson a ajouté : "Vous devez avoir un sens profond du devoir, de l'information complète et objective, le sens du perfectionnement dans l'exercice de votre métier. Le Canada français a besoin d'hommes compétents. Sans le journalisme, il n'y aurait pas de progrès social. Tous ces gens, penchés sur leur dactylographe, s'adressant au microphone, occupés à manier leurs cameras, contribuent au progrès social".

M. Johnson a rappelé les débuts du journalisme dans la profession, le temps où des journalistes étaient souvent astreints à des plagiats, alors qu'il leur était impossible de s'organiser eux-mêmes, sans encourir le risque d'une mise à la porte de l'entreprise. Après avoir souligné le progrès considérable, accompli depuis, le premier ministre a souhaité d'accroître le rayonnement de leur syndicat. S'adressant aux jeunes journalistes, il les a incités à s'imprégner de la valeur de leur profession.

Quant à l'avenir du journalisme, le chef de l'Etat québecois a soutenu "qu'il faut que les journalistes ne songent pas qu'au salaire, qu'au moment de faire un choix, ils sachent renoncer à leur intérêt personnel, pour songer au bien commun".

La manifestation s'est déroulée sous les auspices du club de presse à Granby. Le président de l'organisation, M. André Desnoyers, a formulé ses hommages envers le premier ministre du Québec. Plus tôt, on avait cité le guépard, Radjah, comme la mascotte du groupe. L'animal demeure au jardin zoologique de la ville. Le maire Paul Trépanier, l'ancien maire Horace Boivin, le député de la circonscription fédérale de Shefford, M. Louis-Paul Neveu, assistaient au banquet en compagnie du ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, de celui des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, ainsi que du ministre d'Etat aux Travaux publics, M. Armand Russell. M. Yves Bousquet, journaliste au Canada français, agissait en qualité de maître de cérémonie.

La "propagande du centenaire" dénoncée

La SSJB de Montréal a violemment dénoncé la "propagande fédérale du Centenaire" à laquelle sont soumis les étudiants du Québec, dans une résolution adoptée à son congrès du week-end.

On sait que la Commission du Centenaire vient d'envoyer au ministère de l'Education du Québec une abondante documentation dans laquelle elle suggère un programme détaillé pour amener les écoliers québécois "à se réjouir" des bienfaits de la Confédération.

Ce programme de célébrations, destiné aux enseignants, a été transmis aux administrations scolaires par le ministère de l'Education du Québec.

La SSJB qualifie de propagande fédéraliste le plan des célébrations estudiantines du centenaire et prie le ministère de l'Education du Québec, les associations d'instituteurs, et les enseignants eux-mêmes, de ne pas tomber dans le piège et de s'abstenir de soumettre la jeunesse québécoise à cette propagande.

Côte-St-Luc : différend au sujet d'un projet de modification à un règlement de zonage

par **Gilles PRATTE**

S'ils ne se réveillent pas promptement, les contribuables de Côte-St-Luc pourraient subventionner la spéculation sur un certain nombre de terrains du quartier no 5, situés à l'ouest du boulevard Cavendish, près des rues Mackle et Nord.

Le conseiller municipal William E. Kesler le prétend en tout cas, solennellement dans une lettre ouverte publiée en première page d'un hebdomadaire, "The Suburban."

M. Kesler soutient que des pressions s'exercent auprès du conseil municipal pour que le règlement de zonage soit amendé de telle sorte qu'un type de construction de qualité inférieure, surtout des maisons d'appartements ne laissant place à aucun espace vert, soit autorisé dans le district no 5.

A son avis, si le règlement de zonage était amendé en ce sens, le caractère particulier de Côte-St-Luc serait particulièrement abîmé, sans compter que la ville pourrait, affirme-t-il, perdre jusqu'à $75,000 en taxes.

Le boulevard Cavendish comme le boulevard Décarie

Ce n'est toutefois pas l'avis du maire, Me Samuel Moscovitch. Rejoint hier soir au téléphone, il a souligné que pour progresser une ville doit se développer par la construction d'immeubles, précisant qu'il est tout à fait utopique de vouloir faire de Côte-St-Luc une ville exclusivement résidentielle.

Me Moscovitch note que le boulevard Cavendish sera, comme le boulevard Décarie, une voie rapide, le long de laquelle la ville a tout intérêt à laisser construire des maisons d'appartements, et des centres commerciaux.

Il affirme que des sept membres du conseil, seul M. Kesler ne partage pas ce point de vue.

M. Moskovitch a précisé que certains projets sérieux dans ce domaine ont été temporairement mis de côté par leurs promoteurs, en attendant que les conditions de financement s'améliorent.

Il ne fait toutefois aucun doute dans son esprit que ces projets seront repris aussitôt que le crédit se fera plus généreux.

Pour sa part, le conseiller Kesler affirme que le plan de zonage pour lequel la ville a payé $75,000 risque d'être transformé en vulgaire bout de papier, à force d'être amendé.

Quant à moi, a commenté M. Kesler, je suis vivement opposé à tout projet de construction qui abîmerait le caractère particulier de la ville.

Le conseiller souligne que l'urbaniste qui a préparé le plan de zonage a insisté sur le fait qu'il faudrait de cinq à sept ans pour aménager le quartier no 5, de telle sorte que les besoins pécuniaires de la ville et son développement harmonieux soient respectés.

Il semble que les terrains soient vendus, à condition que le zonage soit modifié, au gré de l'acheteur, sans tenir compte d'une planification adéquate non plus que des besoins pécuniaires de la ville.

M. Kesler conclut qu'à force d'amender le règlement de zonage, la construction dans Côte-St-Luc ne sera plus qu'un salmigondis, qui ne profitera qu'aux vendeurs de terrains, au mépris du bien-être de la ville et des payeurs de taxes.

Juge nommé arbitre des conflits scolaires

QUEBEC — Le juge Jean-Charles Simard de la Cour provinciale du district de Chicoutimi a été nommé au poste d'arbitre en vue de la mise en application du nouveau régime de convention collective dans le secteur scolaire.

Le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé sa nomination.

Le rôle du juge Simard sera de régler les différends qui pourraient découler de l'interprétation de certaines dispositions de la convention collective et de décider des griefs que sa mise en application pourrait susciter.

L'article 17 du bill 25 assurant le droit de l'enfant à l'éducation et établissant un nouveau régime de convention collective dans le secteur scolaire prévoyait la nomination de cet arbitre.

Le même article du bill prévoyait également la nomination d'arbitres adjoints.

M. Bertrand a précisé que ceux-ci seront nommés sous peu.

Soupçonné de possession d'héroïne

Le juge Jacques Anctil a refusé, vendredi après-midi, tout cautionnement à un Chinois, Wing Fong Kead, alias Jimmy Woo, âgé de 25 ans, du 1058, du boul. Saint-Laurent, qui venait de comparaître sous une accusation de possession d'héroïne.

Kead a nié sa culpabilité, puis a choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 17 de ce mois-ci.

Des agents de la Gendarmerie royale canadienne (R.C.M.P.) l'ont appréhendé, jeudi, dans son appartement, au moment où il aurait été en possession de deux capsules de ce stupéfiant dissimulé sous une table.

Parents-Maîtres au Saint-Enfant-Jésus

"Dans l'avenir, des écoles neutres, oui on non ?" Tel sera le thème de l'assemblée générale que l'Association Parents - Maitres de la paroisse Saint-Enfant-Jésus du Mile-End tiendra mardi soir, 14 mars, à 7 h. 45, à l'école Nazareth, 269 ouest, boul. Saint-Joseph. Le conférencier invité sera M. Viateur Ravary, directeur du Cours secondaire à la CECM, et il y aura forum. Tous les parents y sont cordialement invités. Un goûter sera servi à la fin de la soirée.

Waterloo est né la même année que la Confédération

WATERLOO — Le centenaire de Waterloo, en Estrie, sera célébré du 20 au 26 août. La ville est née la même année que la Confédération canadienne.

Au nombre des projets mis de l'avant en vue de commémorer cet anniversaire, le comité des organisateurs mentionne l'érection d'un monument, la distribution de dépliants relatifs à l'histoire de la localité, la mise sur pied de tournois sportifs et l'organisation de danses folkloriques.

Par ailleurs, le comité lance un concours chez tous les écoliers afin qu'on trouve un slogan approprié aux célébrations. On incitera aussi tous les citoyens à participer à une campagne d'embellissement. Des drapeaux et diverses décorations seront aussi disponibles.

Le comité attend beaucoup de la participation de la jeunesse aux fêtes, et de l'initiative des dirigeants de divers organismes.

Nécrologie

Sénateur R. Davies

TORONTO — (PC) — Le sénateur Rupert Davies sera inhumé aujourd'hui à Brantford, en Ontario, où il avait commencé sa carrière comme apprenti dans une imprimerie, il y a 73 ans.

Le sénateur était âgé de 87 ans, lors de son décès, tôt samedi, dans un hôpital de Toronto, à la suite d'une crise cardiaque. Ancien président de la Presse Canadienne, le sénateur Davies était resté président du journal "Whig-Standard", de Kingston. Les funérailles auront lieu dans l'église presbytérienne de Rosedale, à Toronto.

Le sénateur Davies était venu au Canada à l'âge de 15 ans, quittant le pays de Galles d'où il était originaire. Son premier emploi au Canada lui procura un salaire de $1.50 par semaine, à Brantford, mais il devait devenir plus tard l'un des principaux éditeurs du pays.

Le sénateur Davies habitait Toronto depuis qu'il avait abandonné la direction du "Whig-Standard" et du journal "Examiner", de Peterborough et des postes de radio et de télévision à Kingston et Peterborough.

Sénateur McLean

SAINT-JEAN, (PCf) — Le sénateur A. Neil McLean, doyen des sénateurs du Nouveau-Brunswick et homme d'affaires important, est décédé dans un hôpital de Saint-Jean, N.-B., dimanche soir. Il était âgé de 81 ans.

Son état de santé ne lui avait pas permis d'occuper son siège au Sénat depuis les vacances de Noël.

Sa mort est survenue une journée après celle du sénateur W. Rupert Davies, de Kingston, Ont., qui était âgé de 87 ans. La composition du Sénat est maintenant la suivante : 60 libéraux, 31 progressistes - conservateurs, deux indépendants, un libéral indépendant et huit sièges sont vacants.

Le sénateur McLean était président de la société Connors Bros. Ltd. de Black's Harbor, N.-B. Il avait pris la direction de cette compagnie en 1922 et en avait fait la plus importante conserverie de sardines dans le Commonwealth.

Dave Kerr

Un vétéran du journalisme qui avait collaboré il y a quelques années au Sherbrooke Record et au Montreal Herald, est décédé hier. Il s'agit de M. Dave Kerr, âgé de 65 ans.

Né à Toronto, diplômé du Upper Canada College, M. Kerr avait travaillé plusieurs années pour la compagnie General Motors avant de venir s'installer au Québec en 1931.

Ces dernières années, il collaborait à différents journaux et publications.

Paul Fournier

Les funérailles de M. Paul Fournier, un syndicaliste, ont lieu à l'église St-Maxime, à Chomedey, à 11 h. ce matin.

M. Fournier est décédé jeudi, à l'âge de 56 ans. Il était le vice-président pour le Canada du Syndicat international des travailleurs des brasseries et distilleries (FTQ).

Ce syndicaliste qui a agi sous le gouvernement de M. Maurice Duplessis comme le lien entre le gouvernement et le mouvement syndical du Québec, avait commencé sa carrière syndicale dans le Syndicat international des chapeliers. Il était vice-président du Congrès des métiers et du travail du Canada avant la fusion de cette centrale avec le Congrès canadien du travail qui ont formé en 1956 le Congrès du travail du Canada.

M. Fournier laisse dans le deuil son épouse, deux fils et une fille, Gilles, Serge et Nino (Mme René Adriaensens).

La régionale de Chambly aura son centre administratif

(par **C.M.**) — La Commission scolaire régionale de Chambly, la régionale-mère de la province et l'une des plus importantes par le nombre d'élèves à qui elle dispense des cours (14,500), aura son centre administratif.

Une décision a été prise à cet effet au cours de la dernière assemblée des commissaires. Limmeuble projeté, au coût d'environ $400,000, sera construit sur les terrains adjacents, à l'Ecole des métiers de Jacques-Cartier, sur le Chemin Du Tremblay. L'emplacement est déjà la propriété de la Commission scolaire régionale de Chambly.

Actuellement, les employés au service de la commission scolaire doivent se partager en trois endroits : à l'immeuble Soucie, à St-Lambert, à l'Ecole secondaire Gérard-Filion, à Jacques-Cartier et à l'External classique de Longueuil. Avec un centre administratif où tout le travail sera centralisé, la Commission scolaire régionale de Chambly, n'aura besoin que d'une soixantaine d'employés.

Le testament de Henry Luce

NEW YORK. (AFP) — Le testament de Henry Luce, le fondateur des revues "Time", "Life", "Fortune" et "sports Illustrated", a été soumis hier à un tribunal spécial au fins d'exécution.

La fortune de M. Luce, qui est mort le 28 février, est estimée à plus de rent millions de dollars. Sa veuve, Mme Clare Boothe Luce, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Rome, recevra outre ses résidences, 180,000 actions de la société "Time Inc", 149,465 autres actions iront à la Fondation Henry Luce. L'essentiel du reste de la fortune du magnat de la presse hebdomadaire — soit 143,110 actions de la société "Time Inc." — ira à ses deux fils, Henry Luce III, et Peter Paul Luce.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

BARRIAULT (Nazaire) — Subitement, à Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Nazaire Barriault, époux de Jeanne-Aimée Gagnon ; demeurant à 2577 Cadillac. Père de Gérald, Mme Jean Beaulieu (Géralda), Mme Charles Vallée (Laurette), Raymond, Clément, Mme André Martel (Ghislaine). Il laisse également dans le deuil plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras Ltée,
5805, rue Boileau,
coin Lacordaire,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Maxime) — A Boucherville, le 11 mars 1967, à l'âge de 58 ans 11 mois, est décédé M. Maxime Benard, époux de Thérèse Decelles, demeurant 72 rue L.-H. Lafontaine, à Boucherville. Il laisse dans le deuil son fils Roger, époux de Marielle Provost et Mme Normand Jodoin (Marielle) et 2 petits-enfants, Alain et Sophie. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron & Tétreault
St-Charles angle de Laperrière,
à Boucherville
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGEVIN (Rhéa) — A Verdun, le 13 mars 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Rhéa Bergevin, fille de feu Eustache Bergevin et de feu Clarisse Vanier. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington,
à 9 h., pour se rendre à l'église Ste-Martine où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p.

BISAILLON (Jules-Emile) — A Napierville, le 10 mars 1967, à l'âge de 50 ans et 11 mois, est décédé M. Jules-Emile Bisaillon, maire du Village de Napierville, gérant de la Caisse Populaire, ex-grand Chevalier de Colomb, conseil 3587 et époux de Cécile Grenier, père de Mme Normand Théroux, née Carmen, de Montréal. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Fortin,
435, rue St-Jacques
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Marie-Louise) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Boisvert, fille de feu J. Narcisse Boisvert et de feu Julie Lécuyer, soeur de Mme Richard Provost (Blanche), ses neveux et nièces M. et Mme Antoine Robichaud, Mlle Claire Provost, M. et Mme Paul Boisvert, M. et Mme Maurice Boisvert, M. et Mme Maurice Cardinal, M. et Mme Armand de Bellefeuille, M. et Mme Jean Tourangeau, M. et Mme Fernand Gratton, M. et Mme Bernard Nepveu, Mlles Raymonde et Madeleine, M. et Mme Marcel Drolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Joseph) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Joseph Bouchard, époux de Marie Beaudry, frère de Gérard, Charles-Eugène, Léontine (Mme V. Tremblay), Antoinette (Mme J. Beaulieu), Eva (Mme G. Descheneaux), Isabelle (Mme J. Aubin), Pauline (Mme X. Racine). Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault, Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNAIS (Juliette) — A Montréal, le 13 mars 1967 est décédée Mme Juliette Gascon-Bourbonnais, demeurant rue St-André. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-Paul Marchand,
4226, rue Papineau.
Avis des funérailles plus tard.

BOUGIE (Jeanne) — A Huntingdon, le 11 mars 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé Mme Georges Bougie, née Jeanne Girouard, demeurant à 34, rue King. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rodrigue Montpetit
170, rue Châteauguay
pour se rendre à l'église St-Joseph, d'Huntingdon, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURRET (Jeanne) — A Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme veuve Jeanne Bourret, née Jeanne Rochon, de la rue des Erables. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue de Lorimier,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Contrecoeur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Antoinette) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme veuve Mederic Bouthillier, née Antoinette Bourdon, mère de Antoinette Graziella, Thérèse, Lucien, Louis-Philippe, professeur à la Faculté de Médecine, à l'Université de Montréal, une bru Mme Lucienne Bouthillier. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue De Salaberry
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Marcelle) — A Duvernay, le 10 mars 1967, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Arsène Côté, née Marcelle Desrochers, demeurant 2110 Auvergne à Duvernay. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la
Salle St-Maurice
2000 rue Champ-Fleury, à Duvernay
pour se rendre à l'église St-Maurice, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Flavien de Lotbinière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Giroux et Fils Inc.

CHICOINE (Louisa) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Florian Chicoine, née Louisa Harrington, mère de Mme André Ménard (Marie-Paule), Mme André Poirier (Pierrette), Robert, Mme Gilles Lamarre (Aline) et Claude, demeurant à 7590 Drolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coop. de Frais Funéraires,
7384 rue St-Denis,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Jean-Charles) — A l'hôpital général de Verdun, le 12 mars 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé le lieutenant Jean-Charles Corbeil, du service des Incendies de la ville de Montréal, époux d'Armande Beaudin, père de Daniel et Sylvie. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire
J. F. Wilson & Sons
4784, avenue Verdun
Service funèbre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, jeudi matin le 16 mars à 9 h. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

DAIGLE (Alice) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Ernest Daigle, née Alice Poirier, épouse en 1ères noces de feu Wilfrid Provost et en 2es noces de feu Arthur Léger, demeurant à 4036 rue Cartier. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAME (Joseph-David) — A Verdun, le 13 mars 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé Joseph-David Dame, époux de feu Yvonne Rousseau. Père de Mme Donat Valiquette (Antoinette), Marcel, Jean-Paul, René et André, père dominicain; demeurant à 857, Rielle. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512 rue de l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (René) — A Montréal, le 11 mars 1967 à l'âge de 72 ans, est décédé René Deschamps, époux d'Eva Malboeuf, demeurant 2414 Jacques-Hertel. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPRES (Annette) — A Longueuil, le 12 mars 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Annette Maheu, épouse de feu Charles-Emile Despres, mère de Yves, et soeur de Mme Paul Simon (Françoise), demeurant 883 La Salle. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
527, rue Ste-Hélène
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Claudia) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Aimé Desrosiers née Claudia Rochon, demeurant à Pierrefonds. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault
16114 ouest, boul. Gouin,
à Ste-Geneviève
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Lucienne) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 47 ans, est décédée Lucienne Marcil, épouse de Rosario Dubois de Du Bois Réglage et Reliure, de 451 rue St-Sulpice, mère d'Aline. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Mathias) — A Ste-Thérèse, le 11 mars 1967, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Mathias Dubois, époux de feu Clémentine Jodoin, demeurant à 32, St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria, Enrg.,
61 rue Blainville ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Henri) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé Henri Dubuc, époux d'Yvette Dagenais, père de Claude et Alain, demeurant à Cartierville. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Martine, comté Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNNE (Margo) — A Montréal, le 10 mars 1967, est décédée Margo Handfield, épouse de Gérald Dunne, mère de Michael et John ; soeur de Lisette (Mme Bernard Geoffrion), Annie (Mme J. L. Le Berre), Suzanne (Mme Marcel Faure), Renée (Mme E. Leonardi), Camille (Mme Claude Payette), Thérèse (Mme Gordon Weekes), M. J.-R. Handfield. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUY (Adrien) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé Adrien Dupuy, époux de Reine Roy, père de Guy, Mme Marcel Roy (Louise), Mme Pierre Therrien (Suzanne). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson, Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. : Prière de ne pas envoyer de fleurs.

FILION (Berthe) — A St-Jean, le 11 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme J.-Albert Filion, née Berthe Chevalier, demeurant 730 rue Richelieu à Iberville, mère de M. Jacques Filion, maire de St-Lambert, et du bureau Filion & Lefebvre (évaluateurs) époux de Denise Brunette, André Filion, directeur général des finances Richelieu et des prêts Richelieu Inc., époux de Dolores Caron. Et laisse également ses petits-enfants Pierre, Guy, Marc, Jean, Claude et Michel, soeur de MM. Raymond et Gaston Chevalier, de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée,
826, 1ère Rue, à Iberville
pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel d'Iberville où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRECHETTE (Mathilda) — A Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Wilfrid Fréchette, née Mathilda Doré, 5166 Garnier. Mère de Mme Paul Robitaille (Fernande), Mme Roger Robert (Claire), Mme René McGuire (Cécile), Roger et son épouse Yolande ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
La Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Serge) — Accidentellement à Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Serge Gagné, fils de Marius Gagné et de Georgette Giroux, frère de Claude, Jacques, Marjolaine et de Ginette. Les funérailis auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier, Inc.,
10526 rue St-Laurent,
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Georges) — A Montréal, le 13 mars 1967 à l'âge de 72 ans est décédé M. Georges Galarneau, époux de Dora Desjardins demeurant rue Delanaudière. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

HENUSET (Lionel) — A Vancouver, le 11 mars 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Lionel Henuset, époux de Gertrude Wright, demeurant à 5990, rue Argyle, Vancouver, autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant, à Vancouver. Inhumation au même endroit.

HOULE (Fernand) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Fernand Houle, époux de Fleur-Ange Dubé, demeurant à 7294 rue Boyer. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault, Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNOTTE (Achille) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Achille Jeannotte, époux de feu Blanche Bourdon, père de Roger, curé de la paroisse Ste-Catherine-Labouré, LaSalle, Gérard, ingénieur professionnel, époux de Jeanne Yale, Mme Georges Gervais (Gabrielle), Mme Joseph Hébert (Jeanne), Mme Jacques Longpré (Elisabeth). Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KANE (Gérald) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Gérald Kane, époux de Simone Morin, demeurant à 2547 Quesnel. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame Ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE-CHOQUETTE (Exérina) — A Ste-Thérèse, le 10 mars 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Exérina Ouellette, épouse en 1ères noces de feu Osias Labelle et en 2es noces d'Albert Choquette, demeurant au Foyer Drapeau. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria, Enrg.,
61 rue Blainville ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Melina) — A Marieville, le 11 mars 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Joseph Lacasse, née Melina Cadieux. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Delphis Monast & Fils
201 rue Dupont, à Marieville
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Anna) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Anna Casaubon, épouse en 1ères noces de feu Edmond Lacombe et en 2ièmes noces de feu Oscar Brousseau, demeurant à 5827 Boileau. Elle laisse dans le deuil, sa fille Mlle Marie Lacombe et son fils Alfred Lacombe. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras,
5805 rue Boileau, angle Lacordaire
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LAFLEUR (Lucienne) — A Lachine, le 12 mars 1967, est décédée Mlle Lucienne Lafleur, fille de feu Alfred Lafleur et de feu Palmyre Desjardins, demeurant à 359 — 41ième Ave, Lachine, soeur de Bertha (Mme A. Séguin), Germaine (Mme O. L. Bourque). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, à Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église de St-André-Hubert, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachute, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Gaston) — A St-Jérôme, le 12 mars 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Gaston Lamarre, agronome, époux de Thérèse Paquette. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils,
400 rue Labelle
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Henri) — A Jacques-Cartier, le 12 mars 1967 à l'âge de 65 ans, est décédé Henri Landry, époux de fe

CAHIER No 4 / PAGES 45-60 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, LUNDI 13 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 60



DE GAULLE
— encore cinq ans



GISCARD D'ESTAING
— le grand vainqueur



COUVE DE MURVILLE
— défaite amère



FRANÇOIS MITTERAND
— la gauche monte



JEAN LECANUET
— recul de la droite



MENDES-FRANCE
— retour en scène

Mme Gandhi forme un nouveau gouvernement et lance un appel à l'unité et à la discipline

LA NOUVELLE-DELHI, Inde. (UPI, AFP) — Moins de vingt-quatre heures après sa réélection à la tête de son parti, Mme Indira Gandhi a formé aujourd'hui un nouveau cabinet dans lequel M. Morarji Desai, son rival, cumule les postes de premier ministre adjoint et de ministre des Finances.

Hier, lors de la réunion des 435 élus du parti du Congrès dans les deux Chambres du Parlement indien, c'est M. Desai lui-même qui avait proposé que Mme Gandhi soit élue chef du parti majoritaire. En vertu de la Constitution, le chef du parti majoritaire au Parlement devient automatiquement premier ministre. Les leaders du parti avaient convaincu M. Desai de ne pas se présenter contre Mme Gandhi pour ne pas aggraver les dissensions. En échange de son désistement, ils avaient promi à M. Desai qu'il serait nommé premier ministre adjoint et ministre des Finances, ce qui a été fait aujourd'hui.

A l'issue de la cérémonie d'assermentation, Mme Gandhi a déclaré qu'elle espérait que le nouveau gouvernement mènerait le pays vers le progrès. Elle a par ailleurs lancé un appel à l'unité et à la discipline tant parmi ses partisans que dans les rangs de l'opposition.

Considéré dans son ensemble, le nouveau cabinet de Mme Gandhi est situé au centre gauche, selon les observateurs. L'entrée du vétéran conservateur Desai est le principal élément nouveau dans le gouvernement où les ministres sortants Yeshwantrao Chavan, Swaran Singh, Mohammed Chagla, conservent respectivement les portefeuilles de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires étrangères qu'ils occupaient dans le gouvernement sortant.

Les changements dans l'équipe ministérielle sont essentiellement provoqués par les défaites électorales subies par cinq des quinze membres de l'ancien cabinet.

L'ancien ministre hors caste, M. Jagjivan Ram, prend le portefeuille de l'Agriculture et du Ravitaillement qu'occupait auparavant M. Chidambaram Subramaniam. L'un des plus proches collaborateurs de Mme Gandhi, l'ancien ministre d'Etat aux Affaires étrangères, M. Dinesh Singh, devient membre du cabinet avec le portefeuille du Commerce. M. Subramaniam n'a pas été réélu.

L'autre membre du gouvernement sortant qui voit son influence accrue, est M. Ashoke Mehta, qui a ajouté à ses anciens portefeuilles de la Planification et des Affaires sociales, celui du Pétrole et des Produits chimiques.

La raison de son recul

Aussitôt après sa réélection hier, Mme Gandhi a tenu une conférence de presse au cours de laquelle elle a reconnu que la hausse des prix des denrées alimentaires était la principale raison du recul de son parti aux élections générales de février. Elle a en outre déclaré que le socialisme et le non alignement demeureraient les bases de sa politique.



téléphoto UPI

Le président de l'Inde, M. Sarvepalli Radhakrishnan, assermente le nouveau cabinet dirigé par Mme Indira Gandhi. Le principal rival de Mme Gandhi au poste de chef du parti du Congrès, M. Morarji Desai, qui s'était désisté en dernière minute, a été nommé premier ministre adjoint et ministre des Finances.

Le recul gaulliste étonne les USA, stupéfie la G.-B., satisfait l'URSS

WASHINGTON (AFP) — Surprise générale dans les milieux officiels américains, à la suite de la menace de la perte de la majorité absolue du mouvement Cinquième république à l'Assemblée nationale.

Ce deuxième tour des élections françaises avait été suivi de très près, et avec un intérêt considérable par les plus hautes instances de l'administration américaine. La consigne est toutefois à la prudence la plus rigoureuse et les porte-parole officiels se refusent à formuler le moindre commentaire. Ils laissent même prévoir que leur mutisme pourrait se prolonger quelque temps, la situation étant encore à leurs yeux trop confuse.

Le fait que le général de Gaulle ait été menacé de perdre une bataille électorale, neuf ans après sa prise de pouvoir et alors que tout le monde à Washington croyait la partie jouée après le scrutin de dimanche dernier, pose une infinité d'inconnues sur lesquelles les milieux autorisés ne sont nullement prêts à spéculer du moins dans l'immédiat.

Stupeur à Londres

Pendant ce temps, à Londres, la première réaction britannique devant les résultats des élections françaises est celle de la tupeur : après les résultats du premier tour, on s'était montré extrêmement déçu à Londres par la défaite relative du centre démocrate, qui avait la faveur de l'opinion publique en général. Les résultats d'hier soir indiquent que le groupe de M. Lecanuet pourront jouer un rôle important, et on espère qu'il pourra avoir une influence déterminante sur l'orientation de la politique française dans un sens plus atlantique.

Mais les titres des premières éditions des journaux soulignaient la défaite de M. Couve de Murville, qui à l'heure où ils ont été imprimés hier soir, leur paraissait le fait le plus spectaculaire.

Moscou : on s'y attendait

Par ailleurs, à Moscou, le résultat final des élections en France apporte une confirmation à la réaction discrètement satisfaite qu'avait suscitée le premier tour parmi les observateurs soviétiques.

Non seulement ce résultat ne met pas en question la politique extérieure française de ces dernières années, mais même il dégage en sa faveur, dans la nouvelle Assemblée nationale, une majorité étendue à la plus grande partie de l'opposition.

Commentaires des leaders de l'opposition et de l'UNR

PARIS (AFP) — En marge des élections législatives qui viennent de reporter au pouvoir, pour un autre mandat de cinq ans, le parti gaulliste, avec une majorité absolue acquise de justesse, voici les déclarations des principaux leaders politiques:

M. François Mitterand

"On peut, dès maintenant, constater : que la discipline et la loyauté ont prévalu entre les formations de la gauche au bénéfice de leur candidat unique ; que la gauche, dans son ensemble, représentera une force puissante à l'Assemblée nationale, puisqu'elle aura 200 sièges environ; que la majorité d'hier semble devoir devenir minorité dans le pays et au Parlement ; que la fédération disposera du plus important groupe parlementaire de l'opposition d'hier, ce qui lui conférera une responsabilité particulière."

M. Jean Lecanuet

"Il est exclu que le centre démocrate se rallie au groupe gaulliste. Nous attendrons que les gaullistes fassent un pas vers nos positions, mais nous ne ferons pas le premier pas."

M. Lecanuet n'a pas exclu que ses amis accordent leur soutien parlementaire à la Ve République, si le général de Gaulle infléchissait sa politique européenne et atlantique. M. Lecanuet, dont le centre démocrate constitue un appoint numériquement nécessaire aux gaullistes pour atteindre la majorité absolue, s'est toutefois montré prudent quant à la cohésion pratique du groupe qu'il préside.

M. Jacques Baumel

Le secrétaire général de l'UNR (gaulliste), M. Jacques Baumel, a fait le commentaire suivant sur les élections françaises: "D'abord, il y a une forte poussée communiste à laquelle personne ne s'attendait. Ensuite, il y a un maintien des positions de la Ve République".

M. Mendès-France

"Il se peut qu'on replâtre une apparence de majorité arithmétique", a déclaré hier soir M. Pierre Mendès-France à Grenoble où il a été élu député. "Mais ce qui est essentiel, c'est de voir que, s'il y a une apparente majorité à l'Assemblée nationale, elle ne correspondra plus à la majorité du pays", a-t-il ajouté.

"A supposer que l'UNR parvienne à cette majorité, a poursuivi M. Mendès-France, celle-ci connaîtra très vite des difficultés internes. Elle ne sera pas en mesure et en état de gouverner solidement. Aussi, très rapidement, va se poser la question de la relève politique. Nous constatons qua la majorité a été désavouée par le suffrage universel, que son crédit et son autorité ont été très largement entamés."

Atmosphère du scrutin

PARIS. (AFP) — Pour le deuxième dimanche consécutif, les Français qui avaient voté massivement dans la journée : près de 80 pour cent de votants, ont suivi dans la soirée avec un intérêt passionné, le plus souvent devant leur poste de radio ou de télévision, le grand spectacle que constituaient les résultats du second tour des élections législatives.

Dans ce domaine, tout avait été mis en oeuvre, une fois encore, par la radio-télévision nationale et les postes périphériques (Radio-Luxembourg et Europe No 1 notamment), ainsi que par les divers organes de presse, pour informer dans les délais les plus rapides les millions de citoyens devenus auditeurs ou téléspectateurs.

L'ORTF en vedette

A l'ORTF, comme cela s'était passé le 5 mars lors du premier tour de scrutin, un gigantesque dispositif avait été mis en place, 1,200 personnes (journalistes, spécialistes de sondages et des calculatrices électroniques, etc.) s'affairaient à la Maison de la radio, dans un brouhaha indescriptible au milieu d'une forêt de téléphones et de téléscripteurs. Dans les studios de la télévision, un meneur de jeu coordonnait et donnait les résultats au fur et à mesure de leur proclamation, tandis qu'alternaient sur l'écran des séquences au cours desquelles des personnalités de la politique commentaient les résultats enregistrés, et des vedettes de la chanson se produisant dans leur meilleur tour de chant.

Dans les studios des stations de radio c'était le même grand branlebas : hommes politiques, vedettes ou simples curieux se mêlaient démocratiquement devant des buvettes géantes où l'on commentait passionnément cette élection.



téléphoto UPI

Au cours d'une conférence de presse convoquée dans son appartement à Moscou, Ekaterina Jdanov, petite-fille de Joseph Staline, a déclaré qu'elle n'était nullement bouleversée par la prétendue défection de sa mère, Svetlana, en Occident. Après un bref repos en Suisse, a déclaré Ekaterina, Svetlana retournera en Union soviétique.

Svetlana Staline, réfugiée en Suisse, ne veut rien déclarer

BERNE (AFP, UPI, PA) — Le ministre suisse de la Justice, M. Ludwig Von Moos, a déclaré aujourd'hui que Svetlana Staline souhaitait ne faire aucune déclaration publique et avait demandé aux autorités de la Suisse de faire en sortie que sa vie privée soit respectée.

Von Moos a précisé que la Suisse avait accordé à la fille de l'ancien premier ministre soviétique un visa de touriste valide pour trois mois après que Svetlana Staline n'eut pu entreprendre le voyage projeté aux Etats-Unis. Le ministre n'a donc donné aucun indice de l'endroit où se trouvait la transfuge.

Agée de 42 ans, Svetlana Staline est arrivée à Berne samedi à bord d'un avion italien venant de Rome.

A La Nouvelle-Delhi, le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi a démenti, au cours d'une conférence de presse, la rumeur selon laquelle la fille de Staline aurait demandé l'asile politique aux autorités indiennes. "Elle n'a rien demandé", a dit Mme Gandhi.

Une cinquantaine d'envoyés spéciaux de la presse internationale, de cinéastes et de photographes sont partis hier matin à la découverte de l'Oberland bernois et de la fille de Joseph Staline.

Le gros de l'expédition se composait de Français, d'Anglais et d'Allemands. Quelques Japonais se sont déployés en éclaireurs. Les Russes se tiennent à distance, mais ne manquent pas de téléphoner aux agences de presse pour s'informer des progrès de l'enquête.

On a perdu la trace de Svetlana samedi à l'heure du déjeuner. Le correspondant du journal "La Suisse" l'a signalée dans un restaurant de Chatel Saint-Denis (canton de Fribourg). Après le repas, elle est repartie vers l'est en compagnie de ses deux gardes du corp de la police fédérale.

Un magazine américain serait prêt à offrir jusqu'à $500,000 à Svetlana pour ses mémoires et pour les informations qu'elle pourrait donner au sujet du règne de son père, Joseph Staline, dont la mort reste entourée de mystère 14 ans après sa disparition. Les autorités suisses veulent éviter d'embarrasser l'URSS en permettant que la présence de Svetlana serve à des fins de propagande contre la Russie.

A Moscou, une foule de 1,000 personnes acclame Khrouchtchev

MOSCOU (PA) — L'ancien premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev a été acclamé et pris dans une bousculade hier par un millier de ses compatriotes, dans une de ses rares apparitions en public, à l'occasion des élections parlementaires.

L'ancien chef du Kremlin, âgé de 72 ans, plus maigre et paraissant plus vieux qu'à l'époque de ses jours de gloire, a dit : "Je souhaite la paix du monde", quand des journalistes lui ont demandé s'il avait un message à transmettre au monde.

La foule qui attendait M. "K" s'était massée autour d'une école qui servait de bureau de scrutin, non loin de l'appartement qu'il habite dans le centre de la capitale.

Souriant, M. Khrouchtchev a porté la main à son feutre gris, en guise de salut à la foule qui l'interpellait et criait "allo Nikita Sergeyevich". Il était accompagné de sa femme Nina, et des agents de police ont dû les protéger de la foule qui se pressait autour d'eux.

Mme Khrouchtchev qui tenait le bras de son mari paraissait surprise de voir une telle manifestation d'amitié.

Dans l'école, M. "K" a déposé son bulletin de vote en faveur de son successeur Alexis Kossyguine, qui briguait les suffrages sans adversaire au parlement de la Fédération russe, la plus importante circonscription de l'Union soviétique.

Pendant ce temps, à un autre bureau de scrutin, à un pâté de maisons du Kremlin, l'ancien ministre des Affaires étrangères, Viacheslav Molotov, maintenant âgé de 77 ans, qui a été jadis le bras droit de Josef Staline, a déposé son bulletin de vote sans cérémonie.

James Meredith ne fera pas la lutte à Adam Clayton Powell

NEW YORK. (AFP) — M. James Meredith ne se présentera pas à l'élection partielle du 11 avril contre M. Adam Clayton Powell dans la circonscription noire de Harlem.

L'élection a été rendue nécessaire par l'expulsion de la Chambre des représentants de M. Powell, accusé de conduite financière irrégulière, et qui se représente.

L'ancien étudiant de l'Université du Mississippi, le premier noir admis dans cette institution sudiste, a déclaré que le parti républicain n'avait pas tenu ses engagements.

"Je ne pense pas que le parti ait été de mauvaise foi, mais il s'agirait d'une question d'opportunisme. L'opportunisme politique était à l'ordre du jour", a dit Meredith.

400 bombardiers américains ont pilonné durant trois jours un centre industriel au nord d'Hanoï

d'après PA, UPI, AFP, Reuter

L'Aviation et l'Aéronavale des Etats-Unis ont effectué, hier, leurs raids les plus lourds, en quatre mois, au-dessus du Nord-Vietnam. Après s'être attaqués au centre métallurgique de Thaï Nguyen, vendredi, les appareils américains s'en prenaient, hier, à une centrale électrique située à 32 milles au nord-ouest de Hanoï. Il s'agissait du troisième raid dirigé contre ces centres industriels en trois jours.

Un porte-parole américain rapporte que des "Tunderchiefs" et des "Phantoms" de l'Aviation ont déclenché au sol une série d'explosions et d'incendies qui ont fait s'élever jusqu'à 3,000 pieds dans l'air des colonnes de fumée à Viet Tri, cependant que d'autres appareils réduisaient au silence les batteries antiaériennes de l'ennemi. Un jet américain (deux selon Hanoï) a été abattu au cours du raid. Deux pilotes manquent à l'appel.

On croit que tout près de 400 appareils américains ont participé aux 128 missions de dimanche. Il s'agirait du trafic le plus intense depuis le 8 novembre dernier.

Hausse du prix de la guerre

A Washington, l'administration Johnson refuse d'admettre que la recrudescence des activités aériennes au-dessus des régions industrielles du Nord constitue une nouvelle escalade. Les milieux officiels se contentent de dire qu'il s'agit tout simplement d'une "hausse du prix de la guerre" pour le Nord-Vietnam.

On reconnaît, toutefois, que les autorités américaines sont déterminées à accroître la pression sur Hanoï, et l'on dit que les stratèges sont à la recherche de nouvelles cibles à bombarder au Nord. La détermination de ces nouvelles cibles fera cependant l'objet d'une décision personnelle du président Johnson. On croit de plus, en certains milieux, que ces nouvelles cibles pourraient bien être les nouveaux parcs de jets et les aérodromes du Nord-Vietnam, ainsi que les installations industrielles dans le secteur immédiatement au nord de Hanoï et de Haïphong.

M. Johnson s'apprête à se rendre à l'île de Guam en fin de semaine, en vue de procéder, comme lors du rendez-vous de Honolulu, à une réévaluation des diverses stratégies.

Rendez-vous de Guam

M. William Bundy vient de mettre la dernière main à Saigon aux préparatifs du rendez-vous de Guam. Participeront aux entretiens secrets avec le président, MM. Dean Rusk et McNamara, l'ambassadeur Cabot Lodge et le général Westmoreland. Aucune personnalité vietnamienne n'a été invitée.

Enfin, une dépêche signale aujourd'hui la déclaration du général Clark (le héros de Corée) qui a dit que le meilleur moyen d'amener Hanoï à la table de conférence, est de gagner la guerre. Le général veut que le président autorise le bombardement de toutes les cibles militaires du nord, y compris les jets stationnés au sol, les centrales électriques et le port de Haïphong.

$12.2 milliards de plus

WASHINGTON (UPI) — La Commission sénatoriale des crédits de guerre propose d'ajouter un autre $12.2 milliards pour pousser davantage la guerre au Vietnam, attendu que, dit la Commission, aucune cessation des hostilités n'est prévisible avant la fin de juin. Les crédits recommandés passeront en Chambre demain.

Le président Johnson se trouve à obtenir ainsi à peu près tout ce qu'il a demandé. Le supplément proposé aujourd'hui s'ajoute aux $59 milliards déjà votés par le Congrès et couvrant les 12 mois en cours. Il servira surtout à défrayer les augmentations de solde votées par le Congrès, ainsi qu'à remplacer les avions, hélicoptères, missiles et munitions qui se sont épuisés à un rythme beaucoup plus rapide qu'on avait prévu lorsqu'on décida d'élargir les opérations il y a un an.

COURS
DE PERFECTIONNEMENT
EN CONFIANCE EN SOI!

CE COURS VA VOUS AIDER A CULTIVER :

LA VRAIE CONFIANCE EN SOI
(Pour mieux réaliser toutes vos ambitions)

L'ENTHOUSIASME
(Pour vivre pleinement votre vie)

L'ESPRIT DE DECISION
(Pour prendre plus d'initiatives, assumer plus de responsabilités et devenir meilleur chef)

L'ART DES RELATIONS HUMAINES
(Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux).

L'ART DE PERSUADER PAR LA PAROLE
(Pour mieux vendre vos idées et vos produits, dans une discussion, une vente et même devant un public)

VOUS AUSSI
Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez en tirer profit.

Ce n'est pas un cours théorique; mais un cours pratique de 15 semaines
UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

Venez assister à une
DÉMONSTRATION GRATUITE
Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 219... ou entrez par le 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur.
(Venez en METRO, descendez à la station Berri-de Montigny et prenez la sortie Ontario)
mardi le 14 mars ou jeudi le 16 mars à 8 heures P.M.
Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186

Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens de prendre ce cours, demandez-vous si vous avez le temps et les moyens de vous en passer.

JEAN-GUY LEBOEUF, B.A., L.S.C., président

Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !"

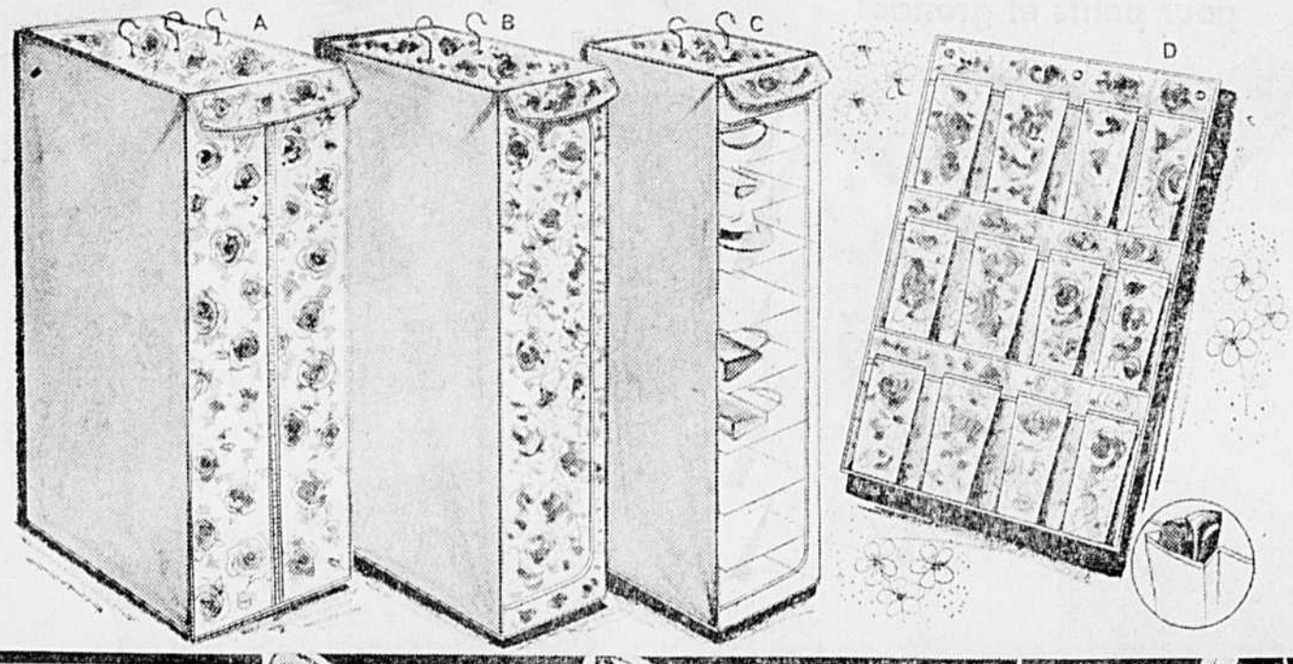


L'[illegible] DE PERSONNALITE
Pour devenir plus dynamique en pensée, en parole et en action

Pourquoi pas chez DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

CHOIX D'ARTICLES VARIÉS POUR LE FOYER!
PROFITEZ DE CES VALEURS EXCEPTIONNELLES
VENEZ ou COMPOSEZ 842-6171



Choix de housses à vêtements et à souliers de marque "Perltex"
Vinyle 8 jauges. Achetez l'ensemble au complet ou en partie !

Ces housses à vêtements et à souliers, en vinyle 8 jauges, sont confectionnées par "Ber-Sar". Elles sont ultra-modernes. Les parties supérieures et antérieures sont matelassées. Fermetures à glissières. Armatures et barres en métal. Crochets nickelés très solides. Complètement hermétiques. Couleur : ton or antique seulement, s'harmonisant avec toute sorte de décors. Dessins de roses piqués. Dimensions :

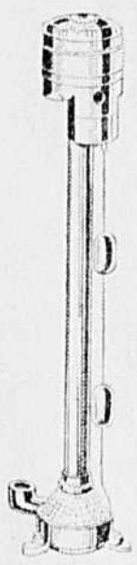
A—Jumbo 57" x 14" x 20" pour robes. **B**—Jumbo 42" x 14" x 20" pour habits. Régulier 57" x 9" x 20" pour robes.

C—Etagères à souliers 57" x 8" x 14", avec 10 tablettes.

D—Housses à souliers comprenant 12 poches.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — MEZZAZINE, RAYON 230

PRIX DUPUIS
A - B **4.98** ch.
C **5.98** ch.
D **2.98** ch.



Pompes à puisards pour les sous-sol

Prix courant 49.95

SPECIAL DUPUIS **39.89** ch.

Pompes à puisards, automatiques, à gros débit. Démarrage automatique dès la montée de l'eau. Moteur 1/4 c.v., 110 volts. Environ 3,200 gallons à l'heure. Raccord de tuyau 1¼". Base de la pompe : 8½", hauteur : 36½".

Fenêtres aluminium 3 rainures

PRIX DUPUIS **27.95** ch.

installation comprise

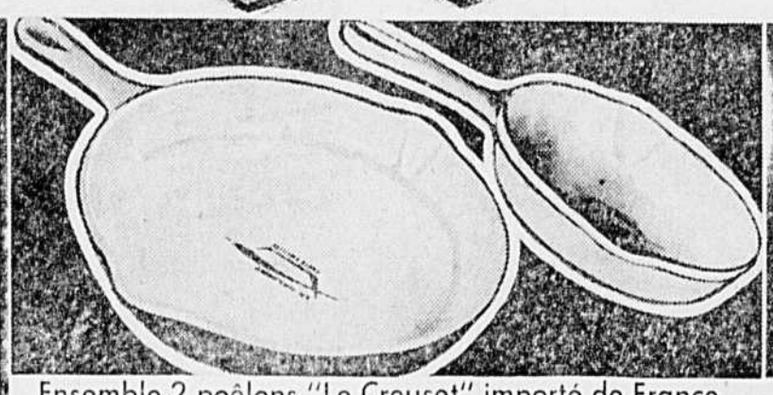
Portes aluminium épaisseur 1½ po.

PRIX DUPUIS **69.50** ch.

instalation comprise

- MATERIAUX de 1ère qualité
- ESTIMATION GRATUITE

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 783



Ensemble 2 poêlons "Le Creuset" importé de France

Prix courant 8.38

PRIX DUPUIS — ens. **5.89**

Ensemble "Le Creuset" à émail vitrifié sur fonte. Conserve aux aliments saveur et valeur nutritive. Intérieur gris, extérieur turquoise ou rouge. Diam. 6" et 9".

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780



Vadrouilles coton

Prix courant 2.49

SPECIAL DUPUIS **1.88** ch.

En coton. Excellente fabrication. Manches en bois lisse. Enlève la poussière facilement.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME RAYON 780



Vadrouilles éponge

Prix courant 2.49

SPECIAL DUPUIS **1.88** ch.

Long manche en bois. Eponge solidement fixée à la base. Rabat pour essorer l'éponge.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME RAYON 780



Poubelles métal galvanisé

Prix courant 3.49

SPECIAL DUPUIS **2.88** ch.

Poubelles avec couvercles hermétiques, qui ne rouillent pas. Capacité de 14 gallons. En métal galvanisé. Economisez !

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 783

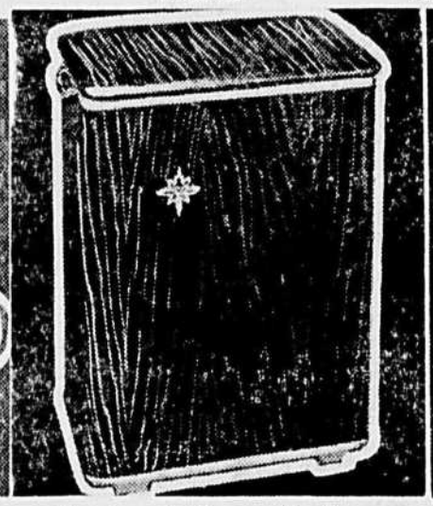


Ens. de 3 pièces "Le Creuset", en fonte émaillée — Economisez !

Prix courant 25.27
SPECIAL DUPUIS **18.89** ens.

Faites confiance à la célèbre marque "Le Creuset". La fonte emmagasine la chaleur, assurant une cuisson parfaite. L'émail vitrifié à 900 degrés ne s'altère pas sous l'action des acides. Ces poteries "Le Creuset" vont directement de la cuisinière à la table. Cocotte ronde de 4¾ pintes. Casserole 2 pintes en fonte. Poêlon diam. 9". Queues en fonte. Couleurs : rouge ou turquoise.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780



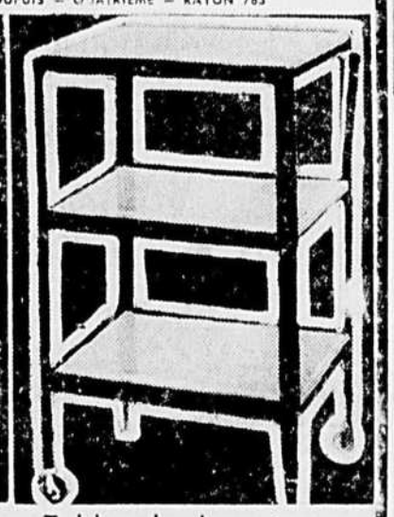
Paniers à linge-vinyle

Prix courant 15.98

SPECIAL DUPUIS **10.58** ch.

Panier robuste recouvert de vinyle imitant le bois ; charpente de pin ; une poignée de chaque côté. Ne se courbe pas. Fini ton noyer ou blanc. Dimensions : 20" x 12" x 26".

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780

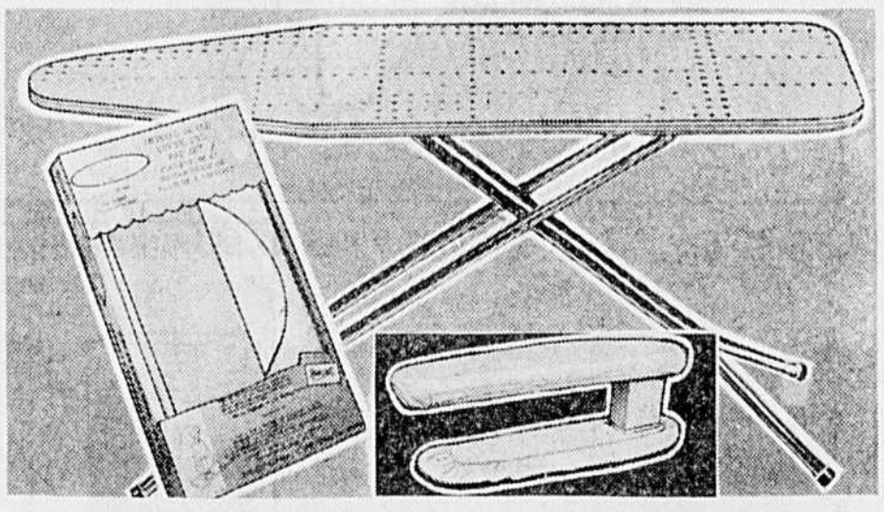


Tables de desserte

SPECIAL DUPUIS **5.88** ch.

Tables sur roulettes pivotantes. Tout métal. 3 tablettes émaillées blanc, et pattes émail noir. Très pratiques pour la cuisine. Dim.: 29¾" x 15" x 20".

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780



Tables à repasser, jeannettes et housses

A. Ces tables s'ajustent à la hauteur désirée selon la personne, qui peut repasser debout ou assise. Surface de la table ajourée, genre filet, au fini émail cuit. 4 pieds en métal chromé avec embouts non glissants.

B. Housses épaisses, finies "Teflon". Résistent à la chaleur et se nettoient avec un linge humide. Dim.: 54 x 15".

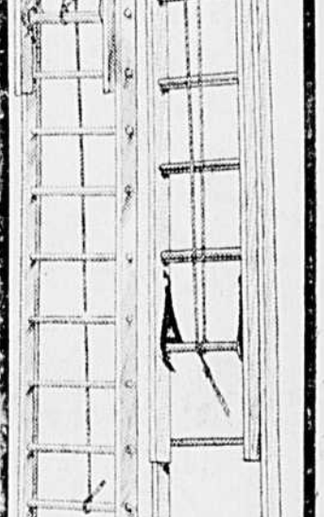
C. Jeannettes en bois utilisables des 2 côtés selon le linge à repasser. Elles comportent une housse à dessous dotée d'une couche de polymousse... Profitez-en !

Prix courant 14.99
SPECIAL DUPUIS **10.49** ch.

Prix courant 2.49
SPECIAL DUPUIS **1.79** ch.

SPECIAL DUPUIS **2.88** ch.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780



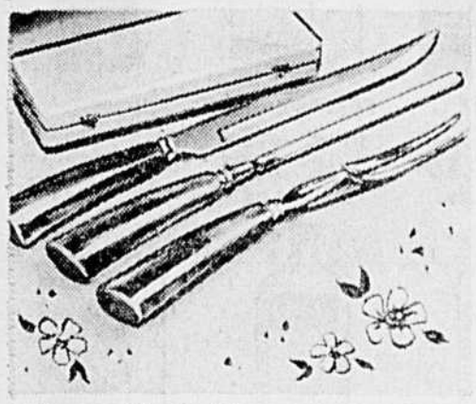
A. Echelles extensibles en pin de Colombie

(avec corde et poulie)
SPECIAL DUPUIS
24' **18.99** ch. 30' **24.99** ch.
Egalement disponible :
28' **26.98** ch. 36' **37.98** ch. 40' **44.98** ch.

B. Echelles extensibles aluminium 1ère qualité

Légères, traitées contre la corrosion. Avec corde et poulie.
SPECIAL DUPUIS
24' **27.99** ch.
Egalement disponibles :
28' **39.98** ch. 32' **49.98** ch.
36' **66.98** ch. 40' **74.98** ch.

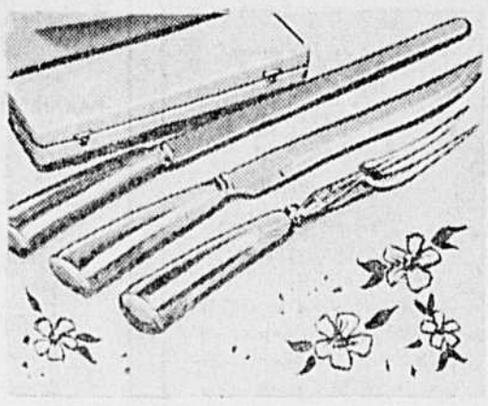
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 783



Ensemble à dépecer — 3 pièces

PRIX DUPUIS **7.95** l'ens.

Ensemble à dépecer comprenant 1 couteau, 1 fourchette, 1 aiguiseur, à manche en plastique durable, teinte beige.

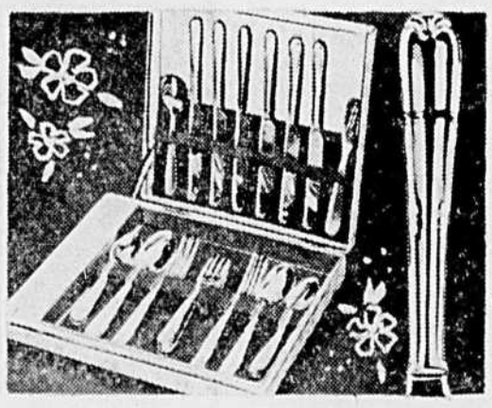


Ensemble à dépecer — 3 pièces

PRIX DUPUIS **8.50** l'ens.

Ensemble à dépecer 3 pièces. Comprend : 1 couteau, 1 fourchette, 1 couteau à viande froide ou à pain.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 760



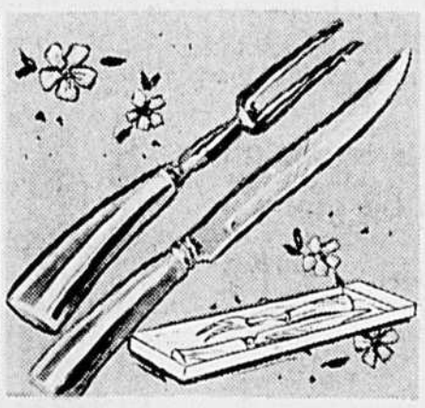
Coutellerie 42 pièces

PRIX DUPUIS **19.65** ch.

Acier inoxydable

Coutellerie pour 8 couverts : 8 couteaux, 8 fourchettes à salade, 8 fourchettes à dîner, 8 cuillères à soupe, 8 cuillères à thé, 1 couteau à beurre, 1 cuiller à sucre.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 760



Ens. à dépecer — 2 pièces

PRIX DUPUIS **5.50** l'ens.

Cet ensemble comporte 2 pièces, 1 couteau, 1 fourchette. Profitez de cette occasion pour faire un bon achat.



Ens. 6 couteaux à biftecks

PRIX DUPUIS **6.95** ens.

Ajoutez à votre coutellerie cet ensemble de 6 couteaux dentés à biftecks.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 760

D'accord chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-6101 — HEURES : 9 H. À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. 30 — SAMEDI : DE 9 H. À 5 H.

expo67

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, lundi 13 mars 1967 / sainte Euphrasie / 83e année, No 60 / 4 cahiers / 60 pages / La météo : ensoleillé avec nébulosité croissante, risque de neige, moins froid / Minimum: 10 / Maximum: 30

Wagner: Québec doit instituer des Commissions contre le crime organisé • En page 17

Ottawa n'augmenterait pas les taxes en avril

par Jacques PIGEON

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La légère hausse des dépenses prévues pour le prochaine exercice financier ($353 millions) permet au contribuable d'entretenir l'espoir que le ministre fédéral des Finances n'augmentera pas les impôts dans son prochain budget, attendu en avril.

A la lecture du budget principal des dépenses que le ministre du Revenu vient de déposer aux Communes, on constate que les dépenses budgétaires prévues pour la prochaine année financière, qui débute le 1er avril 1967, atteindront un sommet sans précédent : $9,535,132,584.

L'an dernier, ces prévisions n'atteignaient que $8,795,617,719, soit $739,514,865 de moins, mais ils avaient été établies sur une base différente.

Mais comparés sur une base identique, les chiffres ne révèlent qu'une augmentation de $58 millions.

C'est dire que le gouvernement a dû faire plusieurs coupures pour limiter la hausse des dépenses. En effet, les frais additionnels prévus pour la prochaine année financière sont considérables.

En tête de chapitre, il y a d'abord la hausse des paiements de péréquation offerte aux provinces au cours de la dernière conférence fédérale-provinciale. Elle atteint $340 millions et 260 d'entre eux seront versés au Québec.

L'Ontario, la province la plus riche après la Colombie britannique, ne recevra que $17 millions. Le Québec touche un autre $85 millions au titre des arrangements provisoires de 1964. Evidemment, la Colombie britannique ne reçoit rien.

Le coût de l'assistance publique est aussi à la hausse ($160 millions), de même que celui de l'assurance-hospitalisation ($41 millions).

Ces augmentations et quelques autres sont compensées par des réductions et éliminations dans les versements faits aux provinces. L'assistance fédérale de la formation technique et professionnelle prendra bientôt fin et le programme des travaux municipaux d'hiver sera réduit.

Au chapitre des hausses d'importance majeure, il y a d'abord les traitements accrus des fonctionnaires ($11 millions), les redressements des soldes des membres des force armées et de la Gendarmerie royale ($61 millions) et $84 millions pour les contributions plus élevées aux caisses de retraite des employés mentionnés plus haut.

Plusieurs ministères auront des revenus considérablement accrus. Le premier est celui de l'Industrie dont le budget est triplé pour lui permettre de poursuivre son programme d'aide aux régions défavorisées. Le budget de la Société Radio-Canada sera haussée de $29 millions et il atteindra ainsi $144 millions.

Il en est de même du ministère de l'Agriculture. Le gouvernement a consenti près de $100 millions de plus à celui-ci au chapitre de la stabilisation des prix.

Par contre, les dépenses de la Gendarmerie royale, du ministère de l'Immigration, de la Production de la défense et des Affaires extérieures sont légèrement réduites.

Il est intéressant de noter que le budget de la Défense nationale n'est que légèrement accru. L'an dernier, les dépenses prévues étaient de $1.5 milliard, cette année elles atteindront $1.6 milliard, soit une bien légère augmentation si l'on tient compte des tendances inflationnistes de notre économie.

De plus, le ministère consentira une part considérablement accrue de ses dépenses pour équipement. L'an dernier, seulement 16.7 pour cent de son budget y était affecté. Au cours du prochain exercice, les dépenses d'équipement se chiffreront à 20.2 pour cent du budget total de la défense.

Cette hausse s'explique surtout par l'achat des nouveaux avions CF-5 et de véhicules blindés.

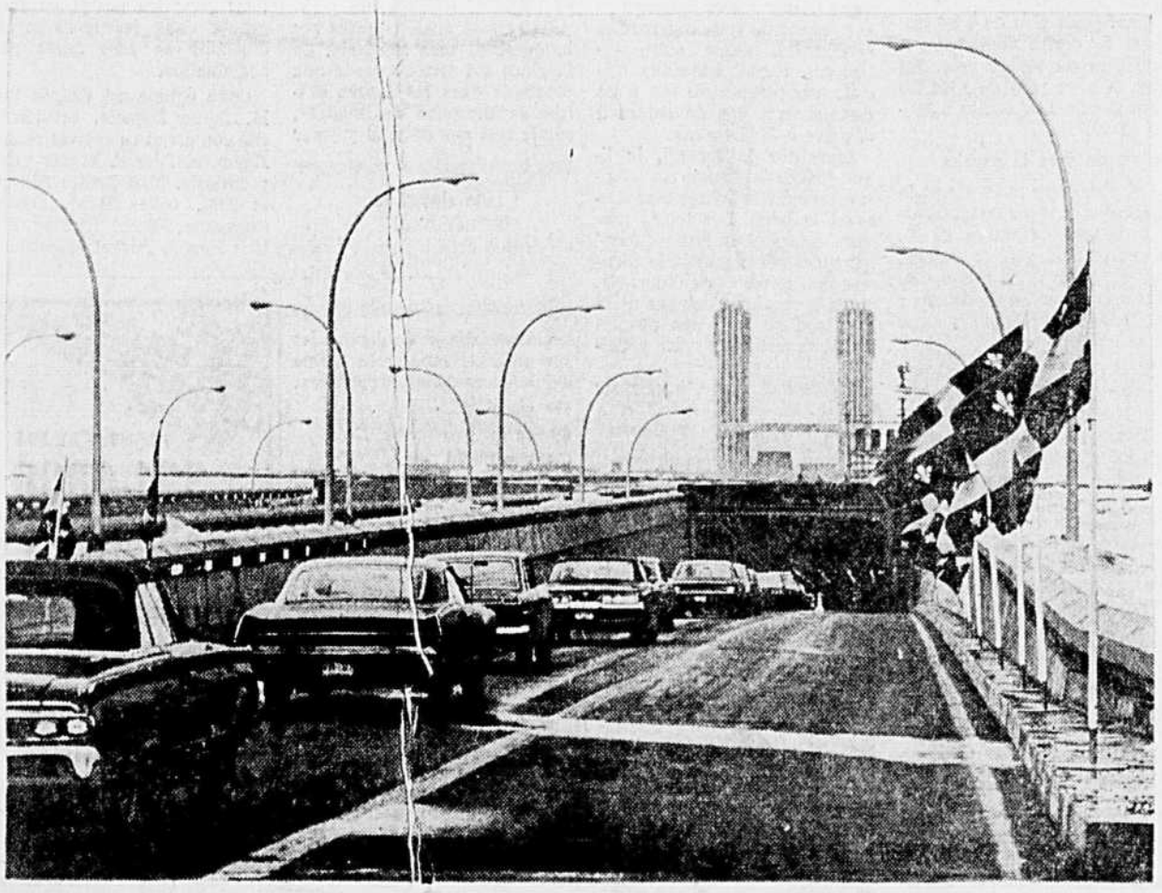


Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Les premiers à s'engouffrer dans le pont-tunnel

La cérémonie d'inauguration du pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, tenue samedi après-midi, a été suivie bien entendu d'une visite des lieux en auto pour les mille invités. Ci-dessus, le cortège automobile pénètre dans l'entrée sud du tunnel, sur l'île Charron, salué par des drapeaux fleurdelysés. Au fond, les tours d'aération du tunnel.

(Nos informations page 22)

Rejet des poursuites de Sicotte

Le juge Jean Saint-Germain, de la Cour supérieure, vient de rejeter les poursuites intentées par M. Louis Sicotte à une douzaine d'agents de la Sûreté provinciale, au ministère de la Justice, à l'ancien ministre lui-même, Me Claude Wagner, et au capitaine Hervé Patenaude.

Les motifs de rejet sont que le demandeur Sicotte n'allègue pas dans sa déclaration et ne donne aucune preuve qu'un préavis de poursuite de 30 jours prévu par la loi a été donné aux défenseurs, dont la plupart sont des membres de la Sûreté provinciale.

Ceux-ci ont aussi invoqué la prescription mentionnée dans l'article 2262 du Code civil qui décrète que l'action se prescrit par un an pour lésion ou bles-

Voir REJET en page 2



téléphoto UPI

Chaque bébé était à peine grand comme une main

Les "octuplés" mexicains sont tous morts

MEXICO (AFP) — Les quatre derniers des "octuplés", mis au monde vendredi par Mme Lopez de Sepulveda, ont succombé samedi matin, probablement à la suite de troubles dans le système respiratoire et la fonction rénale.

Des anomalies semblables avaient déjà emporté les 4 premiers nés. Les médecins ne s'étaient d'ailleurs guère fait d'illusion sur les chances de survie des "octuplés" : le Dr Andres G. de Witt, qui dirige la section des prématurés à l'hôpital où se trouvaient les huit nouveaux-nés, a estimé que la période de gestation n'a duré que 24 ou 26 semaines et que dans ces conditions, les organes des "octuplés", notamment les principales glandes, ne s'étaient pas suffisamment développés pour être en mesure de les maintenir en vie.

Les huit nouveaux-nés ont succombé les uns après les autres en quelques heures. Le dernier a été un garçon qui pesait 480 grammes et mesurait trente centimètres. C'est le seul qui ait pu vivre 13 heures et 15 minutes. La mort a été attribuée officiellement à l'"immaturité de poids et de gestation, avec de ce fait syndrome général d'insuffisance respiratoire".

Avec l'autorisation du père, Jenaro Sepulveda, de 24 ans, les médecins ont procédé à l'autopsie des huits petits corps, recueillant notamment les organes internes, poumons, intestins et parties du cerveau qui seront soumis à toute une série d'analyses. La jeune maman, qui n'a que 21 ans, et son époux ont accepté également de se prêter à tous les examens et études qui leur seront demandés.

Les médecins du "20-novembre" ont révélé que la

Voir OCTUPLES en page 2

Un gain en Corse donne la majorité aux gaullistes

D'après AFP, UPI, PC

Le candidat gaulliste dans la circonscription corse de Bastia a été déclaré élu aujourd'hui après recomptage, confirmant ainsi les prévisions du ministre de l'Intérieur qui annonçait ce matin que les gaullistes avaient arraché de justesse la majorité absolue à la suite du deuxième tour de scrutin des élections législatives.

Un porte-parole du ministère de l'Intérieur, prenant déjà pour acquis le résultat dans cette circonscription, avait annoncé vers 4 heures ce matin que la Ve République obtenait les 244 sièges nécessaires pour détenir la majorité absolue dans la nouvelle Assemblée nationale, avec un des 486 sièges encore à pourvoir: celui de la Polynésie, résultat qui ne sera connu que dimanche prochain.

Pendant quelques heures, l'opposition tenait encore pour douteux le résultat pour l'arrondissement de Bastia, où les incidents qui se sont produits hier avaient retardé les opérations de dépouillement du scrutin. Dans cette circonscription s'affrontaient un candidat de la Ve République, M. Jacques Faggianelli, et un candidat de la Fédération de la gauche, M. Jean Zuccarelli.

Deux avions chargés de gendarmes mobiles avaient été dépêchés à Bastia pour empêcher de nouveaux incidents qui auraient pu éclater lors de la proclamation du résultat du scrutin.

De son côté, M. François Mitterrand, leader de la Fédération de la gauche, s'est également rendu à Bastia pour assister au recomptage.

Le parti communiste apparaît comme le grand vainqueur de cette élection, l'une des plus contestées dans la France d'après-guerre. Ils sont assurés de 73 sièges, soit un gain de 42 sièges. La Fédération de la gauche démocrate et socialiste de M. François Mitterrand affiche un gain de 12 sièges et le Parti socialiste unifié (PSU) gagne trois sièges.

Les forces combinées de la gauche, qui ont fait front commun, ont augmenté leur représentation de 142 à 199. Le scrutin a également renforcé le groupe des Républicains indépendants de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui est passé de 35 à 46 sièges.

Les candidats de l'Union pour la Nouvelle République (UNR) se sont moins bien comportés que leurs alliés, leur représentation tombant de 235 à 218. Les gaullistes ont perdu 10 sièges à Paris seulement; les communistes en ont enlevé sept, la Fédération de la gauche un et le Centre démocrate deux.

La répartition des voix entre les diverses formations politiques pour le deuxième tour de scrutin a été la suivante :

	voix	p.c.
Ve République	7,985,381	42.99
Fédération	4,460,612	24.01
Parti communiste	4,002,506	21.55
Centre démocrate	1,647,287	8.86
P.S.U.	173,476	0.95
Divers	302,999	1.62

Si l'on additionne les voix de gauche et d'extrême-gauche, le pourcentage total obtenu par ces formations est de 46.51 pour cent.

Le tableau de l'Assemblée

Voici comment se présente, d'après le ministère de l'Inté-

Voir MAJORITE en page 2

La dernière ligne du métro sera inaugurée le 31 mars

par Albert TREMBLAY

La ligne no 4 (Montréal-Longueuil) du métro de Montréal sera officiellement inaugurée le vendredi 31 mars et entrera en service régulier le lundi suivant, le 3 avril, à 5 h. 30 le matin.

L'information, non encore confirmée, fait suite à une visite du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui a tenu à discuter, en fin de semaine dernière, des modalités de la cérémonie d'inauguration avec les représentants de quelques municipalités de la rive sud.

Voir METRO, en page 2

Accusation d'homicide involontaire contre le mari de Colette Bonheur

FREEPORT, Grande Bahama — Le mari de l'artiste de la radio et de la télévision canadienne Colette Bonheur est accusé de l'homicide de cette dernière morte en octobre dernier.

Gérald Robinson, âgé de 40 ans, ex-chiropraticien de Montréal et saxophoniste dans un club de nuit de Freeport, subira son procès en avril. Il a obtenu sa liberté provisoire moyennant un cautionnement de $3,000 qu'il a déposé hier. Son passeport lui a été enlevé et il ne doit pas quitter cette

voir HOMICIDE en page 2



Mise en doute du plan du BAEQ

M. Benoît Lavigne, sous-ministre de l'Agriculture du Québec, a déclaré lors d'un symposium sur la planification et l'aménagement tenu à l'université Laval que seuls des objectifs nationaux que pourrait fixer une conférence fédérale-provinciale des ministères concernés pourraient rendre réaliste la planification de l'agriculture au Québec.

— Page 28

Crise dans le recrutement des maîtres

Il y aura d'ici trois ou quatre ans une grave crise dans le recrutement des futurs professeurs au Québec, affirme un haut-fonctionnaire du ministère de l'Education. La seule façon d'y faire face, c'est d'augmenter le prestige de la carrière d'enseignant.

— Page 44

Mise en garde au Canada

Dans une étude de 50 pages, l'Organisation de coopération et de développement économique — qui groupe 18 pays d'Europe, les USA, le Japon et le Canada — conseille au Canada de maîtriser les tendances inflationnistes qu'il subit avant que son économie n'ait été trop perturbée.

—Page 40

La SSJB et l'immigration

La SSJB de Montréal avait consacré son congrès qui a eu lieu au cours du week-end, au problème de l'immigration au Québec. Une résolution positive en est sortie : l'école française obligatoire pour tous et un secteur non confessionnel.

— Page 17

Sans le général, il semble que les gaullistes auraient été mis en pièces

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Faisant mentir tous les experts et tous les sondages, le corps électoral français a fait subir hier aux gaullistes le plus important recul qu'ils aient connu depuis le retour au pouvoir du général en 1958 et assuré à la gauche réunie son succès le plus spectaculaire depuis la victoire du Front populaire en 1936.

Même si les gaullistes, regroupés sous l'étiquette Ve République, devaient conserver la majorité absolue, leurs pertes sont considérables. Quatre ministres comptent parmi les principales victimes, dont M. Maurice Couve de Murville, Affaires étrangères, et Pierre Messmer, Armées.

Du côté de la gauche réunie, qui avait des candidats uniques, le grand vainqueur est le parti communiste français, mais le fait le plus frappant est la discipline avec laquelle la plientèle des trois formations socialo-communistes a répondu à l'appel à l'unité. Contrairement à ce que l'on croyait, les partisans de la Fédération ont voté massivement pour les candidats du PC dans les circonscriptions où ceux de la gauche non communiste s'étaient désistés pour leurs alliés.

Il semble également qu'une proportion plus forte que prévue des électeurs du centre démocrate ont voté contre les candidats gaullistes.

Ce comportement du corps électoral a contribué à déjouer

Voir EN PIECES en page 2



téléphoto UPI

De Gaulle vient de voter, à Colombey-les-deux-Eglises.

Manitoba: le plan de regroupement scolaire est rejeté

WINNIPEG. (PC) — Les contribuables des régions rurales du Manitoba se sont prononcés contre le plan de regroupement scolaire du gouvernement, au cours d'un référendum qui s'est tenu sur cette question vendredi.

Le plan, que le gouvernement avait présenté comme le plus grand pas en avant jamais fait dans l'histoire de l'éducation de la province, a été rejeté par 19 des 33 divisions scolaires. Ce sont celles du sud et du sud-ouest qui se sont le plus unanimement opposées à la réforme.

"Je suis naturellement très déçu", a déclaré le ministre de l'Education du Manitoba, M. George Johnson, qui avait lui-même mené une active campagne en faveur de la réforme scolaire.

Le mouvement d'opposition — inattendu de plusieurs — qui est venu de la majorité des contribuables représente une amère défaite pour le gouvernement progressiste-conservateur, surtout si l'on considère les immenses efforts qu'il a faits pour faire accepter son plan de la population.

Le Dr Johnson a dit que plus de 1,000 rencontres privées avaient eu lieu depuis l'automne dernier dans les régions touchées par le référendum. Il a déclaré que quelque 350 réu-

Voir MANITOBA en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 46 à 56
Bandes dessinées / 38
Calendrier des pionniers / 23
Courrier "Que faire?" / 20
Décès, naissances, etc. / 43
Editorial / 6
Finance / 40 à 42
Horoscope / 5
Immeuble / 56
Loisirs et récréation / 38
Mots croisés / 48
Nouvelles internationales / 45
Nouvelles nationales / 17
Radio et télévision / 8 et 9
Sciences / 58
Spectacles et concerts / 24 et 25
Sports / 31 à 36, 39
Tribunaux / 26
Vie féminine / 18, 20 et 21
Vie mondaine / 19
"Votre impôt" / 5
Votre médecin / 5

CKAC 73 AU CADRAN

Au Kouantoung, l'armée aurait tué ou blessé des milliers de Chinois

HONG-KONG. (AFP-UPI-PA) — Plusieurs milliers de personnes ont été tuées ou blessées dans les régions rurales de la province de Kouantoung quand l'armée chinoise a ouvert le feu sur les ouvriers et les paysans qui refusaient de retourner au travail, rapporte aujourd'hui un journal de Hong-kong.

Le "New Life Evening Post", quotidien de langue chinoise, dit que des voyageurs arrivés à Hong-kong en provenance de la province de Kouantoung ont précisé que des engagements sanglants ont eu lieu à Fatchan, Po An, Nang Haï et Shun Ta.

Les plus durs accrochages, déclare le journal, se sont produits à Fatchan et à Nang Haï où les ouvriers et les paysans ont refusé de reprendre la production.

Un des voyageurs a dit: "Les cadavres étaient éparpillés le long de la route menant à Fatchan. Il pouvait y en avoir des milliers".

Le journal déclare que 300,000 soldats sont maintenant en poste dans la province de Kouantoung et que les habitants de Canton s'attendent à ce que ce nombre soit bientôt doublé afin de venir à bout de la rebellion des ouvriers et des paysans.

Les travailleurs de Fatcham auraient accueilli les soldats au cri de "Dehors, soldats du nord". (On sait que la province de Kouantoung est située dans le sud de la Chine.)

Le "Post" affirme qu'il est impossible de se faire une idée exacte de l'ampleur des combats mais que des rapports fragmentaires faits par des voyageurs qui arrivent de Chine permettent de dire que la situation est grave.

C'est la seconde fois que des rapports récents parlent de conflit sérieux à Fatchan.

Directives de Pékin

Entre-temps, la presse de Pékin reprend aujourd'hui, sous forme d'éditorial, les directives du comité central ordonnant la cessation des "prises de pouvoir" dans les communes rurales pendant les travaux de printemps. Durant cette période, les brigades et équipes de production dont la "prise de pouvoir" a reçu l'approbation des échelons supérieurs doivent se charger des deux lourds fardeaux de la résolution et de la production.

Tandis que là où les nouvelles directions ont été insuffisantes, ou ont été dissoutes, "de nouvelles équipes de direction provisoire" doivent être constituées par des activistes représentant les paysans pauvres, et par des cadres révolutionnaires ruraux.

Ces deux éléments doivent, avec les milices locales dépendant de l'armée, former dans les villages la triple alliance et surtout rester vigilants contre les ennemis de classe, les cadres révoqués et les paysans riches.

Le "Quotidien du peuple" souligne pour sa part que les cultures de printemps ont une grande importance pour la récolte de toute l'année ainsi qu'en ce qui concerne l'état de préparation du pays en cas de guerre ou de famine.

Tshombé est condamné à mort par contumace

KINSHASA, Congo. (AFP, Reuter) — M. Moïse Tshombé, ancien premier ministre du Congo-Kinshasa, a été condamné aujourd'hui par contumace pour haute trahison à la peine de mort et à la confiscation de ses biens par le tribunal militaire d'exception siégeant à Kinshasa. Son frère, Thomas Tshombé, également jugé par contumace, a été condamné à 15 ans de prison.

Il n'y a pas d'appel contre la sentence de mort rendue à l'égard de M. Moïse Tshombé.

Lesage réaffirme le droit des parents de faire élever leurs enfants dans la religion de leur choix

de notre bureau de Québec

STE-CROIX-DE-LOTBINIERE — "C'est le droit primordial des parents de faire éduquer leurs enfants dans la confession de leur choix.

"Ce droit n'est pas en danger, sauf si on diminue tellement le rôle financier et pédagogique des commissions scolaires qu'on en arrive au point où les parents perdront leur pouvoir. . .

"Les parents devront alors trouver un autre moyen, mais les libéraux n'ont jamais rien fait pour ôter ce droit aux parents".

C'est ainsi que, tout en affirmant sa foi dans l'utilité des commissions scolaires, le chef du parti libéral, M. Jean Lesage s'en est pris à certains "constructeurs d'épouvantails à corneille" qui tentent encore de faire croire, selon lui, que les libéraux veulent "décrocher les crucifix des écoles".

Le chef libéral a passé la journée de dimanche en compagnie des militants libéraux du comté de Lotbinière. Les déclarations qu'il a faites hier soir devant quelque 500 spectateurs réunis à Ste-Croix n'étaient pas étrangères, a-t-il dit lui-même, aux récents propos tenus dans ce comté et ailleurs par des députés unionistes.

"On tente encore de faire croire, a dit M. Lesage, que les libéraux veulent chasser les religieux des écoles et faire disparaître les crucifix.

"C'est une vieille ritournelle, comme celle de Duplessis qui découvrait partout des complots communistes.

"Je le répète : tout le monde au Québec et nous du parti libéral croyons que les parents doivent être libres de faire éduquer leurs enfants suivant leur régime confessionnel.

"Or la majorité des Québécois sont catholiques et il n'est que normal que le Québec ait un enseignement catholique. Si une minorité est suffisamment nombreuse pour réclamer un autre enseignement, c'est aux parents que cette question appartient."

Agriculture

Parlant devant un auditoire surtout composé de cultivateurs, M. Lesage s'est pris vertement à l'attitude de l'Union nationale sur la question agricole.

Il a affirmé que le gouvernement, jusqu'ici, n'avait réalisé aucun des points majeurs de son programme électoral en matière d'agriculture et qu'à l'horizon, il ne voyait rien venir pour les agriculteurs.

Le chef libéral a mis le gouvernement Johnson au défi de réaliser, dès cette session, son Code de syndicalisme agricole et également, de faire voter les lois d'assurance-bétail et d'assurance-récolte.

M. Lesage a déclaré que les cultivateurs ne pourraient pas profiter cette année d'aucune façon de l'assurance-récolte puisqu'il aurait fallu que les primes aient été payées dès la fin du mois de février.

Il a déclaré que rien n'avait été réalisé du programme UN : office des grains de provende, aide aux cultivateurs qui laissent leur fermes, allocations familiales doublées, etc.

Plus tôt, au cours de son discours, M. Lesage a par ailleurs accusé le gouvernement de l'Union nationale d'utiliser l'argent de la population, (soit l'Office d'information et de publicité) pour servir "sa politique partisane".

"Nous n'avons jamais osé agir ainsi, a dit M. Lesage. Maintenant que le gouvernement décide d'utiliser l'Office pour sa politique partisane contrairement aux principes de base de notre démocratie, nous devons prendre aussi les moyens pour établir le contact avec l'électorat".

Le chef libéral a déclaré qu'il avait étudié avec les militants certains moyens de mettre l'électorat au courant des activités et de la politique suivie par les députés libéraux à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Assemblée législative.

M. Lesage a déclaré qu'il songeait surtout à la formule de communiqués qui seraient envoyés aux journaux, surtout régionaux.

Discours sur le budget à Québec jeudi

SHERBROOKE. (DNC) — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, a révélé à midi que le ministre des Finances de la province, M. Paul Dozois, prononcera jeudi à la législature provinciale son discours sur le budget.

M. Lesage, qui s'adressait aux étudiants de l'Université de Sherbrooke, a également fait savoir que M. Dozois déposera, le même jour, à la Chambre les prévisions budgétaires pour l'année 1967-1968.

M. Lesage a précisé que le premier ministre, M. Daniel Johnson, s'est entendu avec lui à ce sujet au cours d'une conversation téléphonique à midi.

MAJORITE

SUITE DE LA PAGE 1

rieur, la nouvelle assemblée, compte tenu du fait que les résultats de 2 circonscriptions ne sont pas encore connus :

- **Vème République :** 244 (majorité absolue)
- **Fédération de la gauche :** 116
- **Parti communiste :** 72
- **Centre démocrate :** 27
- **Divers modérés :** 15
- **Divers gauche :** 5.

Les observateurs notent la différence des résultats enregistrés par le centre démocrate et ceux publiés par le ministère de l'Intérieur. Ils en concluent que la plus grande partie des sièges dévolus aux "divers modérés" par le ministère sont revendiqués par le centre démocrate.

De la comparaison entre les suffrages obtenus par les différents partis en 1962 et en 1967, il ressort que la Vème République a gagné 1 million 500,000 voix (7 millions en 1962, 8,500,000 en 1967). Le parti communiste avait eu environ 4 millions de voix en 1962. Il en a recueilli plus de 5 millions en 1967. La gauche non communiste, qui n'était pas fédérée il y a cinq ans, avait alors obtenu 3,700,000 voix. Elle en a maintenant plus de 4,200,000. Quant au centre démocrate, il perd plus de 100,000 voix. En effet, il a eu près de 2,900,000 suffrages en 1967 contre 3,000,000 en 1962.

Du centre vers la gauche

Les observateurs en tirent la conclusion qu'il y a eu un transfert de voix du centre de M. Jean Lecanuet vers la gauche, même si l'on tient compte du plus grand nombre de votants : 19,000,000 en 1962, pour quelque 22,000,000 en 1967.

L'est de la France a continué à voter pour la Vème république. L'ouest également, quoique dans une proportion moins grande. En revanche, le centre et le sud, places fortes traditionnelles de la gauche, enregistrent quelques pénétrations gaullistes à la suite de l'assaut donné par ceux que les chroniqueurs politiques avaient qualifiés de "jeunes loups" de la Vème République.

Ministres défaits

La poussée de l'opposition a emporté quelques ministres gaullistes, notamment M. Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères depuis 1958, qui a été défait par un candidat de la droite, Edouard Frederic-Dupont, dans le 7e arrondissement de Paris. Le ministre affrontait l'électorat pour la première fois de sa carrière politique. Il pourrait toutefois conserver son poste ministériel, la loi n'exigeant pas qu'un ministre soit député.

Les autres ministres défaits sont MM. Pierre Messmer, ministre des Armées, Alexandre Sanguinetti, ministre des Anciens combattants, et Jean Charbonnel, ministre de la Coopération.

EN PIECES

SUITE DE LA PAGE 1

les pronostics. Les gaullistes, qui avaient pris l'avance au premier tour en faisant élire 62 députés, contre neuf à la gauche réunie, étaient favoris pour obtenir une solide majorité au second tour.

Tandis que la gauche réunie se réjouit de son succès, et que les gaullistes digèrent mal leur mécompte, les observateurs se demandent ce qui va sepasser. On pense que M. Georges Pompidou, élu au premier tour, demeurera premier ministre, mais que le nouveau gouvernement comptera plusieurs nouvelles figures.

Dans tous les milieux politiques, on estime que le nouveau gouvernement devra mettre en application des mesures sociales draconiennes afin de pouvoir arrêter la poussée de gauche qui s'est manifestée hier. Tout le monde reconnaît que la politique gaulliste à l'égard des travailleurs a suscité un vif mécontentement et constitué l'une des principales raisons du sérieux recul des candidats de la "Ve république". Quant à la politique étrangère, on ne croit pas qu'elle puisse être fondamentalement modifiée

Cependant, les points d'interrogation ne manquent pas. Les républicains indépendants de M. Valery Giscard d'Estaing, constituent la force d'appoint plus indispensable que jamais aux "gaullistes inconditionnels", qui ont fait élire 44 députés (ils en avaient 34). On s'attend qu'ils exercent des pressions sur le nouveau gouvernement pour qui devienne plus "européen" et aussi pour que le régime se libéralise, comme l'a préconisé M. Giscard d'Estaing pendant la campagne électorale. Ces tendances sont aussi celles des centristes, les opposants les plus proches du gaullisme.

Pour ce qui est de la gauche réunie, on parle de nouveaux accords en vue de tirer le maximum de profit des résultats "extrêmement encourageant" du second tour. L'accord conclu le 20 décembre entre la fédération et le PC, puis avec le parti socialiste unifié, a été "payant", dit-on, et il faut aller plus loin.

Chose sûre, la gauche réunie sera de loin la force d'opposition la plus dangereuse dans la nouvelle Assemblée nationale et le retour de M. Pierre Mendès-France, élu à Grenoble avec l'appui des communistes, sera particulièrement remarqué.

Bref, l'impression générale, après ces élections, semble être que les gaullistes auraient été mis en pièces si le général ne s'était pas trouvé derrière eux.

MANITOBA

SUITE DE LA PAGE 1

nions publiques s'étaient aussi tenues dans les six derniers mois.

77,756 des 213,000 contribuables ont voté au cours du référendum de vendredi. Ils avaient à se prononcer sur le maintien ou le regroupement des 700 commissions scolaires. Selon le plan de réforme du gouvernement, 1,400 unités locales auraient ainsi été réorganisées en 48 divisions administratives.

Le plan de réforme scolaire du gouvernement aurait entraîné la disparition graduelle des petites écoles élémentaires, des écoles plus spacieuses et plus modernes devant les remplacer. Le ministre de l'Education a dit qu'il y a 503 écoles "de rang" au Manitoba et qu'environ 400 d'entre elles étaient situées dans les zones touchées par le référendum.

Le gouvernement respecte la décision

Bien que déçu par les résultats du vote, le premier ministre Duff Roblin a indiqué qu'il était normal de soumettre la question aux contribuables et que leur décision sera respectée par le gouvernement.

Selon lui, il faut quand même retenir que les résultats du référendum donneront à 80-85 pour cent des 235,000 étudiants de la province les avantages du regroupement scolaire.

15 divisions scolaires du Manitoba n'étaient pas touchées par le référendum. Cinq d'entre elles sont situées dans le nord de Winnipeg, où le regroupement scolaire a été appliqué par suite d'un programme fédéral-provincial. La majorité des 10 autres sont situées dans la ville de Winnipeg et les environs.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 10
MAXIMUM : 30

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Laurentides et de la Mauricie :** généralement ensoleillé, se couvrant par la suite, possibilité de neige légère et moins froid en fin de journée. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : 10 et 30; Ste-Agathe: zéro et 25; La Tuque: cinq sous zéro et 20 au-dessus.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est et du Lac-Saint-Jean : ensoleillé se couvrant en soirée et moins froid. Vents légers. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke : zéro et 25; Chicoutimi : 15 sous zéro et 15 au-dessus.

Les normaliens se préparent à la disparition des écoles normales

La Fédération des normaliens du Québec doit changer aujourd'hui son nom en celui de Fédération des étudiants-maitres de l'Etat du Québec, en prévision des nouvelles structures qu'elle devra se donner au moment de la disparition des écoles normales.

La FNQ, dont le congrès se termine aujourd'hui à Montréal, doit perdre une bonne partie de ses membres qui seront regroupés dans les futurs collèges d'enseignement professionnel et général. Elle s'attend, par contre, à accueillir dans ses rangs les étudiants des facultés de sciences de l'éducation des universités québécoises qui s'ajouteront aux normaliens qui poursuivront leurs études dans les "centres de formation des maîtres" dont les trois premiers doivent ouvrir dès septembre prochain.

Le nouveau président de la fédération étudiante, M. Serge Dépatie, a cependant affirmé : "La FNQ, existe, elle continuera à exister." Il est probable que la nouvelle forme que prendra l'association sera celle d'une fédération groupant des "associations générales universitaires" qui conserveront une grande autonomie et seront directement représentées au Conseil de l'Union générale des étudiants.

Ces associations jouiraient donc, à peu de choses près, des mêmes privilèges que les groupes d'étudiants des universités actuellement à Sherbrooke, Montréal et Laval.

C'est là l'un des problèmes que les 200 congressistes réunis depuis vendredi au Scolasticat central de Montréal ont eu à étudier dans diverses commissions puis, depuis hier soir, à l'assemblée plénière qui doit se terminer aujourd'hui.

Ils se sont aussi penchés sur la question, plus générale, de la place qui sera réservée aux étudiants dans les futurs centres de formation des maitres, sur le rôle que devront y jouer les associations étudiantes et les maitres, et sur la forme d'enseignement que donneront ces institutions.

Contre la régionalisation

Contrairement à la position qu'ils avaient adoptée au dernier congrès de l'UGEQ le mois dernier, les dirigeants de la FNQ ont décidé de se prononcer contre la division des fédérations membres de l'Union en une douzaine ou plus de régionales géographiques.

"Nous avons étudié, préparé, défendu cette régionalisation, a déclaré le président sortant de charge M. André Beaudet, mais aujourd'hui, à la lumière de faits nouveaux que nous ne connaissons que depuis une quinzaine de jours, nous devons changer notre attitude."

Il a cependant précisé que la FNQ n'est pas opposée à un regroupement dans d'autres secteurs du mouvement étudiant, mais qu'elle estime ne pas être touchée par cette transformation, puisque ses membres seront bientôt tous de niveau universitaire, et jouiront en principe des mêmes privilèges que leurs collègues des universités.

Elections par acclamation

Il n'y a pas eu contestation aux élections pour le choix d'un nouveau bureau exécutif de la Fédération. Il est d'ailleurs à remarquer que cette année, la majorité des élections pour les postes de dirigeants dans les mouvements étudiants se sont faites par acclamation.

Cette équipe est dirigée par M. Serge Dépatie, président; elle comprend un secrétaire, M. Raymond Ricard, et six vice-présidents, Mlle Louise Allard, et MM. Gilles Dubé, Daniel Choquette, Michel Trudeau, Michel Poulin, Michel Monette.

METRO

SUITE DE LA PAGE 1

La date d'inauguration, d'abord fixée au 25 mars, a été reportée à la semaine suivante car les maires de la banlieue sud de Montréal ont mis en doute la possibilité d'organiser une manifestation d'envergure le samedi saint.

Or, il semble que certaines villes de la rive sud, particulièrement Longueuil et Jacques-Cartier, ne veuillent aucunement laisser passer inaperçu un événement de cette nature. Les cérémonies, dit-on outre St-Laurent, auront beaucoup d'éclat, une perspective qui n'est certainement pas de nature à déplaire à M. Drapeau.

Inaugurée le samedi, la ligne Montréal-Longueuil commencera à fonctionner normalement le lundi. Les futurs usagers pourront utiliser "leur" ligne de métro durant la journée de samedi et de dimanche, mais le service d'autobus de la rive sud ne sera pas modifié avant sa mise en service définitive.

C'est lundi matin, à compter de 5 h. 30, que les travailleurs de la rive sud du St-Laurent commenceront véritablement à vivre à l'heure du métro.

L'entrée en service de la ligne No 4 amènera des modifications importantes du service d'autobus que donne la Commission de transport de Montréal dans les villes de Longueuil et de Jacques-Cartier.

Les nouveaux parcours auront comme point de destination la station Longueuil du métro, mais la CTM n'a pas encore annoncé ce que seront ces services modifiés.

La ligne Montréal-Longueuil du métro de Montréal, dont la construction a été décidée en bonne part à cause de l'Exposition universelle, entrera donc en service 25 jours avant l'inauguration de cet événement international.

Elle chemine en profondeur sous la rue St-Denis, la rue Bonsecours, le fleuve St-Laurent, l'île Ste-Hélène, le bras sud du fleuve, l'île Notre-Dame et le chenal de la Voie maritime du St-Laurent jusqu'à Longueuil, du côté est des approches du pont Jacques-Cartier.

Le tronçon mesure trois milles de longueur depuis son point de départ, à la station Berri-de-Montigny, jusqu'à la station terminale de Longueuil.

La ligne Montréal-Longueuil se permet deux "records" pour l'ensemble du système. C'est en effet sur le tronçon No 4, à l'angle des rues Notre-Dame et Bonsecours, que le tunnel du métro atteint la profondeur record de 180 pieds.

C'est aussi entre la station Berri-de Montigny et la station Ste-Hélène que se trouve la plus longue distance entre deux stations de métro, soit très exactement 8,250 pieds.

Précisons finalement que la mise en service du tronçon No 4, mettra un point final aux travaux qui, entrepris le 23 mai 1962, devaient conduire à la réalisation d'un réseau de métropolitain d'une longueur, record au Canada, de 16 milles et demi de voies.

REJET

SUITE DE LA PAGE 1

sure corporelle. En ce qui concerne Me Claude Wagner, on alléguait qu'il était responsable parce qu'au moment où ces blessures ont été causées, il agissait comme ministre de la Justice. Le juge déclare que les blessures du demandeur ont été causées un an avant la signification de la poursuite contre Me Wagner. En conséquence, il rejette l'"action prise contre ce dernier.

Les blessures avaient été causées dans la nuit du 20 au 21 octobre 1965. M. Sicotte déclara qu'on lui avait refusé toute assistance jusqu'au 15 novembre 1965 alors qu'il fut amené successivement à l'hôpital Saint-Luc et ensuite à Notre-Dame et qu'il reçut congé de l'hôpital le 7 décembre 1965.

OCTUPLES

SUITE DE LA PAGE 1

grossesse de Mme Lopez de Sepulveda s'est présentée dix-huit mois après que celle-ci eut pris des contraceptifs ("Anovulatoires"). Ils émettent l'hypothèse que paradoxalement, ces produits ont pu stimuler la gestation.

La jeune mère, bien que durement frappée par la mort des enfants, est en très bonne voie de rétablissement. Les restes des nouveaux-nés, déposés dans un seul cercueil blanc de moins d'un mètre de long, ont été enterrés hier dans l'un des cimetières de la capitale, en présence seulement du père et des grands-parents ainsi que des médecins et infirmières de la clinique où s'était produit cette mise au monde exceptionnelle.

HOMICIDE

SUITE DE LA PAGE 1

île des Antilles, non loin de la côte de la Floride.

Colette Bonheur, 39 ans, est décédée à son domicile de Freeport le 15 octobre 1966. Au début, on avait cru qu'elle avait succombé à une crise cardiaque. Quelques jours plus tard, un verdict de suicide était prononcé à l'issue d'une enquête du coroner. On se souvient également que la dépouille mortelle de cette vedette avait fait l'objet d'une controverse au sujet des formalités à remplir entre les autorités de Nassau et celles de Freeport.

Depuis cette date, à la demande du procureur général W. Gordon Bryce de Nassau, la police de Freeport a intensifié secrètement son enquête afin de déterminer d'une façon plus positive la cause de cette mort.

A la fin de février, l'époux de Colette Bonheur était arrêté et accusé d'homicide involontaire. Lors de l'enquête préliminaire de ce dernier, une jeune fille, Mlle Janice Carole Bonsta, a déclaré qu'elle avait appris à Colette Bonheur, quelques jours avant sa mort, qu'elle était l'amoureuse de son mari Gérald Robinson depuis plus d'un an.

Un autre témoin a déclaré que Colette Bonheur était gaie, souriante et de bonne humeur quelques jours seulement avant sa mort. Son mari, lui, avait déclaré que Colette souffrait d'une violente dépression nerveuse.

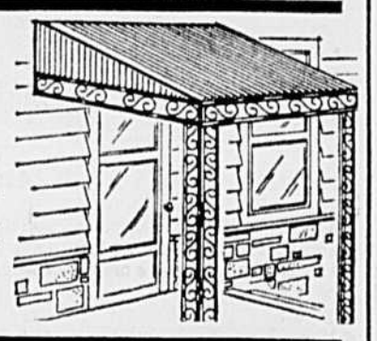
L'assistant du chef de la police municipale à Freeport a déclaré à LA PRESSE ce matin que l'enquête dans cette affaire avait été longue et pénible. Il a refusé toutefois d'en dévoiler les détails.

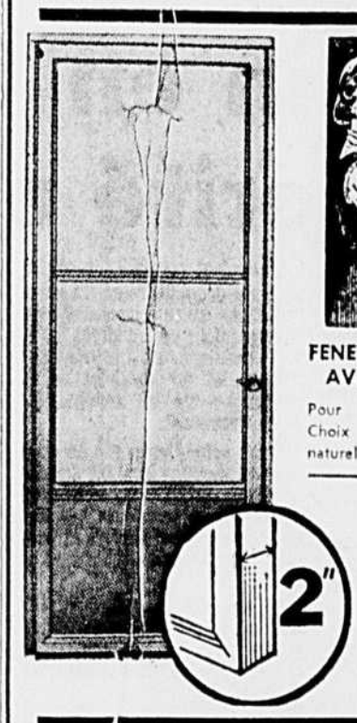
Crise dans le recrutement des enseignants ?
— Page 44

État des routes DERNIÈRE HEURE appelez MONTRÉAL 514 351-4800 MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC

Spécial du printemps
12 MOIS POUR PAYER, SANS INTERET

AUVENTS EN FIBRE DE VERRE ou ALUMINIUM
Choix d'auvents en fibre de verre ou d'aluminium. Choisissez parmi une vaste gamme de coloris et modèles. Vous protège de la pluie et du soleil.

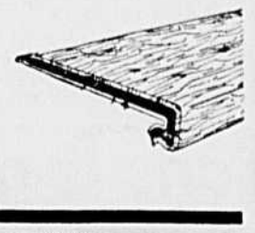




FENETRES EN ALUMINIUM AVEC MOUSTIQUAIRES
Pour l'extérieur ou l'intérieur. Choix de plusieurs couleurs ou naturel.

PORTES EN ALUMINIUM 2" D'EPAISSEUR
Voici la première porte à avoir un cadre de 2", ce qui la rend beaucoup plus robuste. Aussi porte de 1¼" et 1¾ d'épaisseur.

CLAPBOARD SOLMICA
FINI PLASTIQUE
LE SEUL GARANTI pour 30 ANS



722-1115
3388 est, JEAN-TALON
TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM
Demandez à voir un représentant sans aucune obligation de votre part

Profitez dès maintenant du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro :
874-6911

ELECTROHOME
souligne son 60ième anniversaire en présentant le merveilleux "CIRCA 750" téléviseur en couleur ou noir et blanc, conçu spécialement pour les conditions de notre pays.



Le CIRCA 750

Entièrement monté à la main, il présente toutes les caractéristiques ultra-modernes de ELECTROHOME.
Son superbe cabinet signé DEILCRAFT est protégé par le fini DURADEIL et s'harmonise parfaitement avec les stéréos "CIRCA".
ELECTROHOME unit toujours beauté et qualité

HERVÉ OUELLETTE
3475 est, rue ONTARIO • 525-8686
Montréal



Alberto Rochi — Gig & Ginger

MAINTENANT EN VEDETTE POUR UNE SEMAINE
Nick Martin et son orchestre. Le Trio de Joe Settano. Réservations: 861-3511.
La Salle Bonaventure | Le Reine Elizabeth

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, LUNDI 13 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 60



Des exilés cubains auraient placé la bombe chez les encanteurs

La vente aux enchères de meubles cubains de grande valeur serait le motif d'un attentat à la bombe qui a causé des blessures à un homme de 33 ans, M. Dieudonné Boudreau, vers 11 h. 10, samedi matin, dans un terrain de stationnement situé derrière l'immeuble des encanteurs Fraser Brothers Limited, au 4950 rue de la Savane.

La police soupçonne des contre-révolutionnaires Cubains, ennemis du premier ministre Fidel Castro, d'être les responsables de cet attentat qui aurait pu coûter la vie à deux personnes.

D'ailleurs, des lettres et des cartes de menaces avaient été envoyées depuis quelques semaines aux encanteurs Fraser Bros. Ltd., par des Cubains qui les accusaient de recel. Ces meubles vendus par Fraser Bros. pour le compte d'une société non identifiée de Toronto, font partie des articles saisis à des Cubain en 1959 et en 1960.

Dans une boite de cigares

Deux employés de Fraser Bros. Ltd., Dieudonné Boudreau et Jacques Robert, tous deux âgés de 33 ans, ont découvert la bombe dans un escalier, vers 10 h. 20 samedi matin, près du terrain de stationnement. Elle était dans une boite de cigares cubains et un fil qui en sortait la rendait suspecte. Il s'agissait d'une mèche.

Le colis a été rapidement déposé un peu plus loin et, tandis que M. Robert allait en toute hâte alerter son patron et la police, M. Boudreau, du 2853 rue Cadillac, tentait de neutraliser la bombe. Après avoir vainement tenté de briser la mèche à l'aide d'une planche, il a tenté de l'arroser avec de l'eau. C'est alors que l'explosion s'est produite, projetant l'homme dans un banc de neige, à une vingtaine de pieds de là.

L'explosion a causé à M. Boudreau des brûlures aux deux jambes, à un bras et au dos. Il a été transporté à l'hôpital St. Mary's, où il a été gardé sous observation.

De légers dommages

L'explosion a lézardé l'asphalte du terrain de stationnement et une partie des murs des bureaux des encanteurs Fraser Bros. Ltd., en plus d'endommager légèrement l'automobile de M. Robert, en stationnement non loin de là.

Les sergents-détectives Robert Côté et René Grenier, du service technique du Laboratoire mobile, ont déclaré qu'il s'agissait d'une bombe composée d'un ou de deux bâtons de dynamite d'à peu près la même force que celle qui a coûté la vie à Jean Corbo, l'été dernier, en plus de briser 1,500 vitres à la filature de Dominion Textile Co. Ltd.

De son côté, le gérant général de Fraser Bros. Ltd., M. Bertrand Bellemare, qui a reçu de plus en plus fréquemment des menaces depuis quelques semaines, ne s'est pas laissé influencer par l'explosion.

$8,000 pour une table

Il a fait tenir des ventes de meubles cubains aux enchères, vers 1 h. samedi après-midi. Pendant ces ventes, la compagnie a reçu cinq autres appels téléphoniques anonymes l'informant de la présence d'une autre bombe. La police a fouillé longuement, mais vainement, les bureaux et les terrains voisins.

Une dame qui avait acheté pour $25,000 de meubles cubains a voulu recouvrer son argent à la suite de plusieurs menaces qu'elle aurait reçues de la part de Cubains.

Après trois journées consécutives de ventes de meubles cubains, Fraser Bros. Ltd. aurait recueilli une somme de $250,000. Une tête de lit seulement s'est vendue $2,500, tandis qu'une table a changé de propriétaire pour la somme de $8,000.

D'autre part, un porte-parole d'un groupe de Cubains exilés aux Etats-Unis a déclaré hier, à Miami, en Floride, que plusieurs sabotages pourraient être organisés à la suite de l'explosion de bâtons de dynamite chez Fraser Bros. Ltd., à Montréal, samedi. Le chef du mouvement Felite Rivero, a déclaré que cette explosion était un avertissement aux propriétaires de Fraser Bros. Ltd. qui vendent à l'encan des biens confisqués aux réfugiés de Cuba. Rivera a également laissé entendre que son groupement pourrait se manifester de nouveau à l'Expo 67, plus particulièrement lors de l'ouverture du Pavillon de Cuba.

Et, à New York, un téléphone anonyme a signalé à la Presse Associée que la bombe déposée chez Fraser Bros. Ltd. avait été placée là en vue de terroriser les vendeurs de meubles confisqués aux réfugiés cubains.





Derrière l'immeuble de Fraser Brothers Limited

Photos Pierre McCann, LA PRESSE

Une bombe de fabrication domestique, probablement préparée par des réfugiés cubains, a explosé, vers 11 h. 10 samedi matin, derrière l'immeuble des encanteurs Fraser Bros. Ltd., au 4950 rue de la Savane, blessant un des employés de Fraser Bros. qui s'occupe actuellement de la vente aux enchères des meubles confisqués par Fidel Castro, en 1959 et 1960, à des nationalistes cubains. Sur la photo de gauche, on voit le sergent-détective René Grenier, du Laboratoire mobile de la police de Montréal, ramassant ce qui reste de la bombe qui a explosé sur un terrain de stationnement, endommageant légèrement l'automobile que l'on aperçoit au second plan. On voit également le trou pratiqué par l'explosion sur la chaussée. A droite : l'emplacement de l'explosion et quelques policiers cherchant une autre bombe annoncée par des appels téléphoniques anonymes. Mais, cette fois, il s'agissait d'une plaisanterie.

Arrestation d'une autre danseuse de l'hôtel York

Une autre danseuse "topless" a comparu ce matin à la cour municipale pour répondre à l'accusation d'avoir dansé d'une façon indécente à l'hôtel York, rue Notre-Dame, en fin de semaine.

Le gérant de cet établissement a également été traduit devant le juge sous le même chef d'accusation que celui porté contre lui dans le cas des danseuses Lisa et Diane, recherchées depuis la semaine dernière.

Sandra Right, qui a comparu ce matin, a nié sa culpabilité et devra revenir devant le juge le 3 avril prochain. Elle est détenue jusqu'à demain matin alors que le juge décidera s'il lui accordera sa liberté sous cautionnement.

Deux autres danseuses arrêtées en novembre dernier au même endroit et pour les mêmes motifs, devaient recevoir leur sentence la semaine dernière mais elles brillaient par leurs absence. Le juge Gérard Tourangeau a ordonné l'émission de mandats d'arrestation contre elles. Leur arrestation n'est cependant pas encore exécutée.

Le blocus ayant été décommandé, le maire de Caughnawaga gagne la partie

par André LUCHAIRE

L'épreuve de force entre, d'une part, le chef Andrew Delisle et le conseil de la bande Mohawk de Caughnawaga et, d'autre part, un groupe d'opposants qui avait annoncé pour samedi le blocus des accès à la réserve, et en particulier de la route 9-C — où la Police provinciale a un droit de passage (ainsi d'ailleurs que sur la route 3-4 qui mène à Châteauguay) a été gagnée par le maire Delisle : le blocus a été décommandé à 9 h. 30 samedi matin par son promoteur même, M. Joseph L. Horn, un proche parent (certains ont dit l'oncle) de la princesse Kahn Tinenta Horn et de son frère Frank, animateurs infatigables d'un Comité de défense qui depuis trois ans mène une lutte acharnée et violente contre le Conseil actuel qu'il accuse de trahison.

A 10 h. du matin, effectivement, on pouvait constater qu'aucun blocus ni matériel ni humain n'encombrait les voies d'accès à la réserve, (du moins du côté du pont Mercier), notablement désertes dans le brouillard doré par les premiers rayons d'un pâle soleil de fin d'hiver. Quelques voitures de la police provinciale, concentrées à tout hasard sur les lieux, finirent par disparaitre les unes après les autres.

Dans une déclaration écrite à l'issue d'une réunion tenue à 8 h. 30 du matin par le groupe d'opposants dans la salle de la Légion, M. Joseph Horn, déclarant d'ailleurs parler pour lui-même, après avoir rappelé les rumeurs selon lesquelles on allait industrialiser la réserve de Caughnawaga et obliger la population à en déménager, et la décision prise par "divers groupes" de procéder à une manifestation consistant en un blocage des routes d'accès à la Réserve, avait expliqué que ce blocus était "un moyen de faire pression sur les autorités pour essayer de savoir la vérité", mais qu'après avoir examiné la situation, lui et ses amis avaient pensé que cette manifestation ne s'imposait plus.

A l'assemblée du conseil

Mais, à l'assemblée populaire convoquée par le chef Delisle et son conseil, à l'heure même où devait commencer le blocus, assemblée qui à la fin de la matinée rassemblait plusieurs centaines de personnes, les vainqueurs exploitèrent le terrain conquis, si l'on peut dire, en déclenchant une vigoureuse contre-offensive contre le groupe d'opposants qu'ils accusèrent de vouloir empoisonner depuis trois ans l'atmosphère de la Réserve et empêcher le conseil de faire oeuvre utile.

Le chef Delisle s'attacha en particulier à démontrer pièce par pièce l'argumentation dont s'était servi le groupe pour justifier sa dernière initiative, à savoir tout d'abord de prétendues déclarations du ministre des Affaires Indiennes Arthur Laing sur l'industrialisation forcée de Caughnawaga — démontrant qu'elles étaient sans fondement : ni dans le texte in extenso de son allocation de Vancouver, ni dans le rapport Hawthorne-Tremblay (rédigé il y a quelques mois, mais rendu public ces jours derniers) il n'est question d'industrialiser Caughnawaga — et il y est affirmé, au contraire, à plusieurs reprises, que les populations indiennes seraient consultées avant toute décision les concernant.

D'autre part comme on avait allégué de prétendus plans d'industrialisation élaborés par le conseil, le chef Delisle montra le plan d'aménagement urbain prévu par le Conseil, où une zone "D", fort modeste d'ailleurs, indique seulement ce qui pourrait être, éventuellement réservé pour des industries — incitation restée purement théorique jusqu'ici alors que la presque totalité de la superficie urbaine est consacrée aux habitations, à l'éducation ou aux loisirs, avec des projets concrets.

"De toute façon, affirma le chef Delisle à plusieurs reprises, il n'est pas question de rien faire sans l'accord des Indiens".

Après diverses autres interventions de conseillers, parmi lesquelles : M. Ron Kirby, qui a mené l'attaque directe contre les Horn ; Gene Lahache, qui a fait un appel à l'unité; et Howard Deer, qui a rappelé l'urgence de s'attaquer au problème de l'éducation, la séance a été consacrée à la période de questions qui s'est porolongée jusqu'à 2 h. de l'après-midi.

A la surprise générale, M. Frank Horn, l'un des animateurs du groupe d'opposition, a adressé la parole vers la fin de la séance pour déclarer simplement qu'il ne fallait accorder aucune confiance aux déclarations du ministre Laing.

Mais il était clair que l'assemblée avait été un succès pour le chef Delisle et son conseil.

Ottawa est disposé à verser $1,000,000 pour la construction d'un viaduc à Dorion

par Bernard MORRIER

La Régie fédérale des transports a donné un accord de principe aujourd'hui au projet de construction d'un viaduc pour éliminer les deux passages à niveau de Dorion, où vingt adolescents avaient péri l'automne dernier.

En annonçant cette nouvelle, les commissaires ont précisé que le fonds spécial du ministère des Transports était disposé à accorder une subvention de $1,000,000 à cet effet.

Le maire de Dorion, M. Jean-Charles Vallée, avec qui nous avons communiqué par téléphone, s'est déclaré très satisfait de cette décision contenue dans le jugement préliminaire que la Régie fédérale a rendu à l'issue de son enquête sur la collision d'un train et d'un autobus d'écoliers le 7 octobre dernier.

M. Vallée a ajouté que sa municipalité avait soumis des plans du viaduc proposé à la Régie et que les pourparlers se poursuivaient à ce sujet entre les compagnies ferroviaires et le ministère québécois de la Voirie.

Selon des ingénieurs, la construction du viaduc proposé pourrait s'élever à quelque $2,300,000.

En plus de la subvention fédérale, M. Vallée s'est dit confiant que les compagnies ferroviaires pourraient apporter leur contribution à la construction du viaduc et que, d'autre part, le gouvernement du Québec pourrait peut-être aider sa municipalité à combler la différence.

35 milles à l'heure

Par ailleurs, la Régie fédérale des transports a imposé une limite de vitesse de 35 milles à l'heure au passage à niveau de Dorion, en plus d'ordonner au Canadien National et au Canadien Pacifique d'ériger, d'ici le 30 juin, des clôtures le long de leurs voies ferrées qui passent dans Dorion. La limite de vitesse entre en vigueur immédiatement et elle s'applique au CN comme au CP.

On se souvient que des témoins avaient déclaré, au cours d'une enquête du coroner et à une audience que tenait la Régie le mois dernier, à Dorion, que le convoi du CN filait à au moins 60 milles à l'heure et qu'ils avaient aperçu des jeunes gens toucher aux barrières du passage à niveau qui guide la circulation.

Au cours d'une de ces audiences la municipalité de Dorion avait demandé que la limite de vitesse soit fixée à 25 milles pour les convois ferroviaires ; qu'on interdise le stationnement des wagons-marchandises sur les voies de service près des passages à niveau : qu'on exige que les compagnies placent des garde- barrières auxdits passages et qu'elles érigent des clôtures le long de leurs voies.

Dans son jugement préliminaire, la Régie précise que la limite de vitesse à 35 milles à l'heure devrait être en vigueur pendant un certain temps d'essai à cause de la densité de la circulation à ces endroits et "du climat d'inquiétude et d'insécurité qui prévaut à Dorion" concernant la vitesse à laquelle une centaine de convois traversent la ville quotidiennement.

Les commissaires sont d'avis qu'une limite de vitesse plus basse n'aurait pas pour effet

Voir DORION, en page 4

Examen de la vue

L. A. Betournay, O.D.

S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.

OPTOMETRISTES

Simpson

En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242

Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

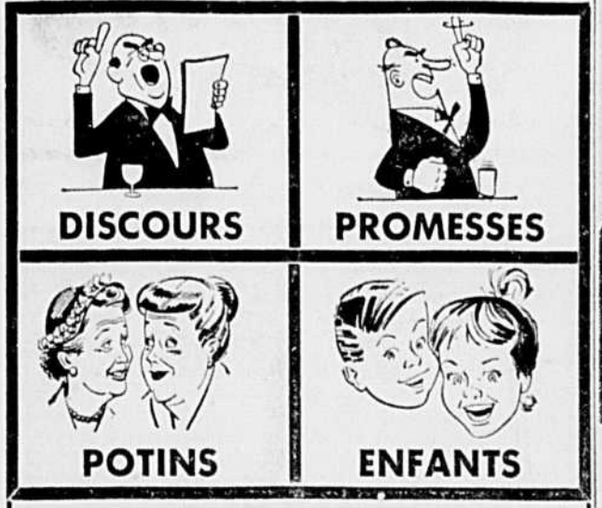
Pour renseignements concernant tout autre service :

874-7272

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. 845-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde



Les traits d'une femme reposée . . .
SON SECRET ?
Elle simplifie sa tâche quotidienne en confiant son lavage à JOLICOEUR
COMPOSEZ
LA. 1-2161
DEPUIS 1907
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND



Vous les entendrez tous mieux avec un appareil auditif MAICO
Maico APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440



"Moi, JE PRÉFÈRE ALLER À LA BANQUE LE SOIR, je suis retenu au bureau toute la journée!"
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVRE TOUS LES SOIRS DE 7H. A 8H.

GARANTIE GOODWILL
Plus de 100 modèles à votre choix !

'66 PONTIAC Décapotable, vert, radio, automatique, servo-freins - direction, balance de garantie. $3195
'66 PONTIAC 4 portes, toit rigide, brun, radio, automatique, servo-freins-direction, toit vinyl, balance de garantie. $3095
'66 BUICK Wildcat 4 portes, toit rigide, vert, radio, automatique, servo-freins, servo-direction. $3095
'65 PONTIAC 2 portes, toit rigide, noir, radio, automatique, servo-freins - direction. $2495
'65 ACADIAN 2 portes, blanc, automatique. $1595
'64 BUICK Riviera Bleu, tout équipé comme neuf. $3295
'65 OLDSMOBILE Sedan, gris, radio, automatique, servo-freins-direction. $2595
'65 FORD Sedan, bleu, radio, automatique, servo-freins - direction $2295

Omer Barré VERDUN LTEE
5050, BANNANTYNE COIN 5e AVENUE VERDUN
Tél. 768-2551
DEPOSITAIRE • BUICK • PONTIAC • ACADIAN

La route: 9 morts

Neuf personnes ont perdu la vie dans autant d'accidents de la route durant la dernière fin de semaine au Québec. La plus horrible des tragédies routières est sans contredia celle qui est survenue rue Sherbrooke, dans l'est de la métropole, où un homme est mort carbonisé dans son auto.

Voici la liste des victimes de la route :

M. **Graham Francis Robb,** âgé de 26 ans, du 3631 rue St-Dominique, brûlé vif dans son auto à l'intersection de Sherbrooke et Pierre-Bernard. M. Robb attendait le feu vert lorsqu'il a été heurté violemment par l'arrière. Son véhicule a été projeté sur une autre automobile qui attendait également le changement des feux de circulation en sens inverse. Sous le choc de l'impact la voiture de la victime a pris feu et M. Robb, coincé entre son siège et le tableau de bord, n'a pu être retiré des débris enflammés de son auto.

Mme Gaétan Lépine, 38 ans, du 252 rue Victoria, à Thurso, mère de dix enfants, s'est tuée, vers 1 h. 50 hier matin, quand l'automobile dans laquelle elle voyageait est entrée en collision avec deux autres autos, sur la route no 8, à Gatineau, non loin de Hull. Son mari, M. Gaétan Lépine, qui était au volant, est dans un état grave à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Hull. Quatre autres personnes ont subi de légères blessures dans cet accident.

M. Léonard Gagné, 22 ans, du 302-A, Route nationale, à Champigny, dans la banlieue de Québec, a succombé, vendredi soir, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec, aux blessures subies au cours de la nuit du 7 au 8 mars dernier, dans un accident de la circulation survenue sur le boul. Duplessis à Champigny.

M. Alonzo Roy, 65 ans, de St-Agapit, a succombé à ses blessures, vendredi soir, à l'hôpital St-Sacrement, à Québec, après avoir été découvert inanimé sur la route no 5, près de St-Agapit, comté de Lotbinière. M. Roy, un épileptique, aurait été renversé par l'auto d'un chauffard.

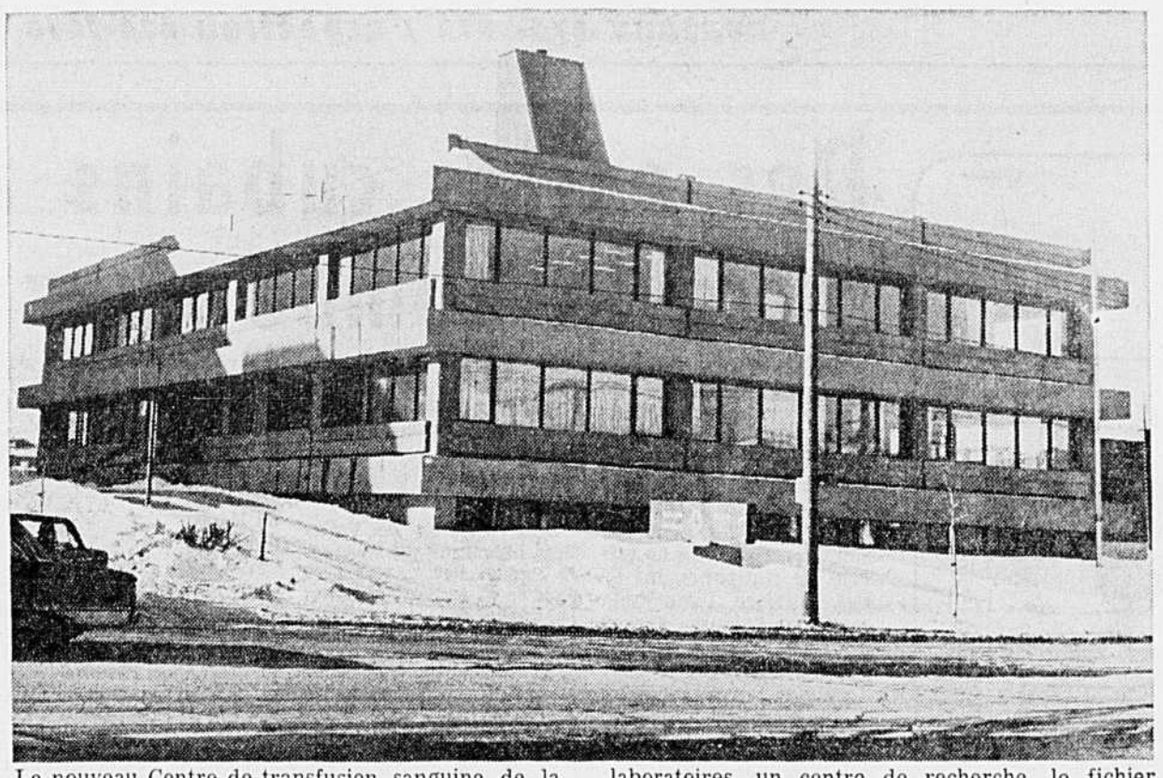
M. Réjean Vinet, 22 ans, du 2410 rue Vitré, à Québec, s'est tué, vers 1 h. 15 hier matin, quand son auto a capoté en bordure de la route no 15, à Château-Richer, dans la banlieue de Québec.

M. Louis Godbout, 51 ans, de St-Paul-de-Montmagny, tué par une auto, vendredi soir, en marchant près de chez lui.

M. Vincent Gagnon, 35 ans, du 5402 rue Clanranald, à Montréal, s'est tué, vers 8 h. 15 vendredi soir, quand sa petite auto-sport s'est écrasée contre un pilier de ciment, en bordure du chemin Côte-de-Liesse, à la hauteur de Rolls-Royce of Canada Ltd., 6265 Chemin de la Côte-de-Liesse.

M. Serge Gagné, 21 ans, du 9174 rue Jeanne-Mance, renversé par une auto, au début de la soirée de vendredi, en traversant la chaussée en face du 4427 rue St-Denis. Le jeune homme a succombé à ses blessures un peu plus tard, à l'Hôtel-Dieu.

Linda Grenier, âgée de 2 ans, fille de Léo Grenier, de Jonquière, a été heurtée hier par un véhicule alors qu'elle marchait dans la rue près de la demeure de ses parents.



Le nouveau Centre de transfusion sanguine de la Croix-Rouge, situé à l'angle des rues Sherbrooke et Préfontaine, a été inauguré ce matin. L'édifice comprend le poste fixe des donneurs de sang, les laboratoires, un centre de recherche, le fichier central et le service de recrutement pour l'ouest du Québec.

La Croix-Rouge ouvre son nouveau centre de transfusion de sang

Le nouveau Centre de transfusion sanguine de la Croix-Rouge, au 3131 est, rue Sherbrooke, a été officiellement ouvert aujourd'hui, par M. André Léveillé, député de Maisonneuve, qui représentait le premier ministre de la province, M. Daniel Johnson, et par M. André Marcil, président de la division provinciale de la Croix-Rouge et président du comité de construction.

Le nouveau centre aura sous son toit les laboratoires techniques, la banque de sang, le fichier central des donneurs de sang, un poste de téléphonistes, le bureau chargé du recrutement des donneurs, un centre de recherches très important et, enfin, un poste fixe pour les donneurs de sang de cette partie est de la ville.

L'édifice de deux étages, en blocs de béton, s'élève à l'angle des rues Sherbrooke et Préfontaine. Il est facilement accessible aux résidants de l'est, du nord et du sud de l'Ile de Montréal ainsi qu'à ceux de l'Ile Jésus et de la rive sud.

En plus d'être spacieux et bien éclairé, le poste fixe des donneurs de sang, est pourvu de fauteuils à bascule de couleurs gaies qui remplacent les lits étroits conventionnels. La salle d'attente, située au centre de l'édifice, sous un dôme en plexiglass, est pourvue de bancs et de fauteuils agrémentés de coussins de cuir de teintes contrastantes.

"Certaines personnes se demanderont pourquoi avoir construit un deuxième édifice de la Croix-Rouge à Montréal" déclarait M. André Marcil, dans son discours d'inauguration. "A vrai dire, il y a toujours eu deux emplacements de la Croix-Rouge depuis les débuts du service de transfusion sanguine en 1948."

En effet, la Croix-Rouge a sa principale maison pour la province de Québec, boulevard Dorchester, près d'Atwater, mais il existait aussi un centre de transfusion sanguine qui contenait les laboratoires, les réfrigérateurs et l'équipement nécessaire aux collectes de sang. Ce centre hébergeait le personnel technique chargé de recueillir le sang et de le livrer aux hôpitaux de l'ouest du Québec. Il était logé depuis 1948 dans des casernes construites par l'Armée canadienne au début de la deuxième grande guerre, à l'angle des rues Isabella et Victoria.

Les casernes, ayant été bâties pour un temps limité et qui ont continué d'être habitées pendant près de vingt ans, se sont révélées insuffisantes et, d'année en année, il devenait impérieux de reloger la banque de sang.

Ce service vital avait donc besoin d'un édifice permanent, bien chauffé, bien éclairé et bien équipé. Chaque automne amenait des inquiétudes terribles pour passer l'hiver sans accroc, sans accident, sans panne d'eau ou d'électricité dans les locaux désuets.

Au cours des années, la société canadienne de la Croix-Rouge a accumulé des fonds spéciaux et, enfin, on a pu s'adresser au gouvernement provincial pour obtenir l'octroi indispensable à la construction du centre de transfusion.

"Après quelques déboires", de dire M. Marcil, "nous avons pu obtenir ce site magnifique où nous sommes aujourd'hui (3131 est, rue Sherbrooke, à deux pas de l'hôpital Pasteur), qui nous permettra d'assurer le transport du sang aux hôpitaux de Montréal avec un maximum d'efficacité."

Grâce aux nouveaux systèmes routiers qui entourent Montréal et qui s'étendent très loin dans la province, le nouveau centre pourra alimenter avec plus de rapidité les hôpitaux situés en dehors de la ville. Ce centre permettra aussi aux donneurs de sang de l'est, du nord et même du sud de Montréal d'y faire leur contribution sans avoir à traverser toute la ville. Pour les résidents de l'ouest, le centre du boulevard Dorchester, existant depuis 1956, est maintenu.

Au cours de son allocution, M. Marcil a remercié le gouvernement provincial qui a donné le terrain sur lequel s'élève le nouveau centre et exprimé la reconnaissance de la Croix-Rouge envers le ministère de la Santé qui a défrayé le coût d'une partie de l'édifice et de l'équipement technique. Il a souligné qu'aucune somme souscrite par le public aux campagnes de souscription de la Croix-Rouge n'avait été utilisée à cette fin.

L'édifice a été béni par Mgr Valérien Bélanger, représentant le cardinal Léger, le Rév. R. K. Maguire et le rabbin Mendel Lewittee. Parmi les principaux invités d'honneur, citons les noms du Dr Jacques Gélinas, sous-ministre de la Santé au gouvernement provincial ; M. Antonio Thomas, député de Maisonneuve-Rosemont, représentant le gouvernement fédéral ; de M. Jean Labelle, conseiller municipal, représentant le maire Drapeau.

La Fédération: les souscriptions ont dépassé le $1,000,000.

"Les souscriptions apportées par les entreprises à la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises représentent un investissement qui, à long terme, s'avère doublement profitable". C'est ce qu'a déclaré hier M. Marc Bourgie, président de la section commerce-industrie, en annonçant que la Fédération venait de dépasser le cap du premier million de dollars de souscriptions au cours de sa campagne 1967.

"L'investissement est profitable, a-t-il expliqué, d'abord parce que, au niveau du consommateur, l'assistance matérielle fournie par les 33 organismes de bien-être de la Fédération contribue à hausser le niveau économique de la population et, partant, le travail de réhabilitation de ces mêmes organismes cherche et veut donner à l'individu le sens de la stabilité, augmentant ainsi la productivité de l'entreprise."

Les trois sections de la campagne 1967 ont jusqu'à maintenant recueilli $1,147,900, soit 37.6 pour cent de l'objectif de $3,050,000 fixé par la Fédération en se basant sur les besoins de ses 33 services de bien-être affiliés.

Les souscriptions des entreprises s'élèvent à $381,200, ou 36.3 pour cent de l'objectif de $1,050,000 de la section commerce-industrie.

La sollicitation à domicile a rapporté à la section des paroisses la somme de $545,300, soit 37.3 pour cent d'un objectif fixé à $1,460,000.

Chez les employés, la déduction à la source et les souscriptions perçues dans les bureaux et les usines ont donné à la Fédération $221,400.

Il reste encore un peu moins de 2 millions de dollars à recueillir d'ici le 20 mars pour que la Fédération atteigne son objectif.

L'agent Swain s'en tirera

L'agent William Swain, 45 ans, employé d'une agence de sécurité, est toujours dans un état grave à l'hôpital Jean-Talon, mais son état ne semble plus critique.

Les chirurgiens de l'hôpital semblent avoir réussi à sauver la vie de cet homme qui a été tiré à bout portant par un cagoulard, vendredi soir, alors qu'il tentait de s'opposer à un hold-up perpétré par quatre bandits dans une banque de la rue Chabanel.

M. Swain, père de deux enfants, du 8515 rue Champagneur, avait été atteint d'une balle de calibre .38 à environ un pouce du coeur, vers 7 h. 10 vendredi soir, et l'on désespérait de pouvoir lui sauver la vie, avant qu'une intervention chirurgicale soit tentée.

Le directeur-adjoint de l'agence privée Citadelle, M. Gérard Lawton, a déclaré que l'intervention de l'agent Swain avait retardé l'action des bandits et permis à plusieurs caissiers de fermer à clé leurs tiroirs-caisses.

Le montant du vol commis à la succursale de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, située au 290 ouest, rue Chabanel, s'est donc limité à $3,189.

D'autre part, une récompense de $5,000 est offerte à toute personne pouvant fournir des renseignements qui amèneront à l'arrestation et à la condamnation des trois auteurs du vol à main armée.



JEUNE DIABETIQUE DE 13 ANS DISPARU

Un adolescent de 13 ans, CHARLES TRESS, du 79, avenue Malcolm Circle, à Dollard-des-Ormeaux, disparu depuis 8 h. 30 mercredi soir dernier, est toujours recherché de façon intensive par la police. L'enfant, qui souffre du diabète, aurait pu partir en direction de Toronto, où habite sa mère, mais il n'est pas encore arrivé dans cette ville. Au moment de sa disparition, l'adolescent, qui pèse 94 livres, mesure 5'1½", a les cheveux et les yeux bruns, était vêtu d'un veston bleu, d'un pantalon gris et de souliers noirs. Toute personne pouvant fournir des informations sur les allées et venues du jeune diabétique est priée d'en avertir son père, en composant : 684-0615 ou la police municipale de Dollard-des-Ormeaux, en composant : 684-4444.

Tué d'un coup de poing

Un père de cinq enfants d'origine italienne, habitant le Canada depuis bientôt seize ans, a été tué vers 7 h. 35 samedi soir lors d'une altercation qui s'est déroulée en face d'une salle de quilles, au 7680 boul. St-Michel, à St-Michel.

M. Carlo Giarrusso, 40 ans, du 7458, 9e Avenue, à St-Michel, qui était d'une nature plutôt paisible selon son entourage, était sorti samedi soir afin de prendre une petite marche non loin de chez lui après le repas du soir.

Un témoin oculaire a raconté à la police que, devant la salle de quilles, M. Giarrusso a eu une courte altercation avec deux autres individus qui semblaient également d'origine italienne. Cette dispute, qui aurait apparemment été provoquée pour un rien, a pris fin lorsque l'un des individus a donné un coup de poing en pleine figure à M. Giarrusso, qui a alors trébuché et a donné tête première dans la montre d'un établissement commercial qui a volé en éclats.

Comme la victime ne se relevait pas, les deux individus, âgés d'environ 35 à 40 ans, ont pris la fuite à pied.

Une ambulance de la police, mandée sur les lieux, a transporté M. Giarrusso à l'hôpital St-Michel, mais il a succombé à ses blessures pendant le trajet. Il aurait subi de profondes coupures à la gorge.

L'enquête a été confiée aux lieutenants-détectives Robert Turcot et Robert Allard, ainsi qu'aux sergents-détectives Bernard Gosselin et Jean Thériault, de la Sûreté municipale de St-Michel.

La police a un bon signalement des deux agresseurs qu'elle recherche activement. Le mobile exact du crime n'est pas encore connu, mais il ne s'agit certainement pas d'une tentative de vol.

La police de St-Michel a appréhendé deux suspects au cours de la journée d'hier.

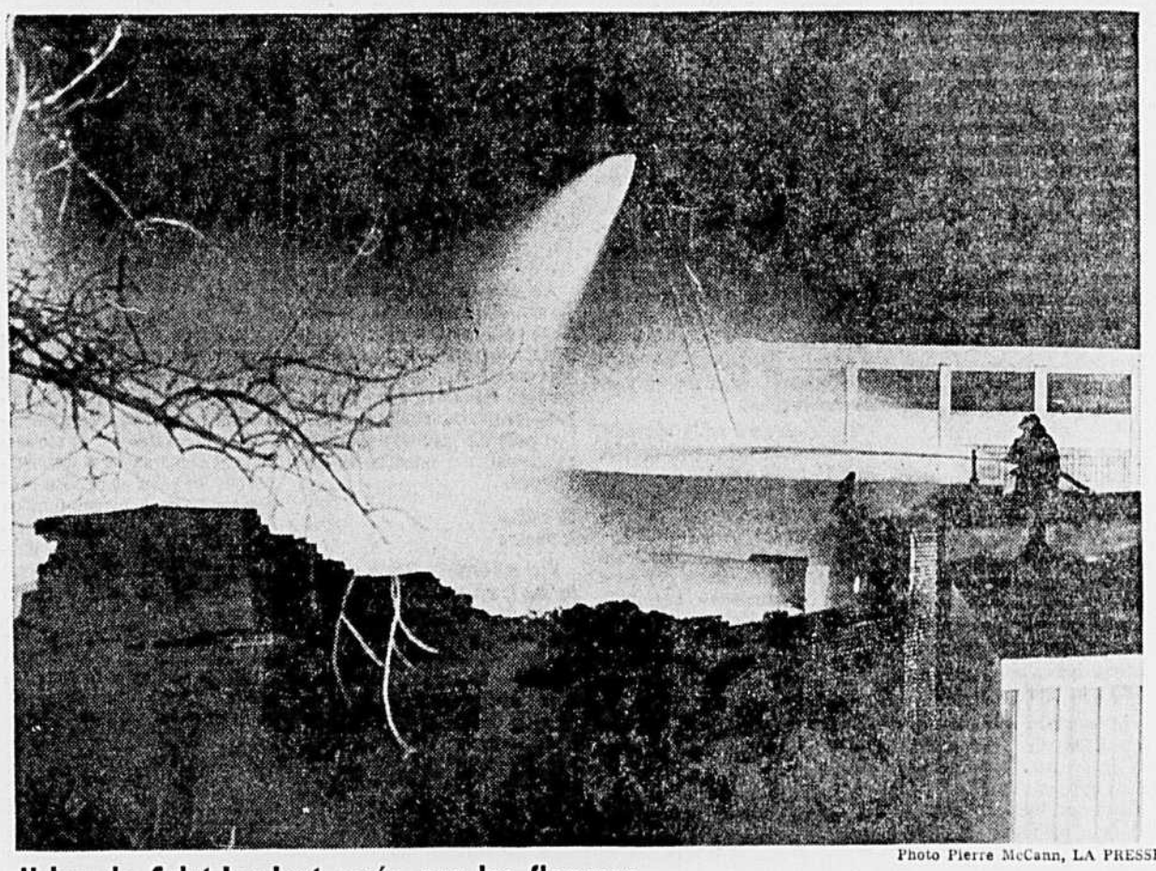


Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Usine de Saint-Lambert rasée par les flammes

Perchés sur une échelle magyrus ou sur le toit d'usines voisines, les pompiers arrosaient abondamment les flammes qui ont complètement détruit l'usine de Pharal Plastics Inc., située au 320 rue Elm, à St-Lambert. L'incendie a pris naissance, vers 10 h. 30 samedi soir, à la suite de deux légères explosions. D'autres explosions de matières plastiques et de barils d'huile ont suivi, aidant l'incendie à se propager rapidement. Une cinquantaine de pompiers de St-Lambert et de Longueuil, répondant à deux alertes, ont combattu les flammes pendant quatre heures, utilisant dix jets d'eau. Le chef J. G. Reilly, du Service d'incendie de St-Lambert, dirigeait les opérations, assisté du chef Denis Poirier, de Longueuil. Un pompier de St-Lambert, M. Robert Charlebois, a subi une fracture à la jambe gauche.

Six incendies ont causé des dégâts matériels considérables dans la région de Montréal

Six incendies ont causé des dégâts matériels évalués à plusieurs milliers de dollars en plus de causer des blessures à trois personnes, dans la région métropolitaine, durant le dernier week-end.

A St-Lambert, samedi soir, l'usine de Pharal Plastics Inc., située au 320 rue Elm, a été complètement détruite par les flammes. Cet incendie a été marqué de plusieurs petites explosions provenant de barils d'huile ou de matière plastique, ce qui a contribué à alimenter le feu. Un pompier de St-Lambert a subi une fracture à la jambe gauche. Il s'agit de M. Robert Charlesbois, dont l'état serait satisfaisant.

A Montréal, au 4230 rue St-André, deux hommes ont subi des brûlures dans l'incendie qui a partiellement dévasté une maison de deux étages. Les blessés sont: Jean-Paul Nadeau, âgé de 43 ans et André Desbois, âgé de 55 ans, tous deux locataires à cette adresse. Le feu aurait pris naissance lorsque M. Nadeau a échappé une canette d'essence alors qu'il remplissait son briquet. Les blessés ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame.

A Montréal, hier soir, le magasin J. F. Hartz Co., situé au 5265 rue Van Horne, a été dévasté par une explosion suivie d'un incendie. L'immeuble de deux étages est une perte totale. L'explosion se serait produite au sous-sol mais on n'en connait pas encore la cause. Heureusement personne n'a été blessé ; les dégâts sont considérables.

A Châteauguay, hier matin, aux petites heures, le feu a éclaté au Bar Salon du motel La Grange, à Châteauguay. Une douzaine de pompiers ont combattu les flammes durant quatre heures. Les dégâts sont élevés mais on ne connait pas l'origine de cet incendie. Hier après-midi, les mêmes pompiers ont été appelés à éteindre un incendie qui a causé des dégâts au deuxième étage d'un duplex situé au 36 de la rue Vanier, à Châteauguay.

A Montréal, hier après-midi, le feu a lourdement endommagé un entrepôt municipal au 10,170 rue Papineau où étaient remisées de nombreuses pièces d'équipement pour la voirie. Quatre petits tracteurs ont été complètement détruits par les flammes. Un employé, M. Gérard Dumont, âgé de 47 ans, du 5255 de la 17ème avenue, à Rosemont, a subi des brûlures aux mains en tentant d'éteindre les flammes.

Enfin, hier soir, à Montréal, une maison inhabitée située rue Notre-Dame près de Maisonneuve, a été ravagée par les flammes. Cette maison de quatre étages devait être démolie sous peu pour permettre l'agrandissement du terrain de stationnement des employés de la brasserie Molson.

FAITS divers

Camion-remorque retrouvé vide ; un autre est disparu

Un camion-remorque de St-Jean-Iberville Transport, 2537 est, rue Notre-Dame, à Montréal, et transportant $40,000 de marchandises diverses, a été retrouvé vide samedi matin, dans la rue des Communes.

Ce camion avait été volé il y a une semaine, à Montréal. Par ailleurs, un autre camion-remorque appartenant à la même compagnie de transport et contenant $45,000 de marchandises diverses, a été volé vendredi soir, en face du 1538 rue Wellington. Il n'a pas encore été retrouvé.

Raids dans une maison de jeu et une discothèque

Quatorze personnes, dont un présumé tenancier, ont été surprises, vers minuit et demi hier matin, par des agents de l'Escouade de la moralité de la Sûreté provinciale, dans une présumée maison de jeu située au 3682 rue Bélair, à St-Michel.

Les policiers ont saisi les tables, les chaises, les jeux de cartes et la mise.

D'autre part, les agents de l'équipe de nuit de l'Escouade des alcools de la Sûreté provinciale ont appréhendé, vers minuit hier matin, 13 adolescents à l'intérieur d'une discothèque de la rue Ste-Catherine ouest. Ces adolescents seront appelés à comparaître par voie de sommation d'ici peu.

Cambriolage de $12,000 dans une buanderie

Un cambriolage de $12,000 a été perpétré, tôt samedi matin, à la Buanderie de Famille Inc., au 2701 rue Charlemagne.

Quarante caisses de draps, une grande quantité de couvre-tout ainsi que des cigarettes et de l'argent ont été volés par des individus qui se sont introduits dans la buanderie par une trappe pratiquée dans le toit.

Deux camionnettes appartenant à la buanderie ont servi aux cambrioleurs à transporter la marchandise volée en lieu sûr. Ces véhicules ont été retrouvés samedi matin en face du 3895 rue Adam.

Chez M. Gérald Gagnon, du 5211 rue Radisson, des voleurs se sont emparés d'articles de valeur évalués à $1,900. Des bijoux valant $980 ont été volés chez M. Bruno de Lucas, au 7616 rue St-Dominique et des articles divers d'une valeur de $1,030, ont été volés chez M. Giuseppe Sabatini, au 7555 rue St-Hubert.

Des cambrioleurs se sont donné beaucoup de mal inutilement, vendredi soir, quand ils ont éventré un coffre-fort vide dans les bureaux de la compagnie, Junior Trend Garment, au 5420 boul. St-Laurent.

Des individus se sont emparés de câbles de cuivre d'une valeur de $1,450, appartenant à la Compagnie de téléphone Bell, à l'arrière du 2940 rue Rachel.

Au salon de coiffure Ginette, situé au 7256 rue St-Hubert, des cambrioleurs ont volé une trentaine de perruques d'une valeur totale de $3,875.

Assommé et dévalisé par un "ami".

M. Gérald Leclerc, du 165 Edge Hill, à Westmount, déambulait à l'intersection de la rue St-Denis et de l'avenue Mont-Royal, vers 1 h. 30, la nuit dernières, quand un individu l'a assommé d'un coup de bouteille sur la tête et lui a volé son manteau, son chapeau et $6 avant de prendre la fuite.

La victime, qui a été traitée à l'hôpital Notre-Dame pour une coupure au cuir chevelu, a déclaré aux policiers qu'elle avait fait connaissance avec son agresseur un peu plus tôt dans un restaurant.

Victime de la roulette russe

OTTAWA. (PC) — Un jeune homme de 22 ans a succombé, hier après-midi, à l'hôpital Civique d'Ottawa, à la grave blessure qu'il s'était causée, vers 2 h. 30 hier matin, dans un appartement de la rue Cambridge, à Ottawa, en jouant à la roulette russe.

Jacques Pétrin, du 105 rue Nicolet, à Hull, s'était grièvement blessé en se tirant une balle de revolver de calibre .22 à la tempe, après avoir tiré deux autres coups à vide vers le sol, devant des amis. Il n'y avait, semble-t-il, qu'une seule balle dans le chargeur à six balles du revolver.

Arrêt de travail à la Dominion Glass

Environ 1,500 employés de la Dominion Glass ont fait un arrêt de travail aujourd'hui pour protester contre la réduction du personnel à l'usine de Montréal.

Les grévistes se sont aussitôt réunis en assemblée générale pour étudier la situation. Ni la compagnie ni le Syndicat des travailleurs unis du verre et de la céramique de l'Amérique du Nord (FTQ) n'ont fait de commentaires.

DORION

SUITE DE LA PAGE 3

d'augmenter la sécurité et causerait de sérieux embouteillages.

Enfin, la Régie n'a pas agréé à la demande de Dorion concernant le stationement des wagons-marchandises et l'embauche de garde-barrières car, à son avis, ces mesures ne sont pas nécessaires. Mais elle a demandé aux compagnies ferroviaires de stationner les wagons le plus loin possible des passages à niveau pour dégager la vue.

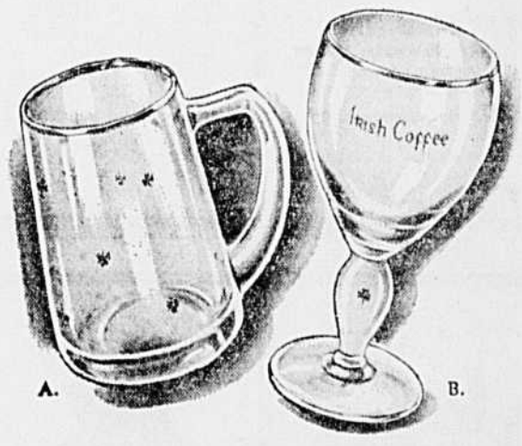
Vente de cadeaux

Pour la St-Patrice

Verres et chopes pour café irlandais par Waterford

Rég. $1.40 ch.

Maintenant — 6 pour $6.25



Agrémentés de trèfles de la St-Patrice !

Ils sont aussi irlandais qu'un lutin ! Le verre à café vous suggère des recettes de café irlandais.

A. Chope irlandaise — $1.40 ch. Ens. de 6 pour seulement $6.25

B. Verres à café irlandais — $1.40 ch. Ens. de 6 pour seulement $6.25

Commandes postales et téléphoniques acceptées

Mappin's

1000 ouest, Ste-Catherine et Place Ville-Marie

Téléphone : 866-7431

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	438	11¾	11¾	11¾
Algoma	700	110	110	110
Alliance	400	115	115	115
Alcan	3898	33¾	33⅛	33⅜
Alcan 4¼	1000	41¼	41¼	41¼
Alcan 2 Pr	—	42	42	—
Asbestos	500	23	23	23
Atl Sug	—	10	10	—
Bq CN	225	60⅜	60½	60¾
Bq d'Epargne	100	13⅞	13⅞	13⅞
Bq Imp-C	333	71	70¾	71
Bq Mont	456	65	64¾	65
Bq PC	25	45	45	45
Bq Roy	144	79¼	79¼	79¼
Bq Tor-D	—	67	66¾	—
Bath Wts	—	11⅛	11⅛	—
Bath P (A)	125	62½	62½	62½
Bell Phone	1535	50¾	50¼	50¼
Bowater	—	7½	7½	—
Brazil	1300	11	10¾	10¾
B. C. Forest — id 6%	50	23¼	23¼	—
BC Phone	—	51½	51½	51½
Brinco	615	65	65	65
Bruck (B)	200	7	7	7
CAE	—	8¼	8¼	—
Cal Pow — id 5.40	400	23½	23½	23½
Can Cem	50	41¼	41¼	41¼
CD Sugar	200	23	23	23
Can Iron	1400	20½	20	20¼
C Brew	1050	7¼	7	7¼
CIL	1900	19½	19¼	19¼
Cl Pow 5.2%	—	17½	17½	—
CPR	815	67	66½	67
CPR 4% pr	600	9¼	9¼	9¼
C Pfina	300	12¼	12⅛	12¼
Central Del	—	13⅛	13	—
Chemcell	725	14	13⅞	13⅞
Col Cell	—	5¼	5¼	—
Cons Paper wt	3000	10¼	10	10¼
Cominco	1670	32¾	32½	32½
Cons Paper	—	43¼	43⅛	—
Cons Paper Pr	1000	26¼	26¼	26¼
Corby B	100	28	28	28
Corpex	100	6¾	6¾	6¾
Crush Int	200	12	12	12
De Bord B	—	99	99	—
Denison	230	58½	58½	58½
Dist Seag	—	39	38⅜	—
Dome Pete	—	50¾	50⅜	—
D Bridge	—	18⅜	18⅞	—
D Coal P	—	11	11	—
Do Fasco	1000	21⅜	21⅜	21⅜
Do Fasco 4¾	—	92¾	92¾	—
D Glass	—	12⅜	12⅜	—
D Stores	—	21¼	21¼	—
Domtar	—	18⅝	18⅝	—
D Text	375	27	27	27
Donohue	100	8	8	8
Du Pont	—	39½	39⅝	—
Dupuis A	400	7⅛	7½	7½
Fin Coll	100	5⅛	5⅛	5⅛
Falcon	—	88	88	—
Fam Play	560	38	38	38
Fleetwood	—	24½	24½	—
Imp Oil	495	58⅜	58	58
Imp Tob	100	14¾	14¾	14¾
Ind. Accep	520	24½	24⅜	24⅜
Inglis	200	11	11	11
Int Nickel	209	91¼	91¼	91¼
Int Pap	250	29⅛	29⅛	29⅛
Int Util	200	20⅜	20⅜	20⅜
id pr	100	30⅜	30⅝	30⅝
Inter PL	—	93	95	—
Invest Gr A	—	10½	10¼	—
Island Tel	100	20¾	20¾	20¾
Jamaica PS	—	14½	14½	—
Labatt	—	22½	22½	—
Loblaw (A)	—	8¼	8⅛	—
id (B)	—	8⅝	8½	—
Loeb M	725	12¼	12	12¼
MacMillan	509	29⅝	29½	29½
Marit Tel	—	23¾	23¾	—
Massey F	2365	24⅝	24⅛	24¼
McAllister	100	7⅜	7⅜	7⅜
MitchR (A)	—	11½	11½	—
Molson (A)	100	21⅞	21⅞	21⅞
Molson (B)	250	22½	22⅝	22½
Moore Corp	—	99	96½	—
MorseR A	500	23	23	23
NB Tel	500	16	16	16
NFLD Light	—	10¼	10¼	—

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Fulcrum	200	23¾	23¾	23¾
Fraser	—	25⅛	25½	—
Fr Pete	—	425	420	—
Fulcrum Pr	—	50½	50¼	—
Glangair	5310	175	170	175
GB Can Inv	—	11½	11½	—
GB Can Inv Pr	75	43	43	43
Hawk Sidd	—	435	435	—
Hollinger	100	24⅞	24⅞	24⅞
Home (A)	—	20¾	20¾	—
Horne Pf	300	290	290	290
Hud Bay M	45	66¼	66¼	66¼
HBC	1750	17⅞	17⅞	17⅞
Husky Oil	100	13	13	13
Husky (A) Pr	—	51	51	—
Noranda	710	56¼	55½	56⅛
North C Gas	—	13	13	—
NS LP	105	10¾	10¾	10¾
NB Tel drts	5265	25	23	25
Ogilvie pr	—	33⅛	33⅛	—
Oshawa A	—	30½	30	—
Pac Pete	200	11⅜	11⅜	11⅜
Phillips C	—	53	52	—
Placer	—	32¼	32¼	—
Pow Corp	3240	11¾	11¾	11¾
Price	1500	13½	13⅜	13½
QN Gas	4300	13	13	13
QNG 63 w	—	400	400	—
QNG 5½	—	86	86	—
Que Phone	200	18¾	18¾	18¾
Reitman's	—	10	10	—
Rio Algom	—	27	26⅜	—
Rolland A	—	10¼	10⅜	—
Rothmans	—	27½	27	—
StL Cem A	—	27	26¾	—
Shell Can	230	25⅜	25⅜	25⅜
Shell 1 Pr	800	28½	28½	28½
Shell 1 w	—	870	865	—
Simpsons	6000	27	27	27
Soc GF	200	5½	5½	—
Steel Can	600	23¼	23	23¼
Steinbg A	110	18¾	18⅝	18¾
Texaco Can	—	23⅜	23⅜	—
T Grp A	—	9¼	9¼	—
Tr C PL	300	26⅞	26⅞	26⅞
Tr C PL Pr	—	49⅜	49⅜	—
Tr Mt PL	—	17⅞	17⅞	—
Triad Oil	—	190	190	190
Un Auto A	—	14⅜	14⅜	—
Walk GW	700	34¼	34	34⅛
Weldwood	—	10¼	10¼	—
W Coast Tr	—	26⅜	26⅜	—
W Pac Pd	1000	5½	5½	5½
Weston A	—	19⅛	19⅛	—
Zeller's	—	26⅛	26¾	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	4000	22½	22	22
Ajax	—	14	14	—
Alscope	1400	161	160	161
Alsof	—	5	4½	—
Ameranium	—	3	3	—
Arno	3000	6	6	6
Austus	—	49	45	—
Band-Ore	—	8	8	—
Bateman	1500	8	8	8
Beauce Pl	500	5	5	5
Black River	—	10½	10	—
Blue Bon	100	340	340	340
Bruce-Presto	1000	6½	6½	6½
runswick	3800	795	740	740
Burnt Hill	1900	36	34	36
C Magnesite	500	55	55	55
Canon Mines	—	31	30½	—
Carbec	13750	113	112	112
Cessland	200	145	145	145
Chemalloy	3800	148	146	146
Chipman	—	18	18	—
Coastal M	3000	8	8	8
Commodore	—	100	95	—
Cominga	500	12½	12½	12½
C Canoram	—	14½	14	—
c manit	500	30	30	30
C Nogand	4000	19	19	19
CQ Smit	1800	86	85	86
CQ Yell	1000	3½	3	3
C Virgin	2108	73	72	72
Cp Man	32500	43½	40½	43
Crowbrg	—	22	19	—
Delta El	100	250	250	250

cours des obligations

Source : Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

(13 mars, à midi)

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99½	100
2¾ 15 juin	1968	97¼	98
5 1er oct.	1968	100¼	101
5¼ 1er oct.	1969	102	102¾
5 1er juin	1971	99¼	100
6 1er juil.	1970	100	100¾
4¼ 1er sept.	1972	95¼	96
5 1er oct.	1973	98¼	99
5½ 1er aout	1980	99¼	100¼
5½ 1er oct.	1975	100	100¾
3¼ 1er juin	1976	83	84
4½ 1er sept.	1983	88¾	89¾
6¼ 1er mai	1990	96½	97½
5½ 1er sept.	1992	102½	103½
5½ 1er oct.	1969	101½	102¼
5½ 1er dec.	1971	100½	101½
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¼	95½
CNR 4 1 fev.	1981	84	85
CNR 5¾ 1er jan.	1985	100½	101½
CNR 5 1er oct.	1987	92	93
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC Elec 5¼ avril	1991	93	94
Mon H 6¼ 1er oct.	1936	101½	102½
N.B. 6¼ 15 nov.	1988	98½	99½
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	100¾	101¾
Ont 5¼ 1er mars	1986	98	99
Que 5½ 1er oct.	1991	101¼	102¼
Q. 6½ 1er oct.	1978	100¼	101¼
Que Hy 6 15 nov.	1979	96¼	97¼
Q Hy 6 15 juil.	1990	95¼	96¼
Sask 6¼ 1er oct.	1986	101¾	102¾
Terreneu 6¼ juin	1991	96¾	97¾
MUNICIPALITES			
Mont 1er jan.	1992	102¼	104
Van 5½ 15 dec	1980	92½	93½
Tor Met 6½	1986	100¾	101¾
CONVERTIBLES			
Can Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina ½	1972	88	—
Inland NG 5½	1977	92	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Triad 4¾	1971	93	94
Pac Pete 5	1977	92	95
TC Pipe Line 5	1989	95	97
W Const x-c pon 5½	1988	106	109
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	98½	99½
Algoma Steel 5¼	1978	91	92
Alum of Can 4½	1973	90	92
BP Tanker 5¼	1985	97	99
Brazilian 4½	1971	92½	—
BA Oil 5½	1977	89	90
CB Alum 5¾	1980	93	94
Can Cement 3¾	1975	83½	84½
C-I-L 5¾	1977	91	92
C-P-R 5	1973	88½	89½
CR Foncier 5¼	1985	87	88
Dom Stores 5½	1985	92	94
Dom Steel 6	1985	85	87
Domtar 5⅜	1990	88½	89½
Eaton Accept 5¾	1985	91	92
Imp Oil 6¾	1987	103	103½
Ind Accept 6¾	1984	104½	105½
Roy Tr Mrtg 6	1975	93½	94½
Raynat 6¼	1981	97½	98½
Shell Oil 5⅞	1977	94	96
St Law Corp 5	1978	88	90
Simpson's 4¾	1973	92	94
Traders Fin 5¾	1985	81	83
Triad 4¾	1971	91½	—
Weston Geo 5½	1983	87	89
Woodward's 5¾	1985	93½	94½
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tk 5¾	1985	92½	—
Ang Con Tel 6	1983	94	—
Bell Tel 6⅛	1987	99½	100½
Bell Tel 3¾	1979	79	80½
Bell Tel 5½	1982	93	94
Bell Tel 5¾	1984	95	96
Bell Tel 6¼	1978	99½	100½
Bowater Pow 3¾	1980	77½	78½
Brazilian 4¼	1970	94	96
BC Tel 5¾	1986	94	—
Cal Power 5¾	1982	93½	—
Cdn West NG 5¾	1982	92	94
Cdn Elec 4	1968	96½	—
Consumers Gas 5	1978	89½	—
Consumers Gas 5¾	1984	94½	95½
Gr Lakes Pw	1977	94	—
Lakeland NG ¾	1982	92	—
Nor Ont NG 5¾	1982	91	—
Marit Elect 5¾	1983	91	—
NFLD L & P	1978	91	—
Norstwst Ut 5¾	1988	90½	92½
Northu Tel 5¾	1983	92½	—
Que Nat Gas 6	1988	89	91
Que Nat Gs 7	1990	101	101½
Que Tel 5¾	1983	92	—
TC Pipeline 5.785	1987	93	95
Union Gas 5½	1977	92	93
IMMEUBLES			
Eaton's Rity 3½	1968	97	98
Eaton's Realty 5	1978	89	90½
Loblaw Prop 5½	1973	89	—
Steinbg Prop 6	1936	95	97

Les changes étrangers

SERVICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Pays	Unité monét.	En monnaie canadienne	Pays	Unité monét.	En monnaie canadienne
Afr. Sud (Rép.)	Rand	1.52	Iran	Rial	.0152
Afr. française	Franc cfa	.0044	Islande	Krona	.0298
Allemagne Ouest	Deuts Mk	.2724	Israel	Livre	.3625
Antilles anglaises	Dollar	.6385	Italie	Lire	.001733
Argentine	Peso	.0043	Jamaique	Livre	3.0307
Australie	Dollar	1.21	Japon	Yen	.00298
Autriche	Schilling	.0420	Liban	Livre	.3409
Belgique	Franc	.0218	Malaisie	Dollar	.3533
Bermudes	Livre	3.0409	Mexique	Peso	.0867
Birmanie	Kyat	.2289	Nicaragua	Cordoba	.1348
Bolivie	Peso	.0974	Norvège	Couronne	.1513
Brésil	Cruzeiro	.4026	Nlle-Zelande	Livre	3.0155
Bulgarie	Lew	.9249	Pacifique (co. fr.)	Franc cfp	.0152
Ceylan	Roupie	.2273	Pakistan	Roupie	.2272
Chili	Escudo	.2121	Panama (Rép.)	Balboa	1.0822
Colombie	Peso	.0671	Paraguay	Guarani	.00877
Costa-Rica	Colon	.1645	Perou	Sol	.0406
Danemark	Couronne	.1565	Philippines	Peso	.2774
Egypte	Livre	2.5107	Porto-Rico	Dollar	1.0822
Equateur	Sucre	.0541	Portugal	Escudo	.0378
Espagne	Peseta	.0181	Rp. Dominicaine	Peso	1.0822
Etats-Unis	Dollar	1.08 7/32	Roumanie	Leu	.1803
Fidji	Livre	2.7596	Royaume-Uni	Livre st.	3.0255
Finlande	Mark	.3409	Salvator, El	Colon	.4329
France	Franc	.2168	Singapour	Dollar	.3533
Grèce	Drachme	.0364	Suède	Couronne	.2095
Guatemala	Quetzal	1.0930	Suisse	Franc	.2498
Haiti	Gourde	.2191	Syrie	Livre	.2705
Hollande	Florin	.2996	Tchécoslovaquie	Couronne	.1507
Honduras (Rép.)	Lempira	.5411	Turquie	Livre	.1223
Honduras (Brit.)	Dollar	.7629	URSS	Rouble	1.2025
Hongrie	Forint	.0916	Uruguay	Peso	.0146
Indes	Roupie	.1443	Venezuela	Bolivar	.2413
Indonésie	Rupiah	.0249	Yougoslavie	Dinar	.0866
Irak	Dinar	3.0301			

Le ministère fédéral des Finances confie un poste à M. André Raynauld

OTTAWA — Le ministre des Finances Mitchell Sharp vient d'annoncer la nomination de M. André Raynauld comme conseiller au ministère des Finances à Ottawa. M. Raynauld prendra congé de l'Université de Montréal où il occupe le poste de directeur du département d'économique pour agir comme conseiller en matière d'analyse et de politique économique auprès du sous-ministre des Finances à compter du 1er juin 1967 pour une période de 12 à 15 mois. Il remplira certaines des fonctions du directeur de la Direction de l'analyse économique, M. A. S. Rubinoff, qui participera à une programme de perfectionnement biculturel à l'Université Laval.

Commentant la nomination de M. Raynauld, M. Sharp a dit : "Je suis particulièrement heureux d'apprendre que le ministère des Finances a retenu les services d'un économiste canadien-français aussi éminent que M. Raynauld. Le ministère saura tirer de grands avantages de ses conseils".

du parquet de la bourse

Tendance inégalement plus faible

La tendance générale à la **Bourse de Montréal** en fin de matinée est irrégulièrement en baisse.

Les industrielles sont irrégulièrement en baisse, les services publics sont plus faibles de même que les pulperies mais les banques gagnent un peu de terrain.

Parmi les fluctuations les plus fortes et parmi les valeurs les plus actives, Bell Telephone, ex-dividende, perd ⅞ à 50⅜, Massey ¾ à 24⅛, Alcan ⅜ à 33¼ de même que Cominco à 32½. Famous Players perd ½ à 38, Canadian Breweries ⅛ à 7 de même que Power Corp. à 11¾ et Hudson Bay Co. à 17¾. Brazil perd ¼ à 10¾.

Du côté gagnant, Banque Canadienne Nationale progresse de¾ à 60¾ de même que Asbestos à 23. Chemcell hausse de ⅞ à 13⅞, Denison de ½ à 58½ et Corby's B hausse de 2 points à $28. mais sur un volume de seulement 100 actions.

L'activité est peu élevée à la Bourse Canadienne. Aux industrielles, Westburne Industries fléchit de 15 cents à $1.60 et Superpak gagne ½ à $5½ sur une transaction de 100 actions. Du côté minier, Lake Dufault perd ½ à $14½, Brunswick 15 cents à $7.50 et Midepsa 10 cents à $3.70. Copper-Man aux minières, progresse de 6 cents à 43 cents et Mt. Pleasant de 1 à 19 cents.

* * *

Les cours s'infléchissent, notamment parmi les industrielles, à **Toronto** au début de l'après-midi.

Bell baisse de 1 point à 50¼, Canada Iron de ¾ à 20 et Alcan et Massey de ⅜ à 33⅛ et 24¼ respectivement. Corby's B gagne ⅞ à 28⅜.

Aux pétroles de l'Ouest, Canadian Superior perd ½ à 31½ et Lake Dufault aux métaux non ferreux perd aussi ½ à 14⅜. Rio Algom gagne ¼ à 27. Copper-Man aux mines spéculatives se transige activement et progresse de 5½ cents à 43½ cents.

* * *

Marché modérément actif et tendance irrégulièrement plus faible à **Wall Street** en début d'après-midi.

Les déclins chez les titres clé sont pour la plupart minimes, quelques-uns perdent jusqu'à environ 1 point, tandis que des pertes de 2 et 3 points sont enregistrées parmi les titres plus spéculatifs.

Les cours, irrégulièrement plus élevés à l'ouverture, deviennent mixtes puis perdent graduellement du terrain à mesure que la séance progresse.

Les compagnies aériennes, les matériaux de construction, les métaux non ferreux, les automobiles, les sidérurgiques et les électroniques sont notamment plus faibles.

Pan American World Airways qui avait marqué un gain de 8⅜, la semaine dernière à la suite de son projet de fractionnement et de dividende plus élevé, perd environ 2½ sous les prises de bénéfices. Par contre, Link-Belt gagne près de 9 points après que FMC Corporation eut annoncé qu'elle était prête à offrir un montant de $58. pour chaque action ordinaire de Link.

L'indice industriel Dow Jones marque un déclin minime de .73 à 847.77.

* * *

LONDRES (Reuter) — La fermeté de la livre sterling, l'espoir poursuivi d'une réduction du tarif bancaire et l'optimisme à propos des statistiques commerciales devant être publiées demain prochain ont soutenu le progrès des industrielles aujourd'hui à Londres.

La plupart des secteurs ont enregistré des gains substantiels.

Les valeurs-dollar ont été irrégulières et peu actives après la séance erratique de vendredi à Wall Street.

* * *

PARIS (AFP) — La Bourse de Paris a réagi par une baisse générale et modérée aux résultats du deuxième tour des élections législatives. Ce mouvement, estime-t-on en bourse, dans les milieux financiers devant la poussée de la gauche, qui ne pourra qu'inciter davantage, dit-on, le gouvernement à accélérer la réalisation de son programme social, de l'"amendement Vallon" notamment.

Déjà, à l'issue du premier tour, la bourse avait connu une baisse semblable, que certains observateurs avaient liée à l'échec du centre démocrate auquel allaient les sympathies des milieux financiers.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	12
Advance RL	9	11
Aconic	3	5
Albatros	28	31
Amol Mng	15	—
Americ	—	25
Amsr Chib	5	8
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	3
Bia Nell	6	8
Bama Chib	—	25
Beauport Holding	20	25
Bracemac	15	17
Burrex	15	20
Chibtown	10	15
Clearwater	15	25
Columbia River	1.10	1.20
Can Javelin	8½	9
Creda	15	20
Corgemines	50	60
Cuvier	5	8
Doral Mng	37	47
De Lesseps	20	30
Dubuisson	4	6
Elmac	3	5
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	47½	49½
Gaspex	35	45
Gibson	8	10
Golstar	6	9
Grt Lakes Nickel	3.15	3.25
Hucamp	28	33
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Jack Waite	2	4
Jubilee	1.05	1.15
Juma	12	14
Kewagama	4	6
Kukatush	6½	7
Independent	3	5
Lake Beaver	22	24
Leeds Metals	30	35
Lun Echo	37	42
Madex	45	50
Main Oka	7	10
Mariner	27	40
Marin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milado	3	6
Molybia	30	35
Naganta	25	40
Nat. Malartic	50	55
New Baska	15	19
New Miller	5	8
Nemrod	10	20
New Assac Dev	4	7
New Pacalls	28	33
New Insco	30	33
New Lorle	13	15
New Pacalls	25	30
Nipiron	25	30
Norque	10	12
Norque	10	12
Oklend	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	10	15
Queja	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4	6
Thunder Bay	1.15	1.25
Timrod	20	40
Victoria Algom	12	15
Waco	13	16
Watson Lake	6	9
Young Dave	16	18

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Chartered Credit	2½	3¼
Cons Theatre	6½	—
Corpex w.	0.50	1.50
Credico	1.00	2.00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	25½	27
East C Sav	6	7½
Fed Saving	3½	7
Grenache	2.60	3.00
Income	6½	7½
Ind. Life	23½	25
Jenkins	20½	22
La Prev	18½	20
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	16	—
London Life	50	—
Monarch Life	85	90
NS Trust	58	—
NS LP 4 p.c.	67	71
Id 4½ ppr.	75	80
Iid. 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	13	14
Paco	1.90	2.10
Permeator	7½	8½
Ply Dom	0.20	0.35
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1.00	2.00
Soc d'Am et Fid	28	29½
Stabilite	3.50	4.50
Steadman	5.25	5.75
Supersoi	3	4
Trizec	90	110
Un Amus	24½	26
Un Amus B	—	25
Univ Fact	130	—
Velcro	51½	52½
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
Zodiac	1.00	1.75
York Tr	4½	5½

La société Krupp

M. Alfried Krupp von Bohlen und Halbach qui est actuellement en Afrique du Sud annoncerait le 1er avril la composition du conseil d'administration de la nouvelle société à responsabilité limitée, qu'il a accepté de constituer contre la caution pour 300 millions de marks de crédits obtenue du gouvernement fédéral allemand, croit-on savoir dans les milieux informés.

NEWYORK

ACF Ind	5700	49¼	48¾	48¾	— ⅛
Address	7300	52⅜	52	52⅜	— ⅝
Admiral	10000	30⅜	30	30	— ⅛
Alcan Al	6900	31	30½	30½	— ⅝
Allegany	3600	12¾	12⅜	12⅝	— ⅛
Allis Ch	8500	26⅞	26½	26⅝	
Amerada	11200	95¼	92¾	95	+2½
Am Can	7700	51⅜	51	51⅛	+ ¾
Am Cyan	25500	34⅞	34¼	34⅜	+ ⅛
Am Mot	52900	9½	9	9⅛	— ¾
Am Smelt	1400	60⅝	60⅛	60⅛	— ⅝
Am std	7300	20⅝	20⅜	20⅜	— ⅛
Am Tel T	29900	61⅝	61	61¼	
Am Tob	4700	34¾	34⅛	34½	— ⅜
Amsted	1100	49⅞	49⅜	49¾	
Annda	9900	81¾	81¼	81½	
Armco Stl	600	54¼	54⅛	54¾	+ ½
Armst CK	2500	55	54¼	54½	— ⅜
Avco Corp	1600p	37⅝	37⅛	37⅛	— ½
Babcock	4400	46¼	45⅞	45½	— ¾
Bell How	6100	64¾	64	64¼	+ ½
Bath Steel	9000	35¾	35⅛	35⅜	— ¼
Beth Steel	8800	80⅞	79¾	80½	— ⅜
Borden	1800	35⅜	35⅛	35¼	— ¼
Borg War	2400	44	43½	43½	— ⅝
Bos Ed	200	41¾	41½	41¼	— ¼
Brunwk	36400	12¾	12½	12½	— ⅜
Bucy Erie	6400	30⅞	30⅜	30½	
Burl Ind	1800	31¼	30½	30½	— ½
Burrghs	7300	115½	114½	114¾	—1½
Calumet	2200	37¼	36¼	36¼	— ¼
Camp RL	300	18⅜	18⅜	18⅜	
Camp Soup	2500	26⅜	26	26	— ⅜
Can Dry	2100	22½	22⅛	22½	+ ½
CPR	400	61⅜	61⅜	61⅝	— ⅛
Case JI	4800	21½	21⅛	21⅞	+ ⅛
Cater Tr	4900	41¾	41⅛	41⅜	+ ⅛
Celanese	3000	58⅜	57⅝	57¾	— ½
Ches Ohio	700	68½	68¼	68½	
Chrysler	20600	38½	38⅛	38⅜	— ⅛
Cities Sv	4500	45¾	45⅛	45¼	+ ⅛
Clark Eq	3300	25½	25	25	— ½
Clevite	1500	46⅞	46½	46⅝	+ ½
Coca Cl xd	2400	95¾	94½	94¾	—1¼
CBS	3700	74¾	73¾	73¾	+ ¾
Coml Solv	8500	54	53¾	53¾	
Com Sat	9400	61½	59½	60	—1¼
Con Edis	6300	34⅜	34	34⅛	+ ⅛
Container	3300	30⅜	30	30¼	
Cont Can	1200	45⅜	44¾	45⅛	+ ⅛
Cont Mot	500	16⅜	16⅛	16⅛	— ¼
Cont Oil	1500	68⅜	68	68¼	+ ⅛
Contr Data	14100	56⅜	54½	55	—1¾
Copw Stl	1400	26¼	26	26	— ⅛
Corn Pd	2400	50⅜	50	50	— ⅛
Crane Co	900	39¾	39⅝	39⅝	— ½
Cr Zell	2600	47½	46⅞	47½	+ ¼
Cruc Stl	1500	24½	24¼	24⅜	— ¼
Curtiss Wr	27100	24⅝	23¼	24⅜	+ ⅛
Deere	2900	73⅜	73	73¾	+ ⅛
Det Stl Cp	800	14⅛	13⅞	14	— ⅛
Dome M	300	38¾	38¾	38⅝	+ ¼
Douglas	7700	69½	67¼	67⅝	—1½
Dow Chem	4300	71¼	70⅞	71⅛	+ ⅛
du P

"Le Québec a besoin d'une presse alerte bien écrite et apte à renseigner à fond"

—Daniel Johnson

GRANBY. — "Nous croyons à la nécessité d'une presse sans cesse en amélioration, car la nation canadienne-française a besoin d'une presse alerte, bien écrite et apte à renseigner à fond", a déclaré M. Daniel Johnson, en fin de semaine, à Granby.

Le premier ministre québecois était le conférencier à un banquet soulignant le vingtième anniversaire de pratique en journalisme, de la part de MM. Roland Gagné, éditorialiste à La Voix de l'Est; Jean-Noël Ménard, directeur de l'information au même journal et Claude Déry, courriériste parlementaire à La Tribune.

Poursuivant son discours, le premier ministre Johnson a ajouté : "Vous devez avoir un sens profond du devoir, de l'information complète et objective, le sens du perfectionnement dans l'exercice de votre métier. Le Canada français a besoin d'hommes compétents. Sans le journalisme, il n'y aurait pas de progrès social. Tous ces gens, penchés sur leur dactylographe, s'adressant au microphone, occupés à manier leurs cameras, contribuent au progrès social".

M. Johnson a rappelé les débuts du journalisme dans la profession, le temps où des journalistes étaient souvent astreints à des plagiats, alors qu'il leur était impossible de s'organiser eux-mêmes, sans encourir le risque d'une mise à la porte de l'entreprise. Après avoir souligné le progrès considérable, accompli depuis, le premier ministre a souhaité d'accroître le rayonnement de leur syndicat. S'adressant aux jeunes journalistes, il les a incités à s'imprégner de la valeur de leur profession.

Quant à l'avenir du journalisme, le chef de l'Etat québecois a soutenu "qu'il faut que les journalistes ne songent pas qu'au salaire, qu'au moment de faire un choix, ils sachent renoncer à leur intérêt personnel, pour songer au bien commun".

La manifestation s'est déroulée sous les auspices du club de presse à Granby. Le président de l'organisation, M. André Desnoyers, a formulé ses hommages envers le premier ministre du Québec. Plus tôt, on avait cité le guépard, Radjah, comme la mascotte du groupe. L'animal demeure au jardin zoologique de la ville. Le maire Paul Trépanier, l'ancien maire Horace Boivin, le député de la circonscription fédérale de Shefford, M. Louis-Paul Neveu, assistaient au banquet en compagnie du ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, de celui des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, ainsi que du ministre d'Etat aux Travaux publics, M. Armand Russell. M. Yves Bousquet, journaliste au Canada français, agissait en qualité de maître de cérémonie.

Le succès de l'unité de la chrétienté repose sur les laïcs

—Cardinal Léger

EDMONTON (PC) — Le cardinal Paul-Emile Léger a déclaré hier que le succès de l'unité chrétienne repose avant tout sur les laïcs.

Devant le Conseil des Eglises, l'archevêque de Montréal a dit qu'il ne voit pas comment pourra se réaliser l'unité si le peuple de Dieu ne la désire pas.

Selon lui, les chrétiens doivent vouloir assez l'unité pour prier, étudier, dialoguer et travailler afin qu'elle se réalise.

Le cardinal Léger a affirmé à une audience du Conseil des Eglises qu'il pouvait être vrai que l'oecuménisme n'a progressé que lentement dans le passé à cause du manque de direction des dirigeants. . Cela n'est plus vrai aujourd'hui, a-t-il dit, ajoutant que le peuple chrétien pouvait faire encore plus que ce qu'il avait réalisé jusqu'ici.

L'archevêque de Montréal est arrivé à Edmonton jeudi dernier pour une visite de quatre jours.

Dans son allocution, il a enjoint les théologiens de toutes les dénominations religieuses à travailler à rendre "notre christianisme commun" significatif pour tous les échelons de la société.

Selon lui, les théologiens ont à démontrer que le christianisme demeure la réponse à toutes les questions que peuvent se poser les hommes.

Vendredi dernier, il avait déclaré qu'un Etat qui ne parvient plus à satisfaire différents groupes raciaux se condamne en ce sens qu'il ne peut plus fonctionner.

"Nous n'avons pas atteint ce stade au Canada, mais il nous appartient à tous de contribuer à créer un climat qui rendra impossible qu'une telle chose arrive", avait-il dit.

L'archevêque de Montréal prenait alors la parole à l'université d'Alberta, dans le cadre des manifestations de la "semaine du second centenaire".

Soulignant que les événements récents avaient éloigné les Canadiens les uns des autres, ou du moins les avaient amrnés à se reagarder avec suspicion, il avait ajouté que le moment est peut-être venu de nous demander ce que nous voulons que soit notre pays.

Le cardinal Léger a dit que nous devions nous demander à quels accommodements et même à quels sacrifices nous étions prêts pour assurer la survivance et le bien-être des citoyens de notre pays.

Le cardinal a exprimé l'avis qu'un Etat fédéral, où coexistent plusieurs nations, est plus susceptible de préserver la liberté, condition indispensable pour le citoyen à l'exercice de ses devoirs moraux.

Juge nommé arbitre des conflits scolaires

QUEBEC — Le juge Jean-Charles Simard de la Cour provinciale du district de Chicoutimi a été nommé au poste d'arbitre en vue de la mise en application du nouveau régime de convention collective dans le secteur scolaire.

Le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé sa nomination.

Le rôle du juge Simard sera de régler les différends qui pourraient découler de l'interprétation de certaines dispositions de la convention collective et de décider des griefs que sa mise en application pourrait susciter.

L'article 17 du bill 25 assurant le droit de l'enfant à l'éducation et établissant un nouveau régime de convention collective dans le secteur scolaire prévoyait la nomination de cet arbitre.

Le même article du bill prévoyait également la nomination d'arbitres adjoints.

M. Bertrand a précisé que ceux-ci seront nommés sous peu.

Soupçonné de possession d'héroïne

Le juge Jacques Anctil a refusé, vendredi après-midi, tout cautionnement à un Chinois, Wing Fong Kead, alias Jimmy Woo, âgé de 25 ans, du 1058, du boul. Saint-Laurent, qui venait de comparaître sous une accusation de possession d'héroïne.

Kead a nié sa culpabilité, puis a choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 17 de ce mois-ci.

Des agents de la Gendarmerie royale canadienne (R.C.M.P.) l'ont appréhendé, jeudi, dans son appartement, au moment où il aurait été en possession de deux capsules de ce stupéfiant dissimulé sous une table.

Côte-St-Luc: différend au sujet d'un projet de modification à un règlement de zonage

par **Gilles PRATTE**

S'ils ne se réveillent pas promptement, les contribuables de Côte-St-Luc pourraient subventionner la spéculation sur un certain nombre de terrains du quartier no 5, situés à l'ouest du boulevard Cavendish, près des rues Mackle et Nord.

Le conseiller municipal William E. Kesler le prétend en tout cas, solennellement dans une lettre ouverte publiée en première page d'un hebdomadaire, "The Suburban."

M. Kesler soutient que des pressions s'exercent auprès du conseil municipal pour que le règlement de zonage soit amendé de telle sorte qu'un type de construction de qualité inférieure, surtout des maisons d'appartements ne laissant place à aucun espace vert, soit autorisé dans le district no 5.

A son avis, si le règlement de zonage était amendé en ce sens, le caractère particulier de Côte-St-Luc serait particulièrement abîmé, sans compter que la ville pourrait, affirme-t-il, perdre jusqu'à $75,000 en taxes.

Le boulevard Cavendish comme le boulevard Décarie

Ce n'est toutefois pas l'avis du maire, Me Samuel Moscovitch. Rejoint hier soir au téléphone, il a souligné que pour progresser une ville doit se développer par la construction d'immeubles, précisant qu'il est tout à fait utopique de vouloir faire de Côte-St-Luc une ville exclusivement résidentielle.

Me Moscovitch note que le boulevard Cavendish sera, comme le boulevard Décarie, une voie rapide, le long de laquelle la ville a tout intérêt à laisser construire des maisons d'appartements, et des centres commerciaux.

Il affirme que des sept membres du conseil, seul M. Kesler ne partage pas ce point de vue.

M. Moskovitch a précisé que certains projets sérieux dans ce domaine ont été temporairement mis de côté par leurs promoteurs, en attendant que les conditions de financement s'améliorent.

Il ne fait toutefois aucun doute dans son esprit que ces projets seront repris aussitôt que le crédit se fera plus généreux.

Pour sa part, le conseiller Kesler affirme que le plan de zonage pour lequel la ville a payé $75,000 risque d'être transformé en vulgaire bout de papier, à force d'être amendé.

Quant à moi, a commenté M. Kesler, je suis vivement opposé à tout projet de construction qui abîmerait le caractère particulier de la ville.

Le conseiller souligne que l'urbaniste qui a préparé le plan de zonage a insisté sur le fait qu'il faudrait de cinq à sept ans pour aménager le quartier no 5, de telle sorte que les besoins pécuniaires de la ville et son développement harmonieux soient respectés.

Il semble que les terrains soient vendus, à condition que le zonage soit modifié, au gré de l'acheteur, sans tenir compte d'une planification adéquate non plus que des besoins pécuniaires de la ville.

M. Kesler conclut qu'à force d'amender le règlement de zonage, la construction dans Côte-St-Luc ne sera plus qu'un salmigondis, qui ne profitera qu'aux vendeurs de terrains, au mépris du bien-être de la ville et des payeurs de taxes.

Parents-Maîtres au Saint-Enfant-Jésus

"Dans l'avenir, des écoles neutres, oui on non ?" Tel sera le thème de l'assemblée générale que l'Association Parents-Maîtres de la paroisse Saint-Enfant-Jésus du Mile-End tiendra mardi soir, 14 mars, à 7 h. 45, à l'école Nazareth, 269 ouest, boul. Saint-Joseph. Le conférencier invité sera M. Viateur Ravary, directeur du Cours secondaire à la CECM, et il y aura forum. Tous les parents y sont cordialement invités. Un goûter sera servi à la fin de la soirée.

Le testament de Henry Luce

NEW YORK. (AFP) — Le testament de Henry Luce, le fondateur des revues "Time", "Life", "Fortune" et "sports Illustrated", a été soumis hier à un tribunal spécial au fins d'exécution.

La fortune de M. Luce, qui est mort le 28 février, est estimée à plus de cent millions de dollars. Sa veuve, Mme Clare Boothe Luce, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Rome, recevra outre ses résidences, 180,000 actions de la société "Time Inc", 149,465 autres actions iront à la Fondation Henry Luce.

NECROLOGIE

Sénateur R. Davies

TORONTO — (PC) — Le sénateur Rupert Davies a été inhumé aujourd'hui à Brantford, en Ontario, où il avait commencé sa carrière comme apprenti dans une imprimerie, il y a 73 ans.

Le sénateur était âgé de 87 ans, lors de son décès, tôt samedi, dans un hôpital de Toronto, à la suite d'une crise cardiaque. Ancien président de la Presse Canadienne, le sénateur Davies était resté président du journal "Whig-Standard", de Kingston. Les funérailles auront lieu dans l'église presbytérienne de Rosedale, à Toronto.

Le sénateur Davies était venu au Canada à l'âge de 15 ans, quittant le pays de Galles d'où il était originaire. Son premier emploi au Canada lui procura un salaire de $1.50 par semaine, à Brantford, mais il devait devenir plus tard l'un des principaux éditeurs du pays.

Le sénateur Davies habitait Toronto depuis qu'il avait abandonné la direction du "Whig-Standard" et du journal "Examiner", de Peterborough et des postes de radio et de télévision à Kingston et Peterborough.

Dave Kerr

Un vétéran du journalisme qui avait collaboré il y a quelques années au Sherbrooke Record et au Montreal Herald, est décédé hier. Il s'agit de M. Dave Kerr, âgé de 65 ans.

Né à Toronto, diplômé du Upper Canada College, M. Kerr avait travaillé plusieurs années pour la compagnie General Motors avant de venir s'installer au Québec en 1931.

Ces dernières années, il collaborait à différents journaux et publications.

Sénateur McLean

SAINT-JEAN, (PCf) — Le sénateur A. Neil McLean, doyen des sénateurs du Nouveau-Brunswick et homme d'affaires important, est décédé dans un hôpital de Saint-Jean, N.-B., dimanche soir. Il était âgé de 81 ans.

Son état de santé ne lui avait pas permis d'occuper son siège au Sénat depuis les vacances de Noël.

Sa mort est survenue une journée après celle du sénateur W. Rupert Davies, de Kingston, Ont., qui était âgé de 87 ans. La composition du Sénat est maintenant la suivante : 60 libéraux, 31 progressistes - conservateurs, deux indépendants, un libéral indépendant et huit sièges sont vacants.

Le sénateur McLean était président de la société Connors Bros. Ltd. de Black's Harbor, N.-B. Il avait pris la direction de cette compagnie en 1922 et en avait fait la plus importante conserverie de sardines dans le Commonwealth.

Paul Fournier

Les funérailles de M. Paul Fournier, un syndicaliste, ont lieu à l'église St-Maxime, à Chomedey, à 11 h. ce matin.

M. Fournier est décédé jeudi, à l'âge de 56 ans. Il était le vice-président pour le Canada du Syndicat international des travailleurs des brasseries et distilleries (FTQ).

Ce syndicaliste qui a agi sous le gouvernement de M. Maurice Duplessis comme le lien entre le gouvernement et le mouvement syndical du Québec, avait commencé sa carrière syndicale dans le Syndicat international des chapeliers. Il était vice-président du Congrès des métiers et du travail du Canada avant la fusion de cette centrale avec le Congrès canadien du travail qui ont formé en 1956 le Congrès du travail du Canada.

M. Fournier laisse dans le deuil son épouse, deux fils et une fille, Gilles, Serge et Nino (Mme René Adriaensens).

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

BARRIAULT (Nazaire) — Subitement, à Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Nazaire Barriault, époux de Jeanne-Aimée Gagnon ; demeurant à 2577 Cadillac. Père de Gérald, Mme Jean Beaulieu (Géralda), Mme Charles Vallée (Laurette), Raymond, Clément, Mme André Martel (Ghislaine). Il laisse également dans le deuil plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras Ltée,
5805, rue Boileau,
coin Lacordaire,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Maxime) — A Boucherville, le 11 mars 1967, à l'âge de 58 ans 11 mois, est décédé M. Maxime Benard, époux de Thérèse Decelles, demeurant 72 rue L.-H. Lafontaine, à Boucherville. Il laisse dans le deuil son fils Roger, époux de Marielle Provost et Mme Normand Jodoin (Marielle) et 2 petits-enfants, Alain et Sophie. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron & Tétreault
St-Charles angle de Laperrière,
à Boucherville
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGEVIN (Rhéa) — A Verdun, le 13 mars 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Rhéa Bergevin, fille de feu Eustache Bergevin et de feu Clarisse Vanier. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington,
à 9 h., pour se rendre à l'église Ste-Martine où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p.

BISAILLON (Jules-Emile) — A Napierville, le 10 mars 1967, à l'âge de 50 ans et 11 mois, est décédé M. Jules-Emile Bisaillon, maire du Village de Napierville, gérant de la Caisse Populaire, ex-grand Chevalier de Colomb, conseil 3587 et époux de Cécile Grenier, père de Mme Normand Théroux, née Carmen, de Montréal. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Fortin,
435, rue St-Jacques
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Marie-Louise) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Boisvert, fille de feu J. Narcisse Boisvert et de feu Julie Lécuyer, soeur de Mme Richard Provost (Blanche), ses neveux et nièces M. et Mme Antoine Robichaud, Mlle Claire Provost, M. et Mme Paul Boisvert, M. et Mme Maurice Boisvert, M. et Mme Maurice Cardinal, M. et Mme Armand de Bellefeuille, M. et Mme Jean Tourangeau, M. et Mme Fernand Gratton, M. et Mme Bernard Nepveu, Mlles Raymonde et Madeleine, M. et Mme Marcel Drolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Joseph) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Joseph Bouchard, époux de Marie Beaudry, frère de Gérard, Charles-Eugène, Léontine (Mme V. Tremblay), Antoinette (Mme J. Beaulieu), Eva (Mme G. Descheneaux), Isabelle (Mme J. Aubin), Pauline (Mme X. Racine). Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault, Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNAIS (Juliette) — A Montréal, le 13 mars 1967 est décédée Mme Juliette Gascon-Bourbonnais, demeurant rue St-André. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau.
Avis des funérailles plus tard.

BOUGIE (Jeanne) — A Huntingdon, le 11 mars 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé Mme Georges Bougie, née Jeanne Girouard, demeurant à 34, rue King. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rodrigue Montpetit
170, rue Châteauguay
pour se rendre à l'église St-Joseph, d'Huntingdon, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURRET (Jeanne) — A Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme veuve Jeanne Bourret, née Jeanne Rochon, de la rue des Erables. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue de Lorimier,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Contrecoeur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Antoinette) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme veuve Mederic Bouthillier, née Antoinette Bourdon, mère de Antoinette Graziella, Thérèse, Lucien, Louis-Philippe, professeur à la Faculté de Médecine, à l'Université de Montréal, une bru Mme Lucienne Bouthillier. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue De Salaberry
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Marcelle) — A Duvernay, le 10 mars 1967, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Arsène Côté, née Marcelle Desrochers, demeurant 2110 Auvergne à Duvernay. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la
Salle St-Maurice
2000 rue Champ-Fleury, à Duvernay pour se rendre à l'église St-Maurice, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Flavien de Lotbinière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Giroux et Fils Inc.

CHICOINE (Louisa) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Florian Chicoine, née Louisa Harrington, mère de Mme André Ménard (Marie-Paule), Mme André Poirier (Pierrette), Robert, Mme Gilles Lamarre (Aline) et Claude, demeurant à 7590 Drolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coop. de Frais Funéraires,
7384 rue St-Denis,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Jean-Charles) — A l'hôpital général de Verdun, le 12 mars 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé le lieutenant Jean-Charles Corbeil, du service des Incendies de la ville de Montréal, époux d'Armande Beaudin, père de Daniel et Sylvie. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire
J. F. Wilson & Sons
4784, avenue Verdun
Service funèbre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, jeudi matin le 16 mars à 9 h. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

DAIGLE (Alice) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Ernest Daigle, née Alice Poirier, épouse en 1ères noces de feu Wilfrid Provost et en 2es noces de feu Arthur Léger, demeurant à 4036 rue Cartier. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAME (Joseph-David) — A Verdun, le 13 mars 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé Joseph-David Dame, époux de feu Yvonne Rousseau. Père de Mme Donat Valiquette (Antoinette), Marcel, Jean-Paul, René et André, père dominicain; demeurant à 857, Rielle. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512 rue de l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (René) — A Montréal, le 11 mars 1967 à l'âge de 72 ans, est décédé René Deschamps, époux d'Eva Malboeuf, demeurant 2414 Jacques-Hertel. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPRES (Annette) — A Longueuil, le 12 mars 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Annette Maheu, épouse de feu Charles-Emile Després, mère de Yves, et soeur de Mme Paul Simon (Françoise), demeurant 883 La Salle. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
527, rue Ste-Hélène
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Claudia) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Aimé Desrosiers née Claudia Rochon, demeurant à Pierrefonds. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault
16114 ouest, boul. Gouin,
à Ste-Geneviève
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI CARLO (Vincenzo) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé Vincenzo Di Carlo, époux d'Emma Mangifesta, père de Joseph, Antoine et Robert. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Lucienne) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 47 ans, est décédée Lucienne Marcil, épouse de Rosario Dubois de Du Bois Réglage et Reliure, de 451 rue St-Sulpice, mère d'Aline. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Mathias) — A Ste-Thérèse, le 11 mars 1967, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Mathias Dubois, époux de feu Clémentine Jodoin, demeurant à 32, St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria, Enrg.,
61 rue Blainville ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Henri) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé Henri Dubuc, époux d'Yvette Dagenais, père de Claude et Alain, demeurant à Cartierville. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Martine, comté Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNNE (Margo) — A Montréal, le 10 mars 1967, est décédée Margo Handfield, épouse de Gérald Dunne, mère de Michael et John ; soeur de Lisette (Mme Bernard Geoffrion), Annie (Mme J. L. Le Berre), Suzanne (Mme Marcel Faure), Renée (Mme E. Leonard), Camille (Mme Claude Payette), Thérèse (Mme Gordon Weekes), M. J.-R. Handfield. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUY (Adrien) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé Adrien Dupuy, époux de Reine Roy, père de Guy, Mme Marcel Roy (Louise), Mme Pierre Therrien (Suzanne). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson, Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. : Prière de ne pas envoyer de fleurs.

FILION (Berthe) — A St-Jean, le 11 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme J.-Albert Filion, née Berthe Chevalier, demeurant 730 rue Richelieu à Iberville, mère de M. Jacques Filion, maire de St-Lambert, et du bureau Filion & Lefebvre (évaluateurs) époux de Denise Brunette, André Filion, directeur général des finances Richelieu et des prêts Richelieu Inc., époux de Dolores Caron. Et laisse également ses petits-enfants Pierre, Guy, Marc, Jean, Claude et Michel, soeur de MM. Raymond et Gaston Chevalier, de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oliany Ltée.
826, 1ère Rue, à Iberville
pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel d'Iberville où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRECHETTE (Mathilda) — A Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Wilfrid Fréchette, née Mathilda Doré, 5166 Garnier. Mère de Mme Paul Robitaille (Fernande), Mme Roger Robert (Claire), Mme René McGuire (Cécile), Roger et son épouse Yolande ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
La Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Serge) — Accidentellement à Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Serge Gagné, fils de Marius Gagné et de Georgette Giroux, frère de Claude, Jacques, Marjolaine et de Ginette. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier, Inc.,
10526 rue St-Laurent,
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Georges) — A Montréal, le 13 mars 1967 à l'âge de 72 ans est décédé M. Georges Galarneau, époux de Dora Desjardins demeurant rue Delanaudière. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

HENUSET (Lionel) — A Vancouver, le 11 mars 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Lionel Henuset, époux de Gertrude Wright, demeurant à 5990, rue Argyle, Vancouver, autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant, à Vancouver. Inhumation au même endroit.

HOULE (Fernand) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Fernand Houle, époux de Fleur-Ange Dubé, demeurant à 7294 rue Boyer. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault, Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNOTTE (Achille) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Achille Jeannotte, époux de feu Blanche Bourdon, père de Rozer, curé de la paroisse Ste-Catherine-Labouré, LaSalle, Gérard, ingénieur professionnel, époux de Jeanne Yale, Mme Georges Gervais (Gabrielle), Mme Joseph Hébert (Jeanne), Mme Jacques Longpré (Elisabeth). Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KANE (Gérald) — A Montréal, le 11 mars 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Gérald Kane, époux de Simone Morin, demeurant à 2547 Quesnel. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame Ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE-CHOQUETTE (Exérina) — A Ste-Thérèse, le 10 mars 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Exérina Ouellette, épouse en 1ères noces de feu Osias Labelle et en 2es noces d'Albert Choquette, demeurant au Foyer Drapeau. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria, Enrg.,
61 rue Blainville ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Melina) — A Marieville, le 11 mars 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Joseph Lacasse, née Melina Cadieux. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Delphis Monast & Fils
201 rue Dupont, à Marieville
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Anna) — A Montréal, le 12 mars 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Anna Casaubon, épouse en 1ères noces de feu Edmond Lacombe et en 2ièmes noces de feu Oscar Brousseau, demeurant à 5627 Boileau. Elle laisse dans le deuil, sa fille Mlle Marie Lacombe et son fils Alfred Lacombe. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras,
5805 rue Boileau, angle Lacordaire
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LAFLEUR (Lucienne) — A Lachine, le 12 mars 1967, est décédée Mlle Lucienne Lafleur, fille de feu Alfred Lafleur et de feu Palmyre Desjardins, demeurant à 359 — 41ième Ave, Lachine, soeur de Bertha (Mme A. Séguin), Germaine (Mme O.L. Bourque). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, à Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église de St-André-Hubert, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachute, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Gaston) — A St-Jérôme, le 12 mars 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Gaston Lamarre, agronome, époux de Thérèse Paquette. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils,
400 rue Labelle
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans

CAHIER No 4 / PAGES 45-60 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, LUNDI 13 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 60



DE GAULLE
— encore cinq ans



GISCARD D'ESTAING
— le grand vainqueur



COUVE DE MURVILLE
— défaite amère



FRANÇOIS MITTERAND
— la gauche monte



JEAN LECANUET
— recul de la droite



MENDES-FRANCE
— retour en scène

Mme Gandhi forme un nouveau gouvernement et lance un appel à l'unité et à la discipline

LA NOUVELLE-DELHI, Inde. (UPI, AFP) — Moins de vingt-quatre heures après sa réélection à la tête de son parti, Mme Indira Gandhi a formé aujourd'hui un nouveau cabinet dans lequel M. Morarji Desai, son rival, cumule les postes de premier ministre adjoint et de ministre des Finances.

Hier, lors de la réunion des 435 élus du parti du Congrès dans les deux Chambres du Parlement indien, c'est M. Desai lui-même qui avait proposé que Mme Gandhi soit élue chef du parti majoritaire. En vertu de la Constitution, le chef du parti majoritaire au Parlement devient automatiquement premier ministre. Les leaders du parti avaient convaincu M. Desai de ne pas se présenter contre Mme Gandhi pour ne pas aggraver les dissensions. En échange de son désistement, ils avaient promi à M. Desai qu'il serait nommé premier ministre adjoint et ministre des Finances, ce qui a été fait aujourd'hui.

A l'issue de la cérémonie d'assermentation, Mme Gandhi a déclaré qu'elle espérait que le nouveau gouvernement mènerait le pays vers le progrès. Elle a par ailleurs lancé un appel à l'unité et à la discipline tant parmi ses partisans que dans les rangs de l'opposition.

Considéré dans son ensemble, le nouveau cabinet de Mme Gandhi est situé au centre gauche, selon les observateurs. L'entrée du vétéran conservateur Desai est le principal élément nouveau dans le gouvernement où les ministres sortants Yeshwantrao Chavan, Swaran Singh, Mohammed Chagla, conservent respectivement les portefeuilles de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires étrangères qu'ils occupaient dans le gouvernement sortant.

Les changements dans l'équipe ministérielle sont essentiellement provoqués par les défaites électorales subies par cinq des quinze membres de l'ancien cabinet.

L'ancien ministre hors caste, M. Jagjivan Ram, prend le portefeuille de l'Agriculture et du Ravitaillement qu'occupait auparavant M. Chidambaram Subramaniam. L'un des plus proches collaborateurs de Mme Gandhi, l'ancien ministre d'Etat aux Affaires étrangères, M. Dinesh Singh, devient membre du cabinet avec le portefeuille du Commerce. M. Subramaniam n'a pas été réélu.

L'autre membre du gouvernement sortant qui voit son influence accrue, est M. Ashoke Mehta, qui a ajouté à ses anciens portefeuilles de la Planification et des Affaires sociales, celui du Pétrole et des Produits chimiques.

La raison de son recul

Aussitôt après sa réélection hier, Mme Gandhi a tenu une conférence de presse au cours de laquelle elle a reconnu que la hausse des prix des denrées alimentaires était la principale raison du recul de son parti aux élections générales de février. Elle a en outre déclaré que le socialisme et le non alignement demeureraient les bases de sa politique.



téléphoto UPI

Le président de l'Inde, M. Sarvepalli Radhakrishnan, assermente le nouveau cabinet dirigé par Mme Indira Gandhi. Le principal rival de Mme Gandhi au poste de chef du parti du Congrès, M. Morarji Desai, qui s'était désisté en dernière minute, a été nommé premier ministre adjoint et ministre des Finances.

Le recul gaulliste étonne les USA, stupéfie la G.-B., satisfait l'URSS

WASHINGTON (AFP) — Surprise générale dans les milieux officiels américains, à la suite de la menace de la perte de la majorité absolue du mouvement Cinquième république à l'Assemblée nationale.

Ce deuxième tour des élections françaises avait été suivi de très près, et avec un intérêt considérable par les plus hautes instances de l'administration américaine. La consigne est toutefois à la prudence la plus rigoureuse et les porte-parole officiels se refusent à formuler le moindre commentaire. Ils laissent même prévoir que leur mutisme pourrait se prolonger quelque temps, la situation étant encore à leurs yeux trop confuse.

Le fait que le général de Gaulle ait été menacé de perdre une bataille électorale, neuf ans après sa prise de pouvoir et alors que tout le monde à Washington croyait la partie jouée après le scrutin de dimanche dernier, pose une infinité d'inconnues sur lesquelles les milieux autorisés ne sont nullement prêts à spéculer du moins dans l'immédiat.

Stupeur à Londres

Pendant ce temps, à Londres, la première réaction britannique devant les résultats des élections françaises est celle de la tupeur : après les résultats du premier tour, on s'était montré extrêmement déçu à Londres par la défaite relative du centre démocrate, qui avait la faveur de l'opinion publique en général. Les résultats d'hier soir indiquent que le groupe de M. Lecanuet pourront jouer un rôle important, et on espère qu'il pourra avoir une influence déterminante sur l'orientation de la politique française dans un sens plus atlantique.

Mais les titres des premières éditions des journaux soulignaient la défaite de M. Couve de Murville, qui à l'heure où ils ont été imprimés hier soir, leur paraissait le fait le plus spectaculaire.

Moscou : on s'y attendait

Par ailleurs, à Moscou, le résultat final des élections en France apporte une confirmation à la réaction discrètement satisfaite qu'avait suscitée le premier tour parmi les observateurs soviétiques.

Non seulement ce résultat ne met pas en question la politique extérieure française de ces dernières années, mais même il dégage en sa faveur, dans la nouvelle Assemblée nationale, une majorité étendue à la plus grande partie de l'opposition.

Commentaires des leaders de l'opposition et de l'UNR

PARIS (AFP) — En marge des élections législatives qui viennent de reporter au pouvoir, pour un autre mandat de cinq ans, le parti gaulliste, avec une majorité absolue acquise de justesse, voici les déclarations des principaux leaders politiques:

M. François Mitterand

"On peut, dès maintenant, constater : que la discipline et la loyauté ont prévalu entre les formations de la gauche au bénéfice de leur candidat unique ; que la gauche, dans son ensemble, représentera une force puissante à l'Assemblée nationale, puisqu'elle aura 200 sièges environ; que la majorité d'hier semble devoir devenir minorité dans le pays et au Parlement ; que la fédération disposera du plus important groupe parlementaire de l'opposition d'hier, ce qui lui conférera une responsabilité particulière."

M. Jean Lecanuet

"Il est exclu que le centre démocrate se rallie au groupe gaulliste. Nous attendrons que les gaullistes fassent un pas vers nos positions, mais nous ne ferons pas le premier pas."

M. Lecanuet n'a pas exclu que ses amis accordent leur soutien parlementaire à la Ve République, si le général de Gaulle infléchissait sa politique européenne et atlantique. M. Lecanuet, dont le centre démocrate constitue un appoint numériquement nécessaire aux gaullistes pour atteindre la majorité absolue, s'est toutefois montré prudent quant à la cohésion pratique du groupe qu'il préside.

M. Jacques Baumel

Le secrétaire général de l'UNR (gaulliste), M. Jacques Baumel, a fait le commentaire suivant sur les élections françaises: "D'abord, il y a une forte poussée communiste à laquelle personne ne s'attendait. Ensuite, il y a un maintien des positions de la Ve République".

M. Mendès-France

"Il se peut qu'on replâtre une apparence de majorité arithmétique", a déclaré hier soir M. Pierre Mendès-France à Grenoble où il a été élu député. "Mais ce qui est essentiel, c'est de voir que, s'il y a une apparente majorité à l'Assemblée nationale, elle ne correspondra plus à la majorité du pays", a-t-il ajouté.

"A supposer que l'UNR parvienne à cette majorité, a poursuivi M. Mendès-France, celle-ci connaîtra très vite des difficultés internes. Elle ne sera pas en mesure et en état de gouverner solidement. Aussi, très rapidement, va se poser la question de la relève politique. Nous constatons qua la majorité a été désavouée par le suffrage universel, que son crédit et son autorité ont été très largement entamés."

Pékin: deux diplomates russes sont expulsés

PEKIN. (AFP) — Les secrétaires de l'ambassade d'URSS à Pékin, MM. N. Natachine et O. Yedanov, déclarés personae non gratae, se sont embarqués ce matin sans incident à bord de l'avion de Moscou. De nombreux diplomates des pays de l'Est, ainsi que les représentants de l'ambassade de France ont salué à l'aéroport leurs collègues soviétiques.

MM. Natachine et Yedanov avaient été avisés samedi soir d'une "note verbale" exigeant leur départ immédiat, pour avoir été directement responsables des "persécutions" contre le personnel chinois de l'ambassade soviétique, qui a donné sa démission collective un mois après avoir été officiellement licencié.

Des manifestations sporadiques ont marqué samedi soir et hier une nouvelle tension sino-soviétique. De petits groupes de Chinois sont venus lire devant l'ambassade une dernière note de protestation contre la saisie à bord du train Pékin-Moscou, par les autorités soviétiques, des oeuvres de Mao Tsé-toung. Ce matin cependant, l'ambassade présentait son aspect habituel. On s'attend que le gouvernement soviétique réclamera prochainement, par mesure de rétorsion, le départ de deux fonctionnaires de l'ambassade de Chine à Moscou.



téléphoto UPI

Au cours d'une conférence de presse convoquée dans son appartement à Moscou, Ekaterina Jdanov, petite-fille de Joseph Staline, a déclaré qu'elle n'était nullement bouleversée par la prétendue défection de sa mère, Svetlana, en Occident. Après un bref repos en Suisse, a déclaré Ekaterina, Svetlana retournera en Union soviétique.

Svetlana Staline, réfugiée en Suisse, ne veut rien déclarer

BERNE (AFP, UPI, PA) — Le ministre suisse de la Justice, M. Ludwig Von Moos, a déclaré aujourd'hui que Svetlana Staline souhaitait ne faire aucune déclaration publique et avait demandé aux autorités de la Suisse de faire en sortie que sa vie privée soit respectée.

Von Moos a précisé que la Suisse avait accordé à la fille de l'ancien premier ministre soviétique un visa de touriste valide pour trois mois après que Svetlana Staline n'eut pu entreprendre le voyage projeté aux Etats-Unis. Le ministre n'a donc donné aucun indice de l'endroit où se trouvait la transfuge.

Agée de 42 ans, Svetlana Staline est arrivée à Berne samedi à bord d'un avion italien venant de Rome.

A La Nouvelle-Delhi, le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi a démenti, au cours d'une conférence de presse, la rumeur selon laquelle la fille de Staline aurait demandé l'asile politique aux autorités indiennes. "Elle n'a rien demandé", a dit Mme Gandhi.

Une cinquantaine d'envoyés spéciaux de la presse internationale, de cinéastes et de photographes sont partis hier matin à la découverte de l'Oberland bernois et de la fille de Joseph Staline.

Le gros de l'expédition se composait de Français, d'Anglais et d'Allemands. Quelques Japonais se sont déployés en éclaireurs. Les Russes se tiennent à distance, mais ne manquent pas de téléphoner aux agences de presse pour s'informer des progrès de l'enquête.

On a perdu la trace de Svetlana samedi à l'heure du déjeuner. Le correspondant du journal "La Suisse" l'a signalée dans un restaurant de Chatel Saint-Denis (canton de Fribourg). Après le repas, elle est repartie vers l'est en compagnie de ses deux gardes du corp de la police fédérale.

Un magazine américain serait prêt à offrir jusqu'à $500,000 à Svetlana pour ses mémoires et pour les informations qu'elle pourrait donner au sujet du règne de son père, Joseph Staline, dont la mort reste entourée de mystère 14 ans après sa disparition. Les autorités suisses veulent éviter d'embarrasser l'URSS en permettant que la présence de Svetlana serve à des fins de propagande contre la Russie.

A Moscou, une foule de 1,000 personnes acclame Khrouchtchev

MOSCOU (PA) — L'ancien premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev a été acclamé et pris dans une bousculade hier par un millier de ses compatriotes, dans une de ses rares apparitions en public, à l'occasion des élections parlementaires.

L'ancien chef du Kremlin, âgé de 72 ans, plus maigre et paraissant plus vieux qu'à l'époque de ses jours de gloire, a dit : "Je souhaite la paix du monde", quand des journalistes lui ont demandé s'il avait un message à transmettre au monde.

La foule qui attendait M. "K" s'était massée autour d'une école qui servait de bureau de scrutin, non loin de l'appartement qu'il habite dans le centre de la capitale.

Souriant, M. Khrouchtchev a porté la main à son feutre gris, en guise de salut à la foule qui l'interpellait et criait "allo Nikita Sergeyevich". Il était accompagné de sa femme Nina, et des agents de police ont dû les protéger de la foule qui se pressait autour d'eux.

Mme Khrouchtchev qui tenait le bras de son mari paraissait surprise de voir une telle manifestation d'amitié.

Dans l'école, M. "K" a déposé son bulletin de vote en faveur de son successeur Alexis Kossyguine, qui briguait les suffrages sans adversaire au parlement de la Fédération russe, la plus importante circonscription de l'Union soviétique.

Pendant ce temps, à un autre bureau de scrutin, à un pâté de maisons du Kremlin, l'ancien ministre des Affaires étrangeres, Viacheslav Molotov, maintenant âgé de 77 ans, qui a été jadis le bras droit de Josef Staline, a déposé son bulletin de vote sans cérémonie.

James Meredith ne fera pas la lutte à Adam Clayton Powell

NEW YORK. (AFP) — M. James Meredith ne se présentera pas à l'élection partielle du 11 avril contre M. Adam Clayton Powell dans la circonscription noire de Harlem.

L'élection a été rendue nécessaire par l'expulsion de la Chambre des représentants de M. Powell, accusé de conduite financière irrégulière, et qui se représente.

L'ancien étudiant de l'Université du Mississippi, le premier noir admis dans cette institution sudiste, a déclaré que le parti républicain n'avait pas tenu ses engagements.

"Je ne pense pas que le parti ait été de mauvaise foi, mais il s'agirait d'une question d'opportunisme. L'opportunisme politique était à l'ordre du jour", a dit Meredith.

400 bombardiers américains ont pilonné durant trois jours un centre industriel au nord d'Hanoï

d'après PA, UPI, AFP, Reuter

L'Aviation et l'Aéronavale des Etats-Unis ont effectué, hier, leurs raids les plus lourds, en quatre mois, au-dessus du Nord-Vietnam. Après s'être attaqués au centre métallurgique de Thai Nguyen, vendredi, les appareils américains s'en prenaient, hier, à une centrale électrique située à 32 milles au nord-ouest de Hanoï. Il s'agissait du troisième raid dirigé contre ces centres industriels en trois jours.

Un porte-parole américain rapporte que des "Tunderchiefs" et des "Phantoms" de l'Aviation ont déclenché au sol une série d'explosions et d'incendies qui ont fait s'élever jusqu'à 3,000 pieds dans l'air des colonnes de fumée à Viet Tri, cependant que d'autres appareils réduisaient au silence les batteries antiaériennes de l'ennemi. Un jet américain (deux selon Hanoï) a été abattu au cours du raid. Deux pilotes manquent à l'appel.

On croit que tout près de 400 appareils américains ont participé aux 128 missions de dimanche. Il s'agirait du trafic le plus intense depuis le 8 novembre dernier.

Hausse du prix de la guerre

A Washington, l'administration Johnson refuse d'admettre que la recrudescence des activités aériennes au-dessus des régions industrielles du Nord constitue une nouvelle escalade. Les milieux officiels se contentent de dire qu'il s'agit tout simplement d'une "hausse du prix de la guerre" pour le Nord-Vietnam.

On reconnait, toutefois, que les autorités américaines sont déterminées à accroitre la pression sur Hanoï, et l'on dit que les stratèges sont à la recherche de nouvelles cibles à bombarder au Nord. La détermination de ces nouvelles cibles fera cependant l'objet d'une décision personnelle du président Johnson. On croit de plus, en certains milieux, que ces nouvelles cibles pourraient bien être les nouveaux parcs de jets et les aérodromes du Nord-Vietnam, ainsi que les installations industrielles dans le secteur immédiatement au nord de Hanoï et de Haïphong.

M. Johnson s'apprête à se rendre à l'île de Guam en fin de semaine, en vue de procéder, comme lors du rendez-vous de Honolulu, à une réévaluation des diverses stratégies.

Rendez-vous de Guam

M. William Bundy vient de mettre la dernière main à Saigon aux préparatifs du rendez-vous de Guam. Participeront aux entretiens secrets avec le président, MM. Dean Rusk et McNamara, l'ambassadeur Cabot Lodge et le général Westmoreland. Aucune personnalité vietnamienne n'a été invitée.

Enfin, une dépêche signale aujourd'hui la déclaration du général Clark (le héros de Corée) qui a dit que le meilleur moyen d'amener Hanoï à la table de conférence, est de gagner la guerre. Le général veut que le président autorise le bombardement de toutes les cibles militaires du nord, y compris les jets stationnés au sol, les centrales électriques et le port de Haïphong.

$12.2 milliards de plus

WASHINGTON (UPI) — La Commission sénatoriale des crédits de guerre propose d'ajouter un autre $12.2 milliards pour pousser davantage la guerre au Vietnam, attendu que, dit la Commission, aucune cessation des hostilités n'est prévisible avant la fin de juin. Les crédits recommandés passeront en Chambre demain.

Le président Johnson se trouve à obtenir ainsi à peu près tout ce qu'il a demandé. Le supplément proposé aujourd'hui s'ajoute aux $59 milliards déjà votés par le Congrès et couvrant les 12 mois en cours. Il servira surtout à défrayer les augmentations de solde votées par le Congrès, ainsi qu'à remplacer les avions, hélicoptères, missiles et munitions qui se sont épuisés à un rythme beaucoup plus rapide qu'on avait prévu lorsqu'on décida d'élargir les opérations il y a un an.

COURS
DE PERFECTIONNEMENT
EN CONFIANCE EN SOI!

CE COURS VA VOUS AIDER A CULTIVER :

LA VRAIE CONFIANCE EN SOI
(Pour mieux réaliser toutes vos ambitions)

L'ENTHOUSIASME
(Pour vivre pleinement votre vie)

L'ESPRIT DE DECISION
(Pour prendre plus d'initiatives, assumer plus de responsabilités et devenir meilleur chef)

L'ART DES RELATIONS HUMAINES
(Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux).

L'ART DE PERSUADER PAR LA PAROLE
(Pour mieux vendre vos idées et vos produits, dans une discussion, une vente et même devant un public)

VOUS AUSSI

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez en tirer profit.

Ce n'est pas un cours théorique; mais un cours pratique de 15 semaines
UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

Venez assister à une
DÉMONSTRATION GRATUITE
Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 219... ou entrez par le 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur.
(Venez en METRO, descendez à la station Berri-de Montigny et prenez la sortie Ontario)
mardi le 14 mars ou jeudi le 16 mars à 8 heures P.M.
Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186

Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens de prendre ce cours, demandez-vous si vous avez le temps et les moyens de vous en passer.

JEAN-GUY LEBOEUF, B.A., L.S.C., président

Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !"



L'INSTITUT DE PERSONNALITE
Pour devenir plus dynamique en pensée, en parole et en action